

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 13024 - 4,50 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine

SAMEDI 13 DÉCEMBRE 1986

Le «rideau de fer» sud-africain

Est-ce le chant du cygne ? La presse sud-africaine a multiplié les déclarations vengeresques contre le gouvernement de Pretoria après l'annonce d'un carcan de mesures restreignant la liberté d'information...

L'ajournement des réformes de société après la contestation universitaire

M. Chirac veut relancer son action en donnant la priorité à l'économie

M. Chirac devait réunir à l'hôtel Matignon, le vendredi 12 décembre, l'ensemble des membres du gouvernement. Ce conseil de cabinet exceptionnel - il n'y en a guère eu que deux depuis la constitution du gouvernement - doit en principe envisager les grands choix du budget de 1988 en fonction de la situation économique générale. Après

la crise universitaire et la pause annoncée dans les réformes de société, le premier ministre veut donner la priorité à la gestion économique pour relancer son action. D'autre part, l'INSEE a publié, vendredi, l'indice provisoire des prix qui enregistre une augmentation de 0,1 % en novembre, soit 2,1 % pour les douze derniers mois.

L'affaire du Carrefour du développement

M. Pasqua aurait autorisé la remise d'un «vrai-faux passeport» à M. Chalier

PAGE 9

Les comptes de la Sécurité sociale



Le déficit du régime général atteindrait 20 milliards de francs

PAGE 34

Attaque libyenne au Tchad

Les forces du colonel Kadhafi ont lancé une offensive contre Bardat au nord du pays

PAGE 2

L'Europe en panne de budget

Le Parlement de Strasbourg est mécontent des dépenses agricoles

PAGE 36

Le sommaire complet se trouve page 38

La dissolution de la coordination étudiante

«Ce n'est qu'un au revoir»

«La dissolution de la coordination nationale, c'est le symbole de notre victoire. C'est un fantasme pied de nez au gouvernement...»

Des relations militaires privilégiées avec l'Amérique latine

Israël au sud du rio Grande

Les informations selon lesquelles la Contra anticomuniste au Nicaragua aurait bénéficié du produit des ventes d'armes américaines à l'Iran...

un rôle décisif dans l'adoption par les Nations unies en 1947 du plan de partage de la Palestine, le bulletin de naissance d'Israël. Plus d'un pays membre de l'ONU...

Pourtant, ce

recours à la violence d'Etat n'est pas aussi impuissant qu'il paraît. Les autorités sud-africaines estiment que la «bataille de l'information» sera décisive pour mettre fin aux affrontements...

Une révolte sans révolutionnaires Un reportage photo et un entretien avec EDGAR MORIN (Pages 19 à 21)



Le Royaume des mécréants

La Rome de Tibère, Caligula, Claude et Néron atteint dans l'horreur des sommets. Quatre empereurs romains exhibent leurs délires en technicolor...

Si ces mesures correspondent à une fuite en avant, elles sont aussi conjoncturelles. Les autorités sud-africaines croient en effet une multiplication des actions revendicatives à la fin de l'année...

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

كلمة من الصحفي

Etranger

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : établissement de la censure préalable

La presse sévèrement bâillonnée

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Un nouveau et sérieux tour de vis a été donné à la liberté de la presse, le jeudi 11 décembre, par le gouvernement sud-africain. Une série de restrictions qui s'ajoutent à celles qui accompagnent l'état d'urgence proclamé le 12 juin. Ont en effet été annoncées à Pretoria des nouvelles mesures qui reviennent pratiquement à instaurer un black-out sur tout ce qui touche à l'agitation politique dans le pays et insistent le système de la censure préalable dans une série de domaines. Désormais, la presse dans son ensemble, locale et étrangère, ne pourra publier, sans le « feu vert » des autorités, des informations relatives aux émeutes, aux actions et à un « dépitement » des forces de sécurité, aux rassemblements interdits, aux boycottages de quelque nature qu'ils soient, aux déclarations « subversives », aux discours, remarques, qui « ont pour effet de menacer la sécurité de l'Etat », aux arrestations, aux conditions de détention et même la libération des personnes appréhendées en vertu de l'état d'urgence.

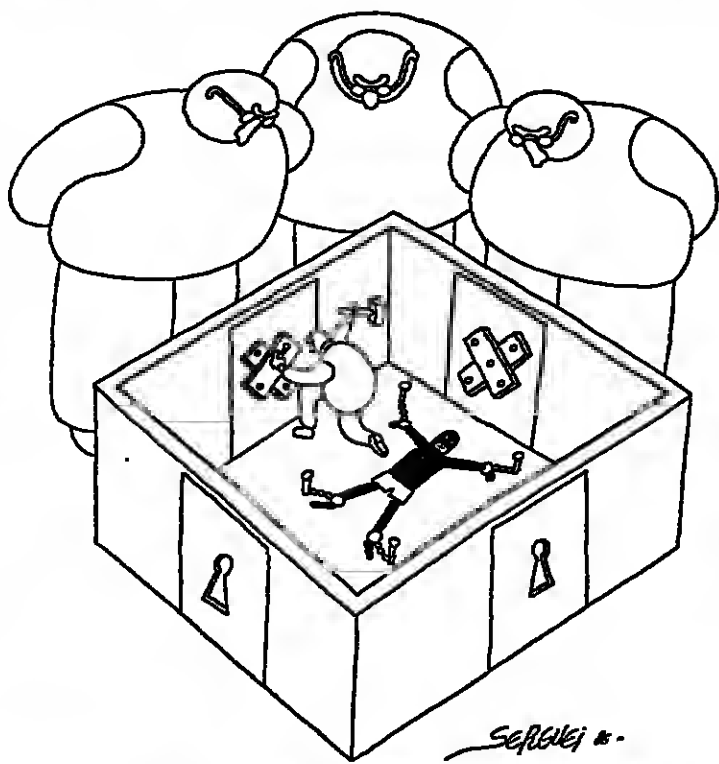
Pour tout ce qui est écrit, filmé, photographié, enregistré concernant ces cas énumérés, un contrôle sera dorénavant imposé aux médias. Un bureau des médias, comprenant six télé et six lignes de téléphone et fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, a été créé jeudi. Il sera, comme l'a souligné le responsable du bureau de l'information, M. Dave Steward, chargé de « faciliter le flux de l'information », dans la mesure où des responsables des différents ministères pourront donner leurs imprimatur à ce qui leur sera soumis. En dehors de ces cas spécifiques, il est conseillé de demander les conseils d'un juriste.

Autre nouveauté par rapport à la réglementation visant la presse sous l'état d'urgence, le nouveau texte fournit un inventaire de ce qui est considéré comme subversif, soit « une incitation ou un encouragement » à prendre part à l'agitation, à résister aux autorités, à participer aux boycottages, à la désobéissance civile, aux arrêts de travail et à la grève d'atelier que sous les formes prévues par la loi, aux rassemblements illégaux. Enfin, tombe sous le coup de la loi le fait de vouloir instaurer des structures de gouvernement parallèles, une justice parallèle ou de commettre « tout autre acte ou omission qui a pour effet de menacer la sécurité du public, le maintien de l'ordre public ou de retarder la fin de l'état d'urgence ».

Sans appel

Ces dispositifs complètent celles formulées le 12 juin, qui interdisaient déjà aux journalistes d'être présents dans les townships en cas d'émeutes et de relater le comportement des forces de l'ordre au moyen de films, d'écrits, de photos, de dessins. Il est de plus désormais interdit de faire savoir que l'information fournie est officielle. Les mentions, espaces blancs, ratures, symboles dont le but est de faire savoir au public qu'il s'agit d'une vérité gouvernementale ne sont plus autorisées.

Le texte prend la peine de préciser que tout ce qui vient d'être énuméré ne s'applique pas aux autorités qui, elles, ont le droit de faire connaître leur point de vue dans ces domaines soumis à réglementation. Les comptes rendus d'audience des tribunaux sont également soumis à la censure jusqu'à un prononcé définitif du jugement, en ce qui concerne



les circonstances de l'arrestation et les conditions d'emprisonnement des détenus de l'état d'urgence.

En cas de manquement à ces règles, il peut être procédé à la saisie immédiate du document ou du journal sans avertissement et sans appel possible. Toute publication peut également être interdite pendant trois mois maximum. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 60 000 francs ou d'un emprisonnement de dix ans.

« Un rideau de fer »

Comme pour donner un avant-goût aux journalistes de ce qui les attend, le briefing donné jeudi à Pretoria pour expliquer les nouvelles mesures était « off the record » (informations qui ne doivent pas être publiées). Les magnétophones avaient été confisqués à l'entrée, et la presse filmée et les photographes n'ont pu opérer.

Aucune explication n'a été fournie pour ce resserrement du bâillon. Ces restrictions étaient à l'étude depuis quelques temps. Elles s'inscrivent dans un processus de renforcement du contrôle de la presse qui

passé notamment, au niveau national, par une réforme du conseil des médias.

Le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, a déclaré, le 28 novembre, que « le mécanisme de discipline » exercé par cet organisme « n'est pas satisfaisant ». Il s'agit donc, comme l'a précisé le président de la République, de faire face à « l'assaut révolutionnaire ». Un assaut qui doit être contrôlé sous toutes ses formes, c'est-à-dire lorsqu'il prend la forme de boycottage, de mobilisation, de saccage de l'autorité. Ce que le ministre adjoint de l'information, M. Stoffel van der Merwe, a appelé « toutes formes de résistance au gouvernement ». A cet égard, la presse est considérée comme un « véhicule » de la déstabilisation, notamment la presse alternative sud-africaine, qui est indirectement accusée de ne pas se plier aux règles de l'état d'urgence. La presse internationale est aussi rendue responsable de la mauvaise image de l'Afrique du Sud à l'étranger, créant ainsi un climat favorable aux sanctions.

Les règles du jeu étant fixées, reste à savoir comment ses violations seront sanctionnées. Il est à craindre que le gouvernement ne fasse preuve

TUNISIE

Nouvelle condamnation du gendre de M. Mzali

TUNIS
de notre correspondant

Le docteur Rifaat Dali, gendre de l'ancien premier ministre Mohamed Mzali, a été condamné, le mercredi 10 décembre, à sept ans de travaux forcés pour mauvaise gestion et détournements de fonds de la société spécialisée en équipements médicaux qu'il dirigeait jusqu'à l'été dernier. Comme à l'un des fils de M. Mohamed Mzali, condamné à dix ans de travaux forcés dans une affaire quasi identique (Le Monde du 29 novembre), il lui était notamment reproché d'avoir mis à profit ses activités pour en tirer des avantages personnels, et octroyer des facilités financières à certains de ses amis.

Le docteur Dali, qui n'a pu obtenir l'expertise comptable de la société qu'il réclamait, a rejeté ou minimisé les accusations retenues contre lui, et dit sa conviction qu'il était jugé surtout pour ses liens de parenté avec M. Mohamed Mzali.

L'avocat de la partie civile, M. Khatouch, membre du bureau politique du parti socialiste destourien, s'est vivement élevé contre cette affirmation, rappelant que ce procès — comme celui du fils de l'ancien premier ministre, où il plaiderait déjà pour la partie civile — s'inscrivait dans la droite ligne de la décision « efficace et révolutionnaire que l'histoire immortalisera » du président Bourguiba, d'éliminer la corruption, les malversations et la mauvaise gestion. Le docteur Dali avait déjà été condamné le mois dernier à trois ans de prison pour une escroquerie à l'assurance.

Il devrait en principe être jugé une troisième fois dans une affaire à caractère purement politique, dans laquelle son beau-père serait également impliqué. En effet, la presse tunisienne a fait état, voici deux mois, du résultat d'une enquête de police qui aurait établi que le docteur Dali avait constitué sur instructions de M. Mohamed Mzali, « un réseau de renseignements » parallèle aux services officiels du ministère de l'Intérieur.

MICHEL DEURÉ.

● TUNISIE : M^{me} Wassila Ben Ammar assigne Jeune Afrique pour diffamation. — M^{me} Wassila Ben Ammar, ex-épouse du président Bourguiba, et son neveu, M. Tarek Ben Ammar, ont assigné pour diffamation l'hebdomadaire Jeune Afrique devant le tribunal de grande instance de Paris. M^{me} Ben Ammar, qui vit à Paris depuis son divorce, l'été dernier, estime que des articles sur les affaires tunisiennes parus dans Jeune Afrique au cours des mois d'août, septembre et octobre portent atteinte à son honneur. Elle demande un franc de dommages-intérêts pour « préjudice moral ». L'affaire devrait être plaidée en janvier.

TCHAD : offensive libyenne

« Combats sans précédent » dans la localité de Bardai

Selon la radio de N'Djamena, les forces libyennes ont attaqué, le jeudi 11 décembre, la localité de Bardai tenue par les partisans de M. Goukouni Oueddeï, ancien chef du GUNT, actuellement détenu à Tripoli après sa brève alliance avec le colonel Kadhafi. Selon un communiqué officiel, l'attaque a été repoussée, mais elle pourrait préliminer à une offensive d'envergure contre l'ensemble de la province du Tibesti. La radio parle de « combats sans précédent » et assure que les Libyens ont utilisé du napalm et des gaz toxiques contre la population civile.

Selon M. Maina Touma, porte-parole des Forces armées populaires (principale composante du GUNT) à Paris « deux colonnes de l'armée libyenne, dirigées par le colonel Rifi » sont intervenues. « La population a réagi et a opposé une résistance acharnée », a affirmé M. Touma. L'intention est intervenue, mais les habitants ont empêché les Libyens de pénétrer dans la ville ». Selon le porte-parole des FAP, l'objectif des Libyens est de couper les pistes par lesquelles arrivent les renforts en provenance du Sud.

Bardai est située à quelque 120 km au sud de la « bande d'Aouzou », territoire annexé par la Libye.

Les gros des forces libyennes se trouvent à Tanca, au nord de la bande d'Aouzou. Les forces de M. Goukouni Oueddeï sont estimées à quelques milliers d'hommes depuis les affrontements entre factions rivales du GUNT en août. Les fidèles de M. Goukouni Oueddeï avaient alors été chassés de la ville de Fada par ceux de M. Achek Ibn Oumar, un prolibyen inconditionnel qui, en principe, dirige maintenant le GUNT.

La France, refusant d'envoyer un corps expéditionnaire pour la reconquête du nord du Tchad soulevée par M. Hissène Habré, celui-ci s'est manifesté à armer les partisans de son ancien rival pour faire évoluer la situation militaire à son profit.

Il se peut que la publicité donnée par N'Djamena aux combats de Bardai vise à obtenir un soutien plus large de Paris. Selon un communiqué diffusé par son ambassade en France, « le gouvernement tchadien exprime sa vive préoccupation et en appelle à la solidarité des pays amis et frères ainsi qu'à l'opinion internationale face au génocide systématique dirigé par le régime expansionniste et terroriste de Tripoli ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

ALGÉRIE

L'enquête sur les troubles de Constantine s'orienterait vers les milieux marxistes

ALGER
de notre correspondant

Il semble bien que l'enquête sur les troubles du mois dernier à Constantine et Sétif se dirige vers les milieux de tendance marxiste. C'est à ces milieux qu'appartiendraient au moins cinq personnes arrêtées dans la deuxième quinzaine du mois de novembre et toujours détenues sans pouvoir obtenir la visite d'un avocat.

Il s'agit notamment de M. Ali Kechiche, un avocat de Constantine, de M. Zertal Haebini, sous-directeur de la cinémathèque de Constantine, et de M. Abdelkrim Badjadja, conservateur des archives.

Les arrestations ont dépassé le cadre de la ville, puisque M. Mohamed Boukari, chargé de la programmation au théâtre d'Annaba, et M. Mourad Nefoussi, travaillant à la société Rasider, ont été appréhendés à Annaba le 17 novembre.

M. Ali Kechiche n'en est pas à ses premières démentelles avec les autorités. Il y a peu de temps encore, plaçant devant le tribunal des affaires sociales (prudhommes), il obtenait la réintégration avec paiement des salaires, d'une vingtaine d'employés licenciés d'une entreprise constantinoise pour grève. Mais appel était interjeté, et l'affaire revenait rapidement devant le tribunal qui infirmait le jugement précédent. L'avocat aurait alors protesté, s'adressant à la présidente du tribunal dans ces termes : « Vous pouvez ajouter dans vos attendus : Attendu que le wali (préfet) a demandé d'infirmer le jugement et de déclarer le licenciement régulier pour fautes lourdes des salariés ».

Après une plainte de la présidente auprès du procureur général, un accord serait intervenu entre le bâtonnier de Constantine et le ministère de la justice. M. Kechiche est passé devant le conseil de l'ordre qui l'a suspendu pour un an.

L'incident semblait clos. Mais la chancellerie serait revenue sur l'accord en ordonnant de délivrer un mandat d'arrêt contre M. Kechiche afin qu'il soit jugé en correctionnelle pour outrage à magistrat. C'est à cette période qu'il a été arrêté dans le cadre de l'enquête sur les événements de Constantine.

La rupture de l'accord serait à l'origine de la démission du bâtonnier de Constantine.

L'avocat algérois, M. Abdouour Ali Yahia, également président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, a été régulièrement constitué pour assister ces cinq personnes.

Récemment, il nous faisait part de ses inquiétudes de ne plus pouvoir plaider dans des procès à caractère politique, le président de la Cour de sûreté de l'Etat ne répondant, selon lui, à aucune de ses demandes d'agrément.

FREDERIC FRITSCHER.

ZAMBIE

Après les émeutes de ces derniers jours le président Kaunda annule la hausse de 100 % du prix de la farine de maïs

Lusaka. — Le président zambien, M. Kenneth Kaunda, a annulé, le jeudi 11 décembre, l'augmentation de 100 % du prix de la farine de maïs, qui avait provoqué de violentes émeutes, depuis le début de la semaine, dans le « copperbelt » (ceinture de cuivre), la région nord de la Zambie. Dans un discours télévisé, le chef de l'Etat a précisé que le prix de cet aliment de base de la population était rétabli à son niveau antérieur, avec effet immédiat.

Cette hausse des prix était une conséquence de la suppression des subventions sur le maïs, mesure qui devait avoir pour effet de réduire le déficit national, dans le cadre d'un programme d'ajustement économique mis au point avec le Fonds monétaire international. Le président Kaunda a dénoncé les pillards et les émeutiers, estimant que les jeunes chômeurs étaient des proies faciles pour les organisateurs des émeutes et leurs commanditaires étrangers, qu'il s'est cependant abstenus de nommer.

Quelques heures avant l'intervention du chef de l'Etat, les troubles s'étaient étendus à la capitale. La police a dispersé les émeutiers en tirant des coups de feu en l'air. Dans les agglomérations du « copperbelt », où patrouillent des unités de l'armée, l'ordre semble rétabli mais beaucoup de magasins, qui ont été entièrement pillés, restent fermés. Ces troubles ont pris une connotation politique, dans la mesure où des émeutiers ont lancé des slogans anti-gouvernementaux et attaqué les locaux du Parti de l'indépendance nationale uni (UNIP) parti du président Kaunda. — (Reuter.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
TÉLÉPHONE MONDIPAR 636572 F
TÉLÉCOPIEUR : (1) 45-23-96-31
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Faiver (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Dirige de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :

Société civile
« Les Rédacteurs du Monde »,
Société anonyme
des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises,
M.M. André Fontaine, gérant,
et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général :
Bernard Woux.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Correspondant en chef :
Claude Scalet.

Le Monde
PUBLICITE

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
TÉL. : (1) 45-25-91-82 ou 45-55-91-71
TÉL. MONDIPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
TÉL. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE
354 F 672 F 854 F 1 208 F

TOUTS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
687 F 1 337 F 1 951 F 2 530 F

ÉTRANGER (par mandat)
L. — BELGIQUE-LUXEMBOURG
399 F 762 F 1 069 F 1 380 F

IL — SUISSE, TUNISIE
594 F 972 F 1 404 F 1 896 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse difficiles ou
provisaires : nos abonnés sont invités à
formuler leur demande deux semaines
avant leur départ. Joindre la dernière
bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire
tous les noms propres en capitales
d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composés 36-15 - Tapes LEMOND

Reproduction interdite de tous articles
sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 785-010 is published daily, except Sundays for \$ 400 per year by Le Monde
c/o Speedpress, 45-45 30 th street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at
New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedpress U.S.A.
P.L.C., 45-45 30 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

MICHEL SWISS
VOUS ACCORDE
LES MEMES
REMISES EXCEPTIONNELLES
QU' AUX TOURISTES ÉTRANGERS
PARFUMS
toutes les
GRANDES MARQUES
ACCESSOIRES HAUTE-COUTURE
PRODUITS DE BEAUTÉ
PORCELAINE - MAROQUINERIE
Jours d'ouverture :
du lundi au samedi de 9 h à 18 h 30
sans interruption
TEL. 42.61.61.11
16, RUE DE LA PAIX-PARIS

Diplomatie

Compromis franco-américain au conseil atlantique

Les futures négociations sur les armes conventionnelles seront « chapeautées » par la CSCE, mais menées par chacun des deux blocs

BRUXELLES
De notre correspondant.

Restaurer la confiance : telle était la tâche ardue que s'était lui-même assignée M. George Shultz avant de s'embarquer pour l'Europe le jeudi 11 décembre, lors de la première journée de la réunion du conseil atlantique - qui rassemble les ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN, - le secrétaire d'Etat américain a répété en substance ce qu'il avait déjà dit à Londres (le Monde du 12 décembre) : d'abord que les événements actuels à Washington n'ont rien à voir avec ceux de Watergate, compte tenu de la volonté du président Reagan de faire la clarté sur tout, et ensuite que la politique extérieure des Etats-Unis ne sera absolument pas modifiée.

M. Shultz a tenté d'apaiser les craintes des Européens à propos de l'après-Reykjavik. Les partenaires des Etats-Unis redoutent en effet toute précipitation dans la réduction des arsenaux nucléaires. Les ministres des affaires étrangères

de l'OTAN ont donné jeudi une première preuve de solidarité - et en même temps une première réponse à cette inquiétude latente - en adoptant une déclaration concernant la maîtrise des armes conventionnelles. « Toute évolution en ce qui concerne les armes nucléaires rend encore plus nécessaires les décisions sur le plan conventionnel », explique un diplomate européen.

L'accord conclu jeudi reste cependant assez mince, et il faudra bien du temps et de la patience pour transformer l'essai. Les pays de l'OTAN se sont en effet entendus essentiellement sur une méthode pour négocier une réduction des armes conventionnelles avec les pays de l'Est, en réponse à la déclaration que ces derniers avaient mise au point à Budapest en mai dernier.

La méthode élaborée jeudi met un terme, au moins l'espère-t-on à Bruxelles, à la querelle de procédure qui opposait Français et Américains. Paris avait toujours souhaité que ces discussions aient lieu dans le cadre de la CSCE, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe,

qui regroupe trente-cinq pays (tous les Européens sauf l'Albanie, ainsi que les Etats-Unis et le Canada). Washington, en revanche, prônait une négociation « de bloc à bloc ».

Le compromis adopté propose une formule suffisamment ambiguë pour concilier les deux points de vue : les négociations seront « chapeautées » par la CSCE - voilà pour la France, - mais elles seront en réalité menées par l'OTAN et le pacte de Varsovie - voilà pour Washington. Reste à savoir comment évoluera cette méthode lorsqu'elle sera confrontée à la réalité. On en est encore loin, tant sont grandes les divergences de départ entre l'Est et l'Ouest, quant à cette réduction des armes conventionnelles.

Que vont devenir les MBFR ?

Premières divergences : les Soviétiques souhaitent que les tractations portent aussi sur les missiles nucléaires de courte portée, ce qui est exclu par l'OTAN. Deuxième divergence : les Occidentaux voudraient que l'on tienne compte du déséquilibre actuel des arsenaux conventionnels, alors que les Soviétiques, estimant l'équilibre réalisé entre les deux blocs, proposent en conséquence des réductions égales et parallèles.

A ces divergences, s'ajoute l'extraordinaire complexité du dossier. « En comparaison, nous n'avons pas de données précises sur les capacités militaires américaines », comment, en effet, comptabiliser les forces respectives ? Une simple énumération comptable, comme pour les missiles, serait trompeuse. Mais comment pondérer les valeurs des différents soldats, des différents armements (un char soviétique vaut-il un AMX français ?), la situation géographique des deux blocs ?

Reste aussi à savoir ce qu'il va advenir des négociations MBFR (négociations sur la réduction mutuelle et équilibrée des armements classiques) ouvertes en 1974 à Vienne limitées à l'Europe centrale, alors que les futures négociations devraient concerner la zone « de l'Atlantique à l'Oural ». Si les négociations ont notoirement échoué, personne en effet ne souhaite prendre la responsabilité de leur enterrement.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

EN BREF

● M. Michel Noir en visite en Inde. - Le ministre du commerce extérieur a entamé, le jeudi 11 décembre, une visite de trois jours en Inde. Il s'est entretenu avec M. Arjun Singh, ministre des communications, pour examiner la coopération franco-indienne en matière de téléphonie, puis avec M. Vasant Sarthe, ministre de l'énergie et M. Jagdish Tytler, ministre d'Etat chargé de l'aviation civile, au sujet de la vente éventuelle d'avions de transport ATR-42 à la compagnie nationale Vayudoot, et de la fourniture d'équipements aux aéroports de Bombay et de New-Delhi. Il a également rencontré M. Shiv Shankar, ministre du commerce, et M. M. Anandaraman, ministre d'Etat au développement industriel. - (AFP.)

● M. Dumas et la « rouchelisation » des affaires européennes. - Ancien ministre des affaires européennes puis des relations extérieures, M. Roland Dumas a exprimé, le mercredi 10 décembre à Paris, au cours d'un déjeuner organisé par le Cercle de l'opinion, ses « inquiétudes sur la volonté européenne de la majorité actuelle ». Le gouvernement, a-t-il regretté, manifeste « une certaine rouchelisation européenne », alors que le Communauté « peut être un crise dans les mois à venir ».

● M. André Fontaine repu par le pape. - Jean-Paul II a reçu le directeur du Monde, M. André Fontaine, en audience privée, le jeudi 11 décembre, au Vatican.

● PHILIPPINES : violation du cessez-le-feu selon l'armée. - Le général Ramos, chef d'état-major des forces philippines, a accusé, ce vendredi 12 décembre, les rebelles communistes d'avoir violé le cessez-le-feu entré en vigueur dans tout le pays la veille, au cours d'une opération dans un village de la province de Setaon, à une centaine de kilomètres de Manille, à laquelle soixante-douze marquisards se sont présentés en cas de dispositions de l'accord de trêve. Un missionnaire a été d'abord tué, jeudi, dans la province méridionale de Davao-del-Sur par des insurgés, selon l'armée. - (Reuters.)

Amériques

ÉTATS-UNIS : les suites de l'Irangate

Des congressistes réclament une enquête sur l'ensemble du programme d'aide aux rebelles antisandinistes

Washington (AP, UPI). - La presse monte au Congrès pour l'ouverture d'une enquête sur l'ensemble du programme d'aide à la Contra nicaraguayenne, et pas seulement sur les ventes d'armes à l'Iran et le transfert de fonds comme l'a entrepris le ministre de la justice, M. Edwin Meese.

Dans le cadre de cette affaire qui agite le monde politique américain, le Washington Post du jeudi 11 décembre rapporte que le directeur de la CIA, M. William Casey, a reconnu, la veille, devant une commission de la Chambre des représentants, qu'il avait été informé du détournement de fonds au profit de la Contra par un homme d'affaires

new-yorkais, un mois et demi avant que cette information ne devienne officielle. Cet homme d'affaires, selon le Post, avertit M. Casey que des financiers canadiens étaient impliqués dans les opérations de livraisons d'armes à l'Iran, pour lesquelles ils avaient avancé près de 20 millions de dollars. Cette somme ne leur avait été remboursée qu'en partie, ils avaient envisagé d'ouvrir une action en justice pour obtenir un règlement intégral.

Décision inhabituelle, les huit membres démocrates de la commission judiciaire du Sénat ont réclamé directement, mercredi, la mise en place d'un tribunal fédéral de trois juges pour enquêter sur l'ensemble

du programme d'aide à la Contra. Et, à la Chambre, plusieurs démocrates de la commission judiciaire se sont prononcés en faveur d'une telle décision, critiquant le ministère de la justice pour la nouvelle enquête qu'il n'ouvre.

Ces représentants ont souhaité qu'une enquête examine les allégations selon lesquelles des responsables gouvernementaux américains, en collaboration avec des citoyens privés, auraient organisé un vaste programme d'assistance aux rebelles nicaraguayens alors que toute aide militaire était interdite par le Congrès. De tels actes pourraient avoir violé, selon eux, plusieurs lois américaines.

Selon des responsables officiels au courant de l'opération irannienne, que cite le Wall Street Journal de jeudi, M. Casey aurait été informé de ces transferts de fonds dès le printemps. Ces responsables ont précisé que des messages ultrasecrets sur les transactions d'armes avaient été envoyés par le « canal privé » de la CIA et que tous les messages adressés par cette voie sont transmis au directeur de l'agence de renseignement.

M. Meese a affirmé le 25 novembre que 30 millions de dollars de bénéfices tirés des ventes d'armes avaient été détournés au profit des rebelles antisandinistes. Le ministre de la justice avait ajouté que deux hauts responsables du Conseil national de sécurité, qui ont depuis démissionné au fait qu'ils avaient été impliqués, étaient les seuls responsables gouvernementaux à être informés de l'ensemble de l'opération.

[A Strasbourg, le Parlement européen a adopté jeudi par 96 voix contre 60 une résolution présentée par des parlementaires communistes et socialistes, jugeant « illégales » les livraisons d'armes américaines à l'Iran.]

Dans une autre motion, le Parlement s'est également élevé contre l'implication de sociétés européennes dans la fourniture d'armes à l'Iran et a demandé une enquête officielle.]

Des radars britanniques vendus à Téhéran

Londres (Reuters). - Le Foreign Office a confirmé, le jeudi 11 décembre, que le gouvernement avait accordé à la société de télécommunications Plessey une licence d'exportation lui permettant de vendre à l'Iran pour 240 millions de livres (343 millions de dollars) d'équipements radar.

« Les directives en fonction desquelles nous vendons de l'équipement à l'Iran ont été respectées », a dit un porte-parole du Foreign Office, ajoutant que cette vente n'était pas en contradiction avec la politique de Londres excluant les ventes d'armes à l'Iran ou à l'Irak susceptibles de renforcer substantiellement leur capacité à prolonger ou à exacerber la guerre du Golfe.

Cependant, M. George Robertson, porte-parole de l'opposition travailliste pour les affaires étrangères, a déclaré au Parlement : « La décision du gouvernement d'accorder une licence à Plessey pour la vente de six systèmes de défense aérienne statique AR-3D met un peu plus en lumière sa duplicité hypocrite au sujet des livraisons d'équipements de défense ».

Selon le Daily Telegraph, qui cite des sources gouvernementales, le contrat a été signé en avril, et l'équ-

SURINAME

Renouveler ses accusations contre la France
Le gouvernement réclame une convocation du Conseil de sécurité des Nations unies

Paramaribo (AFP). - Le gouvernement du Suriname a demandé la convocation du Conseil de sécurité des Nations unies à la menace d'« invasion armée » de son territoire via la Guyane française, a-t-on annoncé officiellement à Paramaribo, le jeudi 11 décembre.

Selon un communiqué diffusé par l'agence de presse nationale, « des mercenaires français sont sur le point d'invalider le Suriname à partir de la Guyane française, afin de renverser le pouvoir légalement constitué ». Le ministre surinamien des affaires étrangères, M. Henk Herenberg, a demandé au gouvernement français, par l'intermédiaire du chargé d'affaires à Paramaribo, M. Gaston Le Paudert, convoqué à cet effet, des « explications » sur les propos qu'aurait tenus l'ancien président Chin A Sen.

Selon certaines sources, M. Chin A Sen, qui soutient le leader des rebelles, Romy Brunswijk, aurait déclaré que le premier ministre français, M. Jacques Chirac, lui avait promis de lui fournir une aide militaire pour renverser l'actuel régime de Desi Bouterse.

M. Herenberg a lancé un nouvel appel aux autorités françaises lui demandant de « ne pas permettre que le territoire français soit utilisé pour des activités qui visent au renversement du gouvernement du Suriname ».

● NICARAGUA : condamnation du mercenaire américain Hasenfus confirmé. - La justice nicaraguayenne a confirmé jeudi 11 décembre la condamnation du mercenaire américain Hasenfus, reconnu coupable d'avoir transporté des armes destinées aux rebelles, à trente ans de prison. Hasenfus a renoncé à faire appel et espère être gracié par le président Ortega qui a déclaré mercredi : « Nous avons une politique de grâce, et nous continuons à l'avoir. » Au sujet d'Hasenfus, il a dit : « Nous verrons. Cela dépend. » - (Reuters.)

L'UNICEF a quarante ans L'immunisation universelle n'est plus une utopie

L'ONU a célébré, jeudi 11 décembre, le 40^e anniversaire de la fondation de l'UNICEF (Fonds des Nations-Unies pour l'enfance). Lors d'une cérémonie au siège de l'organisation, à New-York, le secrétaire général, M. Javier Perez de Cuellar, a déclaré qu'« un ancien effort n'était plus intensément souhaitable que celui qui doit mener à l'élimination des dangers pesant sur la vie des enfants ».

NEW-YORK (Nations Unies)
De notre correspondant.

« Basé sur la détermination », les dirigeants de l'UNICEF ont tenu à dire qu'une cérémonie de plus dans la série des anniversaires que l'ONU et ses agences spécialisées célèbrent depuis l'an dernier ne sont brièvement cités lorsque M. Perez de Cuellar a reçu la flamme symbolique, celle d'une enfance moins malheureuse, allumée il y a trois mois et revenue à New-York après un tour du monde.

Une fois n'est pas coutume, le directeur exécutif de l'UNICEF, M. James Grant, peut se féliciter de l'efficacité d'une action « politico-financière menée par un organisme international ». « Un changement majeur est intervenu dans la moralité du monde, qui ne permet plus la disparition de millions d'enfants qu'emportent jadis chaque année des fièvres malariales ». Il en est ainsi, rapporte-t-il, à cette occasion par les Presses universitaires d'Oxford. « Si l'homme est désemparé devant les catastrophes climatiques, il est en revanche bien équipé pour lutter contre les maladies infantiles. Or, aucune catastrophe naturelle n'a jamais tué quarante mille enfants par jour. (...) Pourtant, c'est le tribut que la « mort banale » arrache encore de nos jours, malgré des progrès extraordinaires. » Présentant

cc rapport lors d'une conférence de presse, M. Grant a souligné que quatre millions d'enfants avaient été sauvés depuis cinq ans grâce aux nouvelles techniques, qui ont permis d'abaisser le prix des vaccins. Six maladies jadis fatales - diphtérie, coqueluche, tétanos, poliomyélite, tuberculose et rougeole - sont désormais combattues par des vaccins bon marché et efficaces. De 5 % d'immunisés en 1975, le taux est passé à 40 %, voire à 50 % aujourd'hui. Livrés à plus d'une centaine de pays en voie de développement, les doses de vaccins ont atteint, en 1985, 377 millions d'unités et l'on prévoit aisément un milliard de doses pour 1990.

« Enfin, les gouvernements ont compris que sauver les enfants était possible, remarque M. Grant. Or, depuis deux ans, soixante-dix-sept pays ont adopté le programme de l'UNICEF qui tend à porter le taux d'immunisation à 80 % en 1990. L'immunisation universelle n'est plus une utopie. »
Ayant beaucoup appris sur les mentalités en imposant les vaccinations, dont certaines nécessitent un suivi souvent très difficile à assurer en milieu rural, l'UNICEF voudrait mettre son expérience à profit en engageant la bataille pour l'éducation des parents. La déshydratation diarrhéique, par exemple, a tué quatre millions d'enfants en deux ans, alors qu'il existe une technique relativement simple, remarque M. Grant : « Il suffit d'apprendre aux parents le geste qui sauve, et qui peut être exécuté avec très peu de moyens. » Dominant l'exemple de la Turquie et de l'Égypte, le rapport insiste sur le rôle essentiel des gouvernements, qui détiennent, dans la plupart des pays du tiers-monde, les clés de la communication et de l'information. « En Égypte, 75 % des enfants savent maintenant traiter leur enfant atteint de diarrhée. Elles a tuent que 2 % en 1983. »
CHARLES LESCAUT.

La visite du président Moubarak Le chef d'Etat égyptien devrait s'entretenir à Paris avec le gouverneur de Ryad

Le président Moubarak, arrivé mercredi à Paris pour une visite d'Etat de trois jours en France, devait s'entretenir en vendredi 12 décembre avec le frère du roi saoudien, le prince Salman, gouverneur de Ryad, qui séjourne à Paris à l'occasion de l'ouverture d'une exposition sur son pays au Grand Palais. L'Égypte et l'Arabie saoudite n'entretenaient plus de relations diplomatiques depuis la signature par Le Caire du traité de paix avec Israël en 1979, mais ont néanmoins maintenu des liens commerciaux et culturels importants. Cette rencontre serait un premier pas vers une forme de normalisation, entre Ryad et Le Caire.

D'autre part, au cours du dîner qu'il a offert jeudi en l'honneur du président égyptien, M. Chirac a souligné la convergence de vues entre la France et l'Égypte à propos de la recherche de la paix au Proche-Orient.

Mort de Walter Stoessel ancien ambassadeur des Etats-Unis à Moscou

Walter J. Stoessel, qui joua un rôle de premier plan dans la diplomatie américaine au cours des années 60 et 70, est mort le mardi 9 décembre à Washington, à l'âge de soixante-six ans.
Entré dans la carrière diplomatique en 1942, Walter Stoessel avait été à plusieurs reprises en poste à Moscou, la dernière fois en qualité d'ambassadeur, de 1974 à 1976, époque où il avait notamment pris part aux conversations entre M. Kissinger et Leonid Brejnev. Il avait également servi comme ambassadeur à Varsovie et avait eu la charge, à cette occasion, des contacts de 1969 avec les diplomates chinois qui devaient ultérieurement conduire au rétablissement des relations entre Washington et Pékin.

En 1982, Walter Stoessel avait été nommé numéro deux du département d'Etat, poste habituellement occupé par un « politicien » et non par un diplomate de carrière. Il avait pris sa retraite en 1982 mais avait néanmoins accepté de diriger la délégation américaine au forum culturel organisé en novembre 1985 à Budapest dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

PÉROU : un mois après les élections municipales

Le gouvernement annonce ses objectifs économiques pour 1987

LIMA
De notre correspondant.

Le chef de l'Etat péruvien, M. Alan Garcia, a présenté au début de décembre les grandes lignes de la politique économique de son gouvernement pour l'an prochain. Les principaux objectifs seront d'obtenir un taux de croissance de 6 % de la production intérieure brute et d'accroître le pouvoir d'achat des salariés dans les mêmes proportions. Dans un message à la nation, le président a également indiqué qu'il voulait procéder au rapatriement des dépôts en devises effectués à l'étranger par des ressortissants péruviens, ainsi qu'à une dévaluation régulière et contrôlée de l'inti (la devise péruvienne) par rapport au dollar. Cette déclaration du chef de l'Etat péruvien intervient près d'un mois après les élections municipales du 9 novembre, dont les résultats contestés continuent d'agiter la classe politique.

Une gigantesque panne de courant, qui serait due à un incident technique et non pas à un sabotage, a affecté mercredi 10 décembre une grande partie du territoire péruvien. Dans la capitale, des véhicules blindés de l'armée ont aussitôt occupé les points stratégiques pour éviter de possibles attentats.

La dénonciation des irrégularités a réduit à néant ce patient travail. Et cela d'autant plus que, selon une déclaration du premier ministre, M. Luis Alva Castro, l'APRA a décidé de réformer la Constitution pour permettre au président Garcia d'être éventuellement réélu après son premier mandat de cinq ans.

décidé d'interpeller le cabinet et de mobiliser ses militants pour « dénoncer la volonté de fraude de l'APRA, qui veut accaparer les ministères, éliminer ainsi tout vestige d'opposition et imposer une dictature ».

Quatre semaines après la consultation, les résultats en province montrent que l'APRA a remporté 85 % des mandats. Reste à définir la situation dans la capitale de six millions d'habitants. La demande d'annulation de la consultation à Lima fait dire à M. Armando Villanueva, secrétaire général de l'APRA et président du Sénat, que l'opposition « trame une conspiration contre la démocratie ».

Il semble surtout que l'action du président Garcia et de l'appareil de l'Etat pour enlever le plus grand nombre de mandats ait réveillé le traditionnel anti-aprisme. Ce ressentiment contre l'APRA, surtout en vue dans les milieux de l'oligarchie et de l'armée, repose sur une prétendue vocation totalitaire de ce parti. Il explique pourquoi l'APRA a dû attendre cinquante ans pour prendre le pouvoir. A la tête de l'APRA depuis 1982, le président Alan Garcia avait essayé de faire oublier cette mauvaise réputation et banni l'irritant slogan messianique « Seul l'APRA sauvera le Pérou ».

La dénonciation des irrégularités a réduit à néant ce patient travail. Et cela d'autant plus que, selon une déclaration du premier ministre, M. Luis Alva Castro, l'APRA a décidé de réformer la Constitution pour permettre au président Garcia d'être éventuellement réélu après son premier mandat de cinq ans.

NICOLE BONNET.

Signé par Fred, votre signe est d'or

Pendentifs scorpion.

FRED JOAILLER

4, rue Royale, Paris. Tél. 42.40.30.65 • La Clarté, 74, Champs-Élysées • Hôtel Fléridon, Paris.
Aéroport d'Orly • 21, bd de la Croisette, Cannes • Hôtel Louis, Monte-Carlo.
20, rue du Marché, Genève • Beverly Hills • Houston • Dallas • New York.

Handwritten note in a box: "لا بد ان يكون"

Europe

La « conférence » d'Elie Wiesel à Oslo « Espoir, désespoir et mémoire »

OSLO
de notre envoyée spéciale

S'il est habituel de demander aux lauréats de choisir les musiques qu'ils aimeraient écouter pour les cérémonies de remise de leur prix, il est évident qu'on ne leur demande jamais de chanter. C'est pourquoi le public venu assister jeudi après-midi à la conférence du Prix de la paix 1986 demeura d'abord stupéfait en entendant s'élever, au préluce à ses paroles, le chant hébreu d'Elie Wiesel. Dans le grand amphithéâtre de l'université, tout entier décoré des fresques d'Edward Munch, c'était un hymne d'espoir qu'il modulait d'une voix chaude et bien timbrée, plus forte que dans sa parole d'orateur : Ani ma'amin — « je crois » — répétait-il, comme en une prière joyeuse. Ani ma'amin longuement applaudi par l'assistance émue. Elie Wiesel commença alors avec une légende hassidique sa conférence intitulée : « Espoir, désespoir et mémoire ».

« Pourquoi folle naître des enfants dans un monde où Dieu et l'homme ont trahi leur confiance réciproque ? » — et que le président du Comité Nobel, M. Egil Aarvik, a appelé ensemble à la tribune Elie, cinquante-huit ans, et Elisha, quarante ans, le père et le fils, « le fils qui aurait dû ne jamais naître », et qui recevait le prix en même temps que son père.

Contre tous les terrorismes

Emotion encore, à la nuit, quand la foule défila, un flambeau à la main, sous le balcon du Grand Hôtel, où se tenait la famille Wiesel. Emotion toujours lorsque Wiesel recevait les félicitations du président du Parlement norvégien, Jo Beakow, dont le grand-père était photographe à Grodno, en Biélorussie, et dont la

famille fut aussi déportée à Auschwitz. « Si on nous avait dit, en 1945, que le racisme et le fanatisme renaitraient, nous ne l'aurions pas cru, déclare Wiesel. Le racisme est abominable, mais quand il prétend être conforme à la loi, donc à la justice, il devient plus répugnant encore. » Et il s'éleva contre « le scandale de tous les terrorismes : celui des otages au Liban, le massacre de sang-froid dans le synagogue d'Istanbul, les assassinats stupides dans les rues d'Anvers, de Vienne ou de Paris. Là encore, ce sont les juifs qu'on tue. »

« Parce que je me souviens, je désespère. Parce que je me souviens, j'ai le devoir de rejeter le désespoir », u-t-il encore dit. Pour l'instant, sa préoccupation première est d'obtenir la sortie de ceux qu'il nomme « les juifs du silence » : les Slepak, Iosif Begun, Ida Nudel, tou-

jours retenus en URSS. Comme si l'accent mis sur la privation du liberté des juifs soviétiques réparait le choc malencontreux du Prix de la paix de l'année précédente, décerné, notamment, à un médecin soviétique favorable aux internements psychiatriques des dissidents... « Je pense me rendre à Moscou très vite », a dit M. Wiesel. Et rencontrer Mikhaïl Gorbatchev. Avec la dotation du prix de deux millions de couronnes (environ 2 millions de francs), il a le projet de créer une fondation pour des conférences : « La première sera sur la haine. Ensuite, en août 1987, je voudrais réunir à Hiroshima une conférence internationale sur la paix. »

En février prochain, paraîtra aux éditions Grasset le nouveau roman d'Elie Wiesel : *Le Crépuscule, à la fin*, ainsi que le *Discours d'Oslo*.

NICOLE ZAND.

Asie

Visite officielle de M. Najibullah, chef du régime de Kaboul, à Moscou

L'Union soviétique fait état de « conditions favorables » à un règlement

Moscou. (Reuter, UPI). — Le chef du régime de Kaboul, M. Najibullah, est arrivé, le jeudi 11 décembre, à Moscou pour sa première visite officielle en Union soviétique depuis qu'il a succédé à M. Babrak Karmal en mai dernier. Il a été précédé, dans la capitale soviétique, par un haut responsable de la diplomatie pakistanaise, M. Abdul Sattar, qui a eu un entretien avec le ministre des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze. A l'arrivée du nouveau « numéro un » afghan, un porte-parole du ministère soviétique a déclaré qu'« une véritable occasion existe maintenant » pour une

solution au problème afghan. « Nous sommes en présence de conditions favorables qui pourraient conduire à un règlement politique », a-t-il dit, précisant que cette question serait discutée « de façon assez intensive » au cours d'un entretien de M. Najibullah avec M. Mikhaïl Gorbatchev.

Cette visite survient après une tournée du médiateur des Nations unies, M. Diego Cordovez, à Kaboul, à Téhéran et à Islamabad, à l'issue de laquelle l'Afghanistan et le Pakistan ont décidé de reprendre en février prochain leurs pourparlers indirects, suspendus en août dernier,

sur le conflit. M. Cordovez avait déclaré au terme de sa mission que la question d'un calendrier pour le retrait des troupes soviétiques faisait encore obstacle à un règlement. Un fonctionnaire des Nations unies cité jeudi par le *New York Times* indiquait toutefois que le Pakistan, l'Afghanistan et l'Union soviétique étaient parvenus à un « accord complet » sur le contrôle avec « une assistance de l'ONU », d'un éventuel retrait soviétique accompagné d'une cessation de l'assistance militaire reçue par les résistants afghans et qui transite par le territoire pakistanaise.

BIBLIOGRAPHIE

« Afghanistan, l'éternité en guerre » d'Olivier Roy

Cet ouvrage d'Olivier Roy, l'un des meilleurs spécialistes français du conflit afghan, s'ouvre sur un voyage à travers une société en guerre, dans sa diversité. Tout à la fois, les ruraux subissent, s'adaptent et font la guerre. L'auteur souligne à quel point, dès le départ, c'est-à-dire avant même l'intervention militaire soviétique, les communistes, « urbains », ont fait preuve d'incompréhension à l'égard du monde rural, où la ville est « suspecte ».

Dans un pays qui n'a jamais été colonisé — et donc qui n'a jamais été « confronté à une culture étrangère et dominante » — l'islam est un cœur d'une culture millénaire, « transmise de façon immuable ». Les rapports entre le klan, propriétaire foncier, et ses métayers demeurent des rapports de solidarité — ou, du moins, de complicité — face aux fonctionnaires qui débarquent de Kaboul. La résistance des Moudja-

hidines bénéficie de cette réaction. En Afghanistan, face aux occupants soviétiques, se pratique une « guerre sainte » qui s'assimile à la défense d'un système de valeurs.

Sur le plan militaire, à compter de 1984, les bombardements massifs et, surtout, l'intervention des hélicoptères armés ont contraint les résistants à une tactique défensive. Depuis, c'est la « lépre », avec des régions transformées en « trous béants », d'immenses no man's lands. Deux ans plus tard, il n'y a plus de « sanctuaires de la résistance ». Les gens s'entassent dans les villes ou, dernier recours, fuient à l'étranger.

Mais les résistants s'organisent et reprennent l'initiative, à l'aide d'armes plus efficaces, face aux forces soviéto-afghanes. De toute façon, « plus l'empire s'étend, plus il s'essouffie ». Ce livre, destiné au grand public, offre le mérite d'une lecture facile et sans rupture. Il a également l'avantage d'être illustré par de nombreux clichés de Philippe Guérillot, dont certains d'une réelle beauté.

J.-C. POMONTI.

* Afghanistan, l'éternité en guerre, d'Olivier Roy et Philippe Guérillot. Préface de Pascal Bruckner. Editions de la Nef, 143 pages, 138 F.

URSS

Le corps d'Anatoli Martchenko portait des traces de coups

MOSCOU
de notre correspondant

M^{me} Larissa Martcheuko a conté des traces de coups sur le corps de son mari, qui a été enterré le jeudi 11 décembre, près de Tchéstopol, à 800 km à l'est de Moscou. Anatoli Martchenko, le plus célèbre dissident soviétique après Sakharov, est mort en détention à l'âge de quarante-six ans après avoir passé un total un peu plus de vingt ans en captivité. Il purgeait à Tchéstopol une nouvelle peine de dix ans suivie de cinq ans d'exil pour « agitation et propagande antisoviétiques ». Il n'aurait été libérable qu'en 1995.

Les autorités ont interdit à M^{me} Martcheuko de ramener le corps à Moscou mais lui ont permis de le voir avant l'enterrement, qui a eu lieu selon le rite orthodoxe, le cercueil à demi-ouvert. M^{me} Martchenko était accompagnée de plusieurs amis qui ont téléphoné jeudi soir à Moscou pour donner ces informations.

« La mort de Martchenko est un rappel cruel pour tous ceux qui chérissent la dignité humaine et les libertés élémentaires », a déclaré M. Nahum Neiman, un des animateurs avec Anatoli Martchenko et Andreï Sakharov du Comité moscovite pour la surveillance de l'application des accords d'Heïlsinki. M. Neiman est des rares participants de ce groupe fondé en 1976 qui ne soit ni en exil ni dans un camp. Il cherche sans succès depuis des années à faire sortir d'URSS sa femme Iana, atteinte d'un cancer, pour qu'elle puisse être soignée à l'étranger.

DOMINIQUE DHOMBRES.



Proche-Orient

LIBAN

Raid de l'aviation israélienne sur des objectifs palestiniens : 15 morts

Au moins quinze personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées le jeudi 11 décembre au cours d'un raid de l'aviation israélienne contre des objectifs palestiniens autour du camp de réfugiés de Nahr Al-Bared, près de Tripoli, dans le nord du Liban, dans une zone sous contrôle syrien, selon les forces de sécurité libanaises.

De même source, on précise que six appareils ont participé au raid et qu'ils ont tué des tirs nourris de la DCA des Palestiniens et des forces syriennes déployées autour du camp, situé à 25 kilomètres de la frontière syrienne.

Parmi les victimes figurent des civils palestiniens et libanais. Quatre de ces derniers ont notamment été tués par l'explosion à retardement d'une roquette, une heure et demie après le raid, indique-t-on. On compterait également parmi les morts Mohamad Selim Abou Imad, membre de l'organisation dissidente du Fatah d'Abou Monssa. Des témoins ont rapporté que d'épaisses

colonnes de fumée noire montaient de Nahr Al-Bared, où vivent environ vingt-cinq mille personnes.

A Tel-Aviv, un porte-parole de l'armée a indiqué que le raid avait visé des positions et des arsenaux des groupes d'Abou Nidal et d'Abou Monssa. Il a ajouté que tous les appareils avaient regagné leur base intactes.

Le raid contre Nahr Al-Bared est le dix-huitième de l'aviation israélienne cette année au Liban.

Cependant, dans la « guerre des camps » palestiniens, la mise au œuvre d'un cessez-le-feu, laborieusement conclu sous l'égide de médiateurs iraniens, était toujours interrompue. Les dirigeants du mouvement chéite Amal font valoir que les Palestiniens ne se sont pas retirés de toutes les positions prévues par l'accord ; ces derniers répondent que seulement une partie des provisions qui devaient être acheminées dans leurs camps est parvenue à destination.

Selon « Libération »

Le gouvernement français aurait versé une « rançon » en échange de la liberté de deux otages

Le quotidien *Libération* écrit, le vendredi 12 décembre, que M. Chirac — par l'entremise de deux hommes d'affaires libanais et celle de son chef de cabinet — a « négocié » avec les ravisseurs des otages français du Liban et versé 15 millions de francs pour obtenir la libération de deux d'entre eux, Philippe Rochot et Georges Hanneu.

L'affaire — qui est catégoriquement démentie à Matignon — remonterait au voyage que M. Chirac fit en avril dernier en Côte-d'Ivoire. Deux hommes d'affaires libanais chéites installés dans ce pays, M. Nagib Zaher, vice-président de la communauté libanaise de Côte-d'Ivoire, et M. Farahim Baroud proposent alors leur aide au premier ministre pour récupérer les otages du Liban.

Côte-d'Ivoire et Suisse

Les deux hommes, explique *Libération*, « ont apparemment réussi à entrer en contact avec les ravisseurs ; Zaher propose donc à Chirac d'aller de l'avant (...) le premier ministre donne son feu vert (...) ». Quatre jours après, l'hôtel Matignon annonce avoir reçu des lettres des quatre journalistes d'Antenne 2 (retenus en otage). C'est la preuve que les hommes d'affaires ont un « bon contact », poursuit le quotidien, qui ajoute : « Pour recevoir les quatre missives, Matignon aurait payé une somme de 5 millions de livres libanaises (quelque 500 000 francs), prix accepté par le chef de cabinet de M. Chirac, M. Michel Rousstin ».

« Après ce paiement préalable, les vraies négociations ont commencé, assure encore *Libération*. Rousstin a fait plusieurs voyages à Beyrouth (...) et à Damas », ren-

contrant « des représentants des ravisseurs, mais aussi le vice-ministre des affaires étrangères iraniens, M. Becharati, à l'ambassade d'Iran à Beyrouth ». D'après le quotidien, les entretiens que M. Rousstin a eus à Beyrouth ont permis aux « deux parties » de se mettre d'accord sur « le prix de la libération des deux premiers otages — 15 millions de francs auxquels se sont ajoutés des frais divers ». Philippe Rochot et Georges Hanneu furent libérés le 21 juin. « La rançon », selon *Libération*, provient des fonds spéciaux de Matignon ; ceux-ci ont été acheminés en Suisse sur le compte d'une banque arabe », puis un nouveau mouvement aurait été opéré par « un marchand d'armes » résidant à Paris en collaboration avec un M. Al Kassar, « florissant courtier en armes, proche du frère du président syrien, M. Rifat el Assad et travaillant pour le compte de la Syrie et de l'Iran ».

Interrogé par *Libération*, M. Rousstin a catégoriquement démenti : « Tout cela est complètement bidon. Il n'y a rien d'exact », a-t-il dit.

« M. Rakmond reçoit le chargé d'affaires iranien. — Au cours d'un entretien mercredi 10 décembre à Paris, le ministre des affaires étrangères et M. Gholam Reza Haddadi ont évoqué le contentieux financier entre les deux pays. Selon l'agence iranienne IRNA, M. Haddadi a fait valoir que « Téhéran était prêt de voir versée l'intégralité de son remboursement » où le titre du prêt de 1 milliard de dollars consenti par l'Iran au Commissariat à l'énergie atomique en 1974. L'entretien, indique-t-on au Quai d'Orsay, a eu lieu à la demande du diplomate ; il a porté sur l'ensemble du processus de normalisation des relations entre les deux pays et était prévu de longue date.

Le dernier Gaston

ster en librairie

Le lourd passé de Lagaffie

BANDES DESSINÉES
DUPUIS

Proche-Orient

Israël et l'Amérique latine

Une amitié ancienne et des relations militaires privilégiées

(Suite de la première page)

Aujourd'hui, l'Etat juif possède dix-neuf ambassades permanentes et entretient des relations diplomatiques avec trente pays du sous-continent. Seuls trois d'entre eux manquent à l'appel : Cuba, le Guyana et le Nicaragua. La Havane n'a initié pas Moscou en 1967 et ne rompit avec Israël qu'en 1973. Les sandinistes, quant à eux, attendent trois ans avant de répondre, après l'invasion israélienne du Liban, la longue histoire commune entre leur pays et l'Etat juif. Ce n'est donc pas un hasard si les deux seuls pays qui, transgressant l'interdit de l'ONU, ont ouvert à ce jour une ambassade à Jérusalem sont latino-américains : le Costa-Rica en 1982, le Salvador en 1984. Les deux autres sont restés à Tel-Aviv, où ils avaient démenagé à contre-cœur après l'annonce formelle de Jérusalem en 1981.

On a souvent parlé de « la diplomatie de l'UZI » en référence au célèbre pistolet-mitrailleur fabriqué en Israël. L'expression désigne les tentatives de l'Etat juif d'effectuer grâce au commerce des armes une percée auprès de pays avec lesquels il n'entretient pas de relations officielles, ou dont la fréquentation n'est guère avouable. Elle s'applique assez mal à l'Amérique latine.

Du fusil d'assaut au chasseur Kfir

A de rares exceptions près — le Chili de Pinochet, le Paraguay de Stroessner, l'Argentine des généraux — l'Etat juif ne cherchait, en effet, ni à dissimuler totalement sa coopération militaire, comme il le fit souvent en Afrique ou en Asie, ni à arracher, en échange de ses ventes d'armes, des avantages politiques sur un continent où il était très bien accepté. Les fournitures d'équipements militaires et de services ne prirent vraiment leur essor qu'après 1967, lorsque l'embargo qu'ilien ont rendu un service instantané à Israël en stimulant, vivement son industrie d'armement.

Selon les experts, Israël a entretenu, au cours de la dernière décennie, une coopération militaire plus ou moins régulière avec dix-sept pays du sous-continent. Leurs commandes sont d'une grande diversité, des fusils d'assaut aux chasseurs-bombardiers Kfir, des missiles aux chars, des vedettes aux ordinateurs. Profitant des restrictions légales imposées sur les ventes d'armes, au nom des droits de l'homme, par l'administration Carter, Israël relia les Etats-Unis dans ce domaine. Comme tous les marchands de canons, Israël se garde de mélanger commerce et idéologie. De l'aven du premier ministre, M. Shamir, l'Etat juif est prêt à vendre des armes « à qui-conque lui demande ».

« Nous nous sommes cependant fixé depuis longtemps une double ligne de conduite, nous dit un diplomate israélien. Nous ne fournissons des armes qu'aux seuls gouvernements en place et nous nous abstenons lorsqu'un pays est en proie à une guerre civile. » C'est au nom de ce double principe qu'Israël affirme, d'une part, n'avoir jamais fourni d'armes aux « contras », antisandinistes, d'autre part, avoir cessé toute livraison au Salvador depuis qu'il est le théâtre d'une guérilla. « Notre politique de vente d'armes résulte d'une étroite concertation au cas par cas entre les ministères des affaires étrangères et ceux de la défense. L'industrie militaire doit se soumettre à leurs recommandations. »

Plus d'un spécialiste conteste ce tableau idéologique. « On a souvent l'impression, note M. Edy Kaufman, que le complexe militaro-industriel a le dernier mot. » Les marchands de canons sont d'autant plus enclins à forcer la main du pouvoir que l'essor des exportations est vital pour une industrie devenue elle-même l'un des moteurs de l'économie.

Faute de statistiques officielles, on estime qu'Israël est le septième fournisseur mondial d'armes et que le commerce militaire — livraisons d'armes et prestations de services — lui rapporte 1,2 milliard de dol-

lars par an, soit 25 % des revenus provenant des exportations industrielles. La fabrication et la vente d'armements emploierait près de cent cinquante mille personnes, soit 10 % de la force de travail. Or l'armée israélienne, en cure d'austérité, absorbe pour ses besoins une part sans cesse déclinante de la production. La multiplication des marchés extérieurs est donc indispensable à l'amortissement des coûts de recherche et de fabrication d'une industrie de pointe hyperdéveloppée pour d'évidentes raisons de sécurité.

A mesure que la diplomatie arabe prit du poids dans les années 70 en Amérique latine, la présence militaire d'Israël fut l'objet de critiques croissantes. Comme on ne prête qu'aux riches, le rôle de l'Etat juif donna lieu à des allégations excessives ou simplement fantaisistes. Seul cloué un pilori parmi la vingtaine d'Etats fournisseurs du sous-continent, Israël fut accusé de vouloir « libérer » l'Amérique centrale ou de contribuer à la « palestination » des Indiens du Guatemala. On faisait état, sans pouvoir la prouver, de la présence sur le terrain de plusieurs centaines de conseillers militaires israéliens. On dressait un parallèle, dans des contextes pourtant très distincts, entre les techniques de quadrillage employées en Cisjordanie et les méthodes de contre-guérilla utilisées par les généraux guatémaltèques. En fait, le rôle d'Israël en Amérique centrale est assez important pour qu'on n'ait pas besoin de le grossir.

Avec le Guatemala, la coopération s'est intensifiée après l'embargo américain de 1977. Quelques firmes privées israéliennes opèrent dans le pays. L'une d'elles y construit, sous licence, une usine de munitions pour les fusées Galil. Ce fusil d'assaut, réplique du M-16 américain, équipe l'armée guatémaltèque. Un marchand d'armes israélien a pignon sur rue à Guatemala-City. Des militaires israéliens à la retraite, une vingtaine tout au plus, le plus souvent de rang moyen, ont servi comme conseillers au montage des armes. Certains ont

offert leurs services comme gardes du corps aux dirigeants politiques. L'un d'eux dirigea la campagne du candidat chrétien-démocrate à l'élection présidentielle au printemps dernier. D'autres assurent la sécurité des banques et de l'aéroport.

Une partie de l'aide israélienne s'est inscrite dans le programme de « pacification rurale » où plusieurs milliers de paysans trouvèrent la mort au début des années 80. De l'aveu du général Lucas Garcia, ancien ministre de la défense, Israël a livré à son pays des avions Arava, utilisés contre l'insurrection, et la firme Tadiran a vendu deux centres informatiques, dont l'un destiné au traitement des données policières.

Fournisseur de la famille Somoza

La vieille amitié entre Israël et le Costa-Rica déboucha, en janvier 1983, sur la signature d'un accord de sécurité. Dans ce pays sans armée, l'Etat juif a pris en charge la réorganisation et l'entraînement de la police et des gardes civils en les équipant d'armes légères israéliennes. Dans ce cas précis, Israël n'a pris clairement le relais des Etats-Unis, à qui une législation du Congrès avait interdit d'assumer un tel rôle.

Autre exemple de coopération militaire : Israël a vendu une escadrille de douze avions Kfir à l'Equateur et cherche actuellement à en vendre autant au Honduras, lesquels remplaceraient les Superpionniers, devenus désuets, qu'il lui avait livrés en 1977. Mais, dans cette affaire, les avions israéliens sont en concurrence avec les F-5 américains.

On pourrait continuer longtemps pareil inventaire. Aujourd'hui, le dossier du Nicaragua est bien sûr le plus chaud. Israël avait contracté une « dette d'honneur » envers la famille Somoza, laquelle soutint ardemment la cause sioniste en 1948. L'Etat juif devint tout naturellement l'un des fournisseurs de la dictature et le resta jusqu'à

sa chute. Pendant trois ans, l'ambassadeur israélien au Nicaragua — basé au Costa-Rica puis à Panama — tenta vainement de se faire accrédiéter auprès des régimes sandinistes.

La rupture diplomatique annoncée à Managua le 5 août 1982 exprimait moins une volonté de revanche envers Israël pour son rôle passé que le resserrement des liens entre les sandinistes et l'O.L.P. Les rebelles nicaraguayens avaient été formés au cours des années 70 dans les camps palestiniens du Liban.

L'O.L.P. avait ouvert, après leur victoire, une grosse ambassade à Managua et Yasser Arafat avait été l'invité d'honneur des cérémonies marquant le premier anniversaire de leur régime. En outre, l'argent et les armes fournis par la Libye au Nicaragua permirent sans doute au colonel Kadhafi de peser sur la décision sandiniste.

Le voyage au Honduras en décembre 1982 du général Sharon, alors ministre israélien de la défense, passa d'autant moins inaperçu qu'il fit quelques déclarations tonitruantes sur une possible assistance militaire au pays hôte. Mais il est clair aujourd'hui qu'il s'agissait d'une initiative individuelle nullement autorisée. C'est pourtant à partir de 1983 qu'on signala l'usage d'armes israéliennes par les « contras ». Répétant pour l'essentiel les propos antérieurs de M. Eden Pastora, un autre dirigeant antisandiniste, M. Eurico Bermudes, déclara en avril 1984 à la chaîne NBC que ses troupes étaient équipées d'armes de fabrication soviétique venues d'Israël et saisies à l'O.L.P. au Liban.

Israël a pour habitude de ne pas commenter les informations touchant à ses livraisons militaires. Rompant avec cet usage, Jérusalem a toujours affirmé depuis cette époque qu'il n'avait vendu aucune arme aux « contras ». Mais il n'a jamais démenti qu'une partie du matériel vendu au Honduras, dont le territoire sert de sanctuaire aux antisandinistes, ait pu se retrouver entre les mains de ces derniers. En fournissant des armes au Hon-

duras, l'Etat hébreu n'ignore pas la destination finale d'une partie d'entre elles.

Au fil des ans, et quoiqu'on s'en défende ici, Israël s'est rangé de plus en plus nettement, en Amérique latine, dans le camp des Etats-Unis (en 1983, par exemple, l'Etat juif soutint ouvertement l'intervention américaine à la Grenade). Cette alliance n'est qu'un aspect parmi d'autres de la « coopération stratégique » unissant Jérusalem et Washington. Certains intellectuels et quelques commentateurs s'inquiètent ici, de temps à autre, de voir Israël se comporter, en « agent de la CIA » en Amérique latine. Mais ce n'est pas, même aujourd'hui, un véritable sujet de débat en Israël. Une chose est sûre : Jérusalem ne prendrait sans doute jamais le risque de s'abandonner le Congrès américain en se faisant complice d'une opération visant à le court-circuiter.

Contenir la poussée arabe

La diplomatie israélienne en Amérique latine s'est faite peu à peu plus défensive. Après les échecs pétroliers des années 70, il s'est agi surtout, pour l'Etat juif, de contenir la poussée arabe. Il n'a dans l'ensemble plutôt réussi. L'O.L.P. n'a, dans le sous-continent, que deux ambassades (Cuba et Nicaragua). Dans les trois pays où elle dispose d'un bureau d'information (Mexique, Pérou et Bolivie), sa présence n'affecte pas les intérêts israéliens.

Si l'Etat juif n'entretient plus, faute de moyens, qu'une trentaine d'assistants techniques, en majorité agricoles, en Amérique latine, il s'accroche chaque année dans des institutions à Tel-Aviv, Haïfa et Jérusalem, des centaines de futurs ingénieurs agronomes, médecins ou techniciens. En revanche, le commerce civil avec l'Amérique latine reste déserté. Il représente seulement 2 % des échanges extérieurs d'Israël. Vendre des armes est une chose. Avoir les moyens d'une diplomatie active, fidèle à l'héritage, est autrement difficile.

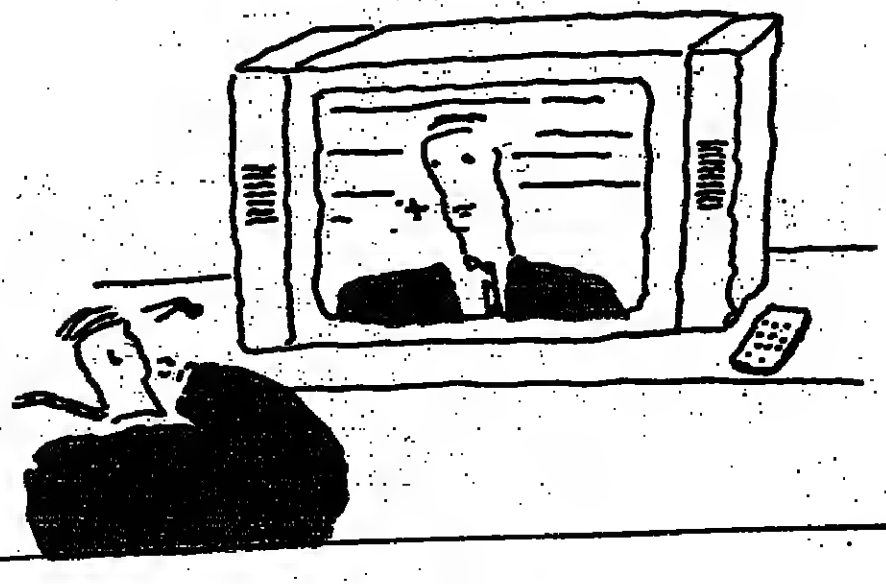
JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Télé: Pal, Secam, satellite, câble, Vidéo etc.

La Fnac vous aide à y voir plus clair

l'heure des infos.

L'univers audiovisuel est en pleine mutation. Trop de nouveautés et pas assez d'informations. Quelle télé acheter? Quel magnétoscope choisir? Haïte aux incertitudes. La Fnac édite son dossier TV-magnétoscopes. Il répond aux questions franchement, et vous propose une sélection de téléviseurs et magnétoscopes testés, comparés et notés par la Fnac. Il vous informe des évolutions technologiques et vous donne, point par point, des définitions pratiques (Pal, Secam, décodeur, prise péritel, etc.). Tout ce qu'il faut savoir est dans le nouveau dossier TV-magnétoscopes de la Fnac. Au rayon TV-vidéo de la Fnac, c'est l'heure des infos.



Les idées

Politique

M. Jacques Chirac face à sa majorité

Comment rebondir ?

Le temps des bilans est venu, l'heure des leçons a sonné, des révisions s'imposent, un nouveau départ doit être tenté : nul ne nie ces impératifs à l'hôtel Matignon. M. Chirac a déjà commencé à y réfléchir non seulement avec les ministres, mais aussi avec ses plus proches conseillers. Après avoir dû, coup sur coup, concéder l'abandon du projet Devaquet et de la session extraordinaire du Parlement, en janvier, qui devait faire avancer d'autres réformes, M. Chirac est contraint de souffler ou plutôt laisser souffler un pays un peu étourdi.

Le premier ministre va donc changer de rythme et de terrain. Il se dit décidé à expliquer pour convaincre et surtout à écouter avant de décider. Comme le déclare son porte-parole, M. Denis Baudouin : « Nous allons aller vers les gens et pas seulement laisser venir les gens à nous ». En conséquence, M. Chirac va consacrer les premiers mois de 1987 à des déplacements plus fréquents en province et multiplier ses contacts avec les divers milieux sociologiques et professionnels concernés directement par les projets ou les réalisations du gouvernement. Car le premier ministre a pris conscience que l'action soutenue qu'il conduit depuis neuf mois échappe souvent à l'opinion publique.

Le concept gaullien de participation, dont les chiraquiens ont fait le thème de leur congrès du 7 décembre, sera enfin mis en lumière, car ils y voient la marque de leurs préoccupations sociales et populaires.

Au niveau des réformes politiques, après l'éloge rituel de la solidité des institutions fondées par le général de Gaulle et le constat d'un accord national quasi unanime sur la politique étrangère et la défense, le bilan du gouvernement soulignera le rétablissement du scrutin majoritaire pour l'élection des députés. En somme, comme disait M. Mauroy, le « socle du changement » est déjà bâti.

Le respect qu'ils doivent à la plateforme RPR-UDF et à ses vingt engagements fondamentaux alors que leur victoire aussi est due à la déception et à un désir de changement du corps électoral.

Las des réformes de la gauche, les électeurs ne risquent-ils pas de l'être aussi de celle des droits ? M. Jacques Delors l'avait compris dès le 29 novembre 1981 en demandant une « pause dans l'annonce des réformes » après seulement cinq mois de gouvernement Mauroy. Pour M. Chirac, la pause, après neuf mois de pouvoir... s'impose. Et elle contraint le gouvernement à renoncer à certaines réformes dites de société comme l'enseignement, la nationalité ou les prisons « privées ».

M. Baudouin, en affirmant que « la solidarité n'a jamais été remise en cause au sein du gouvernement » admet cependant que « quand il y a une crise, chaque composante s'exprime avec des nuances parfois très fortes », et croit avoir perçu « des approches politiques différentes selon les générations des ministres ». Finalement, il estime que, « comme à l'Opéra, tous les musiciens suivent la même chef d'orchestre » et qu'en conséquence il n'est pas question de remaniement ministériel. Celui-ci toutefois ne peut être exclu pour plus tard. En revanche, au dire des parlementaires et des cadres du RPR, l'électorat de la majorité semble mieux comprendre les raisons de M. Chirac et l'approuve.

Priorité à l'économie

(Suite de la première page.)
C'est donc finalement sur les instruments de sa politique économique que le gouvernement est allé le plus loin. L'abrogation semaine de l'ordonnance du 30 juin 1945 et l'affirmation selon laquelle « les prix des biens, produits et services relevant antérieurement de ladite ordonnance sont librement déterminés par le jeu de la concurrence » dépassent ce qui avait été fait en 1958 ou en 1978-1980, deux périodes où la libération des prix était la règle. Jamais non plus, la levée du contrôle des changes n'a été aussi large depuis la Libération (si l'on excepte quelques mois en 1967). Enfin, la suppression de l'emprunt du crédit — en vigueur depuis 1972 — et la mise en place d'un contrôle des liquidités, principalement par le biais des taux d'intérêt, apparaissent comme l'aboutissement logique de la politique déjà engagée par M. Bérégovoy.

Les libéraux se plaignent certes que l'on n'ait pas brûlé tous les vaisseaux. L'exécutif pourra intervenir temporairement « en cas de hausse de prix conjoncturelle manifestement excessive dans un ou plusieurs secteurs déterminés ». Et l'appel des décisions du tout nouveau — et indépendant — Conseil de la concurrence est resté à la juridiction administrative. Quant à la levée du contrôle des changes, annoncée comme « totale » en juillet par le premier ministre, elle n'a toujours pas été menée à son terme : les banques françaises ne peuvent toujours pas prêter de francs à des non-résidents (critère

suprême, selon certains, d'une véritable liberté).
La conjoncture internationale et nationale est telle cependant que le ministre d'Etat risque de regretter l'usage de certains des instruments passés... ou de les remettre en vigueur. L'année 1986 (voir « le Monde » l'économie » du 9 décembre) a en effet été caractérisée par une baisse du dollar et surtout du pétrole qui si elle a aidé à la désinflation a été bien mal exploitée dans les pays de l'OCDE et notamment en France. Des 70 à 80 milliards de francs de « la manne pétrolière » que l'on devait recevoir (différence entre le coût des approvisionnements énergétiques à l'étranger en 1985 et 1986) une bonne partie a disparu. Parce que les producteurs de pétrole et les pays du tiers-monde ont moins importé, parce que les nouveaux pays industrialisés d'Asie ont renforcé leur compétitivité mais aussi du fait de la perte de compétitivité française et parce que les Français ont consommé (la consommation des ménages a progressé de 3,3 % en 1986 contre 2,5 % en 1985 et 1,1 % en 1984). De plus, cette consommation n'a pas profité aux producteurs français et explique les mauvais résultats de la balance commerciale.

Une brochure-bilan des mesures prises

En somme, après avoir fait l'inventaire des dégâts, il va visiter le chantier, parler aux ouvriers, établir le devis des réparations et procéder aux travaux.

Le gouvernement va donc dresser un bilan de ses réalisations. Son œuvre législative sera présentée à la presse, après le conseil des ministres du lundi 22 décembre (qui remplacera celui du mercredi 24). Pour le grand public, le gouvernement va éditer une brochure qui énumérera les mesures prises et leurs incidences concrètes. Car comme le dit encore M. Baudouin, « depuis neuf mois, les ministres ont travaillé à grand train et leur catalogue est impressionnant ».

La crainte du Front national

Le bilan des promesses tenues se voudra flatteur. Et pourtant ! Pendant cinq ans, après 1981, la droite ne s'est pas privée de reprocher à la gauche d'appliquer à tout prix et à coups de séances parlementaires marathons, un programme que ses adversaires dénonçaient comme dogmatique et que M. Mitterrand avait rassemblé en cent dix propositions.

L'opposition rappelle sans cesse à la majorité de gauche qu'elle n'avait pas été émise pour instaurer le socialisme, mais tout simplement parce qu'une majorité d'électeurs n'avait plus voulu de M. Giscard d'Estaing. La leçon n'aurait-elle pas été oubliée par les vainqueurs du 16 mars ? Ils ne cessent de rappeler

Des nuances parfois très fortes

Mais, on s'inquiète à l'hôtel Matignon du comportement de certains députés de diverses tendances de l'UDF qui critiquent ouvertement le comportement du premier ministre. M. Chirac doit donc entreprendre une action d'explication et même de reconnaissance non seulement auprès de l'opinion publique en général, mais aussi auprès de ses propres partisans et enfin vers ses alliés sans ignorer que les arrière-pensées électorales en vue de l'élection présidentielle guident de plus en plus les comportements des uns et des autres.

M. Chirac doit prouver, une fois de plus, qu'il est capable de rebondir, mais il doit le faire cette fois-ci devant un président de moins en moins « inerte », devant un prétendant de plus en plus ambitieux et face à un public plus critique.

Leçon d'histoire

Les plus politiques des militants sont tentés d'instruire une fois de plus le procès de l'UDF, du CDS, voire des « baristes » suspectés de ne pas avoir solidement soutenu M. Chirac, procès qu'à Paris, on souhaite à tout prix éviter.

Nouvelle rigueur

Or la moyenne des prix pétroliers pourrait se redresser et se conjuguer avec la libération des prix et des loyers en France et certains excès (un lecteur dénonce une hausse du prix de sa place de parking au 1^{er} janvier de 60 %) pour faire repartir l'inflation. Ne parle-t-on pas déjà de mise sous surveillance des prix des services ?

Les attaques menées ces dernières semaines contre le franc (la Banque de France qui avait dépensé 4 milliards de marks pour défendre sa monnaie à encore dû en céder une centaine de millions le 11 décembre), même si elle peut paraître — on l'a dit à Paris la « politique absurde » des Allemands, — tend illusoire la libération totale du contrôle des changes et difficile une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Rien ne dit que faute d'encouragements fiscaux à l'investissement, réclamés notamment par les baristes, la France n'entraîne pas dans un cercle pervers à la britannique : la dégradation du solde de nos échanges industriels provoque une attaque du franc qui oblige à relever les taux d'intérêt ce qui ralentit l'investissement et aboutit à une nouvelle dégradation des échanges industriels.

Leçon d'histoire

Toujours est-il que certains organismes prévoient maintenant un simple équilibre de la balance commerciale en 1987, et que tous les économistes de banques fondent désormais leurs prévisions à tort ou à raison sur un réajustement momentané à l'intérieur du SME au premier semestre.

« La France va arrêter sa fite de la consommation faite de lampions », affirme M. Michel Davelle, directeur des études économiques de Paribas, une manière de dire que la rigueur est de retour même si elle ne dit pas son nom. La croissance économique est partout révisée à la baisse et l'OCDE parle de « grisaille ».

C'est dans ces circonstances que le gouvernement va devoir gérer une reprise, vraisemblablement légère, de l'inflation, des difficultés monétaires et ses promesses de baisse des impôts et de prélèvements obligatoires que les résultats, le 11 décembre, des comptes de la Sécurité sociale rendent plus difficiles encore.

Devant de tels obstacles, la réussite, si elle était au rendez-vous, sidérerait sans doute à redresser l'image ternie du premier ministre.

JOURNAL D'UN AMATEUR, par Philippe Boucher

MOYENNANT deux morts qui ne saurient faire oublier les blessés, la rue est retournée au calme, l'étudiant à ses études, la politique à ses droits, le gouvernement à ses Saint-Gobain et le pouvoir à l'Elysée. Le premier de ces morts a été tué par ses amis politiques, le second par des policiers : l'un s'en remettra, l'autre est bientôt en terre.

Comme il est d'usage en matière politique, la mort ministérielle de M. Devaquet permet toutes les résurrections. L'univers qu'il quitte est le seul où il ne soit pas question de douter de l'existence des revenants. Les plus moribonds des acteurs de ce théâtre font de ces retours bondissants qui laissent parfois leurs exécuteurs d'antant.

Il y en a même qui font retour avant d'être partis. M. Monory est de ceux-là qui, toujours bien assis rue de Grenelle, déclarent en privé : « Si le gouvernement devait retirer complètement son projet de loi, je démissionnerais immédiatement ».

Paroisse catastrophe nous a été évitée. Comme nous a été épargnée la vérification d'une prophétie de M. Monory, qui disait naïvement : « Si le gouvernement retire son projet, il n'y a plus de gouvernement ». C'est peut-être vrai mais celui-ci ne s'en est pas encore aperçu, et M. Monory fait toujours partie d'un gouvernement qui n'existe plus à ses yeux. Il n'en est pas moins allé et content de lui, il pourrait être bariste s'il ne rêvait du monorysme.

Après tout, tant pis pour M. Devaquet s'il est victime d'un camp où il joue le rôle du coq qui meurt à l'aube. On n'entra pas au RPR en croyant que Charles Pasqua ou Robert Panand n'y régneront plus et que les beaux qui se reconnaissent en eux auront rejoint le Front national. La faculté de purge que représente le Front national pour le droite n'est pas illimitée. La RPR et l'UDF font plus convenables et les possibilités de carrière y sont plus grandes.

Rejoignant la très honorable cohorte qui, à des degrés divers, réunit Simone Veil, Philippe Séguin, Bernard Stasi, ou encore Etienne Pinte et Marc Bécam, M. Devaquet éprouve à son tour combien il est difficile de choisir un camp en quittant les approbations de l'autre. Il ressort jusqu'à l'humiliation les illusions du consensus qui, en termes de mariage, est celui de la carpe et du lapin (mariage blanc, somme toute...), impossible à concrétiser, comme chacun doit s'en convaincre dans l'état des connaissances scientifiques.

Mais ce consensus-là n'est pas celui qui fait les délices de l'analyste politique. C'est celui d'un homme qui, par méconnaissance historique, par une mauvaise appréciation des hommes, demande à un camp qu'il s'en moque de prendre en compte ce que sa propre vie représente.

Au moins le pauvre homme s'il est au courage de recourir à ce suicide politique qu'est la démission. Il n'a pas eu d'imitateurs. Faut-il en attendre ? M. Monory ? M. Pasqua ? M. Panand ? Rivés à des agréments qu'ils savent provisoires, les ministres n'ignorent pas ce qu'il en coûte d'avoir un beau geste, d'être digne, de tirer, comme l'on dit, les leçons d'un cadavre. Pour un moment d'honneur, des mois ou des années d'obscurité, à ronger son frein, à observer l'ascension de moins sourcilieux, à maudire le beau geste.

Le respect qu'ils doivent à la plateforme RPR-UDF et à ses vingt engagements fondamentaux alors que leur victoire aussi est due à la déception et à un désir de changement du corps électoral.

Las des réformes de la gauche, les électeurs ne risquent-ils pas de l'être aussi de celle des droits ? M. Jacques Delors l'avait compris dès le 29 novembre 1981 en demandant une « pause dans l'annonce des réformes » après seulement cinq mois de gouvernement Mauroy. Pour M. Chirac, la pause, après neuf mois de pouvoir... s'impose. Et elle contraint le gouvernement à renoncer à certaines réformes dites de société comme l'enseignement, la nationalité ou les prisons « privées ».

M. Baudouin, en affirmant que « la solidarité n'a jamais été remise en cause au sein du gouvernement » admet cependant que « quand il y a une crise, chaque composante s'exprime avec des nuances parfois très fortes », et croit avoir perçu « des approches politiques différentes selon les générations des ministres ». Finalement, il estime que, « comme à l'Opéra, tous les musiciens suivent la même chef d'orchestre » et qu'en conséquence il n'est pas question de remaniement ministériel. Celui-ci toutefois ne peut être exclu pour plus tard. En revanche, au dire des parlementaires et des cadres du RPR, l'électorat de la majorité semble mieux comprendre les raisons de M. Chirac et l'approuve.

Leçon d'histoire

Or la moyenne des prix pétroliers pourrait se redresser et se conjuguer avec la libération des prix et des loyers en France et certains excès (un lecteur dénonce une hausse du prix de sa place de parking au 1^{er} janvier de 60 %) pour faire repartir l'inflation. Ne parle-t-on pas déjà de mise sous surveillance des prix des services ?

Les attaques menées ces dernières semaines contre le franc (la Banque de France qui avait dépensé 4 milliards de marks pour défendre sa monnaie à encore dû en céder une centaine de millions le 11 décembre), même si elle peut paraître — on l'a dit à Paris la « politique absurde » des Allemands, — tend illusoire la libération totale du contrôle des changes et difficile une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Rien ne dit que faute d'encouragements fiscaux à l'investissement, réclamés notamment par les baristes, la France n'entraîne pas dans un cercle pervers à la britannique : la dégradation du solde de nos échanges industriels provoque une attaque du franc qui oblige à relever les taux d'intérêt ce qui ralentit l'investissement et aboutit à une nouvelle dégradation des échanges industriels.

Leçon d'histoire

Toujours est-il que certains organismes prévoient maintenant un simple équilibre de la balance commerciale en 1987, et que tous les économistes de banques fondent désormais leurs prévisions à tort ou à raison sur un réajustement momentané à l'intérieur du SME au premier semestre.

« La France va arrêter sa fite de la consommation faite de lampions », affirme M. Michel Davelle, directeur des études économiques de Paribas, une manière de dire que la rigueur est de retour même si elle ne dit pas son nom. La croissance économique est partout révisée à la baisse et l'OCDE parle de « grisaille ».

C'est dans ces circonstances que le gouvernement va devoir gérer une reprise, vraisemblablement légère, de l'inflation, des difficultés monétaires et ses promesses de baisse des impôts et de prélèvements obligatoires que les résultats, le 11 décembre, des comptes de la Sécurité sociale rendent plus difficiles encore.

Devant de tels obstacles, la réussite, si elle était au rendez-vous, sidérerait sans doute à redresser l'image ternie du premier ministre.

Leçon d'histoire

Or la moyenne des prix pétroliers pourrait se redresser et se conjuguer avec la libération des prix et des loyers en France et certains excès (un lecteur dénonce une hausse du prix de sa place de parking au 1^{er} janvier de 60 %) pour faire repartir l'inflation. Ne parle-t-on pas déjà de mise sous surveillance des prix des services ?

Les attaques menées ces dernières semaines contre le franc (la Banque de France qui avait dépensé 4 milliards de marks pour défendre sa monnaie à encore dû en céder une centaine de millions le 11 décembre), même si elle peut paraître — on l'a dit à Paris la « politique absurde » des Allemands, — tend illusoire la libération totale du contrôle des changes et difficile une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Rien ne dit que faute d'encouragements fiscaux à l'investissement, réclamés notamment par les baristes, la France n'entraîne pas dans un cercle pervers à la britannique : la dégradation du solde de nos échanges industriels provoque une attaque du franc qui oblige à relever les taux d'intérêt ce qui ralentit l'investissement et aboutit à une nouvelle dégradation des échanges industriels.

Leçon d'histoire

Toujours est-il que certains organismes prévoient maintenant un simple équilibre de la balance commerciale en 1987, et que tous les économistes de banques fondent désormais leurs prévisions à tort ou à raison sur un réajustement momentané à l'intérieur du SME au premier semestre.

« La France va arrêter sa fite de la consommation faite de lampions », affirme M. Michel Davelle, directeur des études économiques de Paribas, une manière de dire que la rigueur est de retour même si elle ne dit pas son nom. La croissance économique est partout révisée à la baisse et l'OCDE parle de « grisaille ».

C'est dans ces circonstances que le gouvernement va devoir gérer une reprise, vraisemblablement légère, de l'inflation, des difficultés monétaires et ses promesses de baisse des impôts et de prélèvements obligatoires que les résultats, le 11 décembre, des comptes de la Sécurité sociale rendent plus difficiles encore.

Devant de tels obstacles, la réussite, si elle était au rendez-vous, sidérerait sans doute à redresser l'image ternie du premier ministre.

Leçon d'histoire

Or la moyenne des prix pétroliers pourrait se redresser et se conjuguer avec la libération des prix et des loyers en France et certains excès (un lecteur dénonce une hausse du prix de sa place de parking au 1^{er} janvier de 60 %) pour faire repartir l'inflation. Ne parle-t-on pas déjà de mise sous surveillance des prix des services ?

Les attaques menées ces dernières semaines contre le franc (la Banque de France qui avait dépensé 4 milliards de marks pour défendre sa monnaie à encore dû en céder une centaine de millions le 11 décembre), même si elle peut paraître — on l'a dit à Paris la « politique absurde » des Allemands, — tend illusoire la libération totale du contrôle des changes et difficile une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Rien ne dit que faute d'encouragements fiscaux à l'investissement, réclamés notamment par les baristes, la France n'entraîne pas dans un cercle pervers à la britannique : la dégradation du solde de nos échanges industriels provoque une attaque du franc qui oblige à relever les taux d'intérêt ce qui ralentit l'investissement et aboutit à une nouvelle dégradation des échanges industriels.

Leçon d'histoire

Toujours est-il que certains organismes prévoient maintenant un simple équilibre de la balance commerciale en 1987, et que tous les économistes de banques fondent désormais leurs prévisions à tort ou à raison sur un réajustement momentané à l'intérieur du SME au premier semestre.

« La France va arrêter sa fite de la consommation faite de lampions », affirme M. Michel Davelle, directeur des études économiques de Paribas, une manière de dire que la rigueur est de retour même si elle ne dit pas son nom. La croissance économique est partout révisée à la baisse et l'OCDE parle de « grisaille ».

C'est dans ces circonstances que le gouvernement va devoir gérer une reprise, vraisemblablement légère, de l'inflation, des difficultés monétaires et ses promesses de baisse des impôts et de prélèvements obligatoires que les résultats, le 11 décembre, des comptes de la Sécurité sociale rendent plus difficiles encore.

Devant de tels obstacles, la réussite, si elle était au rendez-vous, sidérerait sans doute à redresser l'image ternie du premier ministre.

Leçon d'histoire

Or la moyenne des prix pétroliers pourrait se redresser et se conjuguer avec la libération des prix et des loyers en France et certains excès (un lecteur dénonce une hausse du prix de sa place de parking au 1^{er} janvier de 60 %) pour faire repartir l'inflation. Ne parle-t-on pas déjà de mise sous surveillance des prix des services ?

Les attaques menées ces dernières semaines contre le franc (la Banque de France qui avait dépensé 4 milliards de marks pour défendre sa monnaie à encore dû en céder une centaine de millions le 11 décembre), même si elle peut paraître — on l'a dit à Paris la « politique absurde » des Allemands, — tend illusoire la libération totale du contrôle des changes et difficile une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Rien ne dit que faute d'encouragements fiscaux à l'investissement, réclamés notamment par les baristes, la France n'entraîne pas dans un cercle pervers à la britannique : la dégradation du solde de nos échanges industriels provoque une attaque du franc qui oblige à relever les taux d'intérêt ce qui ralentit l'investissement et aboutit à une nouvelle dégradation des échanges industriels.

Leçon d'histoire

Toujours est-il que certains organismes prévoient maintenant un simple équilibre de la balance commerciale en 1987, et que tous les économistes de banques fondent désormais leurs prévisions à tort ou à raison sur un réajustement momentané à l'intérieur du SME au premier semestre.

« La France va arrêter sa fite de la consommation faite de lampions », affirme M. Michel Davelle, directeur des études économiques de Paribas, une manière de dire que la rigueur est de retour même si elle ne dit pas son nom. La croissance économique est partout révisée à la baisse et l'OCDE parle de « grisaille ».

C'est dans ces circonstances que le gouvernement va devoir gérer une reprise, vraisemblablement légère, de l'inflation, des difficultés monétaires et ses promesses de baisse des impôts et de prélèvements obligatoires que les résultats, le 11 décembre, des comptes de la Sécurité sociale rendent plus difficiles encore.

Devant de tels obstacles, la réussite, si elle était au rendez-vous, sidérerait sans doute à redresser l'image ternie du premier ministre.

Leçon d'histoire

Or la moyenne des prix pétroliers pourrait se redresser et se conjuguer avec la libération des prix et des loyers en France et certains excès (un lecteur dénonce une hausse du prix de sa place de parking au 1^{er} janvier de 60 %) pour faire repartir l'inflation. Ne parle-t-on pas déjà de mise sous surveillance des prix des services ?

Les attaques menées ces dernières semaines contre le franc (la Banque de France qui avait dépensé 4 milliards de marks pour défendre sa monnaie à encore dû en céder une centaine de millions le 11 décembre), même si elle peut paraître — on l'a dit à Paris la « politique absurde » des Allemands, — tend illusoire la libération totale du contrôle des changes et difficile une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Rien ne dit que faute d'encouragements fiscaux à l'investissement, réclamés notamment par les baristes, la France n'entraîne pas dans un cercle pervers à la britannique : la dégradation du solde de nos échanges industriels provoque une attaque du franc qui oblige à relever les taux d'intérêt ce qui ralentit l'investissement et aboutit à une nouvelle dégradation des échanges industriels.

Leçon d'histoire

Or la moyenne des prix pétroliers pourrait se redresser et se conjuguer avec la libération des prix et des loyers en France et certains excès (un lecteur dénonce une hausse du prix de sa place de parking au 1^{er} janvier de 60 %) pour faire repartir l'inflation. Ne parle-t-on pas déjà de mise sous surveillance des prix des services ?

Les attaques menées ces dernières semaines contre le franc (la Banque de France qui avait dépensé 4 milliards de marks pour défendre sa monnaie à encore dû en céder une centaine de millions le 11 décembre), même si elle peut paraître — on l'a dit à Paris la « politique absurde » des Allemands, — tend illusoire la libération totale du contrôle des changes et difficile une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Rien ne dit que faute d'encouragements fiscaux à l'investissement, réclamés notamment par les baristes, la France n'entraîne pas dans un cercle pervers à la britannique : la dégradation du solde de nos échanges industriels provoque une attaque du franc qui oblige à relever les taux d'intérêt ce qui ralentit l'investissement et aboutit à une nouvelle dégradation des échanges industriels.

Leçon d'histoire

Toujours est-il que certains organismes prévoient maintenant un simple équilibre de la balance commerciale en 1987, et que tous les économistes de banques fondent désormais leurs prévisions à tort ou à raison sur un réajustement momentané à l'intérieur du SME au premier semestre.

« La France va arrêter sa fite de la consommation faite de lampions », affirme M. Michel Davelle, directeur des études économiques de Paribas, une manière de dire que la rigueur est de retour même si elle ne dit pas son nom. La croissance économique est partout révisée à la baisse et l'OCDE parle de « grisaille ».

C'est dans ces circonstances que le gouvernement va devoir gérer une reprise, vraisemblablement légère, de l'inflation, des difficultés monétaires et ses promesses de baisse des impôts et de prélèvements obligatoires que les résultats, le 11 décembre, des comptes de la Sécurité sociale rendent plus difficiles encore.

Devant de tels obstacles, la réussite, si elle était au rendez-vous, sidérerait sans doute à redresser l'image ternie du premier ministre.

Leçon d'histoire

Or la moyenne des prix pétroliers pourrait se redresser et se conjuguer avec la libération des prix et des loyers en France et certains excès (un lecteur dénonce une hausse du prix de sa place de parking au 1^{er} janvier de 60 %) pour faire repartir l'inflation. Ne parle-t-on pas déjà de mise sous surveillance des prix des services ?

Les attaques menées ces dernières semaines contre le franc (la Banque de France qui avait dépensé 4 milliards de marks pour défendre sa monnaie à encore dû en céder une centaine de millions le 11 décembre), même si elle peut paraître — on l'a dit à Paris la « politique absurde » des Allemands, — tend illusoire la libération totale du contrôle des changes et difficile une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Rien ne dit que faute d'encouragements fiscaux à l'investissement, réclamés notamment par les baristes, la France n'entraîne pas dans un cercle pervers à la britannique : la dégradation du solde de nos échanges industriels provoque une attaque du franc qui oblige à relever les taux d'intérêt ce qui ralentit l'investissement et aboutit à une nouvelle dégradation des échanges industriels.

Leçon d'histoire

Or la moyenne des prix pétroliers pourrait se redresser et se conjuguer avec la libération des prix et des loyers en France et certains excès (un lecteur dénonce une hausse du prix de sa place de parking au 1^{er} janvier de 60 %) pour faire repartir l'inflation. Ne parle-t-on pas déjà de mise sous surveillance des prix des services ?

Les attaques menées ces dernières semaines contre le franc (la Banque de France qui avait dépensé 4 milliards de marks pour défendre sa monnaie à encore dû en céder une centaine de millions le 11 décembre), même si elle peut paraître — on l'a dit à Paris la « politique absurde » des Allemands, — tend illusoire la libération totale du contrôle des changes et difficile une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Rien ne dit que faute d'encouragements fiscaux à l'investissement, réclamés notamment par les baristes, la France n'entraîne pas dans un cercle pervers à la britannique : la dégradation du solde de nos échanges industriels provoque une attaque du franc qui oblige à relever les taux d'intérêt ce qui ralentit l'investissement et aboutit à une nouvelle dégradation des échanges industriels.

Leçon d'histoire

Toujours est-il que certains organismes prévoient maintenant un simple équilibre de la balance commerciale en 1987, et que tous les économistes de banques fondent désormais leurs prévisions à tort ou à raison sur un réajustement momentané à l'intérieur du SME au premier semestre.

« La France va arrêter sa fite de la consommation faite de lampions », affirme M. Michel Davelle, directeur des études économiques de Paribas, une manière de dire que la rigueur est de retour même si elle ne dit pas son nom. La croissance économique est partout révisée à la baisse et l'OCDE parle de « grisaille ».

C'est dans ces circonstances que le gouvernement va devoir gérer une reprise, vraisemblablement légère, de l'inflation, des difficultés monétaires et ses promesses de baisse des impôts et de prélèvements obligatoires que les résultats, le 11 décembre, des comptes de la Sécurité sociale rendent plus difficiles encore.

Devant de tels obstacles, la réussite, si elle était au rendez-vous, sidérerait sans doute à redresser l'image ternie du premier ministre.

Leçon d'histoire

Or la moyenne des prix pétroliers pourrait se redresser et se conjuguer avec la libération des prix et des loyers en France et certains excès (un lecteur dénonce une hausse du prix de sa place de parking au 1^{er} janvier de 60 %) pour faire repartir l'inflation. Ne parle-t-on pas déjà de mise sous surveillance des prix des services ?

Les attaques menées ces dernières semaines contre le franc (la Banque de France qui avait dépensé 4 milliards de marks pour défendre sa monnaie à encore dû en céder une centaine de millions le 11 décembre), même si elle peut paraître — on l'a dit à Paris la « politique absurde » des Allemands, — tend illusoire la libération totale du contrôle des changes et difficile une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Rien ne dit que faute d'encouragements fiscaux à l'investissement, réclamés notamment par les baristes, la France n'entraîne pas dans un cercle pervers à la britannique : la dégradation du solde de nos échanges industriels provoque une attaque du franc qui oblige à relever les taux d'intérêt ce qui ralentit l'investissement et aboutit à une nouvelle dégradation des échanges industriels.

Leçon d'histoire

Or la moyenne des prix pétroliers pourrait se redresser et se conjuguer avec la libération des prix et des loyers en France et certains excès (un lecteur dénonce une hausse du prix de sa place de parking au 1^{er} janvier de 60 %) pour faire repartir l'inflation. Ne parle-t-on pas déjà de mise sous surveillance des prix des services ?

Les attaques menées ces dernières semaines contre le franc (la Banque de France qui avait dépensé 4 milliards de marks pour défendre sa monnaie à encore dû en céder une centaine de millions le 11 décembre), même si elle peut paraître — on l'a dit à Paris la « politique absurde » des Allemands, — tend illusoire la libération totale du contrôle des changes et difficile une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Rien ne dit que faute d'encouragements fiscaux à l'investissement, réclamés notamment par les baristes, la France n'entraîne pas dans un cercle pervers à la britannique : la dégradation du solde de nos échanges industriels provoque une attaque du franc qui oblige à relever les taux d'intérêt ce qui ralentit l'investissement et aboutit à une nouvelle dégradation des échanges industriels.

Leçon d'histoire

Toujours est-il que certains organismes prévoient maintenant un simple équilibre de la balance commerciale en 1987, et que tous les économistes de banques fondent désormais leurs prévisions à tort ou à raison sur un réajustement momentané à l'intérieur du SME au premier semestre.

« La France va arrêter sa fite de la consommation faite de lampions », affirme M. Michel Davelle, directeur des études économiques de Paribas, une manière de dire que la rigueur est de retour même si elle ne dit pas son nom. La croissance économique est partout révisée à la baisse et l'OCDE parle de « grisaille ».

C'est dans ces circonstances que le gouvernement va devoir gérer une reprise, vraisemblablement légère, de l'inflation, des difficultés monétaires et ses promesses de baisse des impôts et de prélèvements obligatoires que les résultats, le 11 décembre, des comptes de la Sécurité sociale rendent plus difficiles encore.

Devant de tels obstacles, la réussite, si elle était au rendez-vous, sidérerait sans doute à redresser l'image ternie du premier ministre.

Leçon d'histoire

Or la moyenne des prix pétroliers pourrait se redresser et se conjuguer avec la libération des prix et des loyers en France et certains excès (un lecteur dénonce une hausse du prix de sa place de parking au 1^{er} janvier de 60 %) pour faire repartir l'inflation. Ne parle-t-on pas déjà de mise sous surveillance des prix des services ?

Les attaques menées ces dernières semaines contre le franc (la Banque de France qui avait dépensé 4 milliards de marks pour défendre sa monnaie à encore dû en céder une centaine de millions le 11 décembre), même si elle peut paraître — on l'a dit à Paris la « politique absurde » des Allemands, — tend illusoire la libération totale du contrôle des changes et difficile une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Rien ne dit que faute d'encouragements fiscaux à l'investissement, réclamés notamment par les baristes, la France n'entraîne pas dans un cercle pervers à la britannique : la dégradation du solde de nos échanges industriels provoque une attaque du franc qui oblige à relever les taux d'intérêt ce qui ralentit l'investissement et aboutit à une nouvelle dégradation des échanges industriels.

Leçon d'histoire

Or la moyenne des prix pétroliers pourrait se redresser et se conjuguer avec la libération des prix et des loyers en France et certains excès (un lecteur dénonce une hausse du prix de sa place de parking au 1^{er} janvier de 60 %) pour faire repartir l'inflation. Ne parle-t-on pas déjà de mise sous surveillance des prix des services ?

Les attaques menées ces dernières semaines contre le franc (la Banque de France qui avait dépensé 4 milliards de marks pour défendre sa monnaie à encore dû en céder une centaine de millions le 11 décembre), même si elle peut paraître — on l'a dit à Paris la « politique absurde » des Allemands, — tend illusoire la libération totale du contrôle des changes et difficile une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Rien ne dit que faute d'encouragements fiscaux à l'investissement, réclamés notamment par les baristes, la France n'entraîne pas dans un cercle pervers à la britannique : la dégradation du solde de nos échanges industriels provoque une attaque du franc qui oblige à relever les taux d'intérêt ce qui ralentit l'investissement et aboutit à une nouvelle dégradation des échanges industriels.

Leçon d'histoire

Toujours est-il que certains organismes prévoient maintenant un simple équilibre de la balance commerciale en 1987, et que tous les économistes de banques fondent désormais leurs prévisions à tort ou à raison sur un réajustement momentané à l'intérieur du SME au premier semestre.

« La France va arrêter sa fite de la consommation faite de lampions », affirme M. Michel Davelle, directeur des études économiques de Paribas, une manière de dire que la rigueur est de retour même si elle ne dit pas son nom. La croissance économique est partout révisée à la baisse et l'OCDE parle de « grisaille ».

C'est dans ces circonstances que le gouvernement va devoir gérer une reprise, vraisemblablement légère, de l'inflation, des difficultés monétaires et ses promesses de baisse des impôts et de prélèvements obligatoires que les résultats, le 11 décembre, des comptes de la Sécurité sociale rendent plus difficiles encore.

Devant de tels obstacles, la réussite, si elle était au rendez-vous, sidérerait sans doute à redresser l'image ternie du premier ministre.

Leçon d'histoire

Or la moyenne des prix pétroliers pourrait se redresser et se conjuguer avec la libération des prix et des loyers en France et certains excès (un lecteur dénonce une hausse du prix de sa place de parking au 1^{er} janvier de 60 %) pour faire repartir l'inflation. Ne parle-t-on pas déjà de mise sous surveillance des prix des services ?

Les attaques menées ces dernières semaines contre le franc (la Banque de France qui avait dépensé 4 milliards de marks pour défendre sa monnaie à encore dû en céder une centaine de millions le 11 décembre), même si elle peut paraître — on l'a dit à Paris la « politique absurde » des Allemands, — tend illusoire la libération totale du contrôle des changes et difficile une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Rien ne dit que faute d'encouragements fiscaux à l'investissement, réclamés notamment par les baristes, la France n'entraîne pas dans un cercle pervers à la britannique : la dégradation du solde de nos échanges industriels provoque une attaque du franc qui oblige à relever les taux d'intérêt ce qui ralentit l'investissement et aboutit à une nouvelle dégradation des échanges industriels.

LIBÉRIE
La FAIT FRANÇAIS dans le monde
LA FRANCE
3^e SUPERPUISSANCE
Les Anglo-Saxons, les Russes et sans influence de la France dans le monde : culture, Économie, Politique, Industrie et sans France, Défense, sciences de l'énergie, les arts, chimie et médecine. Édition : 2 tomes illustrés mensuel (avec marottes) : DOM-TOM, l'Asie et les 49 pays d'expression française. 356 pages, 90 F. Franco chez l'éditeur.

FRANÇOIS DE PREUILH
49560 NUZIL-SUR-LAYON
En vente à Paris :
Librairie OGMOS / 42-84-99-28
10,

Politique

et face à l'opinion

Les socialistes poursuivent leur offensive contre le ministre de l'intérieur au Sénat

Les socialistes ont prévenu : ils ne se laisseront pas sur le comportement adopté par les forces de l'ordre la semaine dernière. Après les députés (Le Monde du 12 décembre), ce sont les sénateurs qui ont pris le relais, profitant ainsi de la séance télévisée mensuelle de questions au gouvernement, jeudi 11 décembre au palais du Luxembourg.

Avant que ne vienne le tour de parole du groupe socialiste, une question du communiste Pierre Valkon (Rhône) sur la concentration dans l'éducation avait donné l'occasion de quelques échanges vifs entre M. René Monory et la gauche. Le ton monta d'un cran avec M. Jean Colin (Un. cent., Essonne) qui lançait « dévotés » les journaux télévisés, tandis que M. Roger Rouman distribua à ses collègues une photocopie d'un article de Libération qui, aux yeux du président du groupe RPR, administrateur la preuve que certaines des images diffusées par TF1 relèvent de la manipulation.

Vinrent quelques minutes plus tard les questions de M. Claude Basire (PS, Paris) : qui a ordonné les tirs tendus de grenades lacrymogènes le 4 décembre ? Dans quelles conditions quatre policiers d'une brigade motocycliste ont-ils frappé à mort Malik Ousekine ? Pourquoi les forces de police, apparemment sans instructions, ont-elles laissé agir pendant plusieurs heures dans la nuit du 6 au 7 décembre casseurs et provocateurs ? M. Rouman répliqua : « C'étaient vos amis ! Vous êtes un provocateur ! Vous récupérez les événements ! C'est une honte ! »

M. Estier poursuivit : « Le gouvernement est-il prêt à accepter la constitution d'une commission d'enquête parlementaire ? » « Quelle signification doit-on donner aux propos tenus par M. Pas-

qua devant les militants RPR le 7 décembre, les appelant à se tenir prêts à défendre la République, l'union qui, précise M. Estier, revient au gouvernement ? »

Comme la veille à l'Assemblée nationale, le ministre de l'intérieur a répondu que, le 4 décembre, les forces de l'ordre avaient subi pendant des heures jets de pierres, de boulets et de bombilles. Puis, s'adressant aux socialistes, il affirme : « Vous avez repris alors les choses en main ! » et les incidents n'ont pas été causés par un refus de négociation entre le ministre de l'Éducation nationale et les représentants des lycéens et des étudiants.

« Qu'est-ce que ces manières ? »

A M. Estier qui lui faisait remarquer qu'il ne répondait pas, M. Pasqua lance : « Vous vous prenez pour qui, M. Estier ? Qu'est-ce que ces manières ? » L'interpellé répliqua : « Je n'ai pas de leçons à recevoir de vous ! » M. Pasqua assure alors que les tirs - sans préciser tendus - de grenades lacrymogènes ont été ordonnés par « les commandants des compagnies, conformément à la loi, et effectués de façon réglementaire ». M. Estier ayant lancé : « C'est faux ! », le ministre lui demande que ses renseignements soient transmis au ministre et à l'inspection générale des services.

Alors que la veille, à l'Assemblée, il avait osé citer le nom de l'étudiant mort dans la nuit du 5 décembre, M. Pasqua indique que, dans l'affaire « Malik Ousekine », il appartient à la justice de se prononcer : « Nous prendrons, dit-il, les sanctions qui s'imposent, s'il y a lieu. »

Quant aux incidents du samedi soir, il précise que ce n'est que lorsque les étudiants eux-mêmes l'ont

demandé que les forces de police sont intervenues, et que cette intervention eut lieu quinze minutes après. Puis il donne sa propre interprétation de son discours du 7 décembre : « Je ne suis pas devenu le muet du sérail. J'ai voulu dire que si, à la suite d'événements autres et de conséquences autres qu'institutionnelles, le gouvernement se trouvait empêché de [gouverner], il faudrait revenir devant le peuple souverain. »

M. Estier, qui n'avait utilisé que six minutes et demi des quarante réservées au groupe socialiste, redemande la parole. Il y était autorisé en application de la nouvelle procédure proposée le 9 avril dernier par les vice-présidents du Sénat et acceptée par l'ensemble des présidents de groupe, qui permet à l'auteur d'une question de répondre à la réponse du ministre si le temps de parole de son groupe n'est pas épuisé.

Après un premier refus de M. Étienne Dailly, qui présidait la séance, M. Alain Poirer qui lui succédait au percuteur maintenant ce veto, provoquant ainsi le départ des deux socialistes. Ces derniers eurent finalement la parole un peu plus tard. M. André Méric (Haute-Garonne), président du groupe, a renouvelé la question posée, ajoutant que dans la nuit du 5 au 6 décembre, il avait été vu cinq hommes descendre d'une voiture immatriculée dans les Hauts-de-Seine (département de M. Pasqua) et incendier une voiture.

Une commission d'enquête parlementaire eût été réclamée, M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, dit qu'il ne s'y oppose pas. Puis M. Poirer indique que le Sénat se réunira la semaine prochaine pour « mettre au point » une telle commission.

ANNE CHAUSSEBOURG.

NOUMEA de notre correspondant

Les points ne sont pas définitivement espérés, en Nouvelle-Calédonie, entre le mouvement indépendantiste et le gouvernement. De retour de Tahiti, M. Jean-Marie Tjibaou a confirmé, le vendredi 12 décembre à Nouméa, que le FLNKS « continuera à négocier avec le gouvernement français parce que c'est lui qui détient la souveraineté sur notre peuple, mais plus avec M. Pons ». « Nous voulons discuter avec des gens responsables », a ajouté le président du FLNKS en précisant qu'il s'agissait de « définir le contenu de l'après-référendum, conformément à la résolution de l'ONU sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux ».

C'est en fonction du contenu de cette indépendance, a poursuivi M. Tjibaou, que l'on peut tenter de se mettre d'accord sur le corps électoral, qui ne constitue plus dès lors « une priorité ». Le FLNKS entend

En Nouvelle-Calédonie

M. Tjibaou veut « continuer à négocier avec le gouvernement mais plus avec M. Pons »

visiblement accorder un sursis au gouvernement afin de prendre tout le temps d'exploiter sa récente victoire diplomatique à l'ONU. La bataille d'interprétation des textes est déjà bien engagée : le FLNKS met l'accent sur la motion de « peuples coloniaux » - visée par la résolution 1514 signée par la France en 1960 sur « l'octroi de l'indépendance » - tandis que M. Pons met en exergue un article de cette même résolution s'opposant à toute « distinction de race, de croyance et de couleur ».

Le ministre des DOM-TOM (1) - qui a quitté vendredi Nouméa pour Wallis et Futuna - a également commenté la demande de FLNKS de le dessaisir de dossier calédonien, indiquant qu'elle ne le « trouble pas ». Il a préféré relever « la confusion et l'incohérence du FLNKS » suite à deux entretiens successifs qu'il a eus avec le bureau politique et les présidents de région, MM. Yéwéiné Yéwéiné et Léopold Jorédié. « Les uns refusent de discuter avec moi, les autres

viennent me dire qu'ils souhaitent continuer la négociation avec le gouvernement et moi-même, il y a là un double langage qui me surprend », a noté le ministre. La mise en point de M. Tjibaou a donc mis fin à ce flottement.

En marge de la visite de M. Pons, une opération de police judiciaire menée jeudi soir dans une banlieue de Nouméa a abouti à l'interpellation de M. Edmond Nékirié, dirigeant de l'Union progressiste mélanésienne (UPM), une des composantes du FLNKS. M. Nékirié hébergeait depuis plusieurs semaines deux militants de Thio recherchés à la suite des récents troubles qui ont secoué la cité minière de la côte est. Une arme volée à Thio a été découverte à son domicile.

FRÉDÉRIC BOBIN.

(1) Et son secrétaire d'Etat comme nous l'avons malencontreusement écrit dans nos éditions datées du vendredi 12 décembre (NDLR).

Un pari dangereux

La pause ? M. Bernard Pons, lui, ne le fait pas. Est-ce parce qu'il était à Nouméa quand le premier ministre l'a décrié à Paris ? Toujours est-il que le ministre des départements et territoires d'outre-mer a décidé d'accrocher l'organisation du référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie. Au risque de précipiter les événements.

M. Pons fait, en effet, un pari dangereux. Envisageant la possibilité totale qui existe, à propos de la composition du corps électoral appelé à voter l'an prochain, entre la position du gouvernement, fondée sur le respect de la Constitution, et celle des indépendantistes, fondée sur le charte des Nations unies, il a choisi d'insister sur l'importance de la consultation aura lieu, dit-il, même si le FLNKS le boycotte. L'assurance du ministre est à la mesure de sa certitude quant au résultat. Il apparaît alors, bien sûr, que la quasi-totalité des suffrages exprimés se prononceraient contre toute forme d'indépendance. Selon M. Pons, la question dès lors se poserait plus.

Dans le même foulé, le ministre entend modifier le découpage régional du territoire afin de rééquilibrer le partage du pouvoir, sur le terrain, au profit du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, que préside M. Jacques Lafleur, député RPR. C'est de bonne guerre : M. Edgar Pisani avait conçu le découpage actuel de telle sorte que trois des quatre régions puissent être contrôlées par le FLNKS, histoire de compenser le poids politique-démocratique du fief loyaliste de Nouméa. Les tentatives envisagées par M. Pons visent à faire passer une deuxième région, celle du Centre, sous la tutelle de M. Lafleur.

Mais ces deux choix ouvrent la porte à un nouveau risque d'escalade. Car ils reposent sur l'illusoire conviction que les indépendantistes, qui bénéficient désormais du label de l'ONU, subiront ce double défi sans broncher.

Dans le meilleur des cas, le scrutin d'autodétermination, puis les nouvelles élections régionales devront se dérouler - même si le FLNKS ne tente pas de s'y opposer par le force, comme en novembre 1984 - sous la protection de l'armée. L'image de la France dans le Pacifique sud n'y gagnera pas, et, de toute façon, le scrutin ne règlera rien.

Un double raidissement

Dans le pire des cas, le souvenir d'Éloi Mechoro risque de susciter des vocations révolutionnaires au sein de la nouvelle génération canaque, beaucoup plus politisée et plus dure que celle de M. Jean-Marie Tjibaou. L'ancien, bénéficiant d'un statut spécial aux DOM-TOM, M. Gaëlle Lamoine, faisait une réflexion opportune quand il comparait récemment le président du FLNKS à Fehat Abbas, le premier président du gouvernement provisoire de la Républi-

que algérienne, exclu en 1963 du FLN qui le jugeait trop modéré après l'indépendance de l'Algérie. Aujourd'hui, certains dirigeants du FLNKS n'ont plus de devoir de recourir un jour prochain à la lutte armée.

En 1984, les dirigeants socialistes avaient surestimé la capacité du FLNKS à entraîner un mouvement insurrectionnel. Le mart d'Éloi Mechoro sous les balles du GIGN avait suffi à ramener un semblant de calme. Aujourd'hui, M. Pons commet peut-être l'erreur inverse.

Dès à présent, en tout cas, les deux camps mobilisent. Le raidement au FLNKS des deux formations indépendantistes modérées, le LKS et le PFK, est révélateur de ce raidissement général.

Sans doute convient-il de faire la part de la tactique dans les orientations du ministre des DOM-TOM. Les uns les autres quand elles participent d'une logique d'exclusion.

Il sera donc instructif de voir si M. Jacques Chirac reprend à son compte, en dépit de la « pause », l'empressement et les calculs de MM. Pons et Lafleur.

ALAIN ROLLAT.

La convention nationale du Parti socialiste Comment tirer parti des difficultés du pouvoir

Le PS réunit sa convention nationale, les samedi 13 et dimanche 14 décembre à Torcy (Seine-et-Marne). A Forçages, cette convention devrait être, à la suggestion de M. Laurent Fabius, consacrée à l'emploi. Compte tenu de la situation politique, le thème des débats devrait être beaucoup plus large.

L'irruption des étudiants et des lycéens dans la vie publique a déplacé les centres d'intérêt. Si l'aggravation du chômage est une des clés de la mobilisation de jeunes, ce mouvement et ses prolongements devraient occuper une large part des débats. M. Mauroy voulait même que la jeunesse devienne le thème officiel de la convention.

Les socialistes disposent là d'une occasion d'entamer une période dans les nouvelles générations. A condition qu'ils parviennent à sortir de leur langage codé et de leurs querelles d'appareil à usage interne. Lycéens et étudiants ont pris, sur le pavé entre les Invalides et le quartier Latin, des cours pratiques de science politique. Mais ils ne se passionnent certainement pas pour le fait de savoir si la social-démocratie à la française est, ou non, « une fausse bonne idée », comme dit M. Chevènement, et si la République moderne est vraiment une voie d'avenir. Le PS est-il en situation de « mener le train », comme l'a dit M. Mauroy à Europe 1. Le parti devra, pour cela, être capable d'exploiter une situation qui lui est

aujourd'hui (même si ce n'est pas de son fait) plus favorable.

« Les mois qui viennent vont directement mettre à l'épreuve cette capacité à trouver le ton et les modes d'action adéquats. Traditionnellement, en période de session parlementaire, le PS se repose largement sur ses élus. Or comme le Parlement ne devrait pas séjurer pendant les mois d'hiver, c'est donc l'ensemble du Parti qui devra tenir le front et, si possible, boucler les positions adverses.

Cela suppose une unité suffisante pour créer, ou entretenir, une dynamique. Cette unité, les socialistes doivent la rechercher dans la préparation de deux échéances - la convention présidentielle - qui peuvent leur voir, tout aussi bien, se perdre de nouveau dans leurs divisions.

Les cartes sont brouillées

Jusqu'à la réunion du courant A (mitterrandiste), le dimanche 30 novembre à Créteil, l'idée d'un congrès unanime semblait admise. Quand à la désignation du candidat socialiste, les choses paraissent relativement claires. Si le président de la République choisissait de ne pas se représenter, M. Michel Rocard paraît favori.

La réunion de Créteil a brouillé les cartes. Sans doute nul par des souhaits en partie contradictoires (ressouder le courant A, mais aussi occuper l'espace que voulait se

réapproprier M. Fabius, renforcer le poids des mitterrandistes dans l'appareil du parti), M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, s'est employé à pousser les amis de MM. Rocard et Chevènement à se compter, en les critiquant vivement (Le Monde du 12 décembre).

Dans le même temps, M. Jospin soulignait les convergences avec les maurroyistes.

Est-ce à dire que la nouvelle configuration du congrès est déjà dessinée ? M. Jospin souhaite-t-il seulement aborder le congrès en position de force ? A-t-il, ou changé vis-à-vis de la candidature de M. Rocard, au risque de déorienter nombre de socialistes ?

L'ancien ministre de l'Agriculture préférerait ne pas être obligé de déposer sa propre motion. Mais certains de ses amis sont d'un autre avis. Parmi ceux-ci, les anciens « éco-rocardiens », qui avaient ritigé le bercail au congrès de Toulouse de 1983. Ils déposeraient une contribution avec les « transcourants » et envisagent, le cas échéant, de transformer en motion si M. Rocard ne dépose pas son propre texte.

M. Mauroy, de son côté, est prêt à signer une motion commune avec les mitterrandistes, s'ils lui font des conditions raisonnables. Mais si tout le monde se compte, pourquoi pas lui ? Le maire de Lille, au demeurant, souhaiterait plutôt aboutir à une motion unanime.

M. Chevènement, quant à lui, est en train de dresser l'état de ses troupes. Ses positions en matière d'éducation - qui auraient placé le PS en partie « dans vis-à-vis du mouvement étudiant si elles avaient été retenues - constituent un nouveau handicap pour le maire de Belfort, toujours gêné par la difficile popularisation de son projet républicain.

Tous ces calculs et arrière-pensées seront peut-être balayés par les circonstances qui imposent aux socialistes, à l'évidence, de se préoccuper davantage de la « société civile » que de leur cuisine interne.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

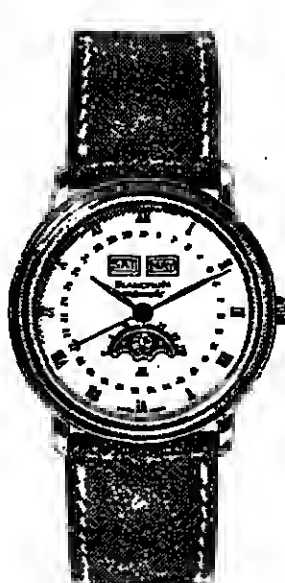
Le **RENOUVEAU INDIEN** aux États-Unis

JOELLE ROSTKOWSKI

Pharmaitan

IB 1735

BLANCPAIN



Après deux cent cinquante ans il n'y a toujours pas de montre Blancpain à quartz

Hugues de Paillette

Joaillier

16, bd Raspail 75007 Paris

DIMANCHE 14 ET 21 DECEMBRE Bd HAUSSMANN

LE PRINTEMPS SERA OUVERT.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE LES 14 ET 21 DECEMBRE DE 10 H A 18 H 30.

Handwritten note: "M. Paul Bayzelon partie civile"

Politique

La mort d'un manifestant au quartier latin

Aucun des policiers entendus n'a reconnu avoir frappé l'étudiant Malik Oussekine

M. Philippe Jeannin, juge d'instruction, a décidé de joindre les dossiers des deux informations ouvertes après la mort, le 6 décembre, rue Monsieur-le-Prince, d'un étudiant, Malik Oussekine. La première information « pour recherche des causes de la mort » avait été ouverte par le

parquet le 6 décembre, la seconde l'avait été deux jours plus tard après que les avocats de la famille, M^{rs} Klejman et Darveille, eurent déposé une plainte pour coups mortels avec constitution de partie civile.

Agissant sur commission rogatoire, le commissaire Daran, de l'inspection générale des services, continue d'entendre les policiers de peloton voltigeur motocyclistes, intervenus ce soir-là au quartier Latin. Les policiers présents rue Monsieur-le-Prince ont été identifiés (Le Monde du

12 décembre), mais aucun ne reconnaît avoir porté des coups à la victime pas plus qu'à M. Paul Bayzelon, le jeune homme qui tentait de le protéger. Pourtant, peu à peu, le « scénario » de cette intervention commence à se dessiner.

A 0 h 20, la « compagnie sportive », comme l'appellent entre eux les gardiens de la paix du peloton voltigeur motocycliste, reçoit, le samedi 6 décembre, l'ordre de se mettre en route. Il y a des échafaudages au quartier Latin. De petites barricades ont été dressées. Des pilards achèvent, autour des vitrines brisées, la besogne des casseurs.

Le commissaire Jacques Duruisseau, qui dirige la brigade depuis le mois de février dernier, prend la tête de ses troupes, secondé par l'officier de paix principal Poulard. Derrière eux, deux groupes de dix-huit motos, pour la plupart des Trial 350, des motos tout terrain, rouge et noire. Chacune porte deux hommes, le conducteur et le voltigeur. Armés de Manurhin 7,65, d'une matraque en caoutchouc et d'un « bidule » fixé sur la moto, ils n'ont pas de liaison radio. Leurs supérieurs, eux, roulent seuls sur des 350 noir et blanc : ils ont une radio et un fusil lance-grenades fixé sur leur engin.

Lancés boulevard Saint-Michel, les motards, arrivés à la hauteur de la rue Racine, sont bombardés de projectiles de toutes sortes. Au loin, une mini-barricade a été dressée au moyen de sacs de sable et de ciment. Une quinzaine de manifestants s'y accrochent. Aussitôt le commissaire décide-t-il de déployer l'aile droite de son dispositif pour « nettoyer la poche de résistance ». C'est le brigadier Schmitt qui en prend la tête. A ce moment précis, lorsque le groupe de motards remonte la rue

Racine en direction de la rue Monsieur-le-Prince, dérapent en même temps la moto du brigadier Schmitt et... les souvenirs des policiers. A une trentaine de mètres du carrefour, le brigadier, qui roule en tête au milieu de la chaussée, est, dit-il, déséquilibré par un pavé de granit qu'il reçoit en pleine poitrine. Sa moto se couche sur le côté gauche. Les motos qui le suivent stoppent immédiatement.

Titubant - c'est sa version, - perdant à moitié connaissance, il s'avance vers le 20 de la rue Monsieur-le-Prince, où des membres de la brigade sont aux prises avec des manifestants. Combien ? Dans quelles circonstances ? Tout est flou et confus dans la tête du policier blessé, qui se fera par la suite dresser un certificat médical d'écoupage cité totale temporaire de vingt jours. Un fait est certain : dans cette entrée, il ne voit pas le blessé, Malik Oussekine. Pas plus qu'il ne croit avoir « physiquement » participé à l'action, il ne peut dire qui sont, à ce moment, les policiers présents.

Il sait seulement qu'un bout d'un certain temps le brigadier Giorgi lui rend son arme. M. Paul Bayzelon sort de son immobilité, le visage ensanglanté. Le sous-brigadier Schmitt, qui retrouve, là, sa mémoire, se rappelle avoir donné l'ordre de le relâcher. Et le sous-brigadier Giorgi ? C'est lui qui récupère l'arme de son supérieur, tombée dans l'entrée du 20, rue

Monsieur-le-Prince. Lui non plus ne voit pas le blessé allongé sur le sol. Une fois l'arme récupérée, il fait sortir dans la rue M. Paul Bayzelon. Celui-ci n'avait pas de sang sur le visage, mais en avait une fois dans la rue.

« J'ai perdu mon arme »

« J'admets que je l'ai rudoyé, dit le policier. Mais je ne lui ai porté des coups. Pourtant, s'il souffrait, c'est qu'il en a pris. » Alors, qui a frappé ? Pourquoi s'être ainsi rendu précipitamment à 20 de la rue Monsieur-le-Prince, une trentaine de mètres au-delà du carrefour : pour interpellé les manifestants qui auraient lancé le fameux pavé ? Les policiers ne le précisent pas.

M. Paul Bayzelon partie civile

A la suite de la publication de son témoignage sur les circonstances dans lesquelles Malik Oussekine a trouvé la mort (Le Monde du 12 décembre), M. Paul Bayzelon nous précise : « Pour moi, il est certain que c'est l'un des policiers qui, en frappant Malik, a perdu l'arme que j'ai par la suite trouvée. A mon avis, il est impossible de soutenir que Malik ait pu voler cette arme. »

De plus, M. Bayzelon nous informe qu'il avait porté plainte pour coups et blessures, et qu'il s'était porté partie civile.

L'un deux, le gardien de la paix Fernandez, qui fait partie du peloton voltigeur motocycliste, donne une version encore différente des faits. Lui aussi voit l'accident de son brigadier. Mais il n'a pas le sentiment qu'il soit blessé ou gêné. Bien au contraire, puisqu'il voit le brigadier Schmitt courir tout à fait normalement vers le haut de la rue, en direction du 20. Ce n'est que lorsqu'il la redescend qu'il le voit, se tenant la poitrine, et respirant difficilement, et qu'il entend son supérieur dire : « J'ai perdu mon arme ». Les policiers présents, d'autres témoins le confirment, « font alors les cent-vieux », à la recherche de l'arme.

Elle sera retrouvée quelques instants plus tard, entre les mains de M. Paul Bayzelon. M. Stanislas de Segogne, délégué commercial, qui passait par là en voiture, confirme ce témoignage. Lui aussi voit tomber le motard, « très grand, protégé

par un casque blanc », mais ne s'explique pas cette chute. Lorsque le motard se relève, il n'a pas l'air blessé et ne titube pas. C'est seulement lorsque ce motard ressort du 20 rue Monsieur-le-Prince qu'il entend un choc et voit le grand motard, courbé en deux, se tenir le ventre et la poitrine.

Quant à M. Paul Bayzelon, au cours de son audition à l'IGS, il est formel. Parmi les policiers qui sont revenus chercher l'arme tombée dans son entrée dont la porte ne s'était pas refermée, deux sont ceux qui ont violemment frappé Malik Oussekine et qui le frappent alors lui aussi, au point qu'il se fera faire cinq points de suture.

A l'IGS, où les auditions des « voltigeurs » continuent, on semble perplexé devant tant d'imprécisions. Consignés ensemble dans une école de police, ils affirment peut-être leurs souvenirs. Le juge d'instruction, lui, laisse les policiers exécuter

formule à cet égard par Bernard Delaplace, secrétaire général de la FASP (Le Monde du 9 décembre).

D'autre part, le Syndicat national des officiers (SNO), également adhérent de la FASP, se déclare « entièrement solidaire » avec les déclarations du secrétaire général de la FASP. Cette précision fait suite à une déclaration de M. Charles Pasqua, le 11 décembre sur TF 1, qui avait voulu voir dans un précédent communiqué du SNO (le Monde du 10 décembre) une opposition aux déclarations faites par M. Delaplace sur les événements de ces derniers semaines.

sa commission rogatoire. Il attend de disposer de l'ensemble des procès-verbaux avant de se prononcer lui-même et de prononcer d'éventuelles incriminations.

AGATHE LOGEART.

Sur TF 1

M. Pasqua : des sanctions si...

« Il n'y a eu aucun laisser-aller ni absence de communication » entre les forces de l'ordre lors des récentes violences au quartier Latin, théâtre durant près de quatre heures de scènes de pillage et de vandalisme, a déclaré, jeudi 11 décembre, sur TF 1, M. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur.

M. Pasqua a assuré que des sanctions seront prises individuellement contre certains policiers « si la preuve est apportée qu'il y a eu tir tendu » de grenades lacrymogènes.

Le ministre de l'Intérieur a souligné les difficultés d'intervention des forces de l'ordre, notamment face aux « provocateurs », qui se réfugièrent parmi les manifestants. Mais, si les forces de l'ordre travaillent dans des conditions difficiles, « ce n'est pas une excuse pour les brutalités », a-t-il souligné.

Interrogé sur le peloton voltigeur motocycliste, dont des membres sont officiellement entendus par l'inspection générale des services après la mort de Malik Oussekine, M. Pasqua a déclaré qu'à l'avenir « ce peloton interviendra sur ordre personnel du préfet de police ».

La dissolution de la coordination étudiante

« Ce n'est qu'un au revoir »

(Suite de la première page.) Et il y en a peu qui s'y sont opposés. Pour la plupart, cette coordination, constituée au fur et à mesure que la grève s'était répandue dans les universités, n'avait plus lieu de se maintenir. Au contraire, sa prémissa comportait de vrais risques : ceux d'une structure bureaucratique, sans véritable légitimité, sans contrôle de la base des étudiants, soit tout le contraire du système démocratique mis en place par les étudiants depuis trois semaines.

La dissolution de la coordination nationale était d'autant plus prévisible que l'UNEF-ID (proche du PS) n'avait pas caché ses intentions : éviter le maintien d'une structure de représentation parallèle - et concurrente - au moment où le gouvernement envisage d'ouvrir une vaste concertation avec tous les acteurs du monde universitaire.

Deuxième question : comment maintenir l'élan du mouvement de ces dernières semaines ? Personne à cet égard ne se berce d'illusions. Dès mardi dernier, la plupart des étudiants ont repris le chemin des amphithéâtres, qu'ils n'avaient en réalité pas quittés pour s'affirmer leurs valeurs - liberté, égalité, solidarité - et défendre leur avenir. Tous cependant ont affirmé que « rien ne serait plus comme avant » et qu'il fallait maintenir une double « vigilance » : par rapport à la police et soutenir la création d'une commission d'enquête indépendante sur les

violences de la semaine dernière ; et par rapport à toute tentative de mise en place discrète, au profit de gouve, de projets de réforme de l'Université qui iraient dans le même sens que la loi Devaquet.

Malgré, au-delà de cette vigilance, l'ultime coordination étudiante a marqué sans ambiguïté sa volonté de réfléchir à l'avenir. Après avoir lutté contre une conception de l'Université, elle entend élaborer la sienne et appelle à l'organisation d'états généraux de l'enseignement supérieur qui devraient se tenir dans le courant du mois de mars, après avoir été préparés par chaque université dans les formes qui lui conviennent.

Pour éviter tout dérapage, il a été prévu qu'aucune concertation entre les étudiants et le gouvernement ne serait valable avant ces états généraux.

Enfin, l'on a entendu pour la première fois depuis longtemps - dans un silence très attentif et presque grave - des appels répétés à la réunification du syndicalisme étudiant. « Nous avons travaillé ensemble, syndiqués dans les deux UNEF et non syndiqués, et nous avons gagné. Pourquoi ne pas continuer ? » ont demandé plusieurs intervenants. La perspective est sans doute lointaine mais la bourrasque étudiante de l'automne 1984 n'a décidément pas fini de bousculer le paysage. Celui de l'Université. Mais, plus largement celui de la société française.

GÉRARD COURTOIS.

Le code de la nationalité entre deux feux

M. Chirac a-t-il mis aux oubliettes le projet de loi relatif au code de la nationalité ? Pas du tout, affirme-t-on dans les milieux gouvernementaux. M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a refusé cependant, jeudi 11 décembre, de confirmer ce que cette discussion était à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Selon lui, le gouvernement « a la volonté d'inscrire le projet à l'ordre du jour mais « n'en prend pas l'engagement ».

Pour sa part, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, fait comme si de rien n'était. L'Assemblée nationale, la commission des lois, qu'il préside, a engagé, jeudi, la discussion générale du projet de loi, malgré la protestation de M. Michel Sapin, député socialiste des Hauts-de-Seine, selon lequel le maintien de cette discussion était « irréaliste du point de vue de l'organisation des travaux de la commission, contradictoire avec les déclarations du gouvernement et provocateur par rapport aux [récents] événements ».

Passant outre, M. Toubon a invité le rapporteur de la commission, M. Pierre Mazeaud (RPR), à présenter son analyse du texte. Celui-ci s'est livré à une défense et illustration du projet gouvernemental, qui, selon lui, ne vise pas à empêcher les personnes d'origine étrangère d'acquiescer à la nationalité française mais à s'assurer qu'elles souhaitent vraiment cette acquisition.

En conclusion, M. Mazeaud a cependant évoqué trois assouplissements possibles du texte gouvernemental. Venant de lui, qui passait pour un « dur » et avait rédigé une proposition de loi bien plus sévère, cela ne passe pas inaperçu. D'une part, selon M. Mazeaud, les enfants nés en France de parents étrangers nés eux-mêmes à l'étranger disposeraient d'un délai plus long pour demander la nationalité française (le projet de loi prévoit que cette demande se ferait entre seize et vingt-trois ans). D'autre part, à propos des actes de délinquance qui pourraient empêcher les candidats de devenir français, M. Mazeaud envisage de supprimer la référence aux peines inférieures à six mois d'emprisonnement et se demande s'il ne faut pas relever de six mois à un an la durée d'emprisonnement au-delà de laquelle l'acquisition de la nationalité française ne serait plus possible. Enfin, l'exigence d'une assimilation à la communauté française mériterait, selon lui, d'être redigée différemment.

Cela ne plaira pas à tout le monde dans la majorité. Si les dirigeants du CDS ne cachent pas leur souhait de mettre ce projet de loi entre parenthèses, certains élus RPR et UDF estiment au contraire qu'il mérite d'être maintenu et même durci. Ne se sont-ils pas aperçus en cours de route que la nouvelle loi ne change-

rait rien au statut des enfants d'Algériens, qui continueraient d'être Français à la naissance dans la mesure où leurs parents sont eux-mêmes nés sur un ex-territoire français ?

M. Toubon n'a fixé aucune date pour la suite de la discussion, tandis que les socialistes affirment qu'ils prendront tous les moyens pour s'opposer à la réforme du code de la nationalité. Une réforme qui risque de rebondir au printemps prochain si, d'ici là, le gouvernement ne l'a pas tout simplement enterrée.

ROBERT SOLÉ.

Un Livre blanc sur l'immigration

Un rapport sur l'immigration en France, patronné par la Fondation Saint-Simon, est présenté à Paris, ce vendredi 12 décembre. Son principal auteur, M. Jacques Voisard, président du comité de décentralisation et ancien commissaire à l'industrialisation de l'Ouest, y fait diverses propositions à l'attention des dirigeants politiques.

La France n'en finit pas de se déchirer à propos de « ses » immigrés. C'est le débat passionnel par excellence, moins fondé sur des faits que sur des impressions et des procès d'intention. Les statistiques

elles-mêmes sont suspectes. Chacun brandit les « chiffres » et définit à sa manière les bases de la discussion.

Les autorités gouvernementales ou le Parlement auraient dû, depuis longtemps, commander une enquête impartiale, un Livre blanc dont les résultats seraient incontestés. M. Jacques Voisard et sa collaboratrice, M^{rs} Christiane Ducelette, donnent un avant-goût de ce que pourrait être un tel travail. Leur rapport, établi à partir de nombreuses conversations et de documents publics ou confidentiels, est un modèle du genre (1). Rédigé de manière claire et concise, sans envolées lyriques, il vient d'être remis à divers responsables politiques de la majorité et de l'opposition, notamment à MM. Raymond Barre et Michel Rocard qui avaient, l'un et l'autre, encouragé ce travail.

« La question immigrée a cessé d'être de nos jours une simple question d'immigration », soulignent les auteurs. Elle recouvre en effet des sujets bien plus vastes, comme l'islam dans une société laïque, l'identité française ou les relations avec des pays étrangers.

Or, cette question capitale est abordée par petits bouts, sans politique d'ensemble. Les immigrés vivent dans un climat d'ignorance, d'insécurité et de rejet mutuel, qui accentue chez eux un sentiment de précarité et ne les encourage pas à bâtir des projets d'avenir. Une demi-douzaine de ministères s'occupent de leur sort, des affaires sociales aux affaires étrangères en passant par l'Intérieur, la Justice, l'Éducation nationale et le logement.

« Une redistribution des moyens est nécessaire » affirment les auteurs du rapport. Ils proposent la création d'une députation interministérielle, semblable à celle de la DATAR, pour harmoniser les différentes politiques en matière d'immigration. D'autre part, une Fondation nationale, indépendante de l'État et de l'administration, réunirait un certain nombre de personnalités. Cette fondation serait pour rôle d'encourager les recherches sur l'immigration, de réunir des statistiques crédibles et de lancer des campagnes d'information. Enfin, un contrôle parlementaire s'exercerait grâce à une commission spécialisée.

Si ces trois organismes existaient aujourd'hui, peut-être aurait-on fait l'économie d'un débat aussi pénible que celui qui vient de s'engager sur le code de la nationalité.

R. S.

(1) La Question immigrée en France en 1986, 90 pages. Fondation Saint-Simon, 91 bis, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tél. : 42-22-34-52.

L'accueil des étrangers dans la région parisienne

Une nuit pour un séjour

M. Maurice Lacoste, directeur de la police générale, recevra dans les prochains jours une délégation de différentes associations (Accueil et promotion, MRAP, fédération des associations de solidarité aux travailleurs immigrés, notamment), pour évoquer avec elles les grandes difficultés que rencontrent les étrangers à Paris pour obtenir ou renouveler leurs titres de séjour.

Non loin du boulevard Ney (19^e), en bordure de la voie ferrée, à proximité des fameux terrains des gazomètres que la ville a récemment convertis en zones industrielles, le 218 rue d'Anberwilliers est un gros bloc de béton gris, troné de hublots, dans lequel est installé le centre d'accueil des étrangers qui résident dans les 9^e, 10^e, 11^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

Il fait encore nuit. Une longue file d'attente se forme, le mercredi 10 décembre, le long du centre, qui ouvre à 9 heures. On attend pour renouveler, chercher ou demander une carte de séjour. « Moi, je suis là depuis 2 heures du matin », affirme un maçon portugais, on tète de la cohorte. Un Marocain qui « fait la queue pour la troisième fois », pitié, lui, depuis 6 heures. A côté, des Tunisiens préparent le « feu » pour la course hippique de l'après-midi. Il fait froid. « On a plusieurs manteaux sur le dos », explique cet autre Marocain qui ne se plaint pas. « C'est normal, on n'est pas chez nous. »

La file d'attente s'allonge, tandis que s'allument les premières lumières des cafés et des usines environnantes. C'est l'heure des empilements, des foulards noués autour du visage, des pull-overs et des grosses chaussettes. Maître mot : les

papers. Il manque toujours un certificat, une attestation, une quittance. La langue est un terrible obstacle.

Système D.

Un vieux Tunisien surgit, demande à entrer en attendant une convocation. Refusé. Il s'est trompé de centre. Il doit courir « à la cité », où se trouve la préfecture de police. Il y a aussi ce couple de Yougoslaves qui stagne sur le trottoir, depuis 3 heures du matin. « Avec mon mari, on se repose », explique la femme, qui travaille dans une imprimerie. Elle précise : « On a amené la voiture, chacun son tour, entre dans la file, pendant que l'autre se repose. »

Système D, évidemment. On fait venir un enfant, une personne âgée, un handicapé, pour pouvoir gagner les guichets avant les autres ; on exhibe parfois une carte de priorité empruntée à un ami, on dit aussi - mais que ne dit-on pas dans une telle cohorte ! - que certains paieraient des coreligionnaires pour attendre à leur place.

A l'entrée du bâtiment, on fouille, on examine les sacs. Les gardiens de la paix sont affables. Et à l'intérieur ? « Certains guichetiers sont très gentils, d'autres non. C'est comme partout », affirme, incontinent, un Marocain. Une délégation d'associations humanitaires était reçue le mercredi 10 décembre par les responsables de la rue d'Anberwilliers. L'ouverture d'un guichet réservé aux ressortissants de la Communauté européenne a été annoncée, ainsi que celle d'un centre réservé aux étudiants. Pourquoi, demandent de nombreuses associations, ne pas ouvrir d'autres centres de réception des étrangers dans la capitale, et en banlieue, où la situation n'est guère meilleure ?

JEAN PERRIN.

Spécial Tintin

Concours sur minitel
De nombreux lots à gagner
Chaque jour jusqu'au 23 décembre

Le Monde sur Minitel
36.15 tapez : LEMONDE

LE MINITEL A TROUVÉ A QUI PARLER.

Politique

La deuxième affaire du Carrefour du développement

Pourquoi M. Bernard Gérard, directeur de la DST, a-t-il refusé de donner à M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction en charge du dossier du Carrefour du développement, les précisions qu'il demande sur l'origine du « vrai-faux passeport » utilisé par M. Chalier lors de sa fuite au Brésil ? La réponse est simple : le directeur de la DST « protégerait » M. Charles Pasqua,

ministre de l'intérieur. En effet, le passeport fourni à la fin du mois de juillet à Yves Chalier sous le nom d'Yves Navaro par le contre-espionnage français n'aurait pu lui être confié sans l'autorisation du ministre.

Aucune preuve n'existe, mais les confidences de plusieurs fonctionnaires de l'intérieur ajoutées

aux règles de fonctionnement du ministère constituent autant d'indices concordants. Le refus de M. Gérard, au nom du « secret-défense », apparaît injustifiable puisque M. Chalier, en fuite, n'était pas en mission et n'a, de toute façon, jamais appartenu au contre-espionnage français. Et les dossiers de la DST contiennent suffisamment d'éléments qui prou-

vent que le passeport a été fourni sous le « régime » de M. Pasqua. Pour avoir aidé Yves Chalier dans sa fuite, un haut policier, le contrôleur général Jacques Delebois, chef du service de coopération technique internationale de police (SCTIP), est déjà inculpé. M. Bernard Gérard craint de l'être à son tour. Acceptera-t-il, dans ce cas, de ne rien révéler de ce qu'il sait ?

Le « vrai-faux passeport » de M. Yves Chalier lui aurait été remis avec l'autorisation de M. Charles Pasqua

C'est en se déplaçant le mardi 9 décembre, dans les locaux de la DST, rue Nélaton, à Paris, que le magistrat instructeur a enclenché un processus dont personne ne sait jusqu'où il ira. M. Michau venait chercher des précisions sur l'origine du passeport litigieux de M. Yves Chalier. Le directeur de la DST, M. Bernard Gérard, lui a répondu qu'au nom de secret-défense, il n'en aurait pas. Cette réponse a niqué le magistrat, qui y a vu la confirmation de ses soupçons sur le rôle joué par la DST dans l'affaire du Carrefour du développement. M. Michau est, en effet, convaincu que le « vrai-faux passeport » trouvé en possession de M. Yves Chalier lui a été fourni par la DST sur ordre supérieur. Qui a donné cette autorisation ? Compte tenu des règles qui gouvernent la maison, dit-on au palais de justice, seul le ministre de l'intérieur aurait pu en prendre la responsabilité.

Dans leurs grandes lignes, les péripéties de ce fameux passeport sont maintenant connues. Choisisant de quitter précipitamment la France, début mai, l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, se réfugia au Brésil chez un « cadé » de l'industrie locale des jeux, relation du contrôleur général Jacques Delebois. Fin avril, en effet, les anomalies relevées dans la comptabilité de l'association Carrefour du développement, dont M. Yves Chalier est le trésorier, ont été rendues publiques. Le 23 mai, un médecin de Bouffalo, M. Pierre Chiarelli, rapporte de Rio, où il l'a rencontré apparemment par hasard, les photos d'identité de M. Chalier, ainsi qu'un rapport du même sur le fonctionnement de l'association Carrefour. Photos et rapport sont remis à M. Delebois dès la descente de l'avion.

Ce dernier fera parvenir le tout à M. Pasqua. Le ministre a confiance en M. Delebois, l'un des policiers proches de lui-même et de M. Robert Pandraud ; rapidement promu après leur arrivée place Beauvau. Ce n'est cependant que le 16 juin, soit trois semaines plus tard que M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, reçoit « dans sa boîte aux lettres » (dira son entourage), le fameux rapport. En échange de ses confidences, M. Chalier recevra un faux passeport qui doit lui permettre de se protéger des recherches dont il est officiellement l'objet.

Fin juillet, le passeport promis est rapporté au Brésil par M. Arnaldo Campans, ancien chef de la police de l'Etat de Rio, autre relation de M. Delebois. Le document a été prélevé sur le stock de passeports vierges que la DST utilise pour les besoins du service. Celui qui reçoit M. Chalier a été remis à la DST, avec une dizaine d'autres, en novembre 1984, par M. Guy Maillard, directeur du cabinet du préfet de police, M. Guy Fougère. A cette époque, ces passeports sont vierges mais déjà revêtus des tampons et signatures nécessaires. Ils sont ensuite remplis selon les besoins.

Ce n'est qu'en juillet dernier sur ordre du directeur de la DST, que le passeport de « Chalier-Navaro » est confectionné par les services techniques de la DST, qui y apposent la photo d'identité que le fuyard a fait remettre à son ami Delebois. Imprudence car c'est compter sans l'attachement de M. Chalier à son amie Maggy Boquin, employée administrative de la préfecture de police. L'incarcération de cette dernière, le 10 octobre, permet au juge d'instruction d'attirer M. Chalier, qui revient clandestinement en France grâce à son faux passeport. Le temps d'accorder un entretien au

Point, et il se livre à la justice le 16 novembre.

Son interview sème la panique place Beauvau. Sans le nommer, M. Chalier, en effet, met en cause « l'un des responsables de la police au ministère de l'intérieur », son « ami policier », qui, dit-il, « rend compte au chef ». Le lendemain, le *Monde* rend son nom public : Jacques Delebois, contrôleur général, chef du SCTIP depuis juin, après en avoir été le chef adjoint sous la gauche. Toutefois, M. Pandraud semble avoir ignoré une partie de l'affaire. Dans le *Point*, il découvre M. Chalier possédait un passeport d'origine douteuse. Lorsqu'il apprend que celui-ci est sur le point de se livrer à la justice, il demande personnellement aux policiers chargés de la réception de vérifier est important détail. Et c'est dans la voiture qui mène M. Chalier et les policiers de la brigade financière vers le Palais de justice que ces derniers font le premier procès-verbal sur l'origine du passeport. Tout sera remis au juge quelques minutes après. Annexé au dossier, le « vrai-faux passeport » vient de se transformer en machine infernale.

Les limites du secret-défense

Le directeur de la DST a longuement hésité avant de prendre la responsabilité d'opposer au juge d'instruction le secret-défense. Sa décision risque certes d'être interprétée comme un aveu, mais M. Gérard n'avait pas le choix. Imprudemment, avec l'expérience du service qui s'avait, jusque-là, jamais dirigé de service policier, il a accepté ce qui lui demandait son ministère. Aujourd'hui, il craint que la justice ne découvre dans le dossier de la DST la preuve formelle que le passeport de M. Chalier est sorti de ses services en juillet 1986.

Car c'est le côté délicat de l'affaire. Quelques feintes ont bien tenté de faire croire que le passeport avait été donné à M. Chalier du temps de Gaston Defferre ou de M. Pierre Joxe. S'il en avait été ainsi, il est fort probable que l'on se serait empressé d'en apporter la preuve. L'attribution d'un tel passeport est, en effet, strictement réglementée. Elle s'accompagne d'un maximum de précautions administratives : bordereau de transmission, récapitulé de réception, motif et date de la demande, date de confection et date de restitution une fois la mission accomplie. Ce sont précisément ces pièces que le chef de la DST vient de refuser au juge d'instruction.

La raison ? Aucun des hommes de la DST que nous avons interrogés n'imagine que le « don » fait à M. Chalier, qui, jamais, soulignent-ils, n'a été fonctionnaire de la DST, soit le résultat d'une complicité subalterne. Seule une autorité supérieure incontestable a pu imposer la livraison à un étranger au service, dans une affaire qui ne concerne pas le contre-espionnage, d'un de ces précieux documents. La crainte est réelle : les investigations menées par le juge d'instruction ne vont-elles pas jeter l'opprobre sur un service qui avait eu tant de mal à se relever de l'affaire des écoutes du *Canard enchaîné* en 1973.

Coincidence étonnante : à l'époque, M. Delebois avait déjà été impliqué. Commissaire de la DST chargé de protéger ses collègues, qui installaient les micros dans les locaux de l'hebdomadaire satirique, il avait réussi grâce, déjà, au secret de défense et aussi à la complicité d'un juge d'instruction

peu curieux à échapper à la justice. Discrètement muté en Afrique, au titre de la coopération, M. Delebois n'avait jamais été poursuivi. Après plusieurs années de procédure, l'affaire avait été enterrée.

Cette fois, les choses pourraient bien se passer autrement. Le juge d'instruction s'appuie à rendre une ordonnance qui rejette l'utilisation du secret-défense dans cette affaire. Cette notion, affirmant plusieurs juristes, ne peut être invoquée au bénéfice de M. Chalier qui n'a pas agi dans le cadre d'une mission officielle. Des magistrats ajoutent enfin que le ministre de l'intérieur, voire le premier ministre, peuvent toujours relever un policier de l'obligation du secret. Il en avait été ainsi en 1982 lorsque M. Marcel Chalet, alors patron de la DST, avait été autorisé par Gaston Defferre à raconter au juge d'instruction, M. Jean-Louis Dabry, aujourd'hui député RPR, dans quelles conditions son service avait mis à l'ébri le dissident roumain Virgil Tanase en simulant son calivernement par les services secrets de M. Ceausescu.

« Nous nous reverrons », a lancé M. Michau à M. Gérard lorsqu'il a quitté son bureau.

GEORGES MARION, et EDWY PLENEL.

Le congrès du PSU

Se dissoudre ou se transformer

Le seizième congrès du Parti socialiste unifié (PSU) devait s'ouvrir ce vendredi 12 décembre à Bourg-en-Bresse (Ain) et s'achever dimanche 14. La place du PSU dans la constitution d'un mouvement alternatif, socialiste, autogestionnaire et écologique sera au centre des discussions qui interviennent immédiatement après le succès du mouvement étudiant.

Le PSU peut dire « merci » aux étudiants ! Comme à d'autres forces de gauche marginalisées, les jeunes lui ont donné une raison toute fraîche — est-elle fondée ? — d'espérer. Là où toute l'opposition pétiennait, un immense élan « organisationnel » de la jeunesse a réussi : il a imposé au gouvernement une « pause ». Ne s'agit-il pas, dans une certaine mesure, des « travaux pratiques » d'une théorie défendue par nombre de militants de ce petit parti ? M. Jean-Claude Le Scouret, secrétaire national, le reconnaît lui-même quand il déclare que le mouvement étudiant et lycéen « vient apporter une grande bouffée d'oxygène » dans la vie politique.

Les retombées de la tornade estudiantine relègueront probablement à l'arrière-plan une partie des états d'âme qui trépident, depuis deux ans, le PSU. En effet, au précédent congrès de Bourg-en-Bresse en décembre 1984, M. Serge Dupuis, secrétaire national, déclarait déjà que son organisation devait « décider la dispartition, le dépassement ou la renaissance ».

Il faut dire que, dix ans après le départ de M. Michel Rocard pour le PS, le PSU avait subi un cuisant revers aux élections européennes de juin 1984. Associé aux Communistes démocratiques et unitaires (CDU) de M. Henri Fauriol — il avait recueilli 142.477 voix, soit 0,22 % des suffrages exprimés. Bien que représenté dans le gouvernement de gauche depuis mars 1983 par M^{me} Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, le PSU, mal à l'aise pendant cette période, était secoué par des rivalités internes depuis son quinzième congrès.

Au mois de mars suivant, M. Jacques Salvaor, ancien porte-parole adjoint, dont le courant avait obtenu 24,26 % des mandats au congrès de Bourg-en-Bresse, quittait le PSU pour

Les imprudences du ministre

La « gestion » de l'affaire du Carrefour du développement par certains des responsables du ministère de l'intérieur, qui semblent avoir aidé la principale accusée à la justice, vient aggraver un mal profond dans tous les secteurs de l'institution policière. A peine arrivé place Beauvau, M. Charles Pasqua assurait avoir « trouvé un ministère politisé et caractérisé par la pagaille et la démolition des troupes. Maintenant, c'est une affaire qui tourne ». Excès et injustice, le « compliment » pourrait être, aujourd'hui, renvoyé à son auteur. La police est, à nouveau, malade de la politique.

Devenu ministre, le fils de gardien de la paix, l'ancien responsable du Service d'action civique, le zélateur du gaullisme, dévoué jusqu'à prendre sur lui les basses œuvres de la reconquête, a voulu rester tel qu'an lui-même. Hébraïste et saboteur, rond et tranchant, séducteur et démagogique, il s'est emparé à la hussarde de son ministère, lieu stratégique de la mission qu'il s'assigne : la défection de M. Jacques Chirac à la présidence de la République. Ce faisant, il semble s'être trompé. De lieu et d'époque.

De lieu, parce que les policiers sont aussi des professionnels, dont le métier réclame le calme, le sérieux et la compétence. Fort différenciés, voire opposés, les ministères qui, depuis la Libération, ont marqué leur mémoire collective avaient en commun l'intérêt technique qu'ils portaient à l'outil policier. MM. Jules Moch, Raymond Marcellin et Pierre Joxe partageaient, à ce poste, un autre point commun : gérer, plus ou

moins bien, mais à coup sûr sans être bavards. M. Pasqua, lui, semble mener l'administration dont il a le charge comme s'il était en campagne électorale. D'époque, parce qu'il n'est pas certain que l'image donnée par M. Pasqua de l'action gouvernementale soit celle qu'attendait l'électorat de droite dans sa diversité. En avril, M. Jean-Marie Le Pen estimait que par leur « langage de fermat », MM. Pasqua et Pandraud avaient, au sein du RPR, « accablé le programme et le langage » du Front national. A la même époque, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, approuvait les redondances du ministre de l'intérieur, avec ce commentaire : « Il faut avoir l'image de sa politique et la politique de son image ».

Mais aujourd'hui cette image inquiète, comme l'a montré le mouvement étudiant et lycéen dont le cible, après les premières violences, fut aussi M. Pasqua. Une jeunesse qui refuse d'une certaine manière de faire de la politique. Une jeunesse qui comprend aussi des enfants d'électeurs de droite...

M. Pasqua gère par le verbe, et ses outrecuidances l'ont placé au cœur de bien des tensions vécues par ce gouvernement, quand elles ne les ont pas suscitées. Dès le mois d'avril, le ministre de l'intérieur donne le ton : « En moins de huit jours, les policiers sont réapparus dans les rues (...). L'ordre revient (...). Nous allons terroriser les terroristes. » Mais les terroristes ont continué à sévir. Le renvoi par décret de cent un Miliens sur simple décision administrative, a assimilé le politique sur l'immigration à un nettoyage expéditif ; la présence policière dans les rues a été entachée de « bavures » mortelles ; le maintien de l'ordre a pris l'apparence du désordre dans la répression des manifestations étudiantes et d'un curieux laxisme envers les « casseurs ».

Profits immédiats

Tout cela était en germe dès le mois de mai, quand le gendre des ceceux, M. Alain Chandon, jugeait « maximalistes » ses collègues de l'intérieur (MM. Pasqua et Pandraud) et s'inquiétait d'une « surmotivations » policière et qui confine à l'arrogance ». Cette mise en garde n'a pourtant par réfréné les ardeurs de M. Pasqua. Sa prestation apparemment réussie à « l'heure de vérité », le 2 juillet, a se soldé par le démission du préfet de police de Paris, pourtant fort apprécié par le maire de la capitale, mais qui estime que le ministre a porté atteinte à la fonction préfectorale. S'y ajoute une vive protestation de l'archevêque de Lyon, Mgr Daourtray, « échoqué » d'avoir été accusé de n'avoir pas lu le projet de loi sur les étrangers qui ne cesse d'inquiéter l'Eglise.

Confronté à la « bavure » de la rue de Mogador, M. Pasqua, qui,

en mai, avait assuré que les policiers « sont couverts par leurs supérieurs » — « nous les couvrons, il n'y a aucun problème », insistait-il, — préfère s'en prendre à la presse et aux témoins. Il évoque de « prétendus témoignages », dont l'on ennuie aujourd'hui la précision et la pertinence, accuse les journaux de gauche et la télévision d'avoir exploité l'événement et assure que « ce crime a incité les hommes d'Action directe à frapper la police (...). On a organisé un procès public ; on se serait cru à Moscou ».

Enfin ce ministre qui avait eu, dit-on, le sagesse de proposer au début du mouvement étudiant le retrait du projet de loi Devaquet, est, en bonne part, responsable de l'émoi qui a finalement saisi la majorité et poussé le premier ministre à retirer le texte. Après avoir proclamé, le 2 décembre, que « le gouvernement ne retirera pas son texte » et que c'est le Parlement qui vote les lois, ce n'est pas la rue, M. Pasqua ne s'est pas hâté à exploiter le mouvement comme s'il voulait répéter le mobilisation des gaullistes de juin 1968. Le contre-effet ne pouvait être pire : se colbra calculés ressemble à de l'effacement. Tandis que M. Chirac appelle « au calme et à la raison », son ministre de l'intérieur invite les militants RPR à défendre « la démocratie et la République » menacées par « les professionnels de la déstabilisation, gauchistes et énarcbistes de tout poil et de toutes nationalités ».

Ca ne serait là que paroles dérisoires si elles s'accompagnaient d'une ambition pour le ministère dont il a le charge. Or M. Pasqua a été aussi trompé sur le police. Elle a évolué, s'est réajustée ; elle a pris conscience de l'état de sous-développement dans lequel l'avait laissée une gestion à court vue ; elle tente de retrouver une identité professionnelle, de gagner une reconnaissance sociale à rebours des manipulations politiques auxquelles elle fut parfois contrainte.

M. Pasqua, pourtant secondé d'un conseiller de la maison, en la personne de M. Pandraud, n'a pas choisi cette voie. Sa gestion ministérielle est tout entière tactique, en quête de profits politiques immédiats. Et c'est l'inévitable mélange des genres : sur le terrorisme international, où les services de la police judiciaire se voient pris dans un jeu diplomatique complexe qui oriente, voire brime, leurs activités ; sur le maintien de l'ordre, où l'on a tenté d'effacer le mort d'un étudiant par le spectacle des déprédations et le nombre de blessés au sein d'unités placées en position de faiblesse ; sur l'affaire du Carrefour du développement, enfin, où le ministre de l'intérieur et ses proches ont entraîné certains services de police, et notamment le DST, dans un double jeu que le justice peut difficilement tolérer.

G. M. et E. P.

Veau. Tressé main. 950 F

LA BAGAGERIE

Paris - 41, rue du Four, 6^e 12, rue Tronchet, 8^e 74, rue de Passy, 16^e, Tour Montparnasse, 15^e, 11, faubourg St Honoré, 8^e, Lyon, La Part-Dieu.

OLIVIER BIFFAUD.

كثيرا في الجبال

Une taxe sur les allumettes et les briquets pour lutter contre les incendies de forêt

M. Jacques Chirac a réuni, jeudi 11 décembre, un comité interministériel restreint, qui a adopté un plan de lutte contre les incendies de forêts.

Le premier ministre avait annoncé l'élaboration de ce plan, lorsqu'il s'était rendu, le 26 août dernier, dans le Var et les Alpes-Maritimes, à la suite des incendies qui avaient détruit plusieurs milliers d'hectares de forêts et fait trois victimes. M. Chirac avait annoncé alors la création d'un Conservatoire de la forêt méditerranéenne.

Judi, avec les ministres réunis autour de lui, M. Chirac a décidé d'augmenter les moyens consacrés à la lutte contre les incendies et à leur prévention. L'accroissement des moyens de la sécurité civile, notamment pour l'entretien de ses bombardiers d'eau et l'achat de trois avions de guet Trackers (le Monde daté 26-27 octobre), s'élève à 43 millions de francs, inscrit dans le projet de loi de finances rectificatif pour 1986, plus 90,5 millions de francs

qui seront financés dans le budget 1987.

M. Chirac a souligné que les crédits dont disposera la sécurité civile dans ce domaine l'année prochaine représenteront le double de ceux qui lui avaient été attribués cette année. En outre, le commandement du dispositif de lutte contre les incendies de forêts va être réorganisé. Le préfet des Bouches-du-Rhône assurera la coordination de l'ensemble des moyens dans le Sud-Est. Il sera assisté d'un autre fonctionnaire chargé aussi du secrétariat du conseil d'orientation de la forêt méditerranéenne, et dont la fonction permanente sera de coordonner les actions de prévention et la mise en œuvre des moyens de lutte.

Enfin, la situation des pilotes des bombardiers d'eau (treize morts depuis 1983) sera améliorée en 1987 et en 1988.

Crédits doublés

Les moyens consacrés par l'Etat à la prévention seront accrus de 100 millions de francs, c'est-à-dire de 50 % par rapport à 1986, au budget de l'agriculture. Un effort égal est attendu des collectivités locales, ce qui permettrait de doubler au total les sommes disponibles pour la prévention au titre du Conservatoire de la forêt méditerranéenne. Il s'agit essentiellement d'améliorer la surveillance des forêts pendant toute l'année, et plus encore pendant la période chaude, en augmentant les patrouilles, en multipliant les accès et en équipant les sites de moyens d'intervention immédiate. Des opérations de débroussaillage seront menées sur 5 000 hectares, le

long des voies et dans les zones vulnérables. Sont prévues en outre des actions de formation et de sensibilisation, ainsi que des expériences de réaménagement agricoles et pastorales, sur au moins 5 000 hectares.

L'ensemble des mesures de lutte et de prévention sera financé par une taxe de 2 centimes sur les boîtes d'allumettes « fumeurs » (100 allumettes au plus) et de 50 centimes sur les briquets et rechargeurs. Cette taxe, instituée par amendement au projet de budget pour 1987 et mise en place le 1^{er} février, doit rapporter 50 millions de francs l'an prochain. Le choix des allumettes et des briquets vise à alerter leurs utilisateurs sur les précautions à prendre en forêt, (plus de 550 incendies détruisant quelque 7 600 hectares de forêts ont été provoqués par des mégots de cigarettes entre 1973 et 1985).

Il ne peut être envisagé de débroussailler, au prix de 10 000 francs à 30 000 francs par hectare pour la première année, la totalité des 2,25 millions d'hectares de forêt méditerranéenne. Une telle entreprise serait d'ailleurs des effets écologiques dangereux. En revanche, les propriétaires d'espaces forestiers habités sont tenus d'assurer le débroussaillage sur une surface variable selon les zones. Les dispositions prévues par le code forestier vont être renforcées par l'institution d'une astreinte journalière. Les compagnies d'assurances participeront à cet effort d'incitation au débroussaillage en prévoyant des pénalités dans les contrats souscrits en 1987. Enfin, les peines encourues par les auteurs d'incendies seront aggravées.

PATRICK JARREAU.

Dans le train Marseille-Paris

Une jeune femme est défenestrée par son agresseur auquel elle résistait

Deux hommes ont été arrêtés, jeudi 11 décembre, à Lyon vers 2 heures du matin à bord du train Marseille-Paris (le Phocée), après une agression commise vers minuit sur une femme qui, voyageant avec sa fille âgée de deux ans et demi, avait été jetée du train par la fenêtre près de Montfauvet (Vaucluse).

L'auteur présumé de cette agression est un ressortissant britannique, Stephen Coates, vingt-trois ans, de Henel-Hepstem, qui devait être transféré au cours de l'après-midi en Avignon en compagnie d'un complice de nationalité française dont l'identité n'a pas été révélée et qui devrait être poursuivi pour non-assistance à personne en danger.

ment désert. Comme elle résistait à son agresseur, celui-ci l'a jetée par la fenêtre du wagon alors que le train roulait à environ 80 kilomètres à l'heure.

La voyageuse, qui se rendait de Martignes (Bouches-du-Rhône) à Orange (Vaucluse), a pu fournir aux enquêteurs un signalement précis de son agresseur. Les gendarmes ont alors transmis à la SNCF un avis de signalement.

C'est à l'arrêt du train en gare de Perrache à Lyon que les policiers de la sûreté urbaine ont interpellé les deux hommes (deux autres voyageurs ont été rapidement mis hors de cause).

Selon les premiers éléments de l'enquête, menée à Lyon, Stephen Coates et son complice avaient été recrutés par le centre de recrutement de la Légion étrangère à Aubagne où ils avaient tenté de s'engager.

Tentative de viol

La victime, Nadine Dauber, vingt-trois ans, avait été retrouvée sur le ballast très choquée et sérieusement blessée. Souffrant de multiples contusions et de fractures à la jambe et aux côtes, elle a été hospitalisée à Avignon. Ses jours ne sont pas en danger.

Sa petite fille est restée dans le train où elle a été recueillie indemne par les policiers en gare de Lyon-Perrache.

La jeune femme a expliqué aux gendarmes qu'elle avait été attaquée dans le train par un homme qui a tenté de la violer, dans un comparti-

ment désert. Comme elle résistait à son agresseur, celui-ci l'a jetée par la fenêtre du wagon alors que le train roulait à environ 80 kilomètres à l'heure.

ment désert. Comme elle résistait à son agresseur, celui-ci l'a jetée par la fenêtre du wagon alors que le train roulait à environ 80 kilomètres à l'heure.

MÉDECINE

Un budget de 18 milliards de francs

Pour les hôpitaux parisiens du matériel nouveau mais pas de personnel supplémentaire

L'an prochain, la moitié des quatre millions de consultations données par les hôpitaux de l'Assistance publique à Paris ne nécessiteront aucun débours de la part des patients. C'est ce qu'a annoncé jeudi 11 décembre M. François Collet, adjoint au maire et rapporteur du budget de l'Assistance publique au Conseil de Paris.

Le recours au tiers-payant dans les établissements hospitaliers de la capitale est, en effet, en train de se généraliser. Pour les malades auxquels il sera encore demandé une contribution, celle-ci sera augmentée de 5 %.

Telle est en effet, la hausse moyenne des prix de journée. Compte tenu de cette augmentation et de la majoration des crédits de l'Etat et de la Ville, l'Assistance publique disposera en 1987 d'un budget dépassant 18 milliards de francs, soit 6 % de plus que cette année. Cette augmentation permettra d'améliorer l'équipement des services. Cochlin, Henri-Mondor et Beaujon, par exemple, recevront des appareils d'exploration tels à résonance magnétique.

Un nouveau lithotripteur (casseur de calculs rénaux) sera mis en service. Mais pour la cinquième année consécutive, il n'a été prévu aucune création d'emploi. L'Assistance publique emploiera donc en 1987, comme précédemment, plus de 23 000 infirmières diplômées et 13 250 médecins, sur des effectifs totaux dépassant 80 000 personnes.

Dans ce domaine, la situation est tendue, a reconnu M. Collet. Mais elle est tolérable.

Le rapporteur du budget a justifié cette stagnation des effectifs, en rappelant que le nombre de lits de 3 000 unités depuis 1978, et que ce mouvement continuait.

M. A.-R.

Un nouveau test-minute pour dépister le SIDA

Un nouveau test, très facile à utiliser et qui permet de détecter en dix minutes des traces de virus du SIDA dans le sang, a été mis au point par la firme américaine Pilot Laboratories. Ce test, qui peut être utilisé en laboratoire ou dans le cabinet d'un médecin, sera disponible dès le mois de janvier prochain en Europe, en Afrique et en Extrême-Orient. En revanche, aucune autorisation de mise sur le marché n'a encore été accordée à la firme. Le principe du test est on ne peut plus simple : on verse un échantillon de sang dans un récipient en plastique contenant une substance constituée de composants du virus du SIDA. Si des anticorps sont présents dans le sang, le fond du récipient se colore en bleu. En revanche, si la personne n'est pas séropositive, il ne se produit pas de changement de couleur.

L'Institut Pasteur-Diagnostics a également mis au point un test immunométrique de ce type (le Monde du 22 octobre), mais la firme française ne souhaite pas, pour le moment, le commercialiser, essentiellement pour des raisons éthiques : légèrement moins sensibles que les tests actuellement pratiqués en laboratoire, ces tests exposent à un certain risque d'erreur. En outre, pour ne pas dire plus, d'une personne qui, utilisant ce test toute seule, apprécierait ainsi brutalement qu'elle est séropositive.

En revanche, les pastoriens comme les Américains travaillent activement à la préparation d'un tel test pour le tiers-monde, l'Afrique en particulier, où tout infirmier en blouse pourra utiliser pour un premier test de dépistage.

Test anti-SIDA pour les boxeurs en Grande-Bretagne. Tous les boxeurs professionnels étrangers se produisant en Grande-Bretagne devront se soumettre à un test de dépistage du SIDA, a annoncé, le 11 décembre, le Conseil de contrôle de la boxe britannique. Soulignant qu'il voulait ainsi faire prendre conscience aux boxeurs des dangers du SIDA, mais aussi rapporter aux craintes de voir le boxe constituer un éventuel terrain de contagion, (en raison des blessures infligées et de l'épanchement éventuel de sang), le secrétaire général du conseil a précisé que cette mesure entrerait en vigueur immédiatement. — (AP).

RELIGIONS

Un nouveau président à la Fédération protestante de France

Un luthérien pourrait succéder au pasteur Jacques Maury

La Fédération protestante de France aura, à partir du 17 janvier prochain, un nouveau président et un nouveau secrétaire général. Le Conseil national de la Fédération, qui réunit 45 délégués de toutes les Eglises et institutions de la famille protestante, désignera ce jour-là le successeur du pasteur Jacques Maury, président depuis neuf ans, et du pasteur Pierre Chrétien, secrétaire général, arrivé à la fin de son mandat de quatre ans.

Quatre personnalités ont été pressenties pour ces deux postes. Celui de président pourrait revenir à un luthérien alsacien, le pasteur Frédéric Trautmann, secrétaire général du Defap (service protestant des missions et des relations avec l'extérieur). Après Jacques Maury, réformé, l'alternance à la tête de la Fédération protestante de France serait ainsi respectée.

Mais le poste de président pourrait aussi revenir au pasteur Jacques Steward, président de la région Est de l'Eglise réformée de France. Un moment envisagé, l'accord sur une candidature baptiste, celle du pasteur André Thobois, n'a pas pu se faire : la désignation d'un président baptiste aurait constitué une première.

Le choix d'un nouveau secrétaire général se fera entre le pasteur Claudette Marquet, de l'Eglise réformée, qui a exercé son ministère à Versailles avant de prendre la responsabilité des services d'information de la Fédération nationale, et le pasteur Louis Schweitzer, membre des Eglises évangéliques baptistes.

L'abbé Cloupet secrétaire général de l'enseignement catholique

L'abbé Max Cloupet, responsable diocésain de l'enseignement catholique de Bordeaux, a été nommé pour trois ans, à compter du 1^{er} janvier 1987, secrétaire général de l'enseignement catholique. Il remplacera le chanoine Paul Guibert, nommé récemment directeur de l'enseignement catholique de Paris.

[Né le 30 juillet 1930 à Libourne, l'abbé Max Cloupet est professeur de philosophie au séminaire Saint-Louis-de-Gonzague de Bordeaux (1957), puis directeur de cet établissement entre 1967 et 1977. Il était depuis cette date directeur diocésain de l'enseignement catholique à Bordeaux et membre de la commission permanente de l'enseignement catholique depuis 1980.]

SCIENCES

Paléontologie humaine

Deux vieux crânes qui annoncent l'homme moderne

Les deux crânes d'*Homo erectus* vieux d'environ 200 000 ans trouvés en 1976 à Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais) annoncent par plusieurs traits anatomiques leurs futurs descendants, aussi bien *Homo sapiens neanderthalensis* qu'*Homo sapiens sapiens*. C'est ce qu'a annoncé le 11 décembre Mme Muric-Antoinette de Lumley (du CNRS) au colloque « Cultures et industries paléolithiques en milieu loessique » qui se tenait à Amiens.

Ces deux crânes sont intéressants à plusieurs titres : ils font partie des huit crânes ou fragments de crâne connus en Europe pour la période allant de - 600 000 à - 200 000 ans ; l'un des plus archaïques et plus robuste que l'autre ; ils ont été trouvés dans un site dont les cinq niveaux principaux d'occupation humaine étaient particulièrement riches en « restes de cuisine » (ours, rhinocéros, grands cervidés, bovidés...) et en outils de silex de très belle facture.

ÉDUCATION

Pour l'Université européenne

A la suite de l'article publié dans le Monde du 21 novembre sur le dixième anniversaire de l'Institut européen de Florence : « Une belle ambition déçue », nous avons reçu une réponse de trois professeurs français qui ont enseigné ou enseignent à l'Institut.

L'Institut universitaire européen fête ses dix ans et se place sous les feux de l'actualité européenne. Un peu partout, les grands titres de la presse internationale ont analysé dans leurs colonnes les forces et les faiblesses de l'institution, établi un bilan des premiers pas de cette jeune université, mais aucun quotidien ne s'est montré si vigoureusement critique que le Monde sous la plume de Christian Salmon assistant à l'École des hautes études en sciences sociales.

Comment les enseignants qui y ont travaillé quelques années ou qui y enseignent encore pourraient-ils assister sans réagir à ce qui ressemble à une entreprise de dénigrement systématique ? Car, s'il est sain de porter un regard critique sur toute institution, et en particulier universitaire, encore faut-il procéder avec prudence, éviter l'esprit de système et se fonder sur une observation attentive de la réalité.

Que l'Institut universitaire européen ne soit pas à l'abri des critiques, c'est évident. Qu'il ait commis des erreurs ou incomplètement rempli ses missions, nul ne le niera. Mais le réquisitoire de M. Salmon ne peut être accepté pour trois raisons : il témoigne une fois de plus de ce non-brillisme hexagonal qui n'a jamais permis à l'Institut européen d'être pleinement accepté en France ; il sélectionne l'information pour n'en retenir que les éléments les plus négatifs ; il néglige complètement les acquis d'une institution sans équivalent au monde et qui n'a pas à rougir de ses résultats.

Nombrière

Ah ! Que l'Institut européen serait une belle chose s'il était gé-

néral dans leur pays d'origine — dont la France — pour éviter les obstacles bureaucratiques qui subsistent ici ou là, notamment pour accéder à la carrière enseignante dans les universités nationales. De surcroît, le pourcentage des thèses actuellement soutenues (34 %) est nettement supérieur à la moyenne européenne.

Dans son entreprise de comptabilité minutieuse des tares et des échecs de l'Institut universitaire européen, M. Salmon occulte complètement les réussites de cette entreprise et les aspects positifs d'une expérience de dix ans. Peut-on passer, par exemple, sous silence que l'Institut européen est la seule institution de troisième cycle où étudiants et professeurs d'une dizaine de nationalités participent tout au long de l'année à des enseignements et séminaires où sont confrontées les méthodes et les traditions qui font la spécificité et la richesse de la culture et des universités européennes ?

Nul étudiant ou professeur, ne peut demeurer indifférent à un tel brassage de langues, d'idées, de concepts, de recherches en cause des idées reçues. On peut bien critiquer l'Institut sous de nombreux points de vue, et les auteurs de ces lignes sont les premiers à pratiquer le vieill adage « Qui aime bien châtie bien », mais nul de ceux qui ont travaillé à l'Institut ne pourra nier l'intensité des échanges et des débats intellectuels. Si seulement l'Université française pouvait partout faire preuve de la même curiosité et d'un semblable dynamisme !

Les enseignants français qui ont eu la chance de participer aux travaux de l'Institut ont conscience d'avoir enrichi considérablement leur expérience au contact de leurs collègues européens. Le même constat de demi-vérité vaut pour les résultats des étudiants. Un nombre non négligeable d'entre eux ne terminent pas la thèse de doctorat, en effet. Mais cela ne signifie pas qu'ils ne trouvent pas de travail ou plus haut niveau, grâce à leur expérience internationale, à la pratique de plusieurs langues vivantes, à la formation qu'ils ont reçue.

Enfin, si les structures imposées par les Etats sont rigides et mal adaptées, la France n'y est-elle pas pour quelque chose, elle qui a toujours vu avec méfiance une université supranationale et qui n'a consenti qu'à la création d'une institution hybride ? De moins l'Institut, faute de pouvoir modifier sa charte constitutive, n'a-t-il cherché à en tirer le meilleur parti. La convention ne prévoit-elle pas un cycle doctoral en trois ans, à vrai dire peu adapté au temps de crise économique et de tarissement du recrutement dans les universités. L'Institut a alors créé un cycle court d'un an à un an et demi pour les juristes (correspondant au DEA français), et il a ouvert ses portes aux étudiants ou enseignants déjà titulaires du doctorat pour qu'ils puissent y mener des recherches pendant un an. Chaque année,

L'Institut universitaire européen attribue trente bourses de recherche pour lesquelles sont candidats plusieurs centaines de chercheurs de haut niveau.

Il y aurait encore beaucoup d'approximations ou d'injustices à relever concernant le personnel administratif, ou la bibliothèque, (qui, soit dit en passant, ferait rêver la plupart des universités françaises). Mais l'essentiel n'est pas de relever toutes les injustices du propos. Le plus important est de substituer une critique constructive à une attitude négative et partielle. Bref, de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

YVES MENY, professeur à l'université Paris-II (droit). PATRICK NERHOT, maître-assistant à l'université de Nantes (droit). DANIEL ROCHE, professeur à l'université Paris-I (histoire).

M. Emile Noël nouveau directeur

M. Emile Noël vient d'être nommé directeur de l'Institut européen de Florence, où il succède au professeur Werner Malhofer. [Né en 1922 à Constantinople, ancien élève de l'École normale supérieure, M. Emile Noël était depuis 1968 secrétaire général de la Commission des Communautés européennes. Il est notamment l'auteur des *Rouges de l'Europe*, publié en 1976.]

Les dates du baccalauréat

Un arrêté fixant les dates des épreuves de la session 1987 du baccalauréat et des épreuves anticipées de français en métropole est publié dans le *Journal officiel* du 11 décembre. Pour les séries A, B, C, D, D' et E, les épreuves se dérouleront le mercredi 10 juin au matin (philosophie), le mercredi 24 juin (français), le jeudi 25 juin (mathématiques, sciences économiques et sociales, histoire-géographie) et le vendredi 26 juin (langue vivante, sciences physiques, sciences naturelles).

Les épreuves orales se dérouleront suivant un calendrier fixé par les recteurs. Les épreuves facultatives pourront avoir lieu avant les épreuves écrites, mais ne devront pas perturber les établissements désignés dans les établissements désignés comme centres d'examen.

L'épreuve écrite de français comptant pour la session 1988 aura lieu le mercredi 24 juin après-midi.

Les épreuves écrites du premier groupe du baccalauréat technologique (séries F, G et H) auront lieu le mercredi 10 juin, le jeudi 27 juin et le vendredi 28 juin. Les dates des épreuves du second groupe seront fixées dans chaque académie par les recteurs.

TURQUIE D'ORIENT, TURQUIE D'OCCIDENT

« La Turquie d'aujourd'hui ? On ne la connaît pas assez chez nous ! Et pas assez également on ne connaît ceux qui l'ont recréée. Les Français, peuple littéraire et sentimental, en sont restés aux Ottomans de Pierre Loti. » Quel est l'auteur de ce jugement très actuel ? Albert Sarraut, qui, ayant été, en 1925-1926, le premier ambassadeur de France auprès de la jeune République turque, préférait en 1933 un *Petit Manuel de la Turquie nouvelle*.

Ce pays fait désormais plus que jamais partie de notre actualité familière. Européen par volonté politique tout autant que par l'histoire, membre assidu de l'alliance occidentale, il brigue maintenant avec une ardeur juvénile, reflétant bien la composition de sa population, une intégration dans l'entreprise communautaire amorcée à Rome il y a près de trente ans. Les Turcs s'y préparent depuis l'accord d'association d'Ankara en 1963 et ils se chargent que des obstacles économiques ou culturels soient dressés aujourd'hui devant eux sur la route de Bruxelles. « La sensibilité turque est égale à sa susceptibilité », notait déjà Albert Sarraut avec perspicacité. Il serait vain cependant de cacher au gouvernement turc que, malgré les progrès indéniables, politiques et autres, qu'il a accomplis depuis les « années terroristes », closes lors de la prise du pouvoir par les militaires en 1980, l'adhésion à la Communauté européenne comporte, particulièrement en matière de droits humains, des exigences supplémentaires.



Mosquées à Eyaoui, Istanbul. Dessin de Claude Lagotte

LA REVANCHE DE « L'HOMME MALADE DE L'EUROPE »

« A T T I L A »
 Vous sursautez et vous retournez. Le « fléau de Dieu » n'est qu'un adorable bambin turc que sa mère hélicite. Le prénom qu'il porte n'est pas rare en Turquie, car le « héros » qu'il évoque en est vraiment un dans les manuels scolaires. — « un souverain très bon, fort armé ; une haute personnalité, de celles qui dominent l'histoire » — et, partant, dans la mentalité de ce pays.

Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres — à l'heure où Ankara frappe à la porte de la Communauté économique européenne — de la réelle différence culturelle existant entre cet ensemble et la patrie d'Atatürk. En dépit de la politique d'occidentalisation menée, d'une manière parfois forcée de 1922 à 1938, par le « Père des Turcs », et plus ou moins poursuivie depuis lors, l'Anatolie n'est pas restée asiatique et orientale par la seule géographie ; l'âme et les comportements de son peuple aussi, même s'ils ne le sont pas exclusivement. Cette identité particulière constitue-t-elle un obstacle à l'intégration européenne de la Turquie ? Pas du tout, répond-on à Bruxelles, où la perception des facteurs culturels n'est, il est vrai, pas encore très élaborée. Et revanche, les responsables du Marché commun se font toute une montagne de « pesanteurs économiques » (sous-emploi, agriculture exportatrice, etc.) de la Turquie, en prenant prétexte pour repousser l'admission de ce pays aux calendes grecques.

Cette mesure du temps est, en la matière, d'autant moins un vain mot qu'Albânia, membre à part entière de la Communauté depuis 1981, frêne des quatre fers la marche turque vers Bruxelles, se refusant pour le moment à y voir, soit-on jamais, une occasion de rapprochement avec l'« ennemi héréditaire ». Le veto grec, qui empêche actuellement l'application du quatrième protocole financier européen (600 millions de dollars) est perçu comme une humiliation par tous les Turcs. La

Grèce ne s'en soucie guère, qui est allée jusqu'à poursuivre devant la Cour européenne de justice les onze autres Etats membres pour le déblocage, à partir d'un compte spécial, de 10 millions de dollars destinés à un projet géothermique en Anatolie occidentale et à une campagne contre la malaria dans la plaine d'Adana. Plus durement encore que ces mesquineries a été ressentie le récent refus, paneuropéen celui-là, de mettre ce vignier le 1^{er} décembre la clause de l'accord

d'Ankara — lequel « associe » depuis 1963 la Turquie au Marché commun — relative à la libre circulation humaine entre ce pays et les Douze et vice versa. Certes, le gouvernement Ozal suit parfaitement qu'Ankara n'a pas promis, lui non plus, tout le programme d'association, par exemple le désarmement douanier ; il sait aussi et surtout qu'un Turc sur quatre est sans emploi fixe, et il ne pouvait donc s'attendre que ses partenaires européens, déjà hâtes de quelque deux mil-

liards et demi de ses compatriotes en dépit du chômage ambiant, ouvrent tout d'un coup leurs portes aux centaines de milliers de braves paysans anatoliens rêvant de « n'importe quel travail » dans la Ruhr ou le Lyonnais. En revanche, et c'est là où on retrouve les distinctions de sensibilité entre Occidentaux et Orientaux, les Turcs — à qui leurs médias répètent chaque jour que « la CEE ne peut pas dire non » à l'« élève européen appliqué qu'estime être depuis des années

le peuple de Turquie — auraient aimé un peu de chaleur apaisante après le renvoi *sine die* de la liberté de mouvement et beaucoup d'encouragements à se préparer à l'adhésion. Au lieu de cela, on ne leur a offert qu'une nouvelle application — baptisée « normalisation » — en raison du temps d'arrêt pris par la CEE pour se remettre du régime militaire turc (1980-1983) — d'un traité associatif vieux de près d'un quart de siècle. Les confortables subventions allemandes, sans doute à la clé, effacèrent pas facilement cette blessure d'amour-propre.

Plein de cette urbanité attentive, héritée de l'ancienne politesse ottomane, Ali Bozer, le titulaire du tout nouveau ministère d'Etat chargé des rapports avec les Communautés économiques européennes, nous rappelle : « La Turquie est membre à part entière de toutes les organisations occidentales, mais elle est seulement associée à la CEE. Pour pouvoir jouer un rôle vraiment efficace dans l'ensemble occidental, il faut également que nous soyons accueillis de plein droit au sein de la Communauté. C'est là notre but et notre philosophie. Sommes-nous moins européens que l'Angleterre d'hier ? Chez nous au moins, les principaux partis, au pouvoir ou dans l'opposition, et une large majorité de l'opinion, sont favorables à l'union avec l'Europe. »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 18.)

Le premier ministre :

En 1987 nous déposerons notre candidature à la CEE

« M. le premier ministre, quel type de relations souhaitez-vous établir entre votre pays et la CEE ?
 — Je voudrais rappeler avant tout que depuis la fondation de la République par Kemal Atatürk, la Turquie est tournée vers l'Occident. Nous sommes représentés dans de nombreuses institutions occidentales : l'OTAN, le conseil de l'Europe, l'OCDE, la Banque mondiale, le FMI. Nous sommes aussi membre associé de la CEE et nous avons pour but d'en devenir membre à part entière.
 — Avez-vous l'intention de poser prochainement votre candidature pour entrer dans la CEE ?
 — J'ai dit récemment que nous pourrions faire acte de candida-

ture dans un délai très court, au plus tard en 1987.
 — Vous risquez de vous heurter à différents obstacles, qui ne sont pas tous d'ordre économique.
 — Il y a effectivement un certain nombre d'objections. La première, et sans doute la plus importante, est liée à la question de la libre circulation des travailleurs ; la seconde a trait aux problèmes agricoles ; la troisième au niveau de revenu moyen — on dit que nous sommes un pays pauvre ; la quatrième est liée au taux de croissance démographique turc ; le cinquième point, dont je dirais qu'il n'est pas formulé comme une objection mais qu'il pourrait en être une, c'est que la Turquie sera le seul pays à dominante islami-

que de la Communauté ; la dernière enfin, mais c'est une plaisanterie, c'est que la Turquie sera le... treizième membre de la CEE.
 — L'accord de 1963 sur l'association et le protocole additionnel de 1970 envisagent cette entrée future de la Turquie dans la CEE par étapes. La Turquie est le moins industrialisé de ces pays et donc si nous entrons dans le Marché commun — ou disons dans l'union douanière qui est l'un des buts de la CEE — notre industrie connaîtra des problèmes et nos importations augmenteront. Cela devra être compensé, probablement avec le libre mouvement des travailleurs turcs. Le traité de Rome prévoit que trois éléments doivent circuler librement dans l'Europe unie : les biens, le capital et la force de travail, afin de créer

un large marché des marchandises et du travail qui doit déboucher sur une situation économique beaucoup plus saine. Si l'on retranchait la libre circulation pour les Turcs, cela déboucherait sur le contraire ; l'augmentation des importations ne serait pas contrebalancée.
 — Je voudrais ajouter que nous avons fait aux Européens la proposition suivante : si cette question de la libre circulation est source pour vous de difficultés politiques, commençons par discuter d'un accord de principe sur l'adhésion et nous négocierons ensuite la libre circulation progressive des travailleurs turcs dans l'intérêt des deux parties. Mais une contrepartie doit être trouvée.
 (Lire la suite page 18.)

Tout un monde d'opportunités en Turquie.

Voir page 3 du supplément.

لانا من اجل

ISTAMBOUL SENS

« **QU**AND les Anciens disaient : tous les chemins mènent à Rome, ils voulaient sans doute dire : tous les chemins mènent à Istanbul. Pour son maire, M. Dalan, la rénovation de cette ville, que - la prospérité commerciale a fondée comme capitale de trois empires -, commence par les réseaux qui en relient les parties et qui la relient au monde, non par les îlots qui la constituent.

Un million d'habitants en 1950, six millions en 1986, huit millions et demi en 1990 au taux actuel d'accroissement annuel proche de 5 %. A l'origine des problèmes : l'immigration rurale. A la fin des années 70, deux cinquièmes des habitants vivaient dans des *gecekandus*, habitations dont la loi interdit la démolition à condition qu'elles soient littéralement « posées en une nuit ». Pour la plupart situés hors des limites municipales et dépourvus d'infrastructures, ces quartiers devinrent le berceau de la violence urbane à la fin des années 70 lorsque le marché parallèle des terrains arriva à saturation. Dépendante financièrement du pouvoir central, la municipalité n'avait pas les moyens de s'attaquer aux problèmes accumulés. La réforme municipale de 1984, en créant un conseil métropolitain englobant désormais les zones de plus forte croissance démographique, lui a permis, avec l'indépendance financière, d'assurer les tâches de planification et d'aménagement.

En 1987, la totalité de la ville sera incluse dans le plan d'aménagement. Pour M. Dalan, cet aménagement est avant tout celui des flux : flux des eaux, flux des hommes. Des eaux propres d'abord, dont la production actuelle n'atteint que la moitié des deux millions de mètres cubes requis : quatre barrages sont prévus et, dès 1987, la mise en service de deux d'entre eux devrait permettre d'alléger la cor-

vée, même dans certains quartiers aisés, du remplissage nocturne des bidons. Des eaux sales ensuite, qui se déversent aujourd'hui dans le Bosphore ou la mer de Marmara, au pied des collines sur lesquelles est bâtie la ville : un système de canalisations parallèles à la côte dégagera en 1989 l'écoulement, par un réseau d'égouts renoué, vers quatre stations d'épuration. L'assainissement de la Corne d'Or, c'est - dix-huit kilomètres

dont les miasmes pénétraient au-delà des taudis des quartiers riverains, et tout le moodé était d'accord sur la nécessité de nettoyer cette « fosse septique à ciel ouvert ».

M. Dalan évoque avec fierté le jour du passage à l'acte, lorsque manœuvrant lui-même une excavatrice, il a donné le coup d'envoi à la démolition de quatre mille bâtiments, dont six cent vingt-deux fabriques, ouvrant les rives à

nouveau cloaque. Mais foin des critiques : la population est, dans son immense majorité, heureuse et fière de ce qui a été fait.

Après la circulation des eaux, celle des hommes et avant tout du million et demi de personnes qui, pendant la journée, convergent vers la péninsule historique où se trouve Topkapi. Une nécessité : la décentralisation, dans une ville qui abrite 60 % de l'activité indus-

trielle do secteur privé du pays, mais dont les deux tiers des quarante mille entreprises ne dépassent pas quatre ouvriers, ajoutant à l'inconvénient, à l'avantage pour certains, d'une centralité héritée du passé, l'incapacité à traiter les sources modernes de pollution.

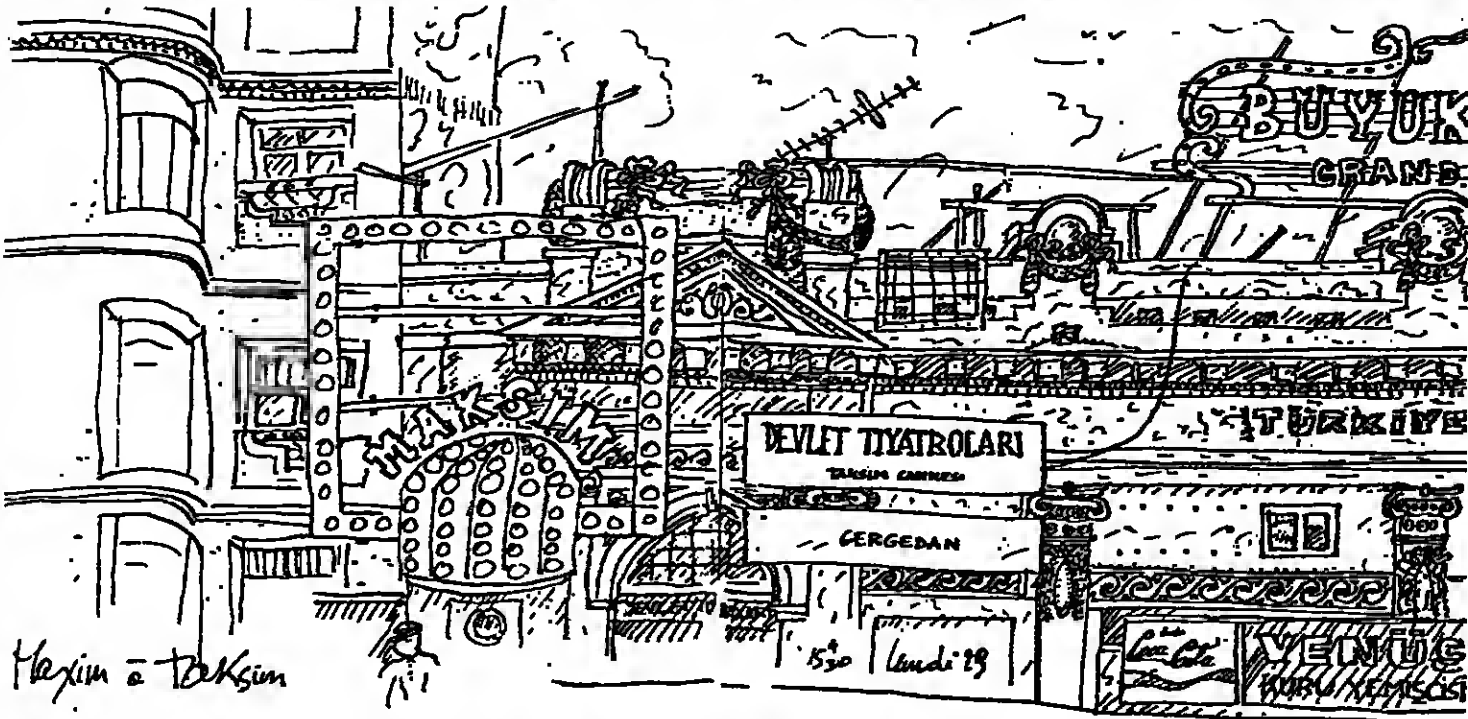
Dès le mois de janvier 1987, cinquante mille artisans seront invités à aller s'installer à l'ouest de la ville, dans une zone industrielle dont un métro construit par une firme suédoise assurera la

le Bosphore, dont un projet est à l'étude par la firme française Bouygues et la municipalité, ne sera pas réalisé, la multiplication des ponts - le deuxième sera fini avant les élections de 1988 - ne fera que développer sur les rives du Bosphore surpopulation et spéculation.

Un nouveau Beyrouth... la référence de M. Dalan pour éclairer ses intentions, redonner à Istanbul une place économique internationale perdue après le transfert de la capitale à Ankara durant l'entre-deux-guerres, en profitant de la disparition du relais libanais, a déclenché un tollé.

« Ce quartier est le symbole d'une période de notre histoire difficile à comprendre, celle de la désintégration de l'Empire : a fortiori faut-il en garder les souvenirs, en développant la conscience de la préservation dans la population. » Cette suggestion d'Atilla Dorsay, critique de cinéma, connaît un début de réalisation avec la coopérative pour le développement du tourisme qui regroupe autour d'un projet alternatif des habitants du quartier menacé. Opérettes, recueils de poèmes et de documents sur l'Istanbul qui se survit dans un décor ou des souvenirs, celui des tavernes, de la pâtisserie Markiz et des matinées littéraires des années 50, expriment un intérêt accru pour la ville et son passé ; celui-ci se prolonge dans les restaurations opérées par des particuliers ou les recherches de Sedat Hakki Eldem, lauréat du prix d'architecture de l'Aga-Khan.

« Je ne veux pas que l'on se auzienne de moi comme l'homme de la Corne d'Or, mais comme l'homme d'Istanbul. » Démesure nécessaire du projet « innovateur », « Bedri » a la vision des grands modernisateurs : Haussmann ou, dans une situa-



Place Taksim à Istanbul. Dessin de Claude Lacroix

seulement sur cent dix kilomètres de littoral à rendre aux Stambouliotes... Modeste pour une réalisation qui lui assure sa popularité ou bien volonté de justifier les expropriations juridiquement contestables - et contestées dit-on, par mille six cent soixante-sept plaigianats - ou la destruction évitable de bâtiments historiques comme le consulat de la Sérénissime ? Les Eaux-Douces d'Europe chères à Loti avaient depuis longtemps cessé d'évacuer des déchets industriels

l'installation d'espaces verts qui, nouvelles habitudes dominicales et croissance d'arbres encore ébétifs aidant, deviendront un jour des parcs. Un système de canalisation, jouant de la déclivité, amènera les eaux polluées du fond de la Corne d'Or à plusieurs kilomètres des côtes de la mer de Marmara, faisant craindre à certains experts de l'institut d'océanographie que M. Dalan ne parvienne à rendre la prestigieuse riva - aussi bleue que le bleu de ses yeux - qu'au prix de la formation d'un

truelle do secteur privé du pays, mais dont les deux tiers des quarante mille entreprises ne dépassent pas quatre ouvriers, ajoutant à l'inconvénient, à l'avantage pour certains, d'une centralité héritée du passé, l'incapacité à traiter les sources modernes de pollution.

Dès le mois de janvier 1987, cinquante mille artisans seront invités à aller s'installer à l'ouest de la ville, dans une zone industrielle dont un métro construit par une firme suédoise assurera la

le Bosphore, dont un projet est à l'étude par la firme française Bouygues et la municipalité, ne sera pas réalisé, la multiplication des ponts - le deuxième sera fini avant les élections de 1988 - ne fera que développer sur les rives du Bosphore surpopulation et spéculation.

Un nouveau Beyrouth... la référence de M. Dalan pour éclairer ses intentions, redonner à Istanbul une place économique internationale perdue après le transfert de la capitale à Ankara durant l'entre-deux-guerres, en profitant de la disparition du relais libanais, a déclenché un tollé.

Un zèle contesté

Paradoxe, en apparence seulement, d'une complexe recherche de l'identité culturelle de la ville : ceux que le nom mandit de Beyrouth, ville ouverte, a saisi d'horreur sont aussi les plus ardents défenseurs d'un centre-ville hérité de la période de plus grande ouverture de l'histoire ottomane.

Retournons au quatrième pont sur la Corne d'Or : dans son prolongement, sur le côté nord de la Corne, la construction d'une zone de gratte-ciel destinés à abriter les sièges de compagnies turques et

Le Haussmann stambouliote

SUPERMAN volant par-dessus les minarets, souriant, le poing de l'action lancé en avant, pour le bien des citoyens, contre les plaies de la croissance sauvage et l'incurie bureaucratique : la couverture de l'habedomeiro Nektas, peu suspect de complaisance envers le pouvoir, reproduit l'image qu'ont de Bezdine Dalan, « l'homme le plus populaire de Turquie », ceux qui n'ont pas été lésés directement par son action. Pour les autres, il est « celui qui mène à son terme le travail entamé », même si c'est au prix d'infractions à des dispositions juridiques dénoncées comme « inadaptées ».

L'énergie au travail que reconnaissent - et redoutent - ses adversaires, c'est celle de l'écrocheur anatolien qui décroche son diplôme de l'université technique d'Istanbul et, après avoir travaillé dans le privé, parvient, comme d'autres, au sommet politique de cette « République des ingénieurs » qu'est la Turquie de Turgut Ozal. M. Dalan fut, avec le chef du gouvernement, l'un des fondateurs de la formation au pouvoir, le Parti de la Mer patrie.

« Je ne veux pas que l'on se auzienne de moi comme l'homme de la Corne d'Or, mais comme l'homme d'Istanbul. » Démesure nécessaire du projet « innovateur », « Bedri » a la vision des grands modernisateurs : Haussmann ou, dans une situa-

tion plus comparable, Ali-Pacha Mousarek, « l'architecte iconoclaste » ouvroir, au prix d'innombrables dommages artistiques, La Caïra du dix-neuvième siècle à la circulation.

M. Dalan met sur le compte de la nouveauté des institutions municipales d'Istanbul certaines des « erreurs » qui ont été commises. Sans « partager le point de vue tendant à préserver des bâtiments historiques qui sont un obstacle au développement », il se défend d'établir une différence entre les cultures héritées de l'histoire d'Istanbul dont les restes sont devenus « le bien de ses habitants » : « Si non nous n'aurions pas entamé la restauration des murs byzantins. »

M. Dalan a toujours déclaré, depuis son élection à la mairie, qu'il n'avait aucune ambition politique autre que de servir la ville qui l'a élu. Présenté récemment par la presse turque comme un « libéral », M. Dalan définit ainsi son libéralisme : « C'est avant tout le démocratisme, le respect du point de vue de l'autre ; en économie, c'est limiter l'intervention de l'Etat sans négliger son rôle social. C'est tenir compte du fait que la population en Turquie est musulmane à 99 %, tout en respectant la séparation nécessaire de l'Etat et de la religion, l'un des principes fondamentaux d'Atatürk. »

M. F.

Crescendo...

AKBANK est le symbole d'une ascension vigoureuse à l'échelle mondiale. Elle est à l'avant-garde de grandes initiatives, et réalise des investissements internationaux, allant de la banque à l'assurance, de l'industrie à l'exportation.

- en collaboration avec la BANQUE NATIONALE DE PARIS, la première banque française (la seconde au classement international), a fondé BNP-AK BANKASI A.S., société à l'avant-garde pour l'introduction des techniques bancaires internationales en Turquie;
- est le fondateur de AK INTERNATIONAL LTD. (Londres), la première banque Turquie qui opère à l'extérieur du pays avec des capitaux Turcs;
- elle est à la tête, ou associée, de 64 grandes entreprises produisant des biens de base dont le pays a besoin;
- co-fondateur avec HILTON INTERNATIONAL CO. et GENERAL DYNAMICS CORP. institutions américaines de dimension internationale, de la société ANKARA OTELCILIK A.S., chargée de la construction de l'hôtel ANKARA-HILTON (5 étoiles et 680 lits);



- est actionnaire de deux sociétés fondées en Turquie par le célèbre constructeur hollandais d'appareils électriques et électroniques, N.V. PHILIPS-TURK PHILIPS A.S. (fabrication et distribution de téléviseurs, de récepteurs radios et de rasoirs électriques), et de -TURK PHILIPS AYDINLATMA SANAYI VE TICARET A.S. fabriquant des lampes et des équipements d'éclairage;
- est un des associés de SUSA SIVI MADDELER SANAYI VE PAZARLAMA A.S. fondée en collaboration avec SHELL OVERSEAS LTD. de Londres et productrice de « Hayat Su », eau

naturelle en bouteilles.

- elle est, avec des entreprises chimiques allemandes BAYER, SHERING et KNOLL, l'un des actionnaires de BIRLESİK ALMAN İLAÇ FABRIKALARI T.A.Ş. qui fabrique des produits pharmaceutiques vétérinaires et des produits pharmaceutiques à usage vétérinaire.

AKBANK, avec sa capacité et sa crédibilité mondialement reconnues, poursuivra son ascension demain aussi et continuera d'être au service de l'économie turque et de la Turquie.

AKBANK a décidé de rehausser son capital de 50.000.000.000 TL. à 120.000.000.000 TL.

AKBANK

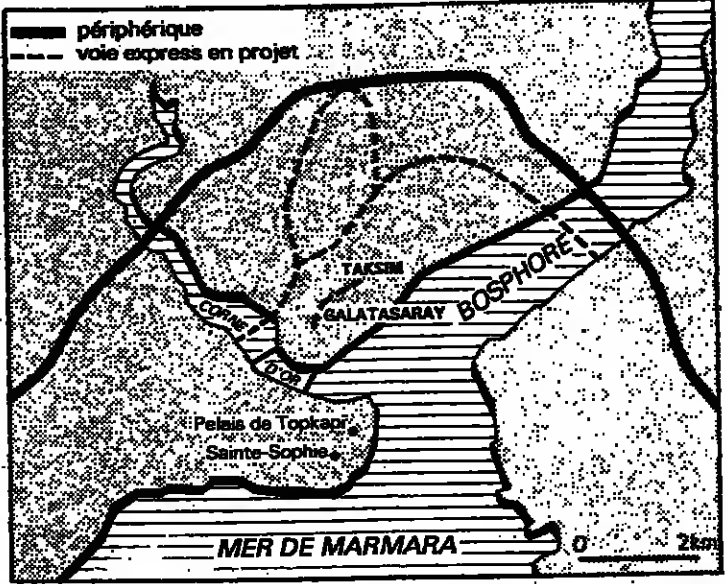
TURQUIE D'ORIENT, TURQUIE D'OCCIDENT

DESSUS DESSOUS

une bibliothèque consacrée à Istanbul. Ellisme ? Non, à en juger d'après les cartes de visiteurs ou la participation des habitants du quartier de Kariyé à la rénovation de leurs maisons, même si la démarche est encore loin d'instaurer la prise en charge par des organisations populaires des questions urbaines, lieux traditionnels du jeu des chantiers.

Deux conceptions occidentales

Pour Ayché Onca, sociologue, la ville dont « 60 % des habitants ne sont pas concernés par une vision de l'Istanbul historique qui n'exprime pas leur histoire » reste l'enjeu de deux conceptions occidentales : « Pour les uns, l'intelligentsia ultra-occidentalisée, elle est la ville des peintres orientalistes; mystique et pittoresque, dont on ne veut pas voir la misère; pour les autres, elle doit, entre autres, attirer les touristes qui lui sont économiquement nécessaires, devenir une ville propre, ordonnée, sur le modèle occidental. » Les Levantins ne sont plus là et, dans l'affaire, c'est la culture de ceux qui les ont remplacés qui est en cause. A vouloir faire trop beau,



trop propre, en « crevant cet abcès au cœur de la ville » qu'est, pour M. Dalan, le quartier des petits hôtels pour migrants d'un ou plusieurs étages, des coiffeurs ouverts toute la nuit, des restaurants populaires et des cabarets, le rénovateur d'Istanbul inspire à l'hebdomadaire Nokta la vision futuriste, froide et triste de boulevard engazonnés en leur milieu,

MICHEL FARRÈRE.

TURCOLOGIE

- De la récente et abondante floraison d'ouvrages en français sur la Turquie, nous extrayons les dernières publications de la nouvelle maison d'édition polyglotte d'Istanbul, Isis, animée par un jeune écrivain, Sinan Tuneralp.
- Ouvrage collectif sous la direction d'Hâmit Batu et Jean-Louis Bacqué-Grammont : L'Empire ottoman, la République de Turquie et la France, 700 pages.
- Bernard Lory, La Sort de l'héritage ottoman en Bulgarie, 250 p.
- Avram Galante, Histoire des juifs de Turquie, 9 tomes reliés (2 500 FF + port).
- Gérard Grégoire et Ibrahim Çağlar, La Presse francophone de Turquie de 1795 à nos jours, 260 p.
- Claude Cahen, La Turquie ottomane (sous presse).
Chez les éditeurs français qui manifestent un intérêt grandissant pour la turcologie, on signalera notamment :
- Jean-Paul Roux, Histoire des turcs, 389 p., Fayard.

- André Clot, Soliman le Magnifique, 469 p., Fayard.
- Paul Dumont, Mustapha Kemal, 221 p., Ed. Complexe (Bruxelles).
- Lesley Branch, Pierre Loti, 318 p., Seghers (traduit de l'anglais par Jean Lambert).
- Cengiz Aktar, L'Occidentalisation de la Turquie, 192 p., L'Harmattan.
- Mahmoud Makal, Un village anatolien, 312 p., Plon (traduit du turc par O. Ceyrac et G. Dino).
- Ahmet Inal, La Turquie entre l'ordre et le développement, 243 p., L'Harmattan.
- Rita Kastoryano, Etre Turc en France, 208 p., CEMIL-L'Harmattan.
Ouvrage collectif sous la direction d'Altan Gokalp, La Turquie en transition. Disparités, Identités, Pouvoirs, 227 p., Maisonneuve et Larose.
Ouvrage collectif sous la direction de Gérard Dodeyan, Histoire des Arméniens, 700 p., Privat (Toulouse).
- Revue les Temps modernes, numéro spécial sur la Turquie : e Du

- réformisme autoritaire au libéralisme musclé », juillet-août 1984, 482 p.
- Revue Europe, numéro spécial sur la littérature de Turquie, novembre-décembre 1983, 238 p.
A. Ankara paraît depuis cette année un supplément francophone hebdomadaire de quatre pages du quotidien Turkish Daily News; baptisé l'Orient-Express, il veut être un lien entre la culture française et l'élite intellectuelle turque issue souvent de la dizaine de lycées franco-turcs fonctionnant dans le pays, notamment à Istanbul.
Une partie de cette élite a décidé de renforcer encore ce lien en lançant, en principe début 1987, avec le soutien de la Chambre de commerce turco-française, une revue de haut niveau, l'Echo du Bosphore, que publieront les Editions Isis.
J.-P. P. H.
* Ed. Isis, Kırıyuncu İrfan Sokak 22/2, Nisantachi, 80220-Istanbul.
* L'Orient-Express, Tunus Caddesi, 49/7, Kavaklıdere, Ankara.

DEUX POINTS DE VUE

La nouvelle ère des tulipes

par Nur Vergin (*)

C'EST le retour de la tulipe. De cette tulipe qui fut le symbole d'Istanbul et marqua une époque de l'histoire ottomane (1). Voilà qu'elle revient à sa mère patrie par le geste gracieux du gouvernement hollandais voulant consacrer les efforts accomplis par la nouvelle municipalité. Istanbul se forge une nouvelle identité, et la ville, devenue turque depuis plus d'un demi-millénaire, assiste à la plus grande transformation de son histoire. Elle est le théâtre de gigantesques travaux qui, bouleversant son écologie, devront la propulser vers le vingt et unième siècle. Voilà qu'on creuse, qu'on reconstruit, qu'on restaure, qu'on démolit et qu'on rebâtit. Les taudis, les ateliers insalubres ont été rasés par les excavatrices du nouveau maire pour laisser la place à des espaces verts. On veut enrayer la pollution des eaux, rendre la mer à elle-même et au peuple d'Istanbul, qui pourra s'y baigner.

La ville pourra alors donner l'hospitalité aux visiteurs étrangers dans les nouveaux hôtels cinq étoiles que l'on érige sur le Bosphore ou sur l'une des collines surplombant la cité. Istanbul, dans son ambition de rénovation, veut redevenir le centre commercial international rayonnant qu'elle fut dans le passé. Elle se définit une nouvelle vocation qui aura des répercussions sur le plan sociologique, entraînant un nouvel agencement des catégories sociales, un déplacement des populations au sein même de la ville et laisse présager un chambardement de la stratification actuelle. Mais les Stambouliotas se veulent fiers de leur ville. Ils désirent qu'elle retrouve sa splendeur passée et sa beauté naturelle, et 87 % d'entre eux éprouvent avec enthousiasme les projets de M. Dalan. Certains de ces projets ne se réalisent pas sans heurts. Il faut parfois choisir entre les exigences de la modernité et la sau-

vagerie du tisseu historique urbain. Certains flots du dix-neuvième siècle levantin tombent d'ailleurs en décrépitude et, hantés par des aquartiers de fortune, devront disparaître pour céder la place à des voies express dans le cœur de la ville, afin de décongestionner l'un des centres les plus embouteillés du monde. Ici comme ailleurs, les nécessités pratiques devront l'emporter sur les nostalgies et les sensibilités. Callas-ci pourront peut-être se reporter sur les jardins publics qui fleurissent bientôt des milliers de tulipes. S'agira-t-il d'une nouvelle « ère des tulipes » que s'approprieront cette fois-ci non pas une poignée de privilégiés ottomans, mais des millions de Stambouliotas, leurs visiteurs anatoliens ainsi que les amis de tous horizons ? (*) Sociologue.

Au mépris du droit

par Ali Simen (*)

CHAQUE matin, je livre une dure bataille contre les encombrements pour parvenir à mon bureau. Je ne résiste pas cependant au détour par la Corne d'or, et chaque jour, progressivement, l'enchantement du panorama cède à l'amerume lorsque je pense aux irrégularités commises par la mairie pour la réaménagement de ce site. Ce qui s'est passé au Han (1) d'Izmir endommagé et par mégarde par les bulldozers, puis déclaré en danger d'écroulement par les autorités et finalement démolit, a occupé pendant des jours la une des journaux; tout « menacé d'écroulement » qu'il était, il e tenu sept heures face aux bulldozers. Une des astuces de M. Dalan a consisté à déclarer les zones sujettes à l'expropriation comme espaces verts, ce qui lui permettait de ne verser qu'un dédommagement minime aux propriétaires. Evidemment il y e le recours possi-

ble aux tribunaux; mais que vaudrait l'indemnisation obtenue à l'issue de plusieurs années de procès dans un pays où le taux d'inflation est de l'ordre de 40 à 50 % par an ? L'aménagement de la Corne d'or n'est pas le seul exemple de l'indifférence manifestée par le maire, M. Dalan, envers les procédures légales. Peu soucieux des lois, M. Dalan a déclaré au journal Cumhuriyet, qui critique l'illégalité de la démolition du quartier historique de Tariabachi, qu'il allait poursuivre la démolition sans tenir compte des interdictions légales. Cette mentalité nous ramène au temps passé, où les règlements à observer par les services publics n'étaient pas strictement définis par les lois. Or le fait de doter les administrations locales des compétences et moyens nécessaires a été un pas vers la décentralisation et dans la démocratisation du régime.

Jusqu'en 1980, dépourvus de tous moyens propres, les maires d'Istanbul faisaient la navette entre Ankara et leur villa pour obtenir des subside du gouvernement. Il en était de même pour toutes les mairies. La réforme de l'administration locale e pour la première fois donné aux habitants des agglomérations le moyen de peser sur le destin de leur ville. On se serait donc attendu de la part de M. Dalan, premier maire d'Istanbul doté de pouvoirs réels, à plus de respect du droit. Ce peu de souci pour la loi se retrouve d'ailleurs dans l'acharnement qu'il met à vendre les collines du Bosphore aux cheiks arabes, alors qu'il devrait pourtant savoir que la Cour constitutionnelle s'apprête à interdire ces ventes. Malgré tout cela, je ne peux m'empêcher d'adorer la Corne d'or « réaménagée » par Dalan ! (*) Journaliste.

(1) Marché.

La Banque Indosuez en Turquie.

La Banque Indosuez est présente en Turquie à Istanbul. Cette succursale s'intègre dans un réseau qui couvre tous les grands pays du Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Liban, Turquie, Dubai, Abu-Dhabi, Egypte, Bahrein, Oman et la

République Arabe du Yémen), mais aussi dans tous les grands pays d'Europe, en Amérique du Nord et dans 23 pays d'Asie-Australasie.

La Banque Indosuez, présente dans 65 pays, vous ouvre tout un monde d'opportunités.



BANQUE INDOSUEZ

Siège Social: 96 boulevard Haussmann, 75008 Paris. Istanbul: Kemeralti Caddesi 24, Karaköy Ticaret Merkezi Kat: 7 - Karaköy. Tél.: (901) 151.14.90. Télex: 25117 INSU TR.

BANQUE INDOSUEZ. TOUT UN MONDE D'OPPORTUNITÉS.

LES INTELLECTUELS ET LA SOCIÉTÉ : QUELLES RETROUVAILLES ?

«Hier soir? On s'est réunis entre amis et on a sauvé la nation!» La caricature évoque la tradition qui domine encore les rapports des intellectuels turcs à l'État et à la société. Le terme turc *aydin*, «l'éclairé», oppose deux types de détenteurs du savoir dans la société ottomane : au monopole du plus ancien, le *alem*, le savant en religion, succède au dix-neuvième siècle l'hégémonie de l'homme des lumières, qui, comme les réformateurs du Tanzimat ou du mouvement des Jeunes Turcs, met sa connaissance des sciences occidentales au service de l'État moderne. Cette image de l'intellectuel «normateur» de la vie sociale a pris un rude coup dans la tourmente des années 70.

Durement frappés par le coup d'État militaire de 1980 et par la création du Conseil de l'enseignement supérieur (le *Yök*) qui a causé le départ de l'Université de milliers d'enseignants, les intellectuels ont été les premiers à réagir, et non sans prendre de risques, pour demander, en 1984, le rétablissement de la démocratie. Dans une pétition, 1 300 d'entre eux s'inquiétaient en particulier de la volonté d'empêcher la nation de s'exprimer de manière organisée, qui est, selon le juriste Bulent Tuncer, le but avoué de la Constitution de 1982. Si la pétition n'a été signée que par des gens dits «de gauche», elle annonçait le mouvement plus large qui s'est développé depuis et qui, politiquement, s'écarte des extrêmes.

Une sociologue, Nur Vergin, explique pourquoi elle a voté en 1983 pour le parti aujourd'hui au pouvoir, celui de la Mère patrie : «Son mot d'ordre était alors : «l'État pour la société et non la société pour l'État». Pour la première fois un intellectuel pouvait voter, sans craindre l'opprobre, pour un parti qui n'était pas de gauche, un parti conservateur moderne.»

La société turque a affirmé ses choix politiques à plusieurs

reprises depuis 1980, malgré la dissolution des partis traditionnels et des syndicats. Cette affirmation a révélé une force de résistance que, en tout cas à gauche, on ne soupçonnait pas, et qui, sous le label hégélien de «société civile», est aujourd'hui au cœur du débat intellectuel en Turquie.

«Il ne s'agit pas de l'opposition civilo-militaire», explique Mustafa Kemal Agaoglu, directeur de l'association culturelle Bilsak. «Dans notre tradition historique, à la différence de ce qui s'est passé en Occident, l'État n'a pas laissé de place à l'organisation de liens volontaires entre les individus, empêchant l'apparition en face de lui d'une société civile, dont nous voulons encourager la formation.»

Les associations culturelles

L'association Bilsak s'attache à donner la parole à tous les points de vue : en décembre, deux séminaires, dont un sur les droits de l'homme; un débat animé par les radicaux, écologistes, homosexuels, athées, antimilitaristes et féministes, une conférence sur les rapports entre réformistes religieux et sécularistes au dix-neuvième siècle. Bilsak même est une illustration des formes d'association que ses membres voudraient développer : son capital de départ est constitué par cent soixante-dix intellectuels cotisant 4 000 francs chacun : le reste vient des recettes du bar et du restaurant qui ont été ouverts au siège de l'association, dans le centre d'Istanbul. Le modèle a fait école et, depuis, nombre d'intellectuels, souvent interdits de parole sur les ondes ou dans les universités, se sont regroupés dans des sociétés dont ils sont les actionnaires, sans dividendes, comme celle fondée à l'initiative de l'écrivain Aziz Nesin.

Deux magazines à grand tirage se rattachent au courant «société civile» par la diversité des thèmes traités, souvent avec audace : la

torture et la montée de l'islam, mais aussi les astiles de fous, les maisons closes, l'adultère, autant de terrains où est prise la défense du droit des personnes contre les ingérences de l'État.

Cette adhésion aux vertus de la société civile n'est pas partagée par tous les intellectuels, dont certains voient dans la montée des pratiques islamiques une menace concertée contre l'héritage modernisateur d'Ataturk. L'expressif caricaturiste de cette attitude, l'attaque lancée par un marxiste contre de jeunes écrivains qui ont réintroduit dans la littérature un fantastique qu'il qualifie d'«obscurantiste», s'est attiré une réponse au titre évocateur : «Le despotisme des intellectuels».

La déception de la génération des années 40, la plus touchée par un rigorisme républicain qui n'aurait que les formes atténuées d'une modernité sans racines, s'est exprimée en littérature dès les années 70. L'échec de la recherche d'une solution par l'action révolutionnaire a remis au premier plan les questions culturelles. Pour Nazli Ilıcak, éditorialiste au journal de droite *Tercüman*, ce besoin de retour aux sources concerne seulement les militants de gauche, «parce que la droite ne s'est jamais coupée des valeurs culturelles du peuple.»

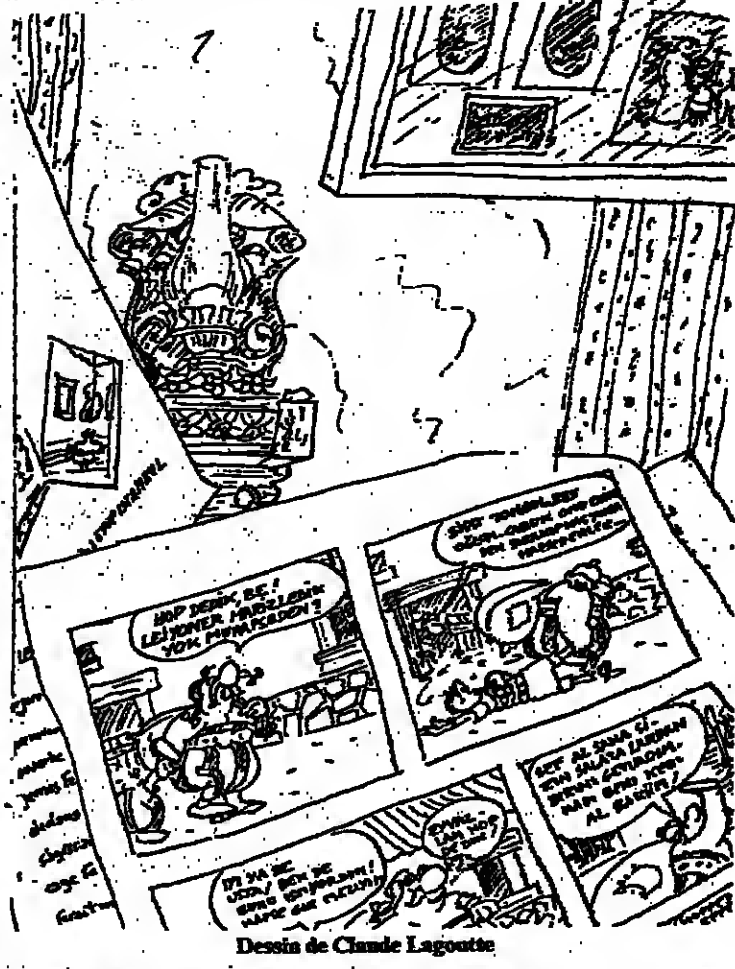
«Marxiste et athée», l'écrivain Atilla İlhan dénonce depuis longtemps l'abâtardissement imposé par l'intelligentsia républicaine, qui, «au nom de l'universalité de la culture occidentale», a refusé à la société turque la possibilité de développer ses propres valeurs, susceptibles d'«évoluer dans le sens du progrès et du rationalisme».

Deux encyclopédies de très haut niveau ont donné la parole à des points de vue différents sur deux périodes de l'histoire récente, les Tanzimat (réforme du dix-neuvième siècle) et la République, pour la première fois présentés en termes de continuité, et une revue grand public explore avec rigueur le passé de la société. Ces publications sont dues à la

maison d'édition İletişim, animée par des intellectuels précipités dans la «jungle de la société» par leur mise à l'écart de l'Université, et qui, comme Murat Belge, tentent aujourd'hui de débarrasser la pensée socialiste turque de ses pesanteurs normatives.

Dans leur démarche d'aggiornamento culturel, les intellectuels de gauche rencontrent vite l'islam, dont les manifestations militantes ont été décrites par Michel Seurat, comme l'expression de la «société civile en lutte contre l'État (1)». Les échanges, qui s'amorcent entre les tenants de deux conceptions radicalement opposées du monde sont rendus possibles par l'évolution des préoccupations d'une nouvelle génération d'intellectuels musulmans. Souvent issus de villes de province, ils ont acquis, au cours d'un parcours universitaire différent des cursus de prestige, une connaissance approfondie de la pensée européenne, dont ils ont lu en turc les principaux auteurs : Popper, Wittgenstein, Levi-Strauss... La plus prestigieuse des revues dans lesquelles ils s'expriment, *İlmi ve Salihi* (Art et connaissance) appelle, selon le professeur Cherif Mardin, «à une recherche dépassionnée pour acquérir la force que les nations occidentales ont tirée de la recherche scientifique». A la différence des réformateurs musulmans du dix-neuvième siècle, ces intellectuels refusent la possibilité pour les sociétés musulmanes d'adopter telle quelle la science positive, sans exclure toutefois l'existence d'un noyau de connaissances communes.

Pour le poète İsmet Özöl, revenu du cartésianisme en même temps que du marxisme, «dans une autre conception du monde peut naître une autre science répondant à d'autres demandes, d'autres amours, d'autres peurs». Dans la librairie où il signe ses livres, la biographie de Malcolm X voisine avec les œuvres des penseurs de l'islam du Pakistan au Maghreb, sans oublier le Français converti à l'islam, Roger Garaudy. Un jeune



homme, un de ces diplômés qui, faute de moyens, doivent «récupérer les journaux laissés sur les bancs», s'étonne que l'auteur n'explique pas clairement «comment construire la société islamique» évoquée dans ses écrits. Une sincère conviction dans la réponse : «Il faut être musulman soi-même avant de songer à fonder une société islamique; la morale ne se régit pas par décret.»

Cet appel, fréquent dans l'islam turc contemporain, à une réalisation individuelle de soi-même par sa nouveauté sur une tradition culturelle dominée par l'appartenance au groupe. La Turquie se distingue d'autres pays de tradition islamique par la

perséennité d'un véritable État, depuis les débats de l'Empire ottoman. De manière accélérée sous la République, l'existence de cet État a rendu possible entre les individus et les groupes l'organisation de rapports sinon indépendants de lui, du moins partiellement dégagés des solidarités naturelles. C'est cette particularité qui donne corps aux espoirs des intellectuels pour la formation, à terme, d'une véritable société civile qui ne serait pas, ici, la mobilisation naturelle au nom d'un islam réduit à sa dimension politique.

MICHEL FARRÈRE.

(1) *Esprit*, juin 1986.

Dünya : le reflet de l'économie turque.



Dünya est le journal de ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'économie turque et à celle des autres pays du monde. Dünya n'est pas un simple journal économique, il est le seul journal turc spécialisé dans l'Economie. Avec un système particulier de distribution au porte-à-porte, Dünya touche chaque jour plus de vingt mille lecteurs dans les vingt villes les plus importantes de Turquie.

• DÜNYA EST MEMBRE DE L'UNION DE LA PRESSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EUROPÉENNE.

Dünya est le groupe le plus actif de Turquie dans le domaine de l'information économique.

Dünya Süper Veb Ofset A.Ş.
Naribağçe Sokak No. 15
Cağaloğlu-Istanbul
Telephone: 512 01 90 (10 lignes)
Telex: 23822 dsvo tr

OTO Société de production de véhicules automobiles. Tirage: 4 500 exemplaires. Production mensuelle.	YENİ YAKAR Société de production de vêtements. Tirage: 1 200 exemplaires. Production mensuelle.	Tekstil-Moda Société de production de vêtements. Tirage: 1 200 exemplaires. Production mensuelle.	ÖZEL MEYDAN Société de production de vêtements. Tirage: 1 200 exemplaires. Production mensuelle.	BÜRO Société de production de vêtements. Tirage: 1 200 exemplaires. Production mensuelle.	Taşınma Société de production de vêtements. Tirage: 1 200 exemplaires. Production mensuelle.
--	---	---	--	---	--

UNE ÉCONOMIE ENCORE BROUILLONNE MAIS DYNAMIQUE

Le vent libéral qui souffle sur la Turquie depuis cinq ans permet à ce pays-chaumière de mieux s'intégrer sur la scène économique internationale. Oublié le temps du repli frileux des années 60 et 70 : l'ouverture des frontières aux biens et aux capitaux, l'émergence de jeunes techniciens souvent formés dans les universités occidentales les plus cotées, la volonté d'un premier ministre, M. Turgut Ozal, rompu aux règles du jeu des puissances occidentales, ont projeté le pays dans une ère d'industrialisation encore souvent brouillonne mais à l'origine d'une forte croissance : près de 5 % en moyenne annuelle depuis 1980, sans doute 7 % cette année.

Cette évolution explique largement le jugement flatteur porté sur la gestion économique d'Ankara par les organisations multilatérales ou le consortium d'aide à la Turquie créé au sein de l'OCDE (1). Elle est à l'origine d'un regain d'intérêt des investisseurs étrangers tentés par ce qui est devenu, selon l'un d'eux, « le seul marché stable de la région depuis l'éroulement du Liban et la guerre irako-iranienne ».

Aussi incontestables soient les progrès réalisés, le chemin à parcourir s'annonce pourtant rude encore, compte tenu d'une forte croissance démographique (2,4 %). Avec un revenu annuel par tête d'à peine plus de 1 000 dollars, la Turquie reste le pays le plus démuné de l'OCDE, loin derrière le plus pauvre des Etats membres de la CEE, le Portugal (2 000 dollars).

Or « la vigueur de la croissance reste fragile », souligne un expert international. Sans être alarmante, la situation turque, rendue vulnérable par une dette de près de 28 milliards de dollars, s'est trouvée cette année affaiblie : à l'intérieur par une inflation qui refuse de désarmer, à l'extérieur par un amoindrissement des débouchés traditionnels au Proche-Orient mais aussi des recettes sur lesquelles le gouvernement comptait pour réduire le déficit de la balance des paiements courants.

Certaines de ces revers échappent au contrôle d'Ankara. Si la baisse de la facture pétrolière a permis au pays d'économiser environ 1,3 milliard de dollars

au cours des dix premiers mois de l'année, cette « manne » n'a pas suffi à compenser la baisse des exportations vers les voisins producteurs de pétrole. Le problème est particulièrement délicat avec l'Iran et l'Irak qui, depuis deux ans, continuent d'absorber le quart des ventes turques à l'étranger. Les difficultés financières de ces deux pays en guerre depuis six ans se répercutent inéluctablement sur Ankara.

Report de crédits en faveur de Bagdad, trop de plus en plus difficile à mettre en œuvre avec Téhéran, le temps du recentrage commercial somme à un mauvais moment pour les Turcs. Jouer délibérément la carte de la CEE, de l'OCDE en général, voire de l'Asie, tient du simple bon sens. « Lorsque 20 % de vos exportations dépendent du textile, l'un des secteurs les plus soumis aux tentations protec-

tionnistes des pays industriels, l'issue est moins évidente qu'il y paraît », souligne un industriel européen.

Confrontés à une quasi-stagnation de leurs ventes à l'étranger au moment même où leurs besoins d'industrialisation les amène à importer largement des biens d'équipement occidentaux rendus plus coûteux par la dévaluation de la livre turque, au printemps 1986, les dirigeants d'Ankara ont eu deux autres mauvaises surprises cette année : les transferts des émigrés dont ils attendaient 1,9 milliard de dollars de recettes en 1986 ne tiennent pas leurs promesses ; quant au tourisme, il a pâti de l'« effet Tchernobyl » (l'Ukraine n'est pas très loin) et surtout d'un dérapage des prix, bloqué trop tardivement par le gouvernement pour éviter une déception. Au total, le déficit de la balance des paiements courants devrait nettement franchir en

1986 le cap des 2,9 milliards envisagés par les autorités il y a six mois.

Les créanciers d'Ankara eux-mêmes refusent de dramatiser la situation.

Rubis sur l'ongle

L'Occident n'a jamais boudé ses crédits à un pays qui a, de tout temps, refusé l'idée d'un défaut de paiement. « La Turquie a traversé des passes difficiles. On a abouti à un réajustement de dette à la fin des années 70, mais l'idée d'un moratoire n'a jamais été envisagée aux pires moments », souligne un banquier. Ce réajustement et l'accroissement de l'endettement à court terme portent les échéances annuelles à des niveaux impressionnants : 4 milliards de dollars cette année, 4,75 milliards en 1987.

Mais nul ne met en doute la « stabilité d'un pays qui paie

rubis sur l'ongle ». Et, bon an mal an, l'option libérale du gouvernement et la position stratégique du pays lui assurent quelque 3,5 milliards de dollars de crédits, dont la moitié à long terme.

Malgré ce soutien financier international, l'équipe Ozal dispose d'une marge de manœuvre limitée par une dette qui absorbera jusqu'à la fin de la décennie près du tiers des recettes à l'exportation. Aussi l'idée de faire financer des projets jugés essentiels par des investisseurs étrangers sous une forme connue de longue date mais affaiblie pour les besoins de la cause, les BOT (build operate transfert ou, si l'on préfère, « construire, gérer, transférer »), a fait son chemin. Il s'agit d'un système permettant à des industriels de bénéficier d'une concession de vingt à vingt-cinq ans du gouvernement pour la construction d'une autoroute, d'une centrale thermique, voire pour la mise en place

d'une industrie d'armement. Les candidats sont assurés de se rembourser sur l'exploitation de l'opération mais s'engagent à la transférer au gouvernement turc en fin de concession.

Pour les investisseurs étrangers, ce type de projets, allant de la construction d'un tunnel sous le Bosphore par Bouygues à celle de centrales thermiques intéressantes Alstom, permet de prendre pied sur un marché dont le potentiel est d'importance. Pour les dirigeants turcs, il s'agit d'assurer un financement n'entraînant aucun alourdissement de la dette.

Volontaires, imaginatifs, les dirigeants turcs n'ont certes pas trouvé la panacée. A quelques grands groupes près, tels Sabanci ou KOC, le tissu industriel turc reste encore largement archaïque. L'afflux incessant de demandeurs d'emploi venus des campagnes aggrave un chômage évalué à quelque 20 %. L'inflation, qui risque de tourner autour de 40 % en 1986, alors que l'objectif était de la ramener à 25 %, accentue les inégalités. Mais si les économistes dénoncent le dérapage du déficit des finances publiques, si les industriels turcs stigmatisent une politique de crédit qui les contraint à emprunter à des taux exorbitants, si les syndicats s'indignent des retombées d'un libéralisme brutal, ce pays offre à ses partenaires étrangers un débouché dont le dynamisme n'a apparemment pas fini de surprendre.

La France a repris tardivement le train en marche et ne représente encore que 1,8 % des investissements étrangers. Elle ne compte que pour 2,7 % dans les exportations et 4,5 % dans les importations de la Turquie, loin derrière l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis, mais aussi la Grande-Bretagne et l'Italie. Pourtant, il existe aujourd'hui « plus qu'un frémissement » en faveur d'un pays considéré à Paris et à Bruxelles comme « un bon choix » doublé d'un « bon choix » stratégique dans le cadre de la politique méditerranéenne de la Communauté européenne.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Organisation de coopération et de développement économique, réunissant vingt-quatre pays dont la Turquie.

QUAND LA SOLIDARITÉ FAMILIALE REMPLACE LA SÉCURITÉ SOCIALE

LES statistiques officielles sont éloquentes : au cours de l'été libéral de ces dernières années, le pouvoir d'achat des fonctionnaires turcs s'est réduit de 17 %, celui des ouvriers du secteur public de 12 %, et celui des ouvriers du secteur privé n'a augmenté que de 2 %. Selon les chiffres du Plan, les revenus journaliers nets d'un ouvrier turc, qui étaient de 9,2 dollars en 1979, sont descendus, en 1986, à 5,3 dollars, ceux d'un fonctionnaire passant de 9,6 dollars à 4,7 durant la même période. D'où la grogne chez eux comme chez les cultivateurs, gros perdants eux aussi du monétarisme cher au gouvernement Ozal, il y a six ans, on achetait 100 litres de maïs contre 179 kilos de blé, il faut en produire 300 kilos aujourd'hui pour que le tracteur marche à la même cadence.

Conséquence de la restructuration inévitable de l'économie turque ? L'évolution, durant les

vingt dernières années, de la distribution du revenu national est en tout cas alarmante pour les couches défavorisées. La part des agriculteurs a décliné, comme celle des salariés (23,8 % en 1980, 17,5 % en 1985), les principaux bénéficiaires étant les « capitalistes », notion qui englobe des rentiers et les grands du commerce et de l'industrie.

Tandis que les masses continuent de se serrer la ceinture, la « nouvelle classe » d'entrepreneurs, modestes ou non, se défend beaucoup mieux face à l'inflation chronique, voire s'enrichit chaque jour. Ils dînent dans des restaurants luxueux, habitent des 400 mètres carrés splendides du Bosphore et lèssent des pourboires correspondant au SMIC d'un ouvrier. Mais pas tous et pas toujours : la presse turque est pleine des déboires de ces « milliardaires » qui font banque-roule à la même vitesse qu'ils avaient fait fortune.

Le gouvernement paraît, d'autre part, incapable de combattre efficacement ce qu'on dénonce comme « l'économie des accapareurs » : constitution de monopoles, détournements de crédits, exportateurs fictifs ou promoteurs douteux.

Les banques désespèrent de recouvrer quelque 3 000 milliards de livres turques de crédits (26 milliards de francs) : le montant global des saisies à l'encontre d'entreprises en mal de liquidités se chiffre aujourd'hui à 184 milliards de livres.

Les syndicats, dont l'activité a été sévèrement restreinte, expriment leur mécontentement. Le syndicalisme agricole est inexistant et les fonctionnaires restent privés de tout droit syndical.

Et puis, il y a ce mal endémique du chômage, le nombre des chômeurs est passé de 1 300 000 en 1979 à 2 500 000 aujourd'hui. Ce chiffre ne recouvre que les chômeurs déclarés et n'englobe

pas les quelque 500 000 chômeurs latents dans les campagnes.

La sécurité sociale ne profite qu'à une minorité de salariés et l'assurance-chômage n'existe pas. Chaque année, plus de 1 million de Turcs naissent, et il faudrait créer 400 000 nouveaux emplois.

Mais, la vraie sécurité sociale, c'est la famille turque et la solidarité entre les clans ou les compatriotes de la même bourgade, même dans les grandes villes. La solidarité familiale et la générosité pallient encore les déboires économiques et sociaux, et cela contribue sans doute à désamorcer les conflits que devrait engendrer la situation.

Les Européens, individualistes et se basant uniquement sur les chiffres, négligent souvent de prendre en considération cet aspect de la société turque.

ARTUN UNSAL.

de nie

Quelle est la banque qui a souscrit 40 % d'obligations échangeables en Turquie ?



Le marché financier de la Turquie est en expansion rapide. Et, comme vous pouvez le constater, İktisat Bankası est à l'avant-garde de ce développement. Nous sommes la seule banque d'affaires à avoir été intégrée, par le Gouvernement, dans le consortium de banques en charge de la distribution des certificats de participation aux bénéfices sur le Pont du Bosphore. Vous ne serez donc pas surpris d'apprendre que nous sommes leader du marché intérieur des obligations échangeables. Nous sommes en mesure de satisfaire toutes vos exigences en matière d'opérations bancaires commerciales en Turquie. Ce, des

« package » complets pour la mise à votre disposition des fonds nécessaires à la réalisation de vos projets, au financement de vos opérations dans le secteur du commerce international où nous possédons 10 % de part de marché. Notre réseau de succursales de même que nos services de change vous offrent une automatisation « real-time », ce qui nous permet toujours d'agir rapidement et d'une manière efficace. Chaque fois où « time is money », vous vous apercevrez que İktisat vous permet d'être en avance d'une banque (ou d'être à la tête du peloton) d'avoir un train d'avance/à la proue des affaires.



La banque d'affaires de Turquie

Pour toute information complémentaire, prière de contacter Arthur Wilkinson, Directeur Général Adjoint, İktisat Bankası, Büyükdere Cad. 165, Esentepe, Istanbul, Turquie. Téléphone : 176 5040. Télex : 31077. Télécopieur : 176-5147. Succursales à Istanbul (6 succursales), Ankara, Izmir, Bursa, Adana, Mersin, Gaziantep, Denizli, Ispahenderun, Samsun.

دولتيه ايدو

MEDTEK®

Le plus important réseau de distribution et de vente dans le domaine médical

Installation et réparation
des appareils hospitaliers
par une grande équipe d'ingénieurs spécialisés

MEDTEK ELEKTRONIK TIBBI CIHAZLAR TICARET VE SANAYI A.S.

Société établie à ISTANBUL, ANKARA et IZMIR
Siège social: Atatürk Bulvarı no. 166 - Aksaray-Istanbul
Téléphone: (1) 511.42.45 / Télécopie: (1) 522.83.47
Télex: 222271 mdtk tr / Télégramme: Medelektron-Istanbul

SODIMPEK SOCIÉTÉ D'IMPORT- EXPORT DU GROUPE RENAULT EN TURQUIE

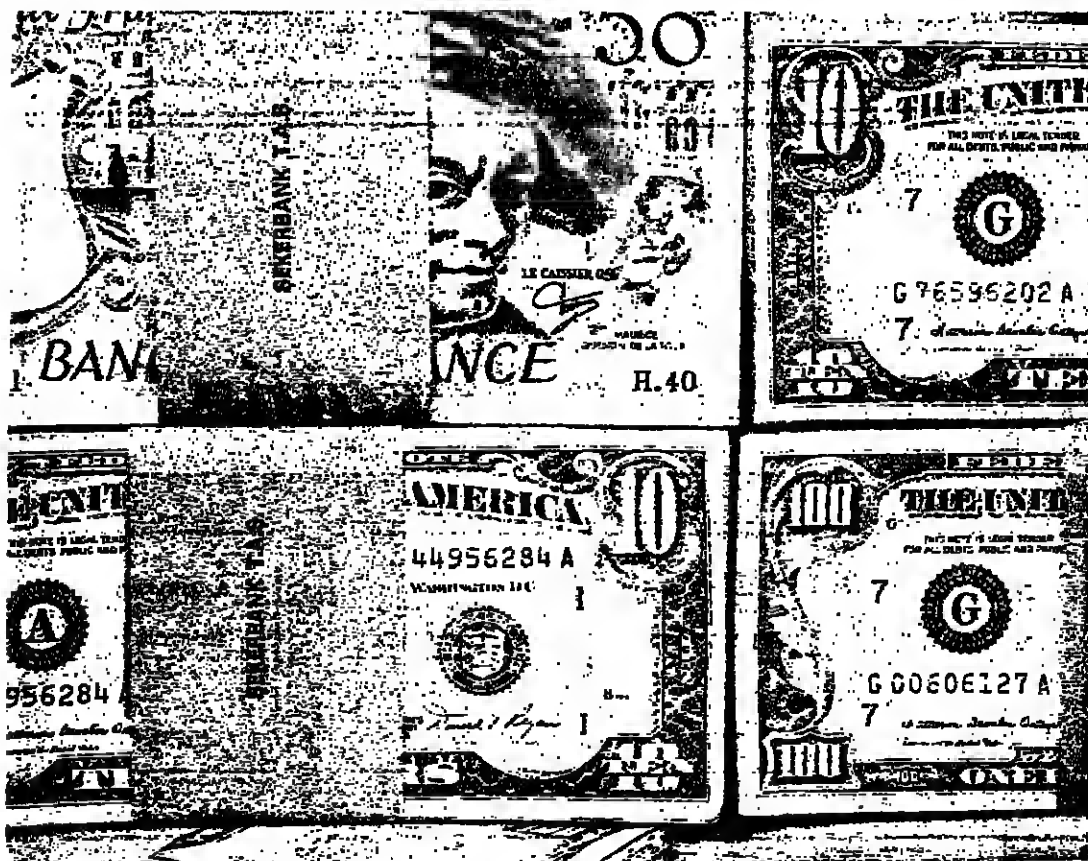
réalise une nouvelle approche du commerce international: l'interéchange dans une zone géographique s'étendant du Moyen-Orient et des pays d'Europe de l'Est à l'Afrique et à l'Amérique du Sud grâce aux 20 ans d'expérience de la compensation et des interéchanges des sociétés de commerce international du groupe Renault

SODECHANGES Genève: SUISSE
SODECHANGES Boulogne-Billancourt (SORIMEX): FRANCE
SOZADECHANGES Kinshasa: ZAIRE
SORIMEX Bogota: COLOMBIE
et
SODIMPEK Istanbul: TURQUIE

Tél.: 149 76 54 Sodimpek - Istanbul
36 71 11 Sodechanges - Genève
46 84 45 88 Sorimex - Paris

Sodimpek
İç ve Dış Ticaret A.Ş.

Setişli Nazar Han 47 Kabataş 80040 Istanbul - Turquie



IMPORTANT ÉTABLISSEMENT BANCAIRE TURC

SEKERBANK, spécialisée dans les transactions internationales, s'appuie sur son expérience acquise depuis sa création en 1953 et son réseau de 165 succursales pour vous proposer les services d'une banque de premier plan et de notoriété.



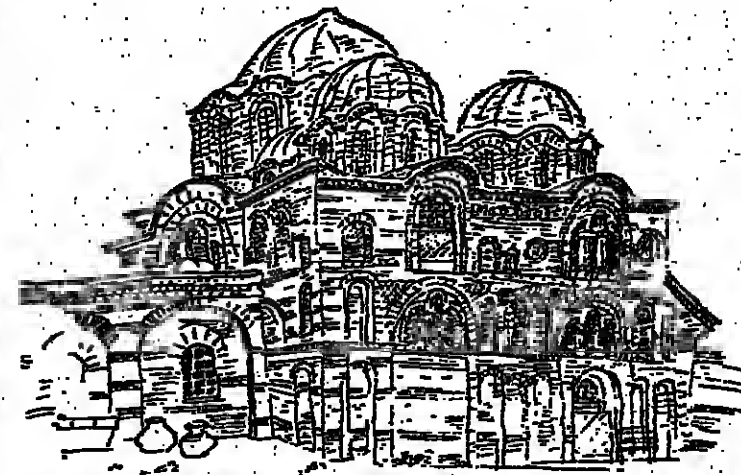
Adresse:
Atatürk Bulvarı No. 55 Ankara - Turquie
Tel.: 31 35 60 - Telex: 42893 Eker-TR / 42679 Sekr TR
Téléfax: 9-41-343943

SEKERBANK
"UNE HABITUDE"

A TRAVERS L'ANATOLIE

ALATURKA, ALAFRANGA...

GRAVE conflit idéologique au départ d'un bus dans une *otogar* anatolienne. Un vieux homme turbané refuse de s'asseoir à l'unique place libre: à côté d'une femme, non voilée qui plus est. Pour parler, intervention du chauffeur: rien ne parvient à ébranler le *hadji* (fidèle qui a effectué le pèlerinage de La Mecque). En digne fille d'Atatürk, la passagère, elle, n'entend aucunement céder le pas devant la religion. Un voyageur inspiré propose ses bons offices et le débat est finalement tranché par un échange de sièges. Soulagement: une fois de plus, la querelle sur la place de l'islam, religion nationale, dans cet Etat officiellement laïc qu'est la Turquie, a été résolue à l'amiable...



Ancienne église byzantine de la Theotokos Panmascaristes à Istanbul. Dessin de Cl. Lagoutte

Orient? Occident? Le visiteur se perd à chercher des repères définitifs comme s'égarait souvent, à leur arrivée à Istanbul, les touristes effarés de ne plus s'y retrouver entre rive européenne et asiatique de la ville, entre Bosphore et Corne-d'Or, entre mer Noire et mer de Marmara.

Les Turcs eux-mêmes n'ont pas tranché. Dans les cafés, les marghilés côtoient les magnétoscopes. Sur les routes, les ânes bibliques de Cappadoce doivent céder le passage aux Mercedes des *almandji*, ces travailleurs immigrés de retour au pays. Dans les « habitats spontanés » qui dévorent les collines d'Istanbul ou d'Ankara, l'eau n'est pas toujours courante, contrairement à la télévision. Entre deux continents et deux tentations, les Turcs empruntent ici ou là, pour autant que leurs revenus le leur permettent, des bribes de style de vie. *Alaturka*: le mode de vie traditionnel, les repas pris à même le sol, le kebab et les moustaches. *Alafranga*: les tables de salon, le vin ou la poignée de main, soit tout ce qui a été enlaidé sur l'Europe depuis l'Empire ottoman.

Retour à notre autocar, qui a fini par démarrer. La première vitesse engagée, le chauffeur branche l'autoradio. Variétés sucrées genre arabesque, mélodies nostalgiques: la musique traverse indifféremment âmes et oreilles alors que défile, des centaines de kilomètres durant, le plateau anatolien, aride et déserti-

que. Jusqu'en 1984, les cars étaient équipés de vidéos. Le gouvernement a dû les interdire à la suite d'un accident dramatique. Le conducteur avait perdu le contrôle de son véhicule en manipulant le magnétoscope pour sruiter un passage du film jugé indécent par des passagers.

C'est l'heure de la prière. Le *hadji* au turban blanc demande à son voisin de lui laisser son siège quelques instants pour pouvoir se prosterner alors que l'autocar continue à rouler. Dans l'est, région la plus désertifiée du pays, les cars s'arrêtent plutôt sur le bord de la route pour une prostration collective.

Le rite du raki

De loin en loin, on aperçoit des femmes aux foulards écarlates ou fleuris, courbées dans les champs, ramassant le coton dans la plaine d'Adana, les oranges dans la région d'Antalya ou encore les capsules de pavot près d'Afyon, le « château noir de l'opium ». Dans les bourgades rurales, leurs apparitions sont beaucoup plus discrètes. Groupés à bavarder autour des mosquées, assis dans les cafés autour des tables de *tavla* (tric-trac) ou occupés à quelque interminable marchandage, les hommes règnent en pachas sur la rue, inépuisable distraction face à un chômage élevé.

Mais il se trouve aussi dans cet autocar plusieurs femmes qui voyagent seules. Des citadines sans doute pour qui il n'est pas question de se couvrir la tête de quelque tissu que ce soit. Que

peuvent-elles avoir en commun avec ces furtives ombres, voilées du *scharraf* de soie noire ou brune que l'on croise à Istanbul ou à Konya, la cité des derviches tourneurs? Quel sentiment peut rapprocher les policières ou les présentatrices de journaux télévisés de ces étudiantes en longues gabardines grises et foulards militans, de plus en plus nombreuses dans les universités? Aucun sans doute sinon le fait d'être turque et d'avoir, grâce à Mustafa Kemal, obtenu le droit de vote en 1934, soit dix ans avant les Françaises. Dans cette cacophonie vestimentaire, les autorités ont ajouté leur note, en conseillant le turban aux étudiantes qui tiennent à se couvrir les cheveux.

Fin du voyage dans une autre de ces gares d'autobus, véritable Turquie en miniature. Vendeurs de pistaches, de montres, de journaux, de tourne-vis, de coupe-ongles, petits vendeurs de chaussures, enfants porteurs de thé, paysannes en pantalon bouffant offrent des poissons de la mer Noire: une cohorte de petits métiers grouille au milieu des voyageurs.

Le soir tombe, c'est l'heure de s'installer dans l'un de ces petits restaurants où les mille et un *mezé* - assortiment de fromage, crudités, légumes farcis, pâtés... - sont autant de prétexte à boire du *raki* (alcool anisé) en bavardant, entre hommes évidemment. Chaque soir, des milliers de Turcs sacrifient à ce rite gastronomique que l'islam n'a pas entamé.

CORINE LESNES.

Vacances d'Or TURQUIE

Pour toute information, contacter votre agence de voyages ou le Bureau de Tourisme de Turquie.
102, Champs-Élysées 75008 Paris - Tél.: (1) 45.62.78.68 - 45.62.79.84 - 45.62.26.10 - 45.62.26.11

LA REVANCHE DE « L'HOMME MALADE DE L'EUROPE »

(Suite de la page 11.)

Ancien président de Renault Turquie, Ali Bozars n'ignore rien de la situation communautaire de l'emploi, mais il tient beaucoup à la libre circulation comme « effet psychologique », comme « manifestation de l'esprit européen ». Le ministre d'Etat n'a pas oublié que les citoyens des deux derniers impériaux, l'Espagne et le Portugal, ne jouiront en principe qu'en 1993 de l'entrée libre chez les Dix (1). « Oui, convient-il, mais en cas d'adhésion de la Turquie à la CEE, les possibilités d'investissements fructueux sur notre sol auraient pour effet d'attirer des entrepreneurs européens dont les projets retiendraient ici les Turcs candidats à l'émigration ».

La fiancée laissée pour l'instant dans l'expectative à Ankara est-elle déçrite avec trop de complaisance par les marieurs ? Ce n'est pas si sûr. Forte aujourd'hui de plus de cinquante millions d'habitants, jeunes et en pleine ascension démographique, la Turquie devrait encore doubler sa population au cours de la génération à venir. Avant l'an 2000, elle sera déjà l'Etat le plus peuplé de toute l'Europe, Union soviétique mise à part, et en tout cas le plus jeune.

Dès maintenant, quand on voit ses enfants à peu près complètement scolarisés, ses équipements publics bénéficiant à presque tout le territoire (780 000 km²), ses industries en expansion et son agriculture nourrissant une partie du Proche-Orient, on ne peut plus parler de la Turquie comme d'un véritable pays en voie de développement. Elle est pauvre en pétrole (environ 12 % de sa consommation), mais cela ne l'empêchera pas, cette année, avec un revenu national brut de près de 50 milliards de dollars, de figurer, sans doute pas très loin du vingtième rang (la France sera au cinquième rang) dans le monde pour la richesse nationale.

Et aucun chiffre ne peut traduire l'énergie vitale se dégageant à présent d'une nation que la perte de son empire, il y a soixante ans, faillit rayer, ou quasiment, des atlas. Quelle revanche pour cet Etat que les chancellerie d'avant 1914 appelaient avec commisération « l'homme malade de l'Europe » d'en être aujourd'hui le plus robuste rejeton, prélude peut-être à une remontée politique qui pourrait faire de l'ancien pré carré ottoman l'un des grands du vingt et unième siècle !

Les atterrissements de Bruxelles

C'est une perspective comparable qu'entrevoit Gwyn Morgan, l'ancien député travailliste qui vient de représenter la Communauté durant quatre ans à Ankara : « La présence de la Turquie dans la CEE serait pleine d'intérêt et de promesses. Si nous voulons encore, nous trouverons la Turquie prise par d'autres idéologies, et elle pourra redevenir notre ennemie, alors qu'aujourd'hui elle est une amie désireuse de se lier plus encore à nous et à nos valeurs ». M. Morgan ne paraît pas croire que les

caractéristiques économiques de l'Anatolie, « d'ailleurs en cours d'amélioration », soient un empêchement à l'«européanisation» de cette contrée, d'autant plus que « ses exportations agricoles sont absorbées en priorité par ses voisins orientaux ».

Le représentant d'une capitale européenne à Ankara parle encore plus ornement : « Bruxelles sous-estime complètement la tentation islamiste qui affrontent actuellement les Turcs. La lutte entre islamistes et occidentalistes se déroule jusqu'au sein du gouvernement et le plus grand appui que l'Europe pourrait donner à ces derniers serait d'arriver sans tarder la Turquie à la CEE. Quand un navigateur en difficulté fait signe à un gros bateau, celui-ci ne doit pas lui demander de respecter le règlement de bord avant même de l'y laisser ».

Les démocrates et les laïcsistes turcs approuvent naturellement, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, comme Ali Sirmen, éditorialiste au quotidien Cumhuriyet : « Notre intégration dans l'Europe servirait d'amalgame à la fois contre les pratiques antidémocratiques et contre le fondamentalisme : l'éducation religieuse sur base islamique, rendue obligatoire pour tous les élèves, y compris, tout récemment, les non-musulmans, est une atteinte à la laïcité, fondement de la nation turque moderne aussi bien que de l'Europe communautaire. Une fois la Turquie dans la CEE, Ankara sera tenu à plus de respect des normes démocratiques ».

Dans les rangs des islamistes déclarés, lesquels n'ont jusqu'ici jamais recueilli plus de 10 % des suffrages électoraux, tous ne sont pas aussi opposés qu'on le pense à l'option européenne, car, dans leurs rêves missionnaires, certains y voient un moyen de diffuser leur doctrine dans l'ouest du continent. Une autre tendance, représentée par l'ancien vice-premier ministre Necmettin Erbakan, préférerait que la Turquie entrât dans « un Marché commun islamique » faisant pièce à la Communauté européenne dans lequel la revue Islam discerne « un regroupement de croisés ».

Au cours des huit premiers mois de 1986, la part du monde musulman dans le commerce extérieur turc est tombée à 28,2 %, contre 38,4 % durant la période correspondante de 1985. Au cours des quatre années complètes précédentes, les échanges avec les Etats islamiques avaient toujours dépassé 40 % du total, tandis que le commerce avec la Communauté européenne oscillait entre 31 % et 38 % du même total. Malgré la récession pétrolière, les besoins grandissants de ses voisins arabes et iraniens et la commodité géographique incitent à penser que les retrouvailles commerciales turco-musulmanes vont cependant se pérenniser et également au double de rapports humains et culturels amplement motivés d'ailleurs par l'histoire et la religion communes.

En 1985, on estimait déjà à deux cent quarante mille le nombre de Turcs expatriés dans l'aire arabe. En dix ans, les entrepre-

neurs turcs de travaux publics ont glané pour plus de 15 milliards de dollars de contrats dans l'espace musulman. La Fondation pour l'étude des relations turco-arabes, lancée en 1984, a été dotée par l'Etat d'un splendide terrain sur la rive asiatique du Bosphore, où son siège fera face au site impérial de Topkapı. Force des symboles...

L'idylle Ozal-Chirac

La Turquie recommence donc à regarder son passé dans les yeux. Mais celui-ci est aussi européen. Et pas seulement parce qu'en 1683 encore les armées du sultan-calife virent battre jusque dans les murs de Vienne, faisant trembler un Occident qui passa sa peur sur des effigies ottomanes — d'où l'expression « tête de Turc » qui n'est au reste que l'envers de « fort comme un Turc ». Dès le seizième siècle, François I^{er}, bravant les foudres pontificales,

s'était allié au souverain ottoman Soliman I^{er} le Magnifique, alors chef du plus puissant Etat du Levant mais aussi d'Europe. Malgré quelques sérieux accrocs, malgré l'instauration au siècle dernier de liens concurrents avec l'Allemagne, les rapports franco-turcs, à travers Napoléon III, Atatürk ou de Gaulle sont restés consistants.

Aujourd'hui, après les brouilles des années 1975-1985 dues aussi bien à l'idylle franco-grecque et à un débarquement turc à Chypre qu'à un coup d'Etat militaire turc de 1980 ou aux tentatives et commémorations arméniennes antiturcs en France, les relations entre Paris et Ankara se veulent d'« chef » au beau fixe ». MM. Ozal et Chirac se sont rencontrés deux fois, avant et après le retour de ce dernier au pouvoir, et une troisième rencontre, plus solennelle,

se prépare pour 1987. Ce rapprochement, en qui d'anciens voient déjà le pendant de « l'amitié Chirac-Saddam Hussein » (le président irakien), a été opéré par le canal d'un des députés les plus dégoûtés du parti au pouvoir, Bulent Akardjall ; cet ancien élève du lycée franco-turc Saint-Benoît d'Istanbul n'y va pas par quatre chemins : « Nous offrons à la France de retrouver chez nous une partie de l'influence qu'elle n'a pas su garder au Liban ».

En contrepartie, la Turquie attend que Paris jette tout son poids diplomatique dans la balance bruxelloise en faveur d'une « rapide acceptation » d'Ankara — même si elle est assortie au début de certaines restrictions — au sein de la famille européenne. En attendant, pour manifester avec éclat leur « volonté européenne », les Turcs construisent allégrement un

second pont (le premier date de 1973) sur le Bosphore, et en prévoient déjà un troisième (ou un tunnel), en dépit des élans de leurs écologistes.

Ces voies audacieusement suspendues reliant Turquie d'Orient et Turquie d'Occident, Asie et Europe, suggèrent sans doute aussi le médiateur politique, l'intermédiaire culturel qu'Ankara pourrait être entre l'Islam et l'Occident — mais ce rôle primordial, les Turcs ne pourront l'assumer que s'ils se sentent en confiance aussi bien à Bruxelles qu'à Bagdad ou Téhéran.

Le jeu ne sera pas facile — mais pour tout le monde sans doute il en vaudra la chandelle.

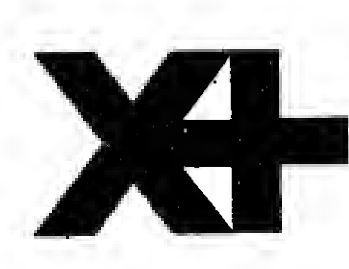
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) La liberté de circulation entre la Grèce et le reste de la Communauté est prévue pour 1988.

Réussir en Turquie ?
Türkiye Halk Bankası
« La Banque Populaire de Turquie »
votre partenaire



Türkiye Halk Bankası est l'une des cinq banques les plus importantes de Turquie. A votre expérience et à votre dynamisme commercial, nous ajoutons notre compétence bancaire, un personnel qualifié, des bureaux de représentation, 630 agences en Turquie, plus de 400 correspondants et notre grande pratique du partenariat. Si votre ambition est de réussir en Turquie, contactez-nous. Nous pouvons réussir ensemble.



MEMBRE DE LA CONFEDERATION INTERNATIONALE DU CREDIT POPULAIRE

TÜRKİYE HALK BANKASI

Siège social :
1. İlk Sokak Sıhhiye - ANKARA
Tél. : (41) 305162-304210 (10 lignes)
Télex : 44226 Halk tr

Département international :
63. Atatürk Bulvarı - ANKARA
Tél. : (41) 335729
Télex : 44201 (3 lignes) Hbfo tr
Fax : (41) 331022

Succursale de LEFKOSA (Nicosie)
PO Box 256
Lefkosa Northern Cyprus
Télex : 57241 Koh tk Tél. : (520) 76155

Bureau de représentation en RFA
5000 Köln 1. Hohenstaufenring 12. RFA
Télex : 8881024 Halk d Tél. : 0221/238521

Bureau de représentation en Hollande :
N.Z. Voorburgwal 169 1012 RK Amsterdam
HOLLANDE
Tél. : 020/27 87 87 Télex : 13210 hbn nl

Bureaux de liaison :

- 8000 München 2, Goethe Str. 3/2 RFA
Télex : 522220 Halm d Tél. : 089/555392
- 1000 Berlin 30, Potsdamer Str. 117-119 RFA
Télex : 183503 Halkb d Tél. : 030/2624774
- 7000 Stuttgart 1, Rotebühlplatz 2/4 OG, RFA
Télex : 72 3469 hbst d Tél. : 0711/292163
- 2000 Hamburg 1, Steindamm 60 RFA
Télex : 2174171 hbhh d Tél. : 040/247908

Les **COURS DE TURC** à PARIS
CENTRE CULTUREL ANATOLIE
20, rue Saubier, Paris (9^e) - Tél. : 45-23-58-27
Inscriptions : lundi, mardi, mercredi, 18 heures à 20 heures

pour exporter, importer, investir

en Turquie

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

ASSOCIATION COMMERCIALE TURQUIE-FRANCE

Commercializet Cad. Gazi Apt. 19/3
80030 Taksim IST - Tél. : 150-52-38 - 155-14-04 - 150-43-65
Télex : 24361 CCFI

Union des chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger.

لدينا من العمل

LE PREMIER MINISTRE : EN 1987 NOUS DÉPOSERONS NOTRE CANDIDATURE A LA CEE

(Suite de la page 11.)
Si vous ne nous donnez pas ce droit immédiatement mais à terme, dans l'intervalle il faut trouver une forme de compensation. Je crois personnellement que ce problème a été très exagéré. La libre circulation est l'un des idéaux de l'Europe; ce sont des politiques erronées qui en ont fait un objet de différend. Je ne pense pas que tous les travailleurs turcs vont aller prendre la place des travailleurs européens.

Un pont vers le Proche-Orient

En ce qui concerne le second point, l'agriculture, ce n'est pas nous qui sommes fautifs, mais les Européens, car la politique agricole commune est mauvaise. Cette politique ne se fonde pas sur les lois de la concurrence, elle est très protectionniste, non seulement à l'intérieur du Marché commun, mais vis-à-vis de l'extérieur, et les très fortes subventions sont à l'origine de difficultés que connaissent les pays en voie de développement.

D'autre part, l'agriculture turque n'est pas concurrentielle avec celle du marché commun, ce que nous exportons n'y est pas produit: ce sont le coton, les noix sèches, et les raisins secs que seule la Grèce produit. Nous sommes certes en concurrence pour les fruits et les légumes frais mais, pour des raisons de proximité, nous préférons les vendre au Proche-Orient. Je pense de surcroît que l'arrivée de produits meilleur marché satisfierait les consommateurs européens.

Pour ce qui est du revenu par tête exprimé en dollars, je crois qu'il ne donne pas une idée juste du niveau de vie. Il faut le comparer aux prix. On peut dire que le revenu per capita est de 1 500 dollars en Turquie mais si vous le comparez aux prix d'ici, comme le fait une étude récente, il est équivalent à environ 3 000 dollars, c'est-à-dire du même ordre que celui du Portugal et proche de celui de la Grèce.

La population turque s'accroît plus vite que celle des autres pays européens, à un taux de 2,4%. Ce taux va baisser avec le progrès mais nous serons en l'an 2000 le pays européen le plus peuplé, avec 65 ou 70 millions d'habi-

tants. Cependant je ne sais pas, et personne ne sait pour le moment, de combien de soldats pour la défense, de combien de jeunes, de combien de travailleurs nous aurons besoin à ce moment-là. Le fait notamment que le nombre des retraités augmente en Europe tandis que la population active diminue va créer une situation très difficile. Je dis donc qu'à la fin du siècle nous aurons probablement certaines possibilités d'envoyer nos travailleurs à l'étranger. J'ajoute que la Turquie, pays en développement qui manque d'investissements, d'autoroutes, de centrales nucléaires, d'installations portuaires, sera le parc d'investissement de l'Europe. Il faut prendre tout cela en considération.

En ce qui concerne le dernier point, la Turquie a de très bonnes relations avec les pays musulmans. L'Europe trouvera par elle un prolongement dans cette direction et cela ne peut que contribuer à diminuer les tensions entre le monde islamique et les autres régions.

Il n'y a pas de problème des droits de l'homme

Un membre de votre parti avait un jour déclaré à notre journal que les droits de l'homme sont « le dessert des sociétés économiquement développées ». Que pensez-vous de la formule ?

Qui a bien pu dire cela ! Nous avons succédé à un gouvernement militaire provisoire. Pendant trois ans, tout le pays a été soumis à la loi martiale. Puis il y eut des élections dont nous fûmes les vainqueurs, bien que nous n'ayons eu l'appui d'aucun des anciens dirigeants politiques ni de l'armée. Cette victoire, à laquelle peu de gens s'attendaient, montre que ce processus était démocratique. Je suis maintenant au pouvoir depuis trois ans. Nous avons dix partis politiques: trois ont des groupes parlementaires. Nous avons une presse extrêmement libre. Comme vous pouvez le constater, je suis critiqué chaque jour dans les journaux, en des termes parfois vifs. Nous avons aussi une justice qui, en aucune manière, n'est contrôlée par le gouvernement. Si un cas de torture ou de mauvais traitements survient, non seulement la presse

en parle mais s'il fait l'objet d'une plainte, des poursuites sont engagées par un procureur indépendant. Comment dans un tel régime pourrait-il exister un problème de droits de l'homme ? Ce qui se passe, c'est que l'an ressort des événements qui datent du régime militaire en les présentant comme des cas actuels. Il n'y a pas eu de cas de ce genre dans la période récente. Il n'y a pas, de mon point de vue, de problème



La tour de Fira à Istanbul.

des droits de l'homme en Turquie. Laissez-moi ajouter que si un représentant des forces de l'ordre commet une faute, c'est sa faute à lui, ce n'est pas un système.

L'ethnologue Yassi Gunden a consacré l'un de ses derniers numéros à l'impossibilité dans laquelle se trouvent certaines personnes d'obtenir un passeport et de sortir du pays.

Cela ne concerne pas certaines personnes: la loi prévoit que quiconque est en cours de jugement pour certains délits ne peut quitter le territoire. J'ai d'ailleurs considéré que cette loi était très dure, dans le cas par exemple, des membres de l'Association pour la paix (1). Nous avons appris que le président de ce mouvement, l'avocat Apaydin, était très malade et que sa dernière chance était d'aller se faire soigner à l'étranger. J'ai fait passer un décret-loi permettant au premier ministre d'accorder un passeport dans certains cas et je lui ai donné personnellement la permission de sortir. Il est mort malheureusement le jour-même. Prenez encore l'exemple du leader de la DISK (2). Abdullah Basturk: il n'avait normalement pas le droit de quitter la Turquie, nous l'y avons autorisé.

Les droits syndicaux sont très restreints par rapport aux législations européennes.

La différence vient de notre Constitution. Celle-ci interdit aux dirigeants des syndicats, des associations, des organisations professionnelles ou patronales d'être dirigeants ou candidats d'un parti, et à ces organisations d'avoir des liens organiques avec les partis. Cela est dû à notre expérience des vingt dernières années, aux raisons qui ont poussé la Turquie vers l'anarchie. C'est notre façon de voir les choses; pour en chan-

ger, il faudrait changer la Constitution et je ne vois pas pour le moment de motif de le faire. La presse estime que si vous aviez autorisé les anciens dirigeants à reprendre une activité politique, ils ne seraient pas restés aussi puissants.

Je ne suis pas sûr que ce que pense la presse sur ce point soit l'essentiel. Cela relève d'une décision du Parlement. Lors de l'élaboration de la Constitution de 1982, le Conseil militaire a interdit aux anciens dirigeants toute activité politique pendant dix ans. Ils ne peuvent ni former un parti, ni être candidats ou membres d'un parti. Mais que s'est-il passé

en fait aux dernières élections ? En dépit de cet article de la Constitution, ces hommes ont mené campagne, fait des discours devant des foules entières, exactement comme des leaders de partis. Les tribunaux devant lesquels ils ont comparu ont estimé que cela ne prouvait pas qu'ils aient des liens organiques avec ces partis. Cela veut dire que la vraie restriction imposée à ces hommes est qu'ils ne peuvent être ni députés ni officiellement leaders de parti; officieusement ils le peuvent.

Pour modifier la Constitution sur ce point, il faudrait qu'un tiers des députés le demandent, que les deux tiers votent la révision; si le président de la République la rejette, il faut qu'elle soit votée par les trois quarts des députés et même alors le président peut convoquer un référendum. J'ai suggéré un jour que cette procédure soit simplifiée. Obtenir une majorité des deux tiers au Parlement est très difficile. Cela représente 267 voix et j'ai 249 députés. Je ne peux garantir que tous les députés de mon parti voteront une révision constitutionnelle qui rendrait leurs droits aux anciens leaders, car pour eux c'est un problème de concurrence.

La Turquie est un pays laïc

On parle beaucoup, en Turquie et ailleurs, d'un réveil du religieux. Cela vous inquiète-t-il ? Au fond, je ne suis pas inquiet. La trop grande place accordée à ce sujet par la presse, les interrogations, ne servent que ceux qui veulent vraiment faire reculer la Turquie. En présentant

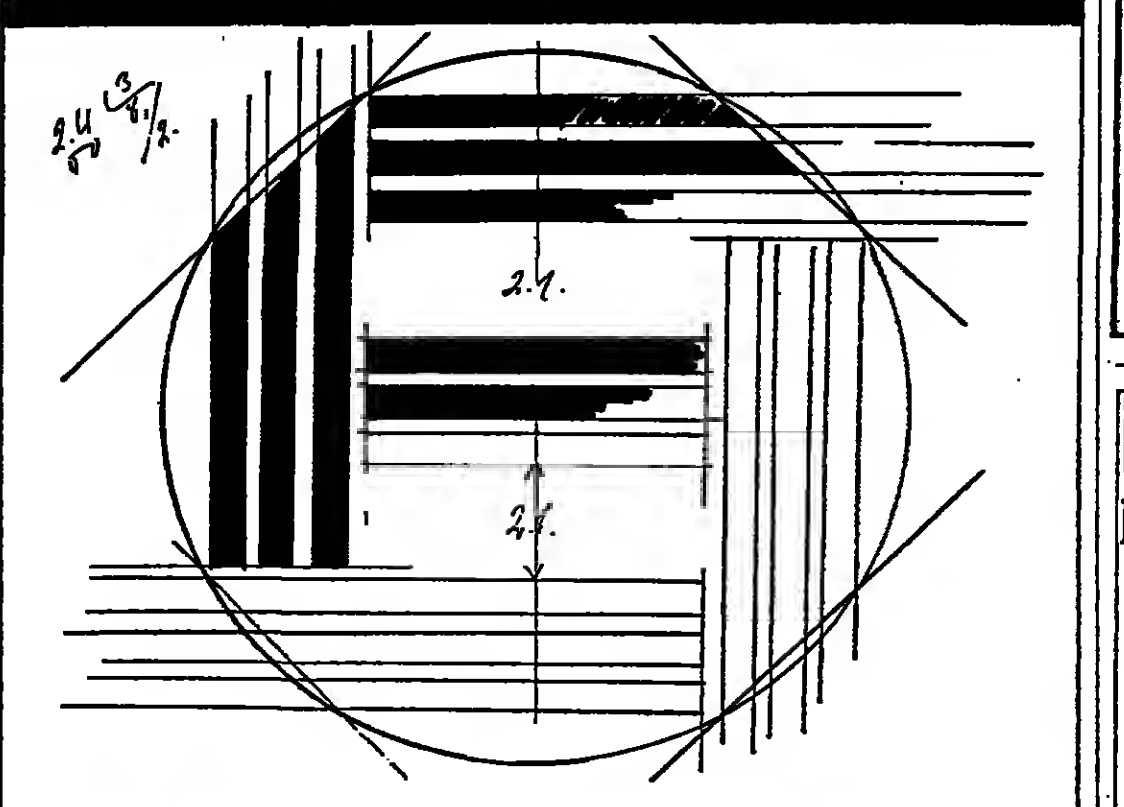
de tous petits groupes comme très importants, on leur fait une très forte propagande.

M. Ozal envoie chercher une photo montrant une foule rassemblée dans un stade d'Istanbul. Vous voyez, c'est un des plus grands stades de football; ce jour-là, en mai, il y avait plus de soixante-dix mille personnes. Les autorités d'Istanbul avaient invité de nombreux artistes, des groupes folkloriques classiques et des chanteurs de pop occidentaux. Regardez, tous ces gens dansent. Quand j'ai vu cela, je me suis dit qu'il ne fallait pas être inquiet. C'est cela la jeunesse.

N'exagérons pas: actuellement le vote pour les partis religieux ne dépasse pas 4%. Ils n'ont jamais obtenu plus de 10% et leur score diminue. La Turquie est un pays musulman mais en même temps un pays laïc. La majorité de la population est sunnite. Il n'y a pas de clergé comparable au clergé iranien; le clergé sunnite, depuis la période ottomane n'a jamais été très organisé. Le sentiment religieux est très fort chez nous et vous voyez que le vendredi les mosquées sont pleines, plus pleines peut-être que dans certains pays islamiques; mais la Turquie est un pays laïc.

Propos recueillis par MICHEL FAFFRE et CLAUDE TREANU.

(1) L'association présidée par le bâtonnier d'Istanbul, M. Apaydin, met il y a quelques mois, a été dissoute au lendemain du coup d'Etat. Ses dirigeants sont toujours en prison.
(2) La DISK était la centrale syndicale de gauche, dissoute par les militaires et dont les dirigeants sont toujours en prison.



ESBANK. LE GOUT DU DÉTAIL

En matière de financement international, l'important c'est le détail. A l'ESBANK, nous en avons fait notre métier. Et nous pensons que c'est bien ce qui nous permet de nous démarquer de nos concurrents. Nous effectuons des opérations dans le monde entier et, croyez-nous, nous conseillons les clients à suivre et les garanties à accepter. Nous maîtrisons l'art de résoudre les complications qui sont susceptibles de surgir, car si l'on n'est pas un spécialiste du commerce international, on risque de trébucher sur ce terrain plein d'embûches.

Il ne suffit pas non plus d'être ferré sur la législation locale. Il faut aussi savoir comprendre la mentalité du pays et être conscient des nombreux facteurs qui risquent d'avoir une incidence sur l'issue de vos opérations. Le fait que nous opérons dans un milieu qui nous est familier nous permet d'agir à votre place, et vite. C'est précisément la raison pour laquelle nous avons fait du détail notre métier. Nous voulons être vigilants à votre place. Contactez-nous le plus rapidement possible pour que la vigilance ne soit plus votre souci à vous, mais la nôtre.

ESBANK EKİŞEHİR BANKASI T.A.Ş.
SİĞİRCİ SOĞAL İNŞAATİ Cad. Çekirgeci Kat 8 Beyoğlu/İstanbul - TURKEY
Téléphone: (1) 145-02-59 - 143-24-02 - 151-97-19 - 149-09-69 - 149-13-21
Télex: 24595 esob tr - 25381 esob tr - 25588 esob tr

Exportateurs de produits chimiques

Vous êtes au centre de nos préoccupations.

FLOGAZ

Agent
ATOICHEM
en Turquie
pour chimie de base et chimie fine

FLOGAZ Büyükdere Cad. No. 161 Halk Sigorta Merkez Binası
NORLU GAZLAR SAN. VE TİC. A.Ş. Kat 1 Zincirlikuyu 80300 İstanbul
Telephone (1) 172 38 32 Teletax (1) 172 96 12 Telex 26452

Le Groupe Kavala 50ème Anniversaire

NOUS SOMMES LES SPECIALISTES DE LA REPRESENTATION ET DU COMMERCE EXTERIEUR EN TURQUIE DEPUIS UN DEMI-SIECLE

Une dizaine d'entreprises du Groupe Kavala sont à votre disposition pour toutes sortes de coopération dans les secteurs d'activités suivantes:

- Energie** - Représentation pour les grands projets clés en main, développement de projets, engineering.
- Tourisme** - Développement immobilier, investissement dans l'hôtellerie, tourisme de tour, yachting.
- Électronique** - Commercialisation d'ordinateurs de différentes gammes, services complets de logiciel, représentation dans l'électronique de défense.
- Commerce Extérieur** - Exportation de tabac et de pétrole, promotion et distribution des biens d'importation dans le marché turc.
- Mines** - Plomb et zinc, pétrole.

Et Représentation concernant des équipements de métallurgie, chemin de fer, infrastructure urbaine (metro etc.), de construction...

KAVALA

50ème Anniversaire

Siège Social
Ruhm Cad. No: 207 Nesli Han Karaköy - İstanbul
Tel: (1) 151 41 03 - 08 Fax: (1) 145 07 93
Telex: 24073 mikm tr

صكنا من الامل

Le Monde sans visa

Le jeudi 4 décembre, à Paris, plusieurs centaines de milliers d'étudiants et de lycéens manifestent contre le projet de loi sur les universités.



UNE RÉVOLTE SANS RÉVOLUTIONNAIRES

« EDGAR MORIN, on a dit et écrit au début des événements que la France vient de connaître : « Une chose est sûre, rien à voir avec mai 68. » Et puis, le cours des choses ayant rapidement fluctué : « Ah ! finalement... Alors, oui ou non la gigantesque surprise de 86 autorise-t-elle, selon vous, à évoquer de quelque manière que ce soit celle de 68 ? »

— Il faut évoquer 68 à la fois par opposition et par ressemblance. Cette surprise dont vous venez de parler est le plus grand trait de ressemblance. A chaque fois les étudiants paraissent émerger, la société est calme. En 68, c'est parce que tout semble prospère. En 86, c'est parce qu'il y a le chômage et que les gens n'ont pas envie de trop remuer. En tout cas, tout à l'air d'être normalisé et, brusquement, on se rend compte qu'étudiants et lycéens agissent.

— Autre ressemblance : la diffusion extrêmement rapide sur le plan parisien puis national d'un phénomène qui commence de façon très locale. C'est comme s'il y avait catalyse et réaction en chaîne. Bien entendu, ce n'est pas du tout le même genre de catalyse. En 68, c'est le mouvement du 22 mars à Nanterre, un groupe anarcho-communiste, hétérodoxe. En 86, c'est FUNER-ID. Mais il est assez intéressant de penser que les dirigeants de ce groupe sont des militants trotsko-lambertistes passés récemment au PS. Ils ont

apporté une énergie d'origine trotskiste dans une perspective beaucoup moins révolutionnaire que celle du PS.

— Il est clair que, seuls, ils n'auraient pu ni contrôler ni manipuler quoi que ce soit. L'intéressant, c'est le répondeur, la diffusion — et très tôt, — dans le peuple lycéen, beaucoup plus vite qu'en 1968.

— Encore une analogie : cette explosion a tout de suite un caractère de fête, une fête se brise dans la société. Les dissemblances sont tout à fait frappantes elles aussi. En 1968, il existe un mythe de salut concrétisé dans les mots « révolution » ou « socialisme ». Il n'en est rien aujourd'hui. On constate même une résistance très forte du mouvement à cela. C'est ce que les étudiants et les lycéens appellent « apolitisme ». Le refus de cette « politisation » est aussi le refus de la violence que l'on aurait appelée en 68 « révolutionnaire ».

— Autre différence : la vélocité des événements de 1986 est encore plus grande. L'essentiel aura été bouclé en une semaine. Dernière différence, capitale : la mort dissipe la fête et la fait basculer dans le tragique politique. Elle entraîne aussi la « mort » politique — momentanée — de Chirac, la victoire du mouvement et, du même coup, sa fin. Ce qui explique la déception énorme que l'on voit surgir ici ou là dans le mouvement : c'est déjà fini...

Comment le sociologue Edgar Morin analyse-t-il les « événements » de décembre 1986 ?

C'est sans doute d'abord, peut-être, le refus obscur des jeunes d'entrer dans un processus qui les conduit au chômage, ou qui les intégrerait dans un univers bureaucraté, discipliné, sans joie. Une façon d'entrer en politique sans en faire.

— Dans tout cela, sont-ce l'éducation et la formation proprement dites, et les institutions correspondantes, ou bien la force mythique de ces notions qui sont en cause ?

— Sans doute un mélange étrange. Je crois qu'il ne faut pas surestimer les facteurs professionnels et économiques. C'est déjà l'erreur qu'avaient faite beaucoup d'analystes en 68. Ils voulaient expliquer la révolte étudiante essentiellement par le caractère vétuste, anachronique de l'Université, non adaptée au monde moderne.

— En fait, si cet ingrédient était bien présent, ce n'était pas le seul, ni le principal. La preuve en est qu'aux Etats-Unis, c'est dans les

universités hypermodernes de Berkeley et Columbia qu'il y a eu d'énormes révoltes étudiantes.

— En 1986, paradoxalement, c'est le fait de vouloir moderniser l'université qui provoque la révolte... Il est difficile, là encore, de l'interpréter de ce seul point de vue. La loi Devaquet était très ambiguë, et susceptible de multiples lectures ; elle a surtout été un prétexte. Pas un prétexte cachant une volonté très claire par derrière, mais un prétexte libérant. Le bouillonnement était prêt à surgir.

— Bien entendu, le problème de l'Université se trouve posé en France. Mais, à travers les idées exprimées ces jours-ci, le refus de

la sélection, etc, ce qui est en cause, c'est ce que traduit idéologiquement l'idée de sélectivité. Refus de la hiérarchisation de la société, idée qu'il faut maintenir le plus possible l'égalité des chances et des droits.

— Peut-on parler d'un nouveau partage de l'univers social dans lequel la jeunesse (ou les jeunes) et plus largement les faits de génération joueraient un rôle renforcé ou inédit ?

— Comme vous le savez, je pense depuis les années 60 que des bioclasses se sont constituées qui n'étaient pas exactement de même nature que les classes sociales : l'adolescence se reconstruit et se dresse plus ou moins agressivement par rapport à la société adulte.

— Après 1970, cette bioclasse, une fois constituée, paraissait parvenue à l'état de coexistence pacifique dans la société. Ce qui se passe en 86 n'est pas tellement une révolte de la jeunesse contre des brimades, des contraintes, des « minorations » que lui imposerait la société adulte. C'est sans doute une révolte contre l'ensemble des conditions de cette société. Mais c'est une révolte proprement juvénile, incontestablement.

— Comment interpréter les signes des jours derniers ? Est-ce la vague du « tout est politique » qui refuse un peu plus ou gagne au contraire une génération répudiée jusqu'alors extérieure à ces références ?

— La nature du mouvement... Je la définis, contrairement à la plupart des commentateurs, en refusant l'alternative de la considérer soit comme politique soit comme apolitique. Son originalité est de faire la navette entre la politique et l'infrapolitique, et de se situer dans un entre-deux qui fait communiquer ces deux sphères. Ainsi se produit une régénérescence spontanée d'une partie de notre fonds culturel.

— Le mouvement est infrapolitique, non seulement parce qu'il se refuse à la politisation officielle mais parce qu'il a aussi une dimension éthique et une dimension culturelle. La dimension éthique : elle est dans la jonction de ce fraternisme juvénile et de l'adhésion aux droits de l'homme. L'aspect culturel : un refus obscur d'entrer dans un processus qui conduit soit au chômage soit à un univers où l'on est intégré dans un monde bureaucraté, discipliné, sans joie, gris et où planent des menaces très lourdes.

— Ce mouvement débouche cependant nécessairement sur le politique. Il s'agit de lois, discussions (ou pas) au Parlement, de répression policière... Voilà comment les jeunes sont sur la scène politique, tout en étant dans une sphère infrapolitique, qui nourrit le politique. Mais ils ne sont pas politisés au sens de l'appartenance à un parti.

Propos recueillis par MICHEL KAJMAN.
(Lire la suite page 20.)

E A LA CEE

chirurges

Z

M

K 11/11

کتابخانه ملی



« Laissez-nous réussir, on n'est pas des fils de prince, on n'est pas des bébés Nobel. »

WILLIAM KLEIN

UNE RÉVOLTE SANS RÉVOLUTIONNAIRES

(Suite de la page 19.)

« Vous avez écrit, il y a plus de trente ans, un livre qui s'appelait l'Esprit du temps. A la lumière, si c'en est une, de ce qui s'est passé ces derniers jours, comment esquisseriez-vous l'actuel esprit du temps ? »

« Difficile. Dans la deuxième version de cet *Esprit du temps* — au début des années 60 — je parlais de cette culture de masse, diffusée par les médias, qui vendait de l'euphorie : vous serez heureux, grâce au confort, au bien-être ; vous aurez l'amour, vous aurez tout. »

« Cette mythologie s'est trouvée cassée après 1968. On est passé d'une culture euphorisante à une culture problématisante. Cette problématisation est toujours présente, même s'il y a d'énormes forces qui jouent pour empêcher les gens de se poser trop de problèmes et d'être trop angoissés par ces problèmes, alors qu'il serait peut-être nécessaire et touique de faire sortir cette angoisse... Cela est un autre problème. »

« D'autre part, j'avais eu l'impression pendant longtemps que 68 était une très grande cassure. Je le maintiens. Mais à un autre niveau, celui des idées, une autre rupture a eu lieu entre 1973 et 1977 : le collapse du marxisme ; on a perdu une grande religion du salut terrestre, qui semble ruinée à jamais. »

« Nous sommes dans une époque de basses eaux mythologiques. Qu'est-ce qui viendra ? Je ne crois pas que l'humanité puisse vivre sans mythes, que cette époque sera durable. Quel est le message, finalement, de ce mouvement étudiant et lycéen ? C'est un message de ressourcement républicain démocrate et de gauche. Les ressourcements : il en est de très divers de par le monde : khmeïniste, reaganien. »

A l'opposé de la tentative un peu abstraite de Chevènement qui

cherche le ressourcement républicain, maintenant qu'il a abandonné son marxisme dogmatique, dans ce mouvement, nous assistons à un ressourcement concret, dans notre tradition de 1789. L'avenir ? On ne sait jamais. Des éraquements politiques ont eu lieu, qui vont entraîner d'autres éraquements dans les années qui viennent. L'influence ira-t-elle au-delà de la politique ? C'est possible, mais c'est encore invisible. »

« Ce qui est certain, en revanche, c'est la soudure avec cette tradition : 1789, 1830, 1848 et la réaffirmation claire des valeurs Liberté-Egalité-Fraternité, la découverte d'un modèle original. 1968, sous l'emprise du mythe marxiste, méprisait la liberté comme quelque-chose de formel. Aujourd'hui, le sens très fort des valeurs de liberté rééquilibre et complexifie. »

« Le message est même tellement complexe qu'il n'a aucun répondant politique. Aucun parti politique ne peut répondre à ce type d'appel. Périodiquement — et c'est un phénomène très complexe, — une bonne partie de la société française, via la jeunesse, se reprogramme sur son programme initial, disons pour simplifier, celui de 1789. Toujours se répète l'événement archétypique... »

« En ce sens, c'est un phénomène historique assez frappant et assez émouvant. L'identité française se maintient grâce à des événements de ce genre. Ce n'est pas le SIDA (1). C'est le contraire, l'organisme qui régénère sa propre identité et refuse de se perdre dans l'anonymat d'une civilisation homogénéisante. »

Propos recueillis par MICHEL KAJMAN.

(1) Allusion aux propos de M. Louis Pauwels qui parlait, dans le *Figaro Magazine* du 6 décembre, d'une « jeunesse atteinte d'un SIDA mental ». [NDLR].



« Les chaînes, c'est pas la liberté, faites pas les chaînes... »



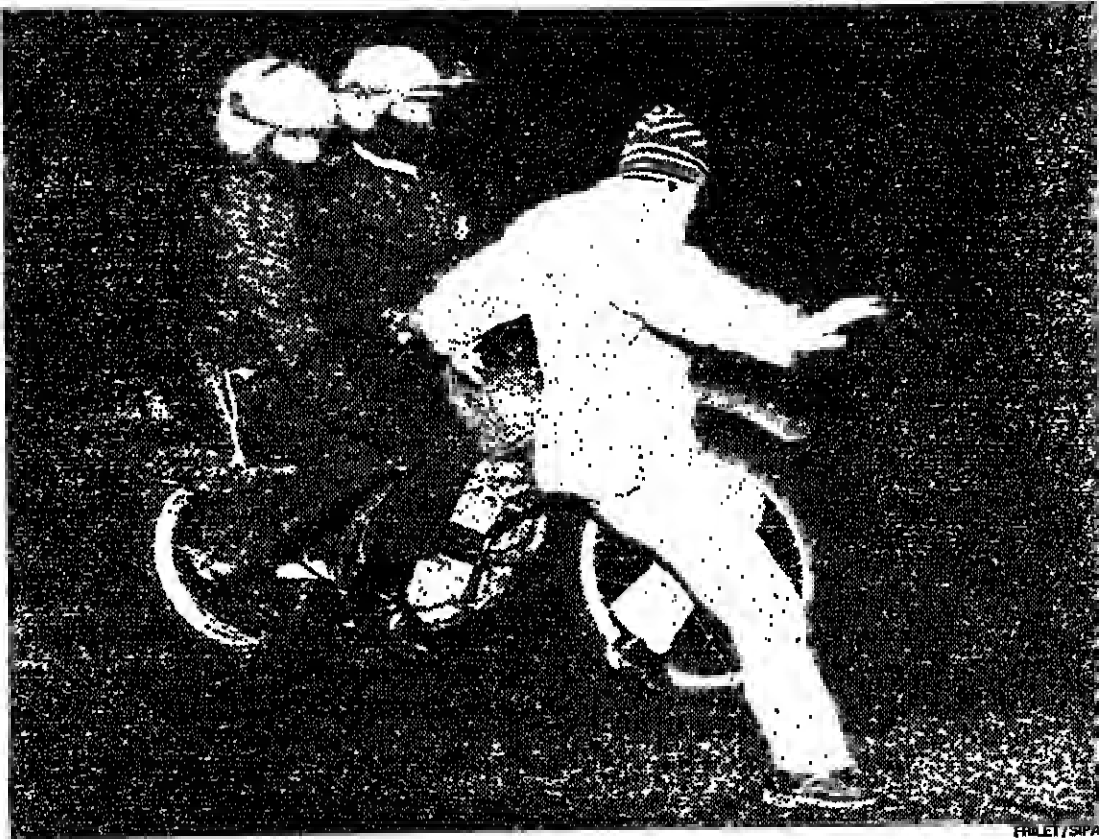
« CBS avec nous, vos enfants sont étudiants. »



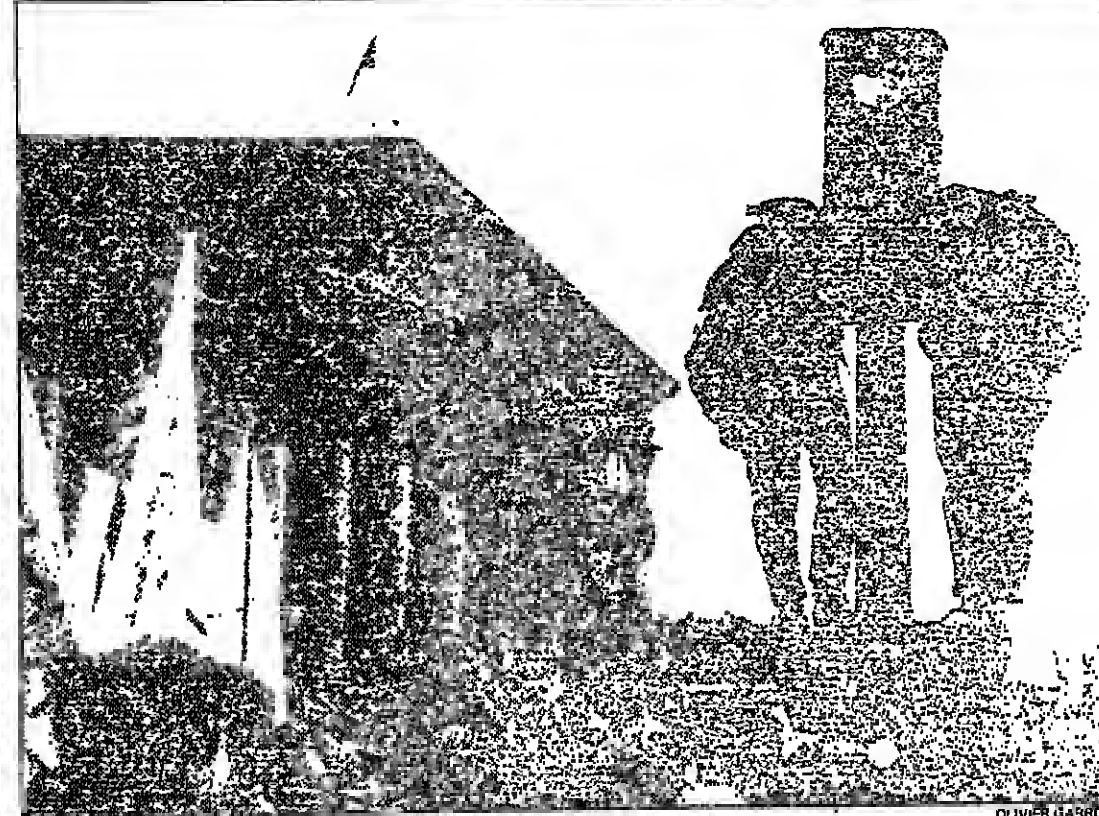
« La fête est finie, la manifestation c'était l'humour, maintenant c'est la guerre. »



« Chirak matrak, t'es pas un démocrate. »



Les « nettoyeurs » du peloton voltigeur motocycliste en action...



« En 1988, tous ces jeunes voteront ; Chirac ne peut pas les provoquer. »



Mercredi 10 décembre, défilé de Denfert-Rochereau à la Nation contre les brutalités policières et en mémoire du jeune Malik Gussekina.

کتابخانه

JEUX

échecs

N° 1206

FIN D'UNE EXCENTRICITÉ

(Solingen, 1986)
Blancs : SUNYE - NETO
Noirs : HUBNER
Début Reil.

1. e4
2. Cf3
3. g3
4. f3 (b)
5. Fg2 (d)
6. Fg2 (d)
7. 0-0
8. d4 (f)
9. Ce3
10. a3
11. Cd2 (f)
12. Dc2
13. dxc5
14. Ch5
15. b4 (f)
16. Txf1 (a)
17. Dd3 (a)
18. Td1
19. Td3

toutes deux, assurent aux Noirs un développement harmonieux et solide.

d) La suite 5. Cc5, jouée dans la partie Réti-Capablanca, Moscou, 1925, ne donne pas grand-chose : 5... Ff5 ; 6. Fg2, d5 ; 7. Fb2, Ff7 ; 8. 0-0, Cb-d7 ; 9. Cxd7, Dxd7.

e) On 7... Fd6 ; 8. d3, 0-0 ; 9. Cb-d2, 65 (Larsen-Gligoric, Bugojno, 1985) on 7... Fc5 ; 8. d3, 0-0 ; 9. Cb-d2, Dg7 ; 10. h3, fxh3 ; 11. Cxf3, a5 ; 12. a3 (Karchouk-Sacharev, Moscou, 1965).

f) On poursuit généralement par 8. d3, conformément à l'esprit du centre retenu cher à Réti, mais le coup du texte est parfaitement jouable.

g) Le grand maître ouest-allemand qui s'attendait à la formation de pions e4-d3-e2 imagine maintenant d'exercer une forte pression sur le pion e4 et mobilise, à cet effet, la force la plus puissante, la D.

h) Une stratégie bien discutable : l'éloignement de la D noire, son excentricité, paraît artificiel et dangereux.

i) Et non 11. Dd3, Ff5 ni 11. e5, Fxh3 ; 12. Fxh3, d3.

j) Maintenant si 12... Ff5 ; 13. f4.

k) Après 13... Cxg5 ; 14. b4 les Blancs ont un clair avantage.

NOTES

a) Une formation défensive très solide face au « Début Réti » : en même temps, la diagonale g8-h3 est ouverte au F-d.

b) Puisque les Noirs ont avancé leurs pions sur cases blanches, le fianchetto-D prend tout son sens ; la menace d'xg4 suivie de b7-b5 est parée du même coup.

c) On trouve, à ce stade, deux méthodes, celle de Lasker (4... Ff3), celle de Capablanca (4... Fg4), qui,

ÉTUDE

G. NADAREICHVILI (1968)

BLANCS (4) : Ra4, Fb7, c6, g7.
NOIRS (5) : Rd8, Dg3, Fc7, b2, d3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1204

LES FRANÇAISES A MIAMI

Am. : N. des. N.-S. vain. (dome 21 des quarts de finale des pairs Dames).

Ouest Nord Est Sud

3 ♠ passe ♠

4 ♣ passe ♣

5 ♠ passe ♠

6 ♣ passe ♣

Ouest ayant entamé le 10 de Carreau, Claude Blouquait, en Sud, a pris

avec l'As de Carreau sec et elle a joué aussitôt le 5 de Trèfle pour le 4 d'Ouest et le 10 de Trèfle du mort. Comment Sud s'est-elle ensuite gagnée ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Voici le raisonnement après l'enlèvement à Carreau : on remarque deux levées quand le Roi de Cœur est certainement mal placé et que Est a probablement les cinq atouts restants ? Une seule solution : faire les cinq atouts de la main (dont deux coupes à Carreau), l'As de Cœur (en espérant qu'Est a un Cœur, deux Carreaux (As et Roi) et trois Trèfles (avec l'imposse sur Ouest afin d'avoir deux reprises au mort pour couper deux fois Carreau).

Le coup s'est déroulé de la façon suivante : après avoir fait l'As de Carreau et avoir constaté avec soulagement que le 10 de Trèfle avait fait la levée, Claude Blouquait a tiré le Roi de Carreau (pour défausser le 3 de Cœur) et elle a coupé un Carreau, puis elle a tiré le Roi et l'As de Trèfle

et a coupé une deuxième fois Carreau. Enfin, elle a joué l'As de Cœur et a rejoué Cœur. Mais Est, qui n'avait plus de ces atouts, a été obligé de couper et de continuer autour :

♠ R54OV

♣ AV10V9

♠ D963

♣ AV10V9

La déclarante a pris le retour à Pique avec le 10, puis elle a coupé son Cœur avec le Roi de Pique et elle a pris en impasse les deux derniers atouts d'Est.

Pour enlever une des rentrées au mort, Ouest aurait dû fournir la Dame de Trèfle à la deuxième levée, mais cette défense était difficile à trouver à la table.

ROGER TRÉZEL

C'est un champion au palmarès exceptionnel qui vient de nous quitter à l'âge de soixante-huit ans. Roger Trézel, champion du monde par équipe de quatre en 1956, champion olympique en 1960, champion du monde par paires en 1962 et plusieurs fois champion de France et d'Europe, était aussi l'auteur de livres de bridge

1) Un sacrifice de qualité qui montre bien à quel point les Blancs ont conscience de leur supériorité positionnelle et de la précarité de la situation de la D noire. Le meneur Cg7 est bien la réfutation de la stratégie des Noirs (Da5-e6).

2) Il ne faut pas se presser : si 16. Cc7, d3 ; 17. Db3, Cxc5 ; 18. bxc5, Da5.

3) Et non 17. Dxd3, Cxg5.

4) Les Noirs ont une qualité de plus mais manquent d'espace vital, outre l'inconvénient de leur D hors jeu.

5) Si 19... b6 ; 20. c6.

6) La D6a6 reste l'objectif des Blancs : les menaces sont multiples, 22. Fb7 ; 22. b5, Dc3 ; 23. Fc3.

7) Forcé, sinon les Blancs gagnent la D par 23. b5 et 24. Fc3.

8) La D noire reste hors jeu ; le Roi n'est pas un sécurité. Maintenant, tout est simple pour les Blancs qui passent à la phase d'exécution.

9) Si 25... Cxd7 ; 26. Txd7, Txd7 ; 27. Cxf6+.

10) La première menace des Noirs ne va pas loin.

11) Si 30... Rg8 ; 31. Dg5+ ; Rb8 ; 32. Df6+ ; Rg8 ; 33. Td4.

w) Menace 33. Ff5+.

x) Désespoir.

y) Si 37... Cxd7 ; 38. Dd7+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1205

A. HERBSTMANN
et V. KOROLEV.
- Trad. - 1946.

(Blancs : Rd3, Td2, Pd2, d5, f7. Noirs : Rg7, Fc5, Ff4, Cc3, Nulle.)

1. Avec deux pions de moins et une T attaquée, les Blancs vont devoir opérer quelques miracles pour trouver la nallité. On aperçoit quelque part, cependant, la possibilité de gagner une pièce par R6d4, mais, pour le moment, il faut gagner un temps en sauvant la T.

2. 1. Th7+ ; Rg8 ; maintenant l'attaque 2. R6d4 est encore impossible à cause de l'échec 2... Cg5 et les Blancs perdraient la Th7 ; 2. Th8+ ; Rxf7 ; 3. nouveau l'attaque 3. R6d4 perd à cause de 3... Cx5 et la T blanche est encore mal placée (si 4. R6d4, Cg5+ et 5... Cxh8) ; 3. R6d4 ; 4. R6d4 enfin, Cc3 la parade ; 4. d4 une fourchette (et non 4. Rxf7, Cg6+ ni 4. Tg8+ ; Rf7). Tg4 est change définitivement les pions noirs 1 ; 5. Th6+1 un sacrifice miraculeux, Fxd6. Pat en plus pour de l'échiquier !

CLAUDE LEMOINE.

et de « cahiers » traitant avec clarté les différents aspects du jeu de la carte.

Partisan d'enchéres simples, mais très offensives, il a été avec son partenaire atitré Pierre Jais un fervent adepte du système Canapé inventé par Pierre Albarran.

Redoutable joueur de partie d'argent, il avait l'art consommé de ne jamais compliquer la tâche de ses partenaires, même quand il s'agissait d'excellents joueurs comme dans cette partie jouée au British Club de Biarritz en 1963.

Am. : D. des.

scrabble®

N° 256

UN LUDICIEL QUI CRÈVE L'ÉCRAN

Amateur de Scrabble et fasciné par les écrans lumineux, vous vous êtes lassé des jeux de lettres minitels, dont le vocabulaire est souvent rudimentaire ; les réactifs, molles ; le graphisme, approximatif ; et le coût, exorbitant. Si vous possédez un ordinateur Macintosh, ou à la rigueur, un PC IBM ou compatible, procurez-vous un Anacrosis, le ludiciel (= logiciel ludique), qui dégage plus vite que son ombre : tout tirage tapé dans son collimateur déclenche une rafale d'agrammes puisées dans son vocabulaire de 90 000 mots. Son auteur, Jean-Pierre Brulé, aussi connu dans les milieux informatiques que scrabbleux, réalise large. Le joueur, jeune enfant ou scrabbleur chevronné, peut imposer ses tirages ou les demander à la machine, en choisissant la longueur (entre quatre et huit lettres), déterminer le temps de réflexion et le niveau de langue, parier sur le nombre d'agrammes, demander du secours à la machine (mouvement pénalité), jouer * Disponible dans les boutiques de micro-informatique, 600 F.

seul ou à plusieurs. Le graphisme est remarquable. Nous avons testé les tirages « aléatoires », qui, en fait, sont préparés (il n'y a pas de tirages réellement aléatoires sous stérilité). A vous d'en trouver les solutions qui figurent en fin d'article.

1. LOREFSAI (2 agrammes). 2. ELASBCUR (3). 3. MERPNATE (4). 4. EBSRE MATG (2). 5. SENIAPRU (2). 6. OESDERUB (2). 7. R NSEODIA (5).

Festival d'Aix-les-Bains
2 novembre 1986.
5^e manche.

Utilisez un caducée afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le caducée d'un cran, vous découvrirez le second et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

(a) EXCOR(I)AS, 7 D, 69 - (b) apocryphe féteraire celtique - (c) poisson coloré.

1. Key Mouse, 893 ; 2. Fluxus, 891 ; Lorenzo, 889. Résultats finaux : 1. Lorenzo, 2. Manjia, 3. Delon.

Solution des anagrammes :

1. LOFERAIS SOLIERA. 2. CABLEURS CURABLES RASCULIER. 3. EMPARENT PARENT. 4. APREMENT PAMERENT. 5. METRAGES GERMATES. 6. FUNAER UNIPARES. 6. BRODEUSE DEBOURSE. 7. DERAISSON SARDOINE AIDERON ANOISER SONDERAL.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Les anacrosis sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'agrammes possibles, mais implétables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut composer. Tous les mots figurent dans la première partie de Petit Larousse illustré de France. (Les sous-progms ne sont pas notés).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	BEEFIR	FIBRE	H4	28
2	-ACEOSY?	COEUIS (DA (a)	5D	122
3	EINRSXY	SCIEZ	D4	52
4	-ENNORT	ETONNER	L4	85
5	EFHILMO	LIEZ	8A	39
6	GHMO+ANN	OGHAM (b)	11T	28
7	NN+EEIRY	MYE	M11	26
8	EINNR+BU	RUBENIEN	13G	64
9	ADEHUUV	HEVEA	C7	28
10	DUU+ORST	TOURDS (c)	08	38
11	U+CEFMNT	FUME	H12	36
12	CNTU+DUW	WU	31	24
13	CDNTUU+O	TONDU	14S	80
14	CU+EILLT	LUCLIE(S)	F1	31
15	AAAJST	STUKA	1E	42
16	AA+EKFSU	MEUVE	N2	29
17	AEP+EMUV	PAREO	1K	34
18	AP+AELOE	ENIA	B12	17
19	AL+AEINT	PAIT	M6	21
20	ALL+IPRT	DA	2J	19
21	LLE+ADGQ	SI	14M	22
22	GILQR+IS			

Mots croisés

N° 435

Horizontalement

L. N'a pas les mêmes options en Corse et à Paris. - II. Bien comme il faut. En fin de circuit. - III. Ne fait pas d'écart. Prendra couleur. - IV. Participe, en un sens. Proche on haitain, ce sont des mondes. - V. Mirent ailleurs. On peut en mourir, c'est ce qu'on dit, mais on ne l'a jamais vu. - VI. Proche. C'est toujours utile. - VII. Dans le déjeuner. Dans le showbiz. - VIII. On ne l'a pas reconnue. Grecque ou basque. - IX. N'a pas eu de volonté. Refuse. - X. Possessif. Il a perdu la tête.

Verticalement

1. Il faudra connaître son nouveau code : attention à la conduite ! - 2. Prévenu. Auteor oriental. - 3. Dans le champ. Ce qu'on fait à la mèche. - 4. Ne sait toujours pas. Sanglante bataille. - 5. Ne sont pas à la portée de tout un chacun. - 6. Adverbe. Dans le coup. Bus un grand coup. - 7. C'est recta, quand on bafouille. Pour une Anglaise. - 8. Avait une foire, dans le temps. Grefiers par en bas. - 9. Préfixe. Pronom inversé. - 10. Fait de l'effet. - 11. Attrait irrésistible, en un sens. Crie. Dans l'astuce. - 12. En firent trop.

SOLUTION DU N° 434

Horizontalement

I. Républicaine. - II. Ovin. Echines. - III. Balais. Amers. - IV. Eponatouffée. - V. Sol. Teud. Ven. - VI. Préféré. DC. - VII. Iari. Argatie. - VIII. Et. Epiera. IX. Rii. Eau. Béa. - X. Kois. Souton. - XI. Entremetteur.

Verticalement

1. Robespierre. - 2. Evaporation. - 3. Pilote. Fût. - 4. Unau. Fie. Ir. - 5. Iste. Pése. - 6. Lesteraut. - 7. Ic. Ondresse. - 8. Chaud. Griot. - 9. Aimf. Dur. Ut. - 10. Insultable. - 11. Nérée. Eon. - 12. Essenlement.

FRANÇOIS DORLET.

anacrosisés®

N° 435

Horizontalement

1. AABELMNU. - 2. AAGITU (+ 2). - 3. AABIMR (+ 2). - 4. BEIQUUU. - 5. EIMOP. - 6. BEILRS (+ 2). - 7. EGIOPRU (+ 1). - 8. AENRST (+ 4). - 9. EGIRSU (+ 1). - 10. ABESSS. - 11. BOEENR. - 12. ACEMKT. - 13. AELNNT (+ 4). - 14. BEILL. - 15. AELNOSS. - 16. AENSTTV. - 17. AIOSSV. - 18. CEENRST.

Verticalement

19. AAEGRMTU (+ 1). - 20. AIOPRV. - 21. AELNRUU. - 22. EIMNST (+ 3). - 23. BEIOST (+ 1). - 24. ABESISUV. - 25. ABEINSSIT (+ 3). - 26. EELST (+ 2). - 27. EIPSSS (+ 1). - 28. AELHMQU. - 29. ACEINN (+ 1). - 30. ALNOORT. - 31. EGILORUU.

Horizontalement

1. AABELMNU. - 2. AAGITU (+ 2). - 3. AABIMR (+ 2). - 4. BEIQUUU. - 5. EIMOP. - 6. BEILRS (+ 2). - 7. EGIOPRU (+ 1). - 8. AENRST (+ 4). - 9. EGIRSU (+ 1). - 10. ABESSS. - 11. BOEENR. - 12. ACEMKT. - 13. AELNNT (+ 4). - 14. BEILL. - 15. AELNOSS. - 16. AENSTTV. - 17. AIOSSV. - 18. CEENRST.

Verticalement

19. AAEGRMTU (+ 1). - 20. AIOPRV. - 21. AELNRUU. - 22. EIMNST (+ 3). - 23. BEIOST (+ 1). - 24. ABESISUV. - 25. ABEINSSIT (+ 3). - 26. EELST (+ 2). - 27. EIPSSS (+ 1). - 28. AELHMQU. - 29. ACEINN (+ 1). - 30. ALNOORT. - 31. EGILORUU.

anacrosisés®

N° 435

Sur une corche. - 18. SAUVAGE. - 19. FARCIES (FIACRES). - 20. JULIENNE. - 21. UNIAKRS (AUXIERS). - 22. VARIABLE. - 23. ANDNES. - 24. ICAQUES (ACQUISE CAIQUES). - 25. SALASSE. - 26. SECOUANT. - 27. ASSOCIE. - 28. MONOME. - 29. CHREMEAU (MACHUREE). - 30. MIGNONS. - 31. TAISEUSE. - 32. NOTASSE (SONATES). - 33. NATTANT. - 34. COURROIE. - 35. ESSENCE (CENSES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Voyages

EDIMBOURG ENTRE DEUX ONDÉES

Est-il un meilleur moyen pour ne pas mouiller le bas de son pantalon que de porter un kilt ?

Par Jacques Meunier

Au pub *Conan Doyle*, l'ambiance est chaude. Le whisky et la bière rapprochent les hommes. Devant le touriste qui se plaint du climat, un type détrempe y va de sa tirade héroïque : « La pluie est la providence de l'Ecosse. C'est d'elle que naissent le whisky et les moutons pure laine. Elle donne aussi à ce pays tous les vertus de la création, ses massifs de fleurs et ses forêts de rhododendrons. Elle a produit des générations de poètes et il n'est pas impossible qu'elle soit à l'origine du kilt... » A l'origine du kilt ? Vous tendez l'oreille et le type marque une pose pour doser son effet. Il proclame alors sur le ton de l'évidence : « Est-il un meilleur moyen pour ne pas mouiller le bas de son pantalon ? » Sûr que personne n'avait songé à cela avant lui. Les guides touristiques — qui s'inspirent dans les influences romaines — font pâle figure à côté de ce coïtaud rubicond et sans doute peu

lettré. Ainsi s'écrit l'histoire populaire.

Il pleut sur Edimbourg, et alors ? Pas de quoi en faire un drame. Il faut savoir visiter la ville entre deux ondées. Princes Street, la rue marchande, grouille de monde, et les bébés qu'on promène dans des landans hermétiquement bâchés ont des joues de souffleur de cornemuse. Les crêtes multicolores des punks font de la foule et le crachin. Si l'averse insiste, n'insistez pas : entrez dans un musée, dans un magasin, dans un pub ou dans une gare. Au hasard, il y a toujours quelque chose à voir.

Ville de granit et de grès, Edimbourg a une allure équestre. Les murs sont noirs et les carreaux briqués. Partout des colonnes doriques, ioniques et corinthiennes. Ville nordique cependant, puisqu'elle se trouve à la latitude de Copenhague et de Moscou. Tout ici réclame sa part de lumière. Les mille facettes des façades brillent au premier rayon. Et, l'avez-vous remarqué ? Les fenêtres n'ont pas de volets.



Le château de Holyrood.

Les jardins sont des flots de néo-nature au milieu de ce style néo-classique. Vous les apercevrez par-dessus les haies, car ils sont souvent collectifs et privés. Chaque riverain dispose d'une clé. Refuge d'un instant, la gare m'a paru particulièrement chaleureuse. Peut-être que sa situation, au fond d'un ravin central, à deux pas d'une flèche gothique qui célèbre la mémoire de Walter Scott, en fait l'un des lieux sensi-

bles de la ville. Peut-être aussi que, sortant de la *National Gallery of Scotland*, où sont entreposées des œuvres de Verrochio, Raphaël, Titien, Le Greco, Rubens, Velasquez, Rembrandt, Vermeer, Reynolds, Gainsborough, Raeburn, Turner et Constable, j'avais l'œil aiguisé et allégorique : en tout cas, je n'oublierai pas la jeune femme blonde, un rien coquette, suivie par deux débardeurs massifs convoyant une harpe celtique...

Waverley Station n'est d'ailleurs pas qu'une gare. Elle est surmontée, sur plusieurs étages, d'une galerie marchande où l'on peut prendre un thé, écouter de la musique ou préparer ses trekkings vers les hautes terres de l'Ecosse. Le golf et la mystique y font bon ménage : sur une affiche colorée, qui annonce que la ville d'Edimbourg dispose de vingt-deux terrains de golf, un adepte de l'Eglise baptiste a collé un papillon ainsi rédigé : « La vie est un

voyage, laissez Dieu être votre pilote. » De l'influence de la publicité sur la religion !

Dans un magasin de miel et de marmelade, je récolte la légende de la confiture à l'orange. C'est à la suite d'un naufrage qu'une dame de Dundee, experte en sucreries, a essayé de recycler une cargaison d'oranges avariées.

(Lire la suite page 24.)

SAHARA
Ne vous privez plus de DESERT
Expéditions • Randonnées
HOGGAR 14 jrs 5 400F TASSILI 14 jrs 5 700F
Occ. 9
NOMADE
LES AMIS DU SAHARA
80 AVENUE DES TERNES, 75017 PARIS
Tel. 43 28 08 20
Egalement : Maroc, Mali, etc.

USA
Que ce soit
Luxembourg
NEW YORK
Luxembourg
WASHINGTON
Luxembourg
CHICAGO
Luxembourg
DETROIT
Prix aller-retour
2590 F
seulement.
Taux PEX 1986 pour
Achats/ventes 200F compris
sur réseau local.
C'est un tarif
ICELANDAIR
bien sûr !
ICELANDAIR
9, Bd des Capucines
75002 Paris ☎ (1) 47 42 52 26
ou votre agent de voyages

Avez-vous déjà fêté Noël avec un roast-beef ?

En voiture pour le "Christmas shopping" à Brighton.

لقد كنت في الحب

escales

EDIMBOURG

(Suite de la page 23.)

Elle a du même coup inventé la plus britannique des recettes et fait sa fortune personnelle. L'histoire sent le « mythe d'origine » et je m'en ouvre à Craig Robertson, le directeur de l'Office britannique de tourisme, qui confirme, tout en mettant un bémol : « Oui, peut-être qu'après tout le naufrage est de trop, mais les oranges avariées sont authentiques ! Même qu'elles vendent d'Espagne ! »

Une anecdote eo appelle une autre. Ainsi le chardon, symbole de l'Ecosse, serait le signe de l'intelligence rustique des Ecossais. Au cours d'une bataille célèbre, ils ont attiré les Anglais dans un champ de chardons et les ont défaits.

Fièffés conteurs

Fièffés conteurs, ces Ecossais. Ils ont l'habitude de ponctuer leurs discours par une petite phrase sonore et sans appel : « C'est une histoire vraie ! » Personne après cela n'ose les contester. D'ailleurs, leur vérité vaut bien celle que l'on trouve dans les

livres savants, et rien n'est plus exaspérant que ces gens qui voyagent le nez plongé dans leurs cartes et leurs dépliants. Chacun sa manière, bien sûr, mais va-t-on au cinéma pour faire des mots croisés ?

La pluie a cessé. Les bébés sont sortis de leur ébrysalide et les taxis sont enfin libres. Les Edimbourgeois font la queue devant les distributeurs de billets. Les kiosques à journaux annoncent qu'un dangereux malfaiteur vient de s'échapper. La grisaille lumineuse donne à la ville des reflets de galet mouillé.

Prise entre ses douze collines, avec son ébâteau fortifié, ses pentes glaciaires et ses escarpements volcaniques, la cité retrouve la sourde élégance d'autrefois. Un grand escogriffe — marin de Leith — m'aborde pour me donner un renseignement que je ne lui demandais pas :

- Vous cherchez la Lady Stair's House ? C'est juste là.
- Qu'est-ce qu'on y voit ?
- Oh ! juste des souvenirs de notre barde national, Robert Burns, et des bricoles sur Walter

Scott et Robert Louis Stevenson. Je peux vous accompagner.

Chemin faisant, il me raconte que, « grâce à Maggie », il est un chômeur et que les temps sont durs. Il aime bien les Français car, dit-il en confidence, « nous partageons les mêmes sentiments à l'égard des Anglais ».

Le temps m'est compté. Je délaisse la vieille ville avec ses venelles et ses cours cachées, en gardant tout de même un regret pour la maison de David Hume, l'atout des *Essais sur l'entendement*, et en remettant à plus tard la visite de *World's End Close* : l'impasse du Bout-du-Monde. Les librairies d'occasion, les magasins d'antiquités, les boutiques d'habits bradés, qui se trouvent autour de Grassmarket et dans Victoria Street, demanderaient une bonne journée de lèche-vitrines.

Sans parler des innombrables demeures historiques : Edinburgh Castle, Holyroodhouse, Gladstone's Land, Macmoran's House, la maison de John Knox, Huntly House, Acheson House, Georgian House... Non, après la gare, le temple de l'homme pressé et du peuple en fusion, et Lady Stair's House, maison de l'écriture, j'aspire à un peu de magie et de civilisation lente. Deux lieux étonnés se prêtent à ce genre d'évasion romantique : le Siège du Roi Arthur, falaise dissymétrique qui surplombe la ville, et Calton Hill, l'acropole d'Edimbourg.

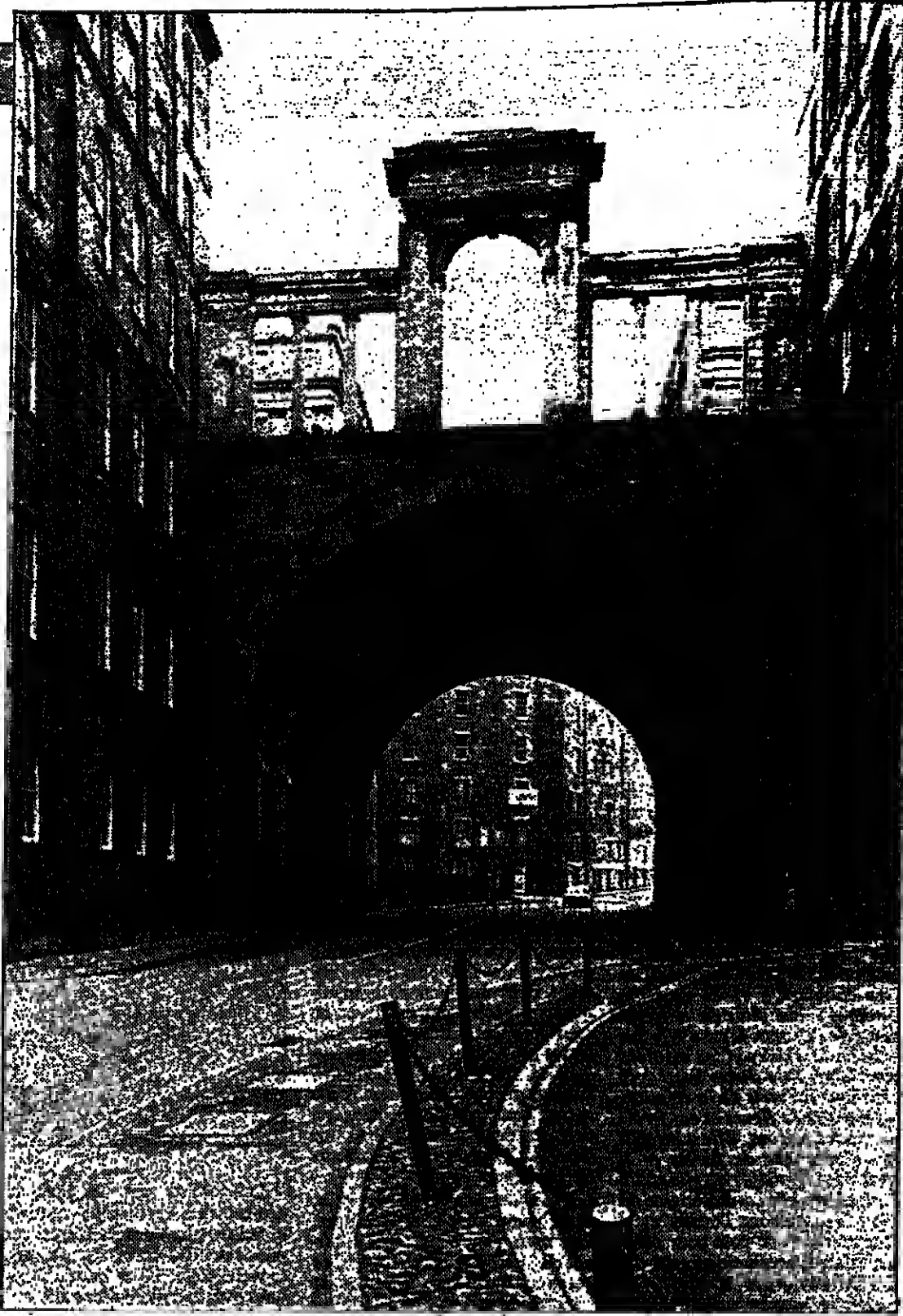
Une fourrière

pour monuments inachevés

Calton Hill est la plus crépusculaire des collines, et la plus proche. A cinq minutes du centre. Les Edimbourgeois sont généralement un peu honteux de ce mont où se côtoient, disent-ils, l'anachronisme et la laideur. « Ils ont mis là tous les édifices et les monuments qu'ils ne pouvaient pas mettre ailleurs », me confie le chauffeur de taxi.

Calton Hill est, en effet, un endroit très étrange. En cette fin de journée, elle ressemble à un décor abandonné faite de financement. Il y a un morceau de Parthénon, une reproduction du temple d'Éole, une copie du pseudo-temple de Thésée qui domine l'agora d'Athènes, une imitation du monument chorégraphique en l'honneur de Lysicrate, une vilaine tour télescopique et crénelée dédiée à Nelson, un grand obélisque qui célèbre la mémoire de cinq chartistes et une statue d'Abraham Lincoln. Sans oublier le champ des morts, où repose David Hume, et, orphelin au milieu de cette fourrière pour monuments fourbus et inachevés, un canon pris aux Espagnols.

Ce mont des refusés, ce refuge des architectures perdues, cette colline des laissés-pour-compte impressionne. Il y a un côté cimetière d'éléphants dans ce rêve de pierres et de monuments. Le voyageur se doit d'y faire un tour avant d'aborder l'Ecosse celtique, avec ses moutons au visage noir, ses lochs et ses landes à l'infini. Comme si les Ecossais, aux portes de leur pays profond, avaient prévu un endroit où l'étranger doit venir déposer ses valeurs et ses préjugés : un vestiaire de civilisations.



Regent Bridge, à Edimbourg, ville-refuge des architectures perdues, vestiaire des civilisations.

L'ÉCOSSE A TABLE ET A PIED

Depuis le 26 octobre, Air France assure trois vols directs Paris-Edimbourg-Aberdeen par semaine (mardi, jeudi et dimanche). Les retours sont assurés le lundi, le mercredi et le vendredi. Air France propose sur ces deux destinations un tarif vacances aller-retour à 1 645 francs entre Paris et Edimbourg et 1 500 francs entre Paris et Aberdeen. Pour bénéficier de ces conditions, il faut réserver et payer le billet au moment de son émission et revenir, au plus tôt, le dimanche suivant la date du départ. L'Ecosse offre de multiples possibilités touristiques. Cela va du camping sauvage aux séjours de luxe dans les manoirs et châteaux. Les amateurs peuvent pratiquer la chasse au cor de montagne, au chevreuil, au faisan et à la grouse, la pêche à la truite et au saumon, la ski, la plongée sous-marine, l'équitation et surtout le golf, car le pays est équipé d'environ quatre cents greens et les prix sont compétitifs : 60 francs par jour sur les golfs communaux. Ceux qui pratiquent la randonnée à pied trouveront là-bas un magnifique terrain pour l'aventure. Ils liront avec profit le livre tendre et corroif de Paul Theroux : *Voyage excentrique et ferroviaire autour du Royaume-Uni* (Editions Grasset). Pays présbytérien, l'Ecosse n'a pas rayé la gastronomie de ses tablettes. On y mange mieux que dans la plupart des pays anglo-saxons. La *porridge*, les *haggis* (pense de bravis farcia), les soupes, les poissons fumés et les viandes (le fameux *Angus beef*) ne sont pas à négliger. Les restaurants qui servent les spécialités nationales et locales sont signalés par le panneau *Taste of Scotland*. L'addition est quelquefois salée.

Pour les whiskies, le mieux est de lire le *Guido du whisky*, d'André Besnard-Rousseau, aux Editions Lattès, qui vous initiera aux secrets de la double distillation et à la gamme particulière des différents saveurs. Une carte détaillée vous permettra de bien préparer votre expédition sur la route du whisky. Un train spécial part d'Aberdeen et fait le tour des meilleures distilleries. Au retour, les couchetas sont prévues. Bien entendu, pour les soirées invitées, les pubs sont d'excellents comptoirs de dégustation. Paradoxe : cela peut finir par une coute conviviale. Les passionnés d'histoire sont, eux aussi, les bienvenus. Les armoires, les normes de clan, les tartans et les kilts témoignent d'un passé riche en événements. Rien ne vaut l'approche géographique pour le comprendre, surtout en Ecosse. A signaler que 1987 sera marquée par le quatre centième anniversaire de l'association de Mary Stuart. De nombreuses manifestations sont prévues. Parmi les guides qui vous sont proposés, en plus du classique *Guide bleu* et du nécessaire « *Pastie plantée* », il convient de lire l'excellent texte de Kenneth White, l'Ecosse, chez Flammarion. Les littéraires pourront aussi replonger dans Walter Scott, Robert Louis Stevenson (*Picturale Notes*) et les poèmes de Robert Burns. Sans eux, l'Ecosse ne serait pas tout à fait l'Ecosse... Pour tous renseignements, itinéraires, forfaits, locations : Office britannique de tourisme, 63, rue Pierre-Charron, 75008 Paris. Tél. : 42-89-11-11.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

06500 MENTON
HOTEL DU PARC ***
Tél. : 93-57-66-66. Près mer. Centre ville. Parking. Grand jardin. Cuisine réputée. Dépliants sur demande.

HOTEL-VILLA NEW YORK ***
Ch. et confort. TV, tél. dir. Vue magnifique, parc exotique, parking clos, à 100 m des plages et du port de Geravan. Avenue K-Manfield, 06500 MENTON. Tél. : 93-35-78-49 • LOGIS DE FRANCE •

NICE

LA MALMAISON et VICTORIA
2 hôtels de 3 *** - MAPOTEL
Restaurant à LA MALMAISON
Grand confort, chambre TV couleur.
Tél. direct. Mini bar.
Quartier résidentiel plein centre ville.
48 ou 33, boulevard Victor-Hugo,
06000 NICE.
Tél. 93-87-42-56 ou 93-88-39-60.

Montagne

SPORTS D'HIVER EN QUEYRAS
Alt. 2000 m
Hôtel LE COGNAREL ***
Logis de France.
05390 MOLINES-EN-QUEYRAS
Tél. : (16) 92-45-81-03

05490 SAINT-VÉRAN

(Hautes-Alpes, Queyras)
Pare rég. Site classé. Stat. village. Piste, fond. Flies bte comm. d'Europe, 2040 m.
LE VILLARD
Chamb. et duplex + cuisinette, dep.
450 F pers./sem. Tél. 92-45-82-88.
BEAUREGARD
Pensions 1190/1600 F sem. Demi-pens.
910/1400. Tél. 92-45-82-82.

ALPES DU SUD

SOLEIL ET SKI à 80 km de NICE
BEUIL, altitude 1500 - 2025 m.
Station de sport d'hiver classée.
Ski alpin (90 km), ski de fond (25 km).
Tremplin de saut olympique.
HOTEL L'ESCAPADE ***
HOTEL DU CIANS ***
Forfait plein ski + tarif spécial en janvier, mars, avril.

73710 PRALOGNAN-LA-VANOISE
STATION CALME - SKIS - PROMENADES
HOTEL LES AIRELLES ***
Conçu pour le bien-être. Cuisine de femme. Spécial P-10 J. Noël-J. de Tan. Réveillon. Forfait plein ski en janvier. Tél. 79-68-79-32.

73480 LANSLEVILLARD

HOTEL LES MÊLÈZES **
JANVIER : SEMAINES PLEIN SKI
AU PIED DES PISTES 2000 F TTC.
Tél. 79-65-93-82.

Italie

VENISE
HOTEL LA FENICE
ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-52-32-333 VENISE.
Télax : 411150 FENICE 1.
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

LEYSIN (Alpes vaudoises)
1300-2200 m, à 4 h 30 de Paris par TGV. Station familiale et sportive. Climat vivifiant répété. Maxi soleil. Ski 18 km. Patin, graminé. Prouesses. Qualité + accueil suisses à prix avant, malgré change : forfaits ski 8 j. dès 420 FS (env. 1 690 FF).
Renseignements et offres :
OFFICE DU TOURISME, CH-1854 LEYSIN.
Tél. : 19-41/25/34-22-44.

HOTEL CENTRAL-RÉSIDENCE ****
Situat. plein sud, vue incomparable sur les Alpes. 100 ch. dern. conf., bar, restaurant, carnotzet, disco, piscine couv., sauna, fitness. Sem. fort. sport d'hiv. famille 1610 FS. 2 adultes/1 enfant en 1/2 pens. Tél. 19-41/25/34-12-11, CH-1854 LEYSIN.

HOTEL LE RELAIS ****
Confort. Situation centrale. Excellente cuisine. 1/2 pens. dès 280 FF par jour. Tél. 19-41/25/34-24-24, CH-1854 LEYSIN.

LEYSIN

HOTEL MONT-RIANT **
Seul ou en famille. Noël à l'hôtel. Ambiance de Noël. Pâtes, compl. 70 à 80 FS (280 à 320 FF). Janv. et mars 60 à 70 FS. Réduct. enfant. 40 lits. Confort. Ascenseur. Cuisine haute qualité. Tél. 19-41/25/34-12-35, CH-1854 LEYSIN.

HOTEL PAIX - VIEUX PAYS **
A 1 min. par. Le charme d'un chalet suisse, conf. familial, tranquille et gourmand. Vue. Ski. Chang. air. 7 jours 1/2 pens. 1500 FF (javabo). 1960 FF (domche, w.-c.). Tél. 19-41/25/34-13-75, CH-1854 LEYSIN.

HOTEL SYLVANA ***
Pour vos vac. d'hiver. Situât. excepté à 50 m des pistes de ski. Chambres tout confort. Prix en demi-pens. selon saison 57 à 70 FS (env. 220 à 270 FF) tt compr. Pann. BONELLI. Tél. 19-41/25/34-11-36 CH-1854 LEYSIN.

CRANS-MONTANA

Pour vos vacances d'hiver sur un plateau enneigé.
L'HOTEL EL DORADO ***
offre un site exceptionnel, confort : bain, TV, sauna, solarium, cuisine saine, variée, prix avantageux.
CH-3962 MONTANA
Tél. 19/41/27/41-13-33.

ZERMATT

PARKHOTEL BEAU-SITE
Première classe. Tout confort et piscine. Prix raisonnable.
Tél. 19-41-28-67-12-71
CH-3920 ZERMATT. Télax 472114.

TOURISME

FERME DE LABESSE XV^e & SATELITE SKI DE FOND SUR LE HAUT PLATEAU ARDÈCHOIS
7 jours : pension + encadrement + matériel = 1 000 à 1 700 F
Méjean Gérard 07510 Uchades-Rimard
Tél. 75-38-89-64 - Doc. grat. s/dem.

STAGES DE SKI DE FOND, RANDO
HOTEL LA MAISON DE GAUDISSART
06390 MOLINES-EN-QUEYRAS
Tél. (16) 92-45-83-29 ou 92-45-83-88.

Un voyage "tout" de 12 jours

MEXICO CANCUN

FORFAIT "amigo" vols + hôtels

8450

VIVA CANCUN

- Vol Aeroméxico Paris-Mexico
- 2 nuits à Mexico à l'hôtel "Presidente Chapultepec" ou Sheraton
- Vol Aeroméxico Mexico-Cancun
- 4 nuits à Cancun à l'hôtel "Castel Calinda, Presidente ou Miramar Mision"
- Vol Aeroméxico Cancun-Mexico - Paris

Vols réalisés par aeroméxico

ou voyage EL CONDOR

Renseignements : 21, rue Drouot 75014 Paris. Tél. : 16 (1) 43.28.38.46 et dans les agences de voyage. Tél. : 42-89-11-11.

VOL DIRECT PARIS-KUALA LUMPUR

TOUS LES DIMANCHES TOUS LES JEUDIS

Et depuis Kuala Lumpur, nombreuses correspondances vers l'Asie et l'Australie. Pour plus d'informations, contactez votre agent de voyages ou MAS - 12 boulevard des Capucines - 75009 Paris. Tél. : (1) 47-42-26.00.

DECouvrez LE MONDE EN OR DE MAS

PHOTOGRAPHIE : QUELS TIRAGES POUR QUELLES COULEURS ?

Les amateurs aiment la couleur. Épreuves sur papier, tirage de diapositives... Où et comment obtenir les tonalités les plus justes, et à quel prix ?

Par Roger Bellone

Le passage du noir et blanc à la couleur n'a pas modifié les goûts des photographes amateurs, qui continuent de préférer les épreuves sur papier au détriment de la diapositive de projection. Ce choix les conduit à utiliser les films négatifs, conçus principalement pour être tirés sur papier. La consommation annuelle de ces émulsions, rien qu'en format 24 x 36, est de l'ordre de cinquante-cinq millions de cartouches, contre seulement treize millions de films inversibles pour diapositives.

Cette préférence s'explique beaucoup par des raisons pratiques : collés dans l'album de famille, disposés dans un portefeuille ou dans un sac à main, les épreuves peuvent être regardées à tout instant et en tout lieu. De plus, il est facile de multiplier les tirages.

Paradoxalement, les critères de qualité ou de prix ne jouent pas un grand rôle. Le film négatif n'est pas choisi parce qu'il serait le meilleur ou le moins cher. Cela est d'autant plus vrai que la diapositive permet des tirages de qualité, parfois mieux, même si, au départ, leur prix unitaire est plus élevé.

Certes, la comparaison n'est pas facile. Le coût d'une épreuve est en principe le même, qu'elle soit obtenue d'après un négatif ou d'après une diapositive. Lors d'un retour de vacances, par exemple, il n'est pas rare qu'un amateur fasse développer et tirer plusieurs

films. Avec seulement cinq cartouches de trente-six poses, la note à payer peut dépasser 700 francs. Au surplus, il faut parfois jeter une partie des photos, à cause d'un tirage médiocre ou d'erreurs à la prise de vue. Il suffit que le quart des photos ne donnent pas satisfaction pour que le montant de la facture, réparti entre les épreuves qui restent, élève le prix unitaire jusqu'à dépasser celui d'un tirage d'après diapositive. Avec ce dernier, précisément, pareil risque n'existe pas, car la diapositive permet de vérifier la qualité et l'intérêt de l'image par examen dans une visionneuse, par projection ou simplement à la loupe.

Avec un négatif, au contraire, il est impossible de se faire une idée préalable de l'image, parce que les couleurs et les valeurs sont inversées et masquées par une forte tonalité rouge-orangé (couche filtrante améliorant les couleurs des épreuves au tirage).

Corriger les erreurs d'exposition

Faut-il donc conseiller l'abandon du film négatif au profit de l'inversible ? Nous ne le pensons pas car le négatif a tout de même de gros avantages. Depuis 1982, il a acquis une grande finesse et, surtout, une large tolérance aux erreurs d'exposition à la lumière. (1). Au point qu'un temps de pose quatre fois plus ou moins élevé que le temps optimal est à peu près sans influence sur la qualité des épreuves.

Cette tolérance est utile aux amateurs peu expérimentés. Elle évite certains échecs dus aux défaillances des appareils (cellule mal étalonnée, appareils simples peu précis). Elle limite aussi les insuccès imputables aux sujets trop contrastés : skieurs vêtus de sombre sur la neige, paysage en partie à l'ombre et au soleil, personnages bronzés sur le sable clair d'une plage, etc. Dans de tels cas, la tolérance du négatif permet d'enregistrer les écarts de lumière. Le film inversible, lui, est désavantagé car sa latitude étroite ne laisse presque aucune marge d'erreur au photographe qui doit mesurer la lumière avec précision pour obtenir une exposition exacte.

Choisir son détaillant

Les amateurs habitués au négatif n'ont donc pas de raison de changer leurs habitudes, surtout s'ils utilisent des appareils peu coûteux. Mais il leur appartient de choisir le détaillant qui traitera leurs films, ainsi que les conditions de tirage des épreuves.

Tout d'abord, il est souvent préférable d'éviter le tirage de toutes les photos d'un négatif, surtout si l'on a multiplié les prises de vue afin de pouvoir choisir les meilleures images. Un tirage de contrôle constitué par une planche de contact ou une bande témoin est alors utile.

La planche de contact groupe les vues d'un négatif sur une seule feuille de papier photographique. Les images sont positives, permettant une sélection des photos à agrandir. Les laboratoires professionnels tirent couramment de telles planches. Mais leurs prix sont élevés : plus de 80 francs. Les détaillants les proposent aux amateurs à des prix plus avantageux (par exemple 59,30 F à la FNAC). Le tirage sur une bande de papier joue le même rôle. Le film est légèrement agrandi, facilitant un examen direct. Les prix sont moins élevés : 44 F la bande d'un film de 36 vues et 35 F celle d'un film de 24 vues (prix FNAC).

Le tirage proprement dit pose, lui, d'autres problèmes. D'après négatif comme d'après diapositive, les tarifs des détaillants sont très différents. Ils sont aujourd'hui les mêmes à Paris et dans les grandes villes de province. Le premier tirage d'un négatif peut varier de 1,10 F à 3 F par épreuve. Les tirages suivants

(ceux que les détaillants appellent retrages) coûtent de 2,50 F à 5 F. Le tirage des diapositives est un peu plus cher : de 3,50 F à 6 F.

Il existe aussi une technique appelée « Copie couleur » qui consiste à tirer une épreuve sans utiliser le négatif. Elle a l'avantage d'assurer un rendu des couleurs identique à l'original, ce qui n'est pas toujours le cas en tirant du négatif. Les prix varient de 3,50 F à 4 F par épreuve.

Si le prix était le seul critère de choix, les choses seraient simples : il suffirait de s'adresser au détaillant le moins cher. Mais bien d'autres éléments entrent en ligne de compte : le format de l'épreuve qui, pour un tirage standard, peut varier de 6x9 cm à 10x15 cm selon les laboratoires ; le type de papier (brillant ou mat) ; le délai qui, dans les boutiques de quartier équipées de machines compactes (Mini-lab, Compact-lab), peut être réduit à une heure alors que les grands laboratoires demandent d'un à six jours.

Les fortes variations de prix

Les prix ne dépendent pas nécessairement de tous ces éléments. Il n'est pas rare qu'une épreuve 9x14 cm coûte 2,50 F chez un détaillant alors que tel autre demande 3,30 F pour un 9x13 cm. De même, les tirages le meilleur marché sont souvent ceux qui sont proposés dans l'heure ou la journée (entre 1,10 F et 2 F).

Les laboratoires qui demandent des délais plus longs sont plus chers, justifiant leurs tarifs par une garantie de qualité. Ces laboratoires tiennent d'ailleurs à le faire savoir par une marque apposée sur les pochettes de livraison. Elle permet de les identifier car le client ne s'adresse qu'à un intermédiaire, le détaillant. Parmi ces marques, mentionnons IKO, ATKO (laboratoires assistés par Kodak), l'Oiseau bleu.

De fait, les photos, livrées sous ces marques sont généralement satisfaisantes. Mais cela ne signifie pas que les boutiques de quartier équipées de mini-labs ne tirent pas de bonnes photos. Bien utilisés, les équipements le permettent. Il appartient donc à l'amateur de choisir le laboratoire ou le détaillant qui, dans son quartier ou sa ville, lui donnera les bons tirages.

(1) Le Monde des 24 octobre 1982 et 30 août 1986.

REPÈRES

Sous la rubrique « Premier tirage », les détaillants classent les tirages commandés en même temps que le développement du film négatif. Ces tirages sont faits à partir de la pellicule en bande, avant qu'elle soit coupée en fragments de trois à cinq vues pour la livraison au client. Le prix de ces tirages est parfois très bas car le film en bande élimine toute manipulation.

Développement : Selon les commerçants, le développement du film négatif coûte entre 10 F et 20 F (généralement, le nombre de vues n'intervient pas).

Tirages : trois possibilités. Tirage de toutes les vues du film. — Prix très variables, de 1,10 F à 4 F, pouvant dépendre du format.

Dans les boutiques de tirage rapide, le délai est de une à six heures. Les grands magasins et les chaînes ont souvent des tarifs dépendant du délai. Ainsi, la FNAC propose 2,90 F en tirage express (format 9 x 13 cm) et 2,50 F avec un délai de vingt-quatre heures (format 9 x 14). Avec un délai de quarante-huit heures, le prix du format 13 x 18 est de 3,50 F.

Les grands laboratoires ne facturent plus les photos ratées et, parfois, les livrent gratuitement avec une note expliquant les erreurs commises à la prise de vue (cas de la FNAC).

Planche contact. — Ne peut être demandée que chez les détaillants importants. Prix moyen : 60 F pour les planches non agrandies. Les laboratoires professionnels proposent aussi des planches agrandies (Central Color à Paris, par exemple). Prix moyen : 179 F-225 F sur papier 30 x 40 cm, selon le film (24 ou 36 vues).

Bande témoin. — Les détaillants importants (FNAC par exemple) ou les marques de chaînes de détaillants (IKO,

ATKO, l'Oiseau bleu) proposent en bande un tirage du film agrandi. Prix : 35 F à 40 F les 24 vues et 40 F à 45 F les 36 vues.

Retrages : Il concerne le tirage de vues choisies par l'amateur d'après négatif ou diapositive. Les formats sont les mêmes qu'au premier tirage (7 x 10 à 9 x 14 cm).

Les prix sont très variables, de 3 F à 8 F en moyenne. Par exemple, Photo Service, dans de nombreuses villes : 4,30 F d'après négatif, 4,95 F en 9 x 13 cm d'après diapositive et 6,95 F en 10 x 15 cm d'après diapositive ; Photo-Station à Lyon : 2,95 F le 9 x 13 cm d'après diapositive ; la FNAC : 3,30 F le 9 x 14 cm d'après négatif et 4 F d'après diapositive.

Le type de papier peut intervenir. Ainsi, un tirage 10 x 15 cm à la FNAC coûte 3,10 F sur papier mat et 3,85 F sur papier brillant.

Agrandissements : Le tarif est fonction du format de l'épreuve et du délai. Il est généralement le même d'après négatif et diapositive.

Photo Service (région parisienne, Lyon, Nancy) propose un 13 x 18 cm à 17 F en délai normal et à 20 F en une heure. Ces prix passent respectivement à 38 F et 44 F pour un 18 x 24 cm.

Le même travail, avec un étalonnage professionnel de grande qualité et retouché (Central Color par exemple), atteint environ 88 F le 13 x 18 cm et 132 F le 18 x 24 cm.

Les diapositives peuvent aussi être agrandies sur papier Cibachrome (haute brillance de couleurs et longue résistance au vieillissement).

Prix chez Photo Service : 25 F le 13 x 18 (ou 29 F en une heure) et 45 F le 18 x 24. Chez Central Color, ces prix passent à 118 F le 13 x 18 et à 163 F le 18 x 24.

Le Mexique
Des trésors de 3000 ans
Des plages ensoleillées sur 10.000 kms

Si vous êtes passionnés par les grandes civilisations, un jour, vous viendrez au Mexique. Aucun autre pays n'évoque son passé avec une telle puissance, ou ne propose un tel éventail d'activités et de distractions. L'exubérance de l'art et la sculpture, l'entrain de la musique Mariachi, la palette colorée des marchés en plein air, l'éclat du soleil, la transparence cristalline de l'eau. L'accueil chaleureux et amical... le Mexique est à vous pour seulement 8.480 FF. Pour plus de renseignements, consultez votre agence de voyages ou remplissez, dès maintenant, ce coupon-réponse.

Appreziez la Cordialité du Mexique.

à renvoyer à: OFFICE DU TOURISME DU MEXIQUE, 34, avenue George V, 75008 PARIS. Tél. 47/2046915. Veuillez m'adresser de plus amples informations

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ BUREAU AU DISTRICT _____

PRIX INTERNATIONAL DES JOURNALISTES

"J.W. Goethe 1987"

TAORMINA
célèbre le 200^e anniversaire du voyage de Johann Wolfgang Goethe en Sicile

Dans le cadre de la célébration du 200^e anniversaire du voyage de Johann Wolfgang Goethe en Sicile, qui se déroulera l'an prochain, l'Office du Tourisme de Taormina organise le Prix International des Journalistes "J.W. Goethe 1987", sous le patronage du Ministère Sicilien du Tourisme et des Transports. Sont invités à participer à ce concours les journalistes ainsi que les rédacteurs des studios des radios et télévisions nationales et étrangères.

Ce concours est placé sous le thème: "Voyageurs célèbres du 18^e siècle en Sicile". Sont autorisés à y participer les auteurs dont les articles ou les émissions radiophoniques et télévisées sont publiés dans des journaux ou revues, respectivement diffusés par des émetteurs de radio ou de télévision, en Italie ou à l'étranger, après le 31.12.86.

Comme autre manifestation est prévu un:

CONCOURS INTERNATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE

"W. von Goethe 1987"

à l'intention des photographes amateurs italiens et étrangers, sur les thèmes suivants:

A) "Le nu"

B) "W. von Goethe et la Sicile"

La documentation relative au concours peut être obtenue aux adresses suivantes:

Office National Italien de Tourisme
23, Rue de la Paix - 75002 Paris
Tél. 01 / 2600386

Azienda Autonoma di Soggiorno e Turismo
Palazzo Corveja - I-98039 Taormina

Piainno Hanlet.
Le plus petit des grands pianos.

8950* Crédit possible

Venez le découvrir:
Pianos Hanlet
264, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris 4766.51.94
21, rue Grange Dame Rose
78140 Velizy 39.46.00.52

SAHARA
NIGER - MALI - MAROC
KENYA - TANZANIE
A PIED ET EN 4 x 4

CATALOGUE SUR DEMANDE

Club Aventure
122, rue d'Assas - 75006 Paris
Tél. (1) 46 34 22 60

SAHARA LES PLUS BELLES EXPÉRIENCES

Celui qui ose découvrir les Oasis du Hoggar vous guide

Circuit hors piste - Explorations
Circuit années
Camp de base, astronomie, art rocheux
BAINS ET MÉTIERS

61400 Moudon - Tél. (01) 47-40-10
L'Expédition de l'été...

RÉSIDENCES

MONTAGNE
73500 MÉRIBEL (Savoie).
Promoteur vend directement à prix cassé
TR. BEAUX APPTS meublés, T2, T2 cabine et T3. Possibilité rapport locatif élevé. Offre limitée. 61-21-02.

CAMPAGNE MER MONTAGNE

ALOUE LAREDO (Espagne)
App. 2 ch., s. de séj., cuis., s. de b., balc., vue mer, accès dir. à la plage. Dispon. JUN. JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE.
Tél. : 39-85-25-32.

MEXI CANO

EL COM

MARCI

IL BEL

هنا من لاجل

la table

TOUS A L'EAU

A catastrophe écologique de Bâle ravive de vieilles inquiétudes et d'éternelles controverses: l'eau de nos robinets est-elle toujours potable? Est-elle encore « notre sœur très précieuse »...

des distilleries écossaises, il n'y avait qu'un pas. En province, il existe des sources locales mais ce sont toujours les mêmes classiques bouteilles médiateurs qui sont proposées...

SEMAINE GOURMANDE

LE BALISIER Ne cherchez pas, il s'agit d'une plante de l'Inde dont les fleurs sont très décoratives et les rhizomes riches en féculents...

gibier en cette saison et, dans les desserts, d'étonnantes poires cuites au sirop d'estragon et poivre rouge (35 F)...

adjoint un jeune cuisinier, Jean-Luc Bergerot, pour proposer en premier lieu un beau pot-au-feu de bœuf, jambonneau, poulets, avec os à moelle et légumes (pas petits) du pot (90 F)...

Retour sur la Côte

BEAULIEU-SUR-MER: LA CHICORÉE A côté de deux « Grands » (La Réserve et La Métropole)...

LE GOURMET LORRAIN 7, avenue Santa-Flor à Nice (06000) Tél. 93-94-90-78

LA PETITE SOLOGNE Pierre Chourat! Seuls les vieux Parisiens gourmands se souviennent de ce fils d'un grand chef...

Nature Landes Naturopathie, radiesthésie, magnétisme Soins, bilans de santé naturels - Cure de 7 à 14 jours

URGENT Commandez votre CHAMPAGNE DES FÊTES Claude DUBOIS propriétaire-récoltant, EPERNAY

LE DUSSERT-GERBER le GUIDE D'ACHAT DES VINS Patrick Dussert-Gerber GUIDE DES VINS DE FRANCE 1987

RECTIFICATIF - Le conseil de M. Richard Borfiga, qui exploite à Eze-Village un restaurant sous l'enseigne « Richard Borfiga »...

Où trouver le Glenlivet? Pure single Highland Malt 12 years old scotch whisky

LE RENDEZ-VOUS DES GRANDES MARQUES ET DES PETITS PRIX! MAGASIN PRINCIPAL POUR ENTREPRISES

Rive gauche Auberge des Deux Signes UN CHEF PATISSIER plein de talent MENU A 180 F, service compris

Rive droite au cœur des halles la main à la pâte

LE CORSAIRE LE RESTAURANT DU XVI^e 1, bd Exelmans - 45-25-83-25

LIEN MAI Spécialités vietnamiennes Centre commercial Pétriféque

l'Alsace à Paris! 9, place Saint-André-des-Arts, 66 43-26-83-96 - Ouvert T.L.L.

POUR VOS INVITATIONS LE SOUFFLÉ Sa bonne cuisine française et ses soufflés

LA REVUE LA PLUS ENSEIGNÉE DE PARIS CARNIVAL CHEZ PLUMEAU

Aux quatre coins de France Vins et alcools

MERCUREY A.O.C. Vente directe propriété 12 bouteilles 1983 : 480 F TTC

Le monde du chablis DOMAINE ÉTIENNE DEFAUX MILLY - 89800 CHABLIS

GRAND VIN DE BORDEAUX CHATEAU DE LA TOUR DE BY

Château d'Estève 25^e année de vente 100 médailles aux amateurs

MUSIQUE

« Robinson Crusoé », d'Offenbach à la salle Favart

Des gags pour Noël

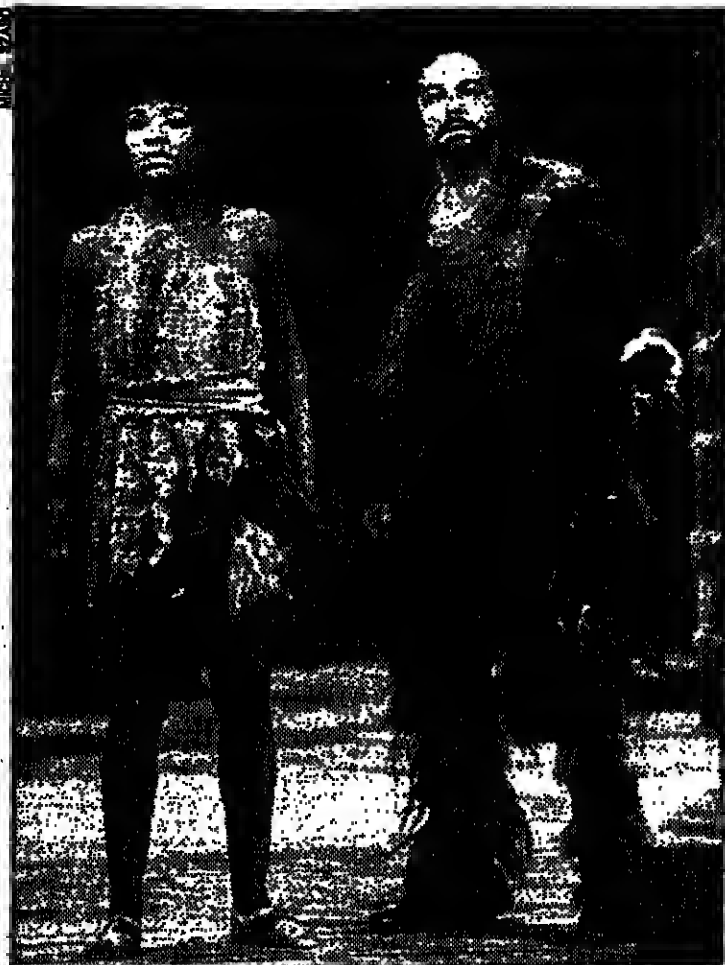
Fort du succès de Vive Offenbach qui avait triomphé, en 1979, 1980 et 1983, Robert Dhéry, invité à récidiver, a choisi cette fois un opéra comique du grand amuseur.

C'est en 1867, lui-même, dans cette salle Favart qui devait brûler vingt ans après, Robinson Crusoé n'a guère laissé de traces dans l'histoire, même s'il fut bien accueilli et joué trente-deux fois ; mais il était considéré comme la Vie parisienne et la Grande-Duchesse de Gérolstein, qui totalisaient trois cent cinquante-cinq représentations (sans parler de la Belle Hélène et de Barbe-Bleue, en cette année de l'Exposition universelle).

Cette résurrection ne nous a pas convaincus que l'oubli fût injuste (1). Certes, Offenbach poursuivait la chimère de s'élever de l'opéra bouffon à l'opéra comique, et il y parviendra à la fin de sa vie avec les Contes d'Hoffmann, mais cette aspiration lui fait mélanges les deux styles dans Robinson Crusoé, sans qu'on découvre la justification du passage de l'un à l'autre.

Car le roman de Daniel Defoe est réduit à une caricature qui laisse peu de place à la poésie et au sentiment : Robinson s'enfuit de Bristol, en abandonnant Edwige dont il est amoureux, par goût de l'aventure et crainte des dimanches anglais. Perdus dans son île, il survit Vendredi (rôle travesti) qui lui tient agréablement compagnie ; ses amis Suzanne et Toby, partis à sa recherche avec sa fiancée, sont capturés par des cannibales et promis au pot-au-feu que prépare un cuisinier anglais au fort accent belge. Tout finira bien : Vendredi dispense les sauvages, s'oppose à tout d'Edwige et de Suzanne, qu'il propose de partager avec leurs prétendants légitimes, et tout le monde s'embarque pour l'Angleterre sur un bateau abandonné par des marins dont les canotiers sont trop baveux de faire leur ordinaire.

Certains airs de Robinson, d'Edwige, de Vendredi, certains duos amoureux ou révérités, sont certes bien venus, annonçant les Contes d'Hoffmann, voire même, au-delà, le Massenet de Manon, et le style délicieux de Messager, mais on a d'autant plus de mal à y croire



Cynthia Clarey et Gérard Garino

que Robert Dhéry semble prendre un malin plaisir à les dégrader par des branloiseries assez plates, comme l'échelle qui s'écroule au milieu de la célébration lyrique de l'aventure, ou le petit canot à voile offert à Robinson pour l'amener au bout du monde, et plus encore, pendant le grand air nostalgique de Robinson perdu dans son île, l'apparition de Jacques-Légaras qui vient lui proposer des SICAV avant de le filmer pour « La caméra invisible ».

Mais il n'y a pas lieu de beaucoup s'indigner devant un gentil spectacle de fin d'année, fertile en gags, très joyeusement chanté par Danielle Borel, la diva Edwige, Marie-Christine Forta ; la divette Suzanne, la mélo-

dienne Cynthia Clarey en Vendredi, Gérard Garino, un Robinson qui se prend pour Des Grieux et Michel Trepout, inamovible en cuisinier anglo-belge, avec un orchestre passablement sigrelet, mais dirigé avec entrain par Michel Tabacnik.

Bernard Daydè a broché d'ingénieux décors de forêt tropicale, peuplés de Peaux-Rouges costumés par Philippe Dinot, qui se trémoussent sur des figures endiablées que leur impose Michel Rayne.

JACQUES LONCHAMPT.

* Prochaines représentations : les 12, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 26, 27, 29 et 30 décembre.

1) L'œuvre a été représentée capocédant en 1973 à Londres et donnée en concert par Radio-France en 1980.

L'« Iphigénie en Tauride » de Piccinni à Bari

L'académisme démonté

Concurrente de celle de Gluck, Iphigénie de Piccinni n'avait jamais été reprise depuis sa création — et sa chute — en 1781 à Paris. La voici, à Bari, dans une grande mise en scène.

Niccolò Piccinni est né à Bari le 16 janvier 1728. On aurait pu, sans dommage, continuer à l'ignorer si la ville de l'Adriatique, le soir même où Riccardo Muti mettrait la Scala à ses pieds (Le Monde du 10 décembre), n'avait bragué sur son propre théâtre les feux de la renommée, entreprise de réhabiliter son musicien local, et beaucoup mis sur une Iphigénie en Tauride que le palais Carneri devrait envier et que le Châtelet pourrait accueillir. Faut-il à Paris quand on est à Bari ne procéder pas du seul esprit de clocher. Cette Iphigénie fut composée, après une rédaction sévère d'Euripide en français, pour notre Académie royale de musique qui, à l'époque (1781), n'en fit pas un succès. Gloire, donc, au Théâtre Petruzzelli (1) qui l'a servie, en s'assurant les services d'un décorateur et costumier particulièrement doués (Carlo Diappi), et ceux du metteur en scène le mieux fait pour sortir l'œuvre de son coma prolongé.

On imagine la tête de Ronconi lorsqu'il mit pour la première fois le nez dans la partition de cet opéra mort-né. Pour découvrir les tournures mélodiques les moins saillantes, l'harmonie la plus obstinée, l'orchestration la plus pingre que l'on puisse imaginer. Que Mozart ait, la même année, fait tonner l'orage et chanter les figures mythologiques d'Iphigénie avec autant d'humanité paraît inconcevable. Et que Piccinni ait cru triompher avec ce consommé pélelement assaisonné de l'Iphigénie en Tauride de Gluck, miracle d'innovation formelle créé deux ans plus tôt, véritable torrent lyrique par comparaison, laisse perplexes sur la personnalité du « Barone partenopeo ».

La troupe de Gluck avait été à l'origine de la musique à la réclamation et recourus à la réécriture de leur reprise, en soignant les récitatifs comme des airs, en traitant la voix comme un instrument, en confiant à l'orchestre la peinture véhémente des sentiments. Son souci était la continuité. Piccinni, qui pensait d'abord aux chanteurs et qui voulait les flatter, maintient la convention de l'aria da capo et tente

d'inventer des airs que le public puisse fredonner. Néanmoins, du bout des lèvres, il fait une concession à Gluck et charge l'orchestre d'assurer la transition, sans interruption, du premier acte au second, celle « per conservare l'illusione della scena ». A cette illusion, hélas, l'orchestre reste étranger. De multiples apparitions de fûtes ou de clarinette ne parviennent pas à caractériser les situations. Le piccolo s'époumonne en vain dans les temples : Piccinni aurait mieux fait de rester tout à fait italien.

Cette Iphigénie est donc comme privée de nationalité. C'est que Piccinni, comme Gluck, mais sans en tirer pour son art les mêmes bénéfices, fut un transhumant, l'un de ces créateurs migrants comme le cinéma — l'équivalent actuel de l'opéra au dix-huitième siècle — en comant : poussé par la concurrence à quitter l'Italie, opposé à Gluck par les cabales Paris, désigné contre son gré par les anti-gluckistes comme le champion de l'italianisme et de la simplicité, contraint dès lors de marquer point contre point pour tenter d'écraser l'adversaire, jusqu'à ce qu'une concurrence trop sévère le renvoie dans ses foyers, Piccinni, comme aujourd'hui Wenders ou Oshima, dut adapter sa production au pays qui l'accueillait. L'appui de Marie-Antoinette, le Jack Lang de l'époque, ne suffit pourtant pas à le protéger.

L'aide des peintres pompiers

Un metteur en scène moins artiste, moins fastueux, plus curieux de psychologie que Ronconi, aurait choisi de ridiculiser cette Iphigénie. Lui, manifestement excité par son absence de tempérament, par son tragique édulcoré, par son académisme résigné, a redoublé d'académisme et l'a fait glisser, comme par association d'idées, vers un autre art officiel et « réactionnaire » : celui des peintres pompiers du dix-neuvième siècle. Ainsi, le goût bien connu de Ronconi pour les décors monumentaux et les grosses machineries a tout naturellement, et harmonieusement, trouvé à s'exercer.

Le résultat, la première surprise passée, est d'une beauté orgueilleuse et sophistiquée. Les quatre décors reposent sur la même symétrie, des arches en partie détruites fuyant sur les côtés, un volume au centre, tour à tour visage à moitié immergé d'une statue démesurée, navire démantelé sur lequel Oreste et Pilade ont ébahé, fenêtres en

arcade de prison ou de gynécée, autel où le fils d'Agamemnon doit être sacrifié.

Le groupe des prêtresses d'Artemis, les gardes casqués à la grecque du tyran Thoos, glissent sous de savants éclairages indircos, en grappes soigneusement composées, immobiles, offertes au regard pour leur seule beauté, avant de se couler à nouveau dans le rythme de la musique. La robe blanche d'Iphigénie, brandissant l'épée du sacrifice comme, chez Delacroix, la Liberté guide le peuple, tombe mollement sur les bras qui l'enlacent, selon un immobile drapé. Oreste aspire à la mort dans des spasmes emphatiques puis, sans rien qui l'y invite, renverse brutalement son torse un sur le pavé, dans une convulsion empruntée à Bouguereau. Les vagues en carton bleuté — c'est la seule allusion au dix-huitième siècle — tournent irrégulièrement dans un bruit de ferrailles rouillées, exotisme comme Saint-Freux les décrit dans *Notre-Dame de Paris* : « La mer agitée est composée de langues lanternes anglaises, de toiles ou de carton bleu, qu'on enfle à des broches parallèles et qu'on fait tourner par des polissons... »

Ainsi est magnifié ce que cette musique ne pouvait dissimuler : une progression heurtée, de poncif en poncif, d'exposition interminable en situations convenues et en marceaux imposés, de ceux que les futurs Prix de Rome, sur des sujets toujours empruntés à cette même mythologie, étaient invités à traiter au siècle dernier. Retrouvailles des deux amis face au tyran sanguinaire (acte II) ; sacrifice du parricide au bénéfice de son protecteur (acte III) ; la scène retrouve son frère à l'heure du répas (acte IV) ; il ne manquait plus, pour l'inévitable *deus ex machina*, que Diane, descendant des cintres, fût coiffée de roses comme la Vierge Marie. Ce que Ronconi osa.

ANNE REY.

(1) L'établissement dispose d'un orchestre et d'un chœur tout à fait à la hauteur, dirigés ce soir-là par Donato Razafiso, jeune chef bien connu à Paris. La distribution franco-italienne était, seule, discutable (Silvia Balam, Iphigénie ; René Massis, Oreste ; Aldo Bertolo, Pilade ; Lucia Naviglio, Diane).

Le théâtre Petruzzelli reçoit également cette année le *Rigoletto* de Benoit Montraor, le *Butterfly* de Lavelle, la *Cenerentola* de Maguy Marin, le *Malheur* de Béjart et deux ballets de Roland Petit. Il soumet la *Filze enchaînée* mise en scène par le mime et chorégraphe anglais Lindsay Kemp (5-6 mars).

Concerts ARS NOVA Marius CONSTANT Hélène DELAVault CHANSONS BERLINOISES L'ANGE BLEU (première audition à Paris) 15 et 22 décembre - 20h30 THEATRE BOUFFES-DU-NORD 11 h à 19 h, sauf dim. et lundi 42-39-34-50

M. Yves Bottineau nommé conservateur en chef de Versailles M. Yves Bottineau a été nommé conservateur en chef du château de Versailles et du Trianon par la Direction des musées de France. Il succède à M. Pierre Lemoine, qui part à la retraite après avoir mené à leur terme de spectaculaires travaux de restauration (Le Monde du 5 juin).

THÉÂTRE « Dom Juan », de Molière joué par des Portugais La fronde casse-cou Dom Juan est plus radical que Tartuffe, plus pamphlet. Cette pièce pourrait porter comme sous-titre « Plus jamais ça », — la composition « l'imposée portugaise, Villégier ayant présenté sa mise en scène à Paris juste la veille de la manifestation étudiante du mercredi 10 décembre qui s'est annoncée par ces trois mots. Jean-Marie Villégier est aujourd'hui l'un des inventeurs de théâtre les plus scrupuleux, les plus découvreurs. Un enchaînement de circonstances l'a conduit à mettre en scène Dom Juan à Lisbonne, au Teatro Nacional, et ce sont donc des comédiens portugais qui jouent la pièce, en langue portugaise, pour cette reprise à l'Odéon, à Paris. Deux infidélités à la tradition Villégier, qui d'habitude accompagne ses recherches passionnantes de voix et de gestes d'une tentative de fidélité au style de l'époque de l'œuvre, fait cette fois-ci deux infidélités à Molière. D'abord, il ne table pas sur les splendeurs des décors. Molière,

peut-être pour faire admettre plus aisément le « plus jamais ça » très froideur de la pièce, avait joué son Dom Juan dans des décors magnifiques, nombreux, qu'il avait pris la peine de commander non pas à son décorateur habituel, Crosnier, mais à deux peintres « extérieurs », Jean Simon et Pierre Prat. (Les dates de livraison des décors nous permettent de voir que Molière et ses acteurs purent répéter la pièce durant quatre semaines dans les vrais décors, terminés, ce qui est rare aujourd'hui.) Villégier fait jouer toute la pièce dans un seul décor d'une architecture très simple, et il se contente d'indiquer la forêt par un tronc d'arbre, le village par des draps tendus sur une ficelle, tout à l'avant. Il a raison : les impertinences de Molière n'exigent plus, de notre temps, des alibis décoratifs. L'autre infidélité est plus discutable. Il s'agit du rôle de Sganarelle, qui figure, du début à la fin de la pièce, la voix de la morale traditionnelle et soi-disant honnête, qui s'oppose au « ganchisme », pourrions-nous presque dire, de Dom Juan. Une tradition, venue ou ne sait d'où, que suit Villégier, tend à pré-

sender Sganarelle sous l'apparence d'un bonhomme un peu simple, et très convaincant. Or c'est Molière qui jouait ce rôle, et l'inventaire de ses biens, fait par les notaires après son décès, montre que le costume qu'il portait en Sganarelle était composé de soieries roses, bleu ciel, de broderies d'argent, de statius à fleurs, etc. Ce costume féérique nous donne à croire que le Sganarelle joué par Molière était ambigu, paradoxal. Cela mis à part, Villégier, par l'entremise des comédiens, analyse et décompose très finement les nuances de texte entier. Il y a des moments très beaux, où la lumière intérieure semble venir de la terre, de tout ce qu'a enfoui la terre, et non du ciel. Mais nous, qui ne comprenons pas la langue portugaise, perdons bien sûr pas mal d'inventions de cette mise en scène, même si, depuis le lycée, nous « savons par cœur » Dom Juan.

MICHEL COURNOT. * Théâtre de l'Odéon, 20 h 30.

OPERA-COMIQUE 15 DÉCEMBRE - 20H CONCERT EXCEPTIONNEL Solistes de l'Opéra Violon solo : Pierre DOUKAN SOHIER • LECLAIR • JOLIVET • ROUSSEL BACH • BOCCHERINI • MOZART Opéra-Comique, 5 rue Favart 75002 Paris

MUSIQUE THÉÂTRE HALLE les 17, 18, 19 dec à 20h30 « UN DÉCHAÎNEMENT SI PROLONGÉ DE LA GRÂCE » Jacques LENOT Groupe Vocal de France Salle Boris Vian de la grande halle

La jeunesse en plein désordre. WADECK STANCAK / ANN-GISEL GLASS / LUCAS BELVAUX DESORDRE UN FILM D'OLIVIER ASSAYAS

COULEUR COURNOT C'est vif couleur, couleurs

Handwritten note in a box: "M. de la Roche" and other illegible scribbles.

Culture

CINÉMA

La libération du prix des places

Les professionnels à la recherche d'une stratégie

Libéré le 10 décembre comme celui de l'ensemble des services, le prix des places de cinéma ne devrait pas connaître une brutale flambée. Pas tout de suite en tout cas.

« Il n'y aura pas, le 10 décembre, de révolution dans le prix des places de cinéma », a prévenu M. Pierre Pezet, président de la Fédération nationale des cinémas français (FNCF). La majorité des professionnels semblent montrer une sagesse exigée par l'état du marché.

Dans un tel contexte, les nouvelles pratiques commerciales que rend enfin possible la libération du prix des places devront nécessairement inciter à la consommation. Avec deux idées maîtresses: la prime à la fidélité et la modulation des tarifs.

La clientèle du cinéma se décompose en « spectateurs assidus », « réguliers » ou « occasionnels », selon qu'ils voient un film par semaine et plus, un à trois films par mois, ou au moins un film dans l'année.

Les assidus ne représentent que 7,6 % de la population mais totalisent à eux seuls 40 % des entrées. Une bonne année de cinéma se caractérise par un nombre important d'assidus et une hausse des occasionnels qui retrouvent le chemin des salles à la faveur de films comme « Monon des sources ».

Lancé en septembre 1980, le principe d'un jour unique - le lundi - à prix réduit pour l'ensemble des spectateurs bénéficie essentiellement aux réguliers et assidus, sans pour autant augmenter la fréquentation globale. Aujourd'hui, la part des « réduits » (billets pour les comités d'entreprise, les familles nombreuses, les moins de dix-huit ans ou les plus de soixante-cinq ans) atteint plus du tiers de la recette, avec pour conséquence une légère diminution de francs constants, du prix moyen d'une place.

Un système à la carte ?

Comment récompenser et fidéliser les bons clients ? En créant un système d'abonnement illimité pour une somme forfaitaire de base », suggère M. Philippe J. Maarek dans un récent ouvrage (1). Autrement dit, avec une véritable Carte orange du cinéma.

A Paris, plusieurs salles du secteur art et essai, dont les prix ont toujours été libres, proposent depuis longtemps des cartes de fidélité (système entrée gratuite). Et l'Agence pour le développement de l'informaticque étudie actuellement les modalités d'une carte sur le modèle de la télécarte des PTT, qui permettrait d'acheter à l'avance, par exemple, un mois de cinéma.

Mais les jeunes de quinze à vingt-quatre ans, qui constituent plus de la moitié du public, n'ont pas les moyens de payer en une seule fois toutes les sorties d'un ou plusieurs mois ? La carte sera-t-elle valable sur l'ensemble du territoire, dans la totalité des salles d'une même ville ou uniquement dans les cinémas d'un même circuit ? Faudra-t-il alors, pour être sûr de voir les films de son choix, acheter les cartes des trois grands groupements, Pathé Gaumont et UGC, qui contrôlent 21 % du parc et se partagent 48 % de la recette ? Autant de problèmes qui restent à résoudre.

Il convient de trouver une solution techniquement indiscutable, qui passe par la généralisation, prévue pour 1987, des caisses informatisées à l'entrée des salles. Le spectateur bénéficiera alors de nouveaux services, comme la réservation des places ou la possibilité de régler par carte bancaire.

Certains professionnels imaginent un retour au vieux système des salles d'exclusivité. Les films nouveaux sortiront sur un nombre limité d'écrans, donc les frais d'édition sont réduits, les titres restent plus longtemps à l'affiche. Les prix seraient dégressifs : - 30 % après trois semaines, - 50 % après six semaines, etc.

Au Forum-Horizon, une nouvelle salle de la capitale, le prix d'un même film varie déjà du simple au double (de 20 F à 40 F) selon qu'il est vu à l'heure du déjeuner ou après le dîner, suivant un principe très répandu aux Etats-Unis.

Gaumont veut aligner le prix sur la prestation réellement offerte, en lançant à travers la France un réseau de salles baptisées Gaumont-rama. A Rouen, à Bordeaux, à Grenoble et, dès le mercredi 17 décembre, à Paris au Gaumont-Alésia, nativement rénové, l'écran géant et le son

dolby stéréo justifieront un tarif plus élevé que pour une petite salle. Manière de répondre à la demande d'un public qui retrouve le goût du cinéma-spectacle, comme le montre la réussite du Kinopanorama ou de l'Escorial (le Monde du jeudi 4 décembre 1986).

« Les professionnels seront-ils copiables de ne pas faire une politique de produits », s'interroge cependant M. Alain Sussfeld, directeur général d'UGC. Il refuse toute action « coup de fasil ». Même si la tentation est grande d'augmenter fortement le prix des places de certains films, supposés importants, et pour lesquels le public serait peut-être disposé à payer. L'accroissement de la recette compenserait une éventuelle baisse du nombre d'entrées.

Une telle pratique favoriserait les films-événements, majoritairement américains, au détriment de la production nationale. Déjà les films français ne représentent guère plus de 40 % des recettes enregistrées dans le pays. D'autre

part, le phénomène de concentration responsable de la disparition de nombreux distributeurs indépendants se trouverait accentué.

« Aux Etats-Unis, le seul pays du monde qui ait entrepris de baisser ses prix depuis 1976, la tendance générale est ou maintien, voire à la hausse de la fréquentation. En Angleterre, pays où le prix des places a le plus augmenté, la fréquentation s'est effondrée », note avec raison le producteur René Cleitmann (la Femme publique, Temps de soirée). Entre 1970 et 1984, la Grande-Bretagne a perdu 70 % de ses entrées...

Mais le prix n'est pas, surtout chez les adultes, un frein décisif à la fréquentation. Absence de salle à proximité du domicile, films et programmes diffusés par la télévision ou enfants qu'il faut garder jouent également leur rôle. Un Français sur deux va à jamais au cinéma !

VINCENT TOLEDANO.

(1) Média et malentendus, cinéma et communication politique. Edilite, collection « Média-thèque », 160 F.

Le Delluc à « Mauvais Sang »

A la majorité de sept voix contre six et un bulletin blanc, le Prix Louis-Delluc 1986 a été attribué, jeudi, à Mauvais Sang, de Laos Carax (le Monde du 28 novembre). Il figurait parmi les titres sélectionnés, mais, au deuxième tour de vote, Jean de Florette, de Claude Berri, et Temps de soirée, de Bertrand Blier, se trouvant à égalité, sans que les partisans de l'un et de l'autre pussent être départagés. Face à des œuvres de qualité « classique » et déjà récompensées par le succès populaire, il fallait un outsider. Ce fut Mauvais Sang, « meilleur film français de l'année », donc, parce que film d'auteur représentant un talent certain, portant la promesse d'un nouveau cinéma.

J. S.

A la suite des problèmes qui s'étaient posés au cours des délibérations, les jurés du Delluc ont adopté deux propositions de Pierre Tchornik, qui assurent le règlement en tenant compte de nouvelles contingences. Le prix pourra être décerné « au meilleur film réalisé à l'étranger par un cinéaste français » (g'aurait été le cas cette année, du Norm de la rose, de Jean-Jacques Annaud, qui avait des partisans). Le fait qu'un cinéaste ait déjà été couronné par le Delluc pour un film n'empêchera plus qu'il ait à nouveau la prix une autre année. Ainsi, par exemple, Melo, d'Alain Resnais, Thérèse, d'Alain Cavalier, auraient eu leurs chances.

Communication

L'organisation interne de la CNCL

Treize « sages » et leur technocratie

M. Pierre-François Racine devrait être très prochainement nommé directeur général de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL).

Une nomination intervenant par décret sur proposition de son président, M. Gabriel de Bro-

glie. Actuellement maître des requêtes au Conseil d'Etat, M. Racine devra gérer au quotidien une institution aux missions complexes et à l'organisation relativement lourde (150 millions de francs et cent cinquante personnes environ la première année).

Avenue Raymond-Poincaré à Paris, où siègent encore les commissaires pendant l'achèvement des travaux de leur futur hôtel d'York, la « Flare » - pour reprendre une expression de l'un d'entre eux - apparue lors de la désignation des présidents de chaîne, ne s'est pas encore ressoudée. Mais, rassemblés ou pas, les dossiers s'accumulent : la CNCL a déjà reçu une dizaine de saisines et les arbitrages ne peuvent attendre. Après l'autorisation provisoire accordée à Paris-Câble, le collège des treize s'est ainsi saisi de lui-même de la polémique née lors du dernier « Droit de réponse » (le Monde du 10 décembre). M. Gabriel de Broglie s'en est ému mercredi auprès du président de la première chaîne, M. Hervé Bourges, avant même que la CNCL ne décide de prendre ou non position publiquement. Dans un tout autre registre, la première mouture du cahier des charges de TF 1 privatisée a déjà fait l'objet d'un examen préliminaire. Très prochainement encore, les « sages » devront régler les temps d'antenne alloués aux partis politiques et aux organisations professionnelles et syndicales représentatives (l'« expression directe ») sur les chaînes de service public. Sans oublier bien sûr la remise en ordre de la bande FM ou l'attribution des chaînes privées...

Une tâche herculéenne, précisément définie par seize des cent onze articles de la loi relative à la liberté de communication du 30 septembre 1986, qui précise la composition et les missions de la CNCL.

Pour que cette dernière puisse y faire face, M. Pierre-François Racine sera épaulé d'un directeur chargé des problèmes techniques (six candidats sont en lice), d'un responsable administratif et financier qui devrait être M. Jean-Christophe Dufréne (actuellement secrétaire général du service juridique et technique de l'information), d'un responsable chargé des services juridiques, ainsi que - innovation intéressante - d'une personnalité chargée de penser l'économie des médias. Personnage-clé, non encore choisi, mais dont l'influence pèsera lourd sur l'avenir de l'audiovisuel.

Dix fois le budget de la Haute Autorité

A leurs côtés, cinq services seront chargés de préparer les dossiers ou décisions (autorisation ou rejet des candidatures) débattus par les treize membres en réunion plénière : radios locales, privées, télévisions privées, réseaux câblés, télévisions par satellite et last but not least, télécommunications, puisque la CNCL reprend aussi certaines des attributions du ministère des P et T. A ces services, il conviendra encore d'ajouter une commission de visionnage des spots publicitaires (répli-

que de celle de la Régie française de publicité, supprimée en janvier), l'actuel service d'observation des programmes (SOP), une cellule chargée des relations internationales, ainsi qu'un secteur « documentation et publications ». « La Commission nationale, explique M. Gabriel de Broglie, a l'importante mission d'établir des normes techniques qu'il lui faut faire appliquer. Elle bénéficiera aussi des études réalisées jusqu'ici dans le cadre du SOP et non éditées jusqu'ici. Ce qui est regrettable ».

Pour accomplir l'ensemble de ces missions, la CNCL disposera d'un budget dix fois supérieur à celui de sa devancière, la Haute Autorité. Pourtant, certains s'inquiètent déjà des difficultés financières que celle-ci pourrait rencontrer. Dans son dernier rapport, le sénateur Jean Cluzel évaluait à 21,7 millions de francs les sommes susceptibles de faire défaut à la Commission dès 1987, au risque de « porter atteinte à sa crédibilité » (voir notre encadré). Mais comme le souligne souvent M. Gabriel de Broglie, ses structures ne devront jamais masquer ou entraver la vie collégiale de l'institution, sous peine de la voir tomber dans le piège de la technocratie. D'où les multiples groupes de travail auxquels les « treize » participent au gré de leur intérêt et de l'actualité.

PIERRE-ANGEL GAY.

Le nouvel organigramme de FR 3

Voici le nouvel organigramme de la direction nationale de FR 3, mis en place le 11 décembre par M. René Han, nouveau PDG de la chaîne :

- Directeur des programmes : M. Yves Jaigu ;
- Directeur des affaires extérieures et du service de presse : M. Charles Greber ;
- Directeur technique : M. Michel Prelinger ;
- Directeur financier : M. Michel Gazeau ;
- Directeur de l'administration générale : M. Michel Blanc ;
- Directeur de l'information : M. Christian Bernadac.

Augmentation des recettes publicitaires de TV 6

Marilyn est de retour

« Pub », suscitait une Marilyn énamourée, dans le jingle ironique et rétro ouvrant les séquences publicitaires de TV 6. Aujourd'hui, Marilyn est de retour (nos dernières éditions datées 12 décembre). Et son charme « glamour » annonce les spots des cassettes TDK, des téléseurs Schneider, etc. « Pub », murmure Marilyn, et l'équipe de « 10 plus jeune des télés », retrouve l'humour et le sourire.

Soudain retournement, soudaine reconquête. Il y a trois mois à peine (le Monde du 17 octobre), la chaîne s'était vue démissionner. Juridiquement condamnée par un décret abroissant son contrat de concession en février prochain, elle paraissait délaissée par ses actionnaires et délaissée par un public lassé d'une incessante ronde de « clips ». Le lancement, le 25 octobre dernier, d'une nouvelle grille centrée aux heures de grande écoute sur la fiction, a modifié le jeu. A certaines heures, dans les foyers recensés la chaîne (les foyers « initialisés »), TV 6 rivalise aujourd'hui avec ses grands concurrents (le Monde du 13 novembre). Un succès dont l'équipe, soulagée par l'épreuve et renforcée par le succès, pense qu'il ne sera pas remis en cause par les aménagements horaires apportés à la programmation à partir du 20 décembre prochain. A cette date, et à la demande du Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC), les films et séries diffusés en soirée ne commenceront plus qu'à 20 h 30 (contre 20 h 10 actuellement) - afin de préserver l'exploitation des longs métrages dans les salles de cinéma.

La « stratégie marketing de fidélisation de l'audience », mise en place par la chaîne, s'avère payante. Véritable baromètre de la bonne santé d'une télévision, les rentrées publicitaires se sont nettement redressées malgré le handicap des incertitudes politiques. Les 10 millions de recettes prévues pour l'année en septembre dernier, seront dépassés de plus de 50 % : 3,2 millions de francs de commandes nouvelles ont d'ores et déjà été enregistrés, 5,4 millions sont sur le point de l'être. Des annonces aussi diverses que Coca-Cola, la Crédit lyonnais, l'Union des assurances de Paris, etc. font leur apparition sur l'écran. D'autres devraient suivre.

Le directeur de la régie de TV 6, M. Gérard Morax, voit ses prévisions confirmées. Maintenu par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), la chaîne pourrait réaliser, dès 1987, les 60 à 70 millions de francs de chiffre d'affaires que son directeur commercial lui avait assignés (120 en 1988). Dans la redistribution de paysage audiovisuel, il faut désormais compter avec « la plus jeune des télés ».

NOTES

Schubert ou l'esprit de famille

Les deux violons, l'alto et les deux violoncelles du Quintette en ut majeur de Schubert sont, au sens propre, les membres d'une famille. Amusés ou tragiques, ils s'inscrivent les uns contre les autres, se quittent et se retrouvent, nouent et dénouent leurs alliances, marchent un temps du même pas, à deux ou à trois, puis retournent à leurs affaires sans, bien sûr, se quitter de l'œil.

L'esprit de famille animait à l'évidence les membres du Quatuor Takacs, auxquels s'était joint, muni de son violoncelle, le glorieux cousin Miklos Perenyi, quand ils ont joué, vraiment comme il le fallait, ce Quintette de Schubert, jeudi dans la soirée. Mais la semaine hongroise se poursuit au Théâtre de la Ville. Et, comme dans Schubert, la petite famille de jeunes musiciens réunis par le pianiste Zoltan Kocsis, se sépare et se retrouve, selon les jours : les Takacs sont seuls avec Bartok et Brahms, ce vendredi. Puis Kocsis retrouve Perenyi (samedi) avant d'affronter en solitaire un programme Franz Liszt (dimanche). Rien à craindre : depuis qu'il est petit, l'esprit est avec lui.

A. R.

* Théâtre de la Ville, 18 h 30.

Récital de danse au New Morning

Pour la troisième année consécutive, Patrick Bossati organise avec le Théâtre de la danse et Guy Plead Hebdo une soirée pour laquelle carte blanche est donnée aux danseurs : « Ils ont écrit pour eux-mêmes, non pour faire une œuvre de chorégraphie, mais pour repenser les limites de leur interprétation, montrer comment ils souhaiteraient être utilisés. Les quatre invités sont des gens qui se dansent ».

Il y a à cette année, Benjamin Lamarque : il a dansé chez Lurieu, Deconfilé, Snporta, Brumachon, Véronique Ros de la Grange, de la bande à Chopinot. Pascale Houbin qui, après une maladie grave, a recommencé son entraînement avec le yoga. Hélène Desplat vient de chez Violette Farber, et travaille avec la compagnie Prejocalj.

Patrick Bossati aurait voulu associer danse et jazz. Il n'a d'abord prospecté du côté des danseurs spécialisés, sans trouver de créateurs. Pour cette soirée, seule Véronique Ros de la Grange joue le jeu avec le saxophoniste Pierre Rigaud, qui assure également les transitions entre les sets.

MARCELE MICHEL.

* New Morning, ce vendredi 12 décembre, 21 heures.

THEATRE DE EUROPE

CARTES BLANCHES AUX COMEDIENS ALLEMANDS
en collaboration avec le GOETHE INSTITUT

DECEMBRE 1986

LUNDI 15 BERNHARD MINETTI III
«Eintach Kompliziert»
de Thomas Bernhard

MERCREDI 17 EDITH CLEVER III
«Fraulein Else»
de Arthur Schnitzler

SAMEDI 20 INGRID CAVEN chante
Fassbinder/J.J. Schuhl/Caven

ODEON THEATRE NATIONAL Tél. 43.25.70.32

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

La nouvelle comédie de l'équipe de
"Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION"

Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME?

RUTHLESS PEOPLE

TRADUCTION FILMS... SOUVENIR SCREEN PARTNERS...
"Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME?" (RUTHLESS PEOPLE)
DANNY DAVITO, JACQUE RENAUD, HELEN SLATER, BETTE MIDLER avec BARBARA STONE
Réalisation: JOHN DAHLER
Scénario: JOHN DAHLER et VIKTOR KERNSTOCK
Musique: ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE PARIS dirigé par MICHAEL FISCHER
Montage: JIM ABRAHAM, DAVID ZIEGLER, ERIC ZIEGLER
Distributeur: ODEON THEATRE NATIONAL

كنا من اجل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films...

Vendredi 12 décembre

PREMIÈRE CHAÎNE : TF1

LES NOUVELLES TOQUES GAULT-MILLAU 87. Le 13 décembre à 10 h 10 sur TF1...

- 20.35 Variétés : Grand public. Avec Michel Sardou, Daniel Lavoie, Patrick Bruel, Victor Laszlo, Pierre Cosso, Sweet Karen, Mondo Kana.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 20.35 Série : Deux flics à Miami. 21.25 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot.

TROISIÈME CHAÎNE : FR3

- 21.25 Magazine : Taxi. De F. Alloué et M. Dugowson.

- 22.25 Journal. 22.50 Décibels. 23.35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

- 20.30 Football. 21^e journée de championnat de France : Toulouse-Marseille (en direct du stade municipal de Toulouse).

LA « 5 »

- 20.30 Feuilleton : Dynastie 2. 21.25 Série : Kojak. 22.25 Série : Lou Grant.

TV 6

- 20.10 Live 6. 22.00 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Portrait de Val d'Or. Dans la province de Québec. La ville enjouée.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert (amis de Sarrebruck). Coriolan, ouverture en ut mineur, op. 62, de Beethoven.

Samedi 13 décembre

PREMIÈRE CHAÎNE : TF1

- 16.55 Météo-Mag. 17.25 Série : Agence tous risques. 18.20 Trente millions d'amis.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 17.00 Les carnets de l'aventure. 17.55 Feuilleton : Tropic du crabe.

EXCEPTIONNEL VOTRE MAGASIN NAZA OUVERT DEMAIN DIMANCHE. TV. HI-FI VIDÉO MICRO.

TOUT NEUF SUPERBE! MAGNETOSCOPE 179F*. par mois pendant 36 mois.

- 22.10 Série : Le voyageur. 22.40 Les enfants du rock. Les clips de la semaine : Rock report; Flash-back.

TROISIÈME CHAÎNE : FR3

Madame, Monsieur Dimanche 14 Décembre à 12 H 15 sur FR3. Nous vous invitons à découvrir PARIBAS.

Portraits de Famille. Un magazine proposé par la G.M.F. SAMEDI FR3 à 14 H.

- 17.30 Jeu : Génies en herbe. 17.55 Croqu'noël. 19.09 Tam Tam.

CANAL PLUS

- 17.25 Documentaire : Les animaux du soleil. 17.50 Téléfilm : La diligence de Tombstone.

Dimanche 14 décembre

PREMIÈRE CHAÎNE : TF1

- 12.00 Télé foot 1. 13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 13.00 Journal. 13.20 Noël à l'Opéra. 14.30 Série : Magnum.

TROISIÈME CHAÎNE : FR3

- 12.00 Espace 3. 13.30 Forum RMC-FR 3. 14.30 Sports loisirs.

CANAL PLUS

- 12.05 Cassefilm plus. 12.30 Magazine : Hollywood star. 13.00 Flash d'informations.

LA « 5 »

- 12.10 Série : Tomerwe mécanique. 13.05 Happy days. 13.35 Série : Ripôle.

PARIS EN VISITES

- De 14.00 à 17.00 Rediffusions : Les cavaliers ; Au cœur du temps ; La grande vallée.

- « De Picasso à Mathieu », 15 heures, Musée d'Art moderne. « Le Marais », 14 h 30 à 16 heures, métro Saint-Paul.

LA « 5 »

- 17.05 Série : Skiff. 18.05 Série : K 2000. 19.00 Série : Happy Days.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Nouveaux répertoires dramatiques. Série noire : Salut les cochons, de Raf Vallent.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.40 Concert Cycle Prokofiev (dans le 29 novembre à l'Opéra-Comique). Sonate pour deux violons en ut mineur, op. 56 ; Serenades, cinq pièces pour piano.

CONFÉRENCES

- SAMEDI 13 DÉCEMBRE. 21 h, rue Notre-Dame-des-Victoires. « Les énergies marines renouvelables ».

كيسا في الحاد

Le Monde SPORTS

SKI NORDIQUE : la Coupe du monde Le fond du tiroir-caisse

Mercredi 10 décembre à Ramsau (Autriche), samedi 13 décembre à Cogne (Italie), la Coupe du monde de ski de fond démarre sans être trop affectée par le manque de neige. Dans le premier cas, 3 500 mètres cubes de poudre blanche ont été transportés pour boucher les trous du tapis; dans le second, il est fait confiance aux canons pour en fabriquer artificiellement.

RAMSAU
de notre envoyé spécial

Plus rien ne semble pouvoir maintenant freiner le déroulement d'une compétition officiellement créée en 1980 seulement. Les candidatures ouest-européennes à l'organisation d'une étape de la Coupe du monde se multiplient, suivant très exactement le phénomène d'expansion touristique du ski de fond. Pour justifier leur empressément, les stations choisies ne lésinent plus sur les moyens.

La façon avec laquelle est traitée la star suédoise de ce sport, Gunde Svan, vainqueur à Ramsau et favori à Cogne, donne également et favorise à Ramsau et Cogne, une activité traditionnelle paisible et rustique. Par son entrée en scène, le ski de fond prend langue avec le « big business ». C'est là une vraie révolution. Pour la première fois, l'image d'un champion est évaluée en millions de francs. Adidas vient d'en verser 6 (hors primes de victoire) pour que le superbe athlète blond de la province de Dalécarlie porte ses chaussures et ses fixations jusqu'aux Jeux olympiques de 1992. Le fabricant autrichien de

ski Kneissl a déjà décidé de lui en accorder au moins autant. Des tractations à la hausse seraient en cours, car il est coutumier que les contrats concernant l'ensemble chaussures-fixations soient de deux tiers moins élevés que ceux établis pour les skis.

Gunde Svan « pèse lourd », et pour cause. A vingt-quatre ans, il détient déjà quatre médailles olympiques, trois Coupes du monde et trois titres de champion du monde : quelques rares autres fondeurs scandinaves avaient approché avant lui de tels sommets, mais sans pouvoir accéder au circuit international des affaires. La célébrité de Svan s'étend aujourd'hui bien au-delà de l'axe Helsinki-Stockholm-Oslo, pointe du triangle nordique. Cet athlète, qu'on avait découvert timide et fluet en 1981, figure parmi les premières valeurs médiatiques suédoises à l'exportation, pratiquement au même rang que les tennismen.

La révolution du patineur

Cette mise en valeur économique fait plutôt plaisir à l'ensemble de ses collègues sur les pistes. Inévitablement, Svan fait monter assez sensiblement la Bourse nordique. En réalité, sans répondre à un mouvement précis, le ski de fond s'accorde avec son temps. C'est la vitesse avec laquelle se produit la métamorphose qui surprend et provoque quelques réticences chez les traditionalistes en kickers. L'évolution de l'habit des athlètes est d'ailleurs éloquent. Les couleurs s'égaient un

pen pins chaque hiver, les combinaisons moulantes sont apparues à Ramsau carrément chamarrées, dans le plus pur esprit des nouveaux sports de glisse.

Si le ski de fond opère sa révolution culturelle, il digère également — dans la douleur — le profond bouleversement technique. Après une période de résistance active, provenant des techniciens scandinaves, à l'encontre de la pratique du pas de patineur, considérée comme prédatrice des traces et surtout comme contraire à une éthique séculaire, cette technique s'est imposée officiellement depuis l'année dernière. Elle est autorisée sur une moitié du circuit de la Coupe du monde, l'autre moitié restant sous l'influence classique, caractérisée pour le grand public par le pas alternatif. Les intégristes ont perdu la partie, et la modernité a investi ce sport aux essences rurales.

Le perfectionnisme de Gunde Svan, conséquence logique de son professionnalisme hautement avoué, contraind les fondeurs de tous les pays à penser différemment leur sport, et notamment à éviter tout attentisme en matière de progrès techniques. Le Suédois laisse entendre lui-même que la voie ouverte par l'arrivée du pas de patineur est loin d'être totalement explorée.

Instigateur de cette révolution et en avance sur son temps, le Suédois a prouvé mercredi à Ramsau, en collant davantage au sol que la saison dernière, que le ski de fond et le patinage de vitesse deviennent de véritables cousins germains.

LIBERT TARRAGO.

SKI ARTISTIQUE : tremplin et ballet

Les acrobates ne sont pas des clowns

Les premières épreuves de la neuvième Coupe du monde de ski artistique se sont terminées vendredi 12 décembre à Tignes. Jendil, le Français Didier Média a remporté l'épreuve de saut, tandis que Catherine Lombard se classait deuxième derrière la Suédoise Karina Hermskog. Ces résultats confirment les bonnes performances d'ensemble des équipes de France dans les trois disciplines : bosses, tremplin et ballet.

TIGNES
de notre envoyé spécial

« Garçons et filles se sont beaucoup entraînés durant l'été et l'automne pour préparer les différentes épreuves de cette coupe du monde », affirme Gérard Média, entraîneur national des sauteurs. Séances de trampoline, sauts dans les piscines ou dans les lacs se sont multipliés pour permettre aux skieurs d'effectuer, à 10 mètres du sol après un élan et une impulsion sur un tremplin, des figures gymniques. Jean-Marc Bacquin et Eric Laboueix ont perfectionné leurs doubles et triples sauts périlleux comportant demi-ville et vrille.

« Même si nous commençons seulement ici nos évolutions sur neige, nous avons eu le temps de maîtriser l'exécution des figures lors des stages sur trampoline », explique Didier Média, vingt-trois ans, champion d'Europe en 1985. Ces jeunes, comme leurs camarades de l'équipe de France de ski artistique, fournissent beaucoup d'efforts pour réussir dans leur domaine. Et pourtant, ils se déclarent légèrement déçus du peu de

considération que leurs concitoyens semblent leur porter.

Amer, Eric Berthon regrette de ne pas toujours être pris au sérieux parce qu'il fait des cabrioles au-dessus de la neige (le Monde du 6 décembre). Un peu triste, Eric Berthon s'étonne que la télévision n'accorde pas plus d'importance à ses exploits dans les bosses. Même déception chez l'Italienne Silvia Marcandi, qui explique que dans son pays « les skieurs acrobatiques ne sont pas pris au sérieux par la Fédération ».

Tous souffrent de l'anonymat qui les relègue, selon le Finlandais Martti Kellokumpu, premier dans les épreuves de bosses, « dans un petit monde à part, loin du prestige des champions de ski alpin ». A Tignes, lors de cette semaine de compétitions, les spectateurs étaient bien rares à affronter les rigueurs du glacier de la Grande Motte pour admirer les sauts périlleux vrillés sur les bâtons effectués avec élégance par la jeune Christine Rossi.

Eric Berthon ne comprend pas ce désintérêt. « Nous utilisons un matériel standard, explique le jeune Alsacien, et nous effectuons des sauts de bosses comme le font de multiples skieurs lors de leurs vacances à la montagne. » Il constate que la publicité et les spots télévisés s'approprient souvent l'image de leurs sauts pour illustrer un produit. Mais il ne souhaite pas être considéré comme un clown exhibitionniste.

Les Américains semblent accorder plus de compréhension aux acrobates du cirque blanc. « Là-bas, nous sommes réelle-

ment considérés comme des sportifs de haut niveau », affirme Eric Berthon, qui se souvient de la chaleureuse ambiance des épreuves disputées l'an dernier aux Etats-Unis.

Grâce à des stations d'altitude comme Tignes, les jeunes Français bénéficient de conditions exceptionnelles. Italiens et Nordiques viennent aussi s'entraîner sur les pentes du Val Claret, « meilleur site » selon Silvia Marcandi.

L'amitié est grande chez « les laissés-pour-compte du ski », comme ils se considèrent eux-mêmes. « Peut-être aurions-nous dû choisir de pratiquer le ski alpin », reconnaît Philippe Deiber, envieux des groupies et des sponsors qui se précipitent à l'arrivée des descendeurs ou des slalomeurs.

Le patron des équipes nationales de ski artistique-lui, reste serein. Ancien champion du monde en bosses, Nano Pourrier rappelle que cette discipline est encore jeune. La première Coupe du monde professionnelle a été organisée en 1976, et ce n'est que trois ans plus tard que la Fédération internationale de ski a intégré ce sport à ses disciplines. « En 1988, le ski artistique sera présent aux Jeux olympiques d'hiver de Calgary comme sport de démonstration », note le directeur de l'équipe de France. « Le chemin sera ainsi tracé pour en faire une discipline olympique à part entière lors des Jeux d'Albertville. » Les médailles permettront peut-être aux skieurs artistiques de sortir de l'anonymat qui leur pèse.

SERGE BOLLOCH.

COUPE DE L'AMERICA : l'adversaire de Marc Pajot

Conner et sa voilure étoilée

Opposés vendredi 12 décembre dans la huitième régata du troisième Round Robin de la Louis-Vuitton Cup, le français French-Kiss et l'américain Stars-and-Stripes occupent les deuxième et troisième places au classement. Sauf coup de théâtre, ils devraient se retrouver en combat singulier pour les demi-finales, la semaine prochaine. Marc Pajot aurait alors en Dennis Conner l'adversaire le mieux organisé qui soit. Et surtout le plus motivé : c'est lui qui avait perdu la Coupe en 1983. Il veut, à tout prix, la rendre à l'Amérique.

FREMANTLE
de notre envoyé spécial

La tête de Dennis Conner n'a toujours pas remplacé la Coupe de l'America dans les vitrines du Yacht-Club de New-York, comme cela semblait promis au premier barreur américain qui perdrait le plus vieux trophée sportif du monde. Brûlé par le soleil d'Hawaï, les lèvres blanchies par une crème de protection, il fait encore figure d'épouvantail sur le plan d'eau de Fremantle, où on connaît, lundi 15 décembre, les quatre demi-finalistes de la Coupe Louis-Vuitton.

Cet homme de quarante-trois ans au menton fuyant, mais dont la détermination et l'arrogance se lisent dans le regard, qui avait d'ailleurs tiré son autobiographie *No excuse to lose* (Pas d'excuse pour perdre), s'est forgé un mental de Rambo pour ne plus être, aux yeux de ses compatriotes, « celui qui a perdu la Coupe », mais plutôt le héros de la reconquête pour l'Amérique. Depuis cet historique 26 septembre 1983, où le grail de la voile a basculé dans l'autre hémisphère, Dennis Conner a toujours considéré qu'il était le plus qualifié pour mener cette croisade. Médaille olympique en Tempest à Montréal en 1976, deux fois champion du monde en Star, tacticien à bord de *Mariner* en 1974, puis de *Courageous* en 1977 et, enfin, skipper victorieux de la Coupe de l'America avec *Freedom* en 1980, il estime avoir accumulé une expérience et une maîtrise incomparables dans ce type de régata.

D'ailleurs, n'a-t-il pas toujours contesté la légitimité de sa défaite en reprochant aux membres du Yacht-Club de New-York de s'être laissés bluffés par Warren Jones, le directeur exécutif du syndicat australien, en acceptant la fameuse quille à ailettes ? Pour se démarquer de ces financiers de

la côte est, qui règnent sur le Yacht-Club de New-York, comme pour bien montrer qu'il faisait de cette reconquête une affaire personnelle, Dennis Conner a cette fois monté son propre défi avec le Yacht-Club de San-Diego (Californie), dont il fut longtemps le commodore. Avec l'ambition de mobiliser l'Amérique sous sa bannière, comme le prouvent les appellations de son comité de soutien, la Fondation Sail America, et de ses bateaux : *Stars-and-Stripes*.

Pour collecter les 15 millions de dollars de sa fondation auprès du public, mais aussi de Ford, des productions Walt Disney, des brasseurs Anheuser-Busch, des hôtels Atlas, de la compagnie des téléphones, etc., il a mobilisé deux anciens ministres de la défense et deux anciens chefs d'état-major de la marine. Considérant que ceux qui avaient conçu *Liberty* pour 1983 n'avaient pas su faire preuve d'assez de créativité, Dennis Conner a cette fois consacré le quart de son budget (3,5 millions de dollars) à la recherche. Britton Chance, Bruce Nelson et David Pedrick, les trois architectes, aidés d'une équipe de trente collaborateurs, ont bénéficié du concours des ingénieurs et des ordinateurs des industries aéronautiques (Boeing et McDonnell Douglas) et de la recherche spatiale (Scientific Applications International Corporation) pour concevoir les deux bateaux mis à sa disposition.

Tirant encore les leçons de 1983, où la mystérieuse quille australienne a semé le doute dans les esprits de l'équipage américain, il a tout fait pour préserver le plus longtemps possible le fruit de ces recherches aux yeux de ses adversaires de 1986. Ainsi a-t-il établi son camp de base en plein Pacifique, à Snug Harbor, dans l'unité de recherches maritimes de l'université de Hawaï. C'est là, au milieu de la VI^e flotte américaine, qu'il pensait trouver les conditions de navigation les plus proches de celles de Fremantle mais surtout un site stratégique lui permettant de déjouer les manœuvres d'espionnage de ses adversaires grâce à la collaboration des services d'immigration de l'aéroport et des compagnies aériennes desservant l'île. « Nous savons quand ils viennent — raconte-t-il (1), et nous leur donnons alors un peu de spectacle :

de vieilles voiles, des manœuvres ratées, des trucs qui tombent à l'eau, du temps perdu. Ils ne voient rien et nous sommes les seuls à savoir à quel point nous sommes bons. »

Cette phobie de l'espionnage qui l'a amené à renoncer au championnat du monde des 12 mètres il en Australie huit mois avant le début des régates éliminatoires de la Coupe de l'America lui a peut-être valu de surestimer l'influence du « docteur Fremantle », la brise thermique qui constitue le régime dominant pour les régates. Conçu pour la brise, *Stars-and-Stripes* s'est révélé irrésistible et a même infligé sa seule défaite à *New-Zealand* lorsque le vent soufflait à plus de 25 nœuds mais a subi quelques revers inattendus dans le petit temps.

Jendi 11 décembre, le ciel chargé de nuages, poussé par un fort vent nordial, semblait favorable à Rambo-Conner, déféré par Marc Pajot l'Américain, sans complexe. Mais, à l'heure du départ, le vent avait encore forcé, obligeant les organisateurs à reporter ce duel très attendu, puisqu'il constituerait, si les deux bateaux restaient sur leurs positions, une ultime répétition avant les demi-finales qui les confronteraient au meilleur des sept régates.

GÉRARD ALBOUY.

(1) *Voiles et voiliers*, oct. 1986.

TENNIS DE TABLE

La retraite de maître Jacques



Regard acéré, moustache volontaire, à trente-sept ans, Jacques Secrétin n'a rien perdu de sa voracité lorsqu'il est à une table. Au cours des récents Internationaux de France, à Lyon, le Soviétique Boris Rosenbergt dut fermer longuement pour mettre ce vétéran à la raison. Encore classé vingt-septième joueur mondial et quatorzième européen, maître Jacques a pourtant décidé de prendre sa retraite internationale. C'est dit : il quittera l'équipe de France après le Mondial de New-Delhi.

Un quart de siècle après son premier titre de champion de France minime et sa première sélection nationale, il part — et avec lui, c'est l'histoire récente du tennis de table français qui s'efface — laissant un palmarès incomparable : quarante et un titres nationaux, un titre de champion du monde en double mixte (avec Claude Bergeret en 1977), un titre de champion d'Europe en simple (1976) et en double messieurs (1980). Une multitude de médailles et l'admiration de plusieurs générations de public.

ALLEZ NAGER A AQABA

Advertisement for a diving trip to Aqaba. It features a stylized graphic of a diver and text: "Holiday Divers", "Aqaba", "62263 HOLDIN JO. Tél.: 952 3 312428", "PO BOX 215 AQABA - JORDANIE".

LES HEURES DU STADE

Table of sports events:

Football Championnat de France. Première division (21 ^e journée). Samedi 13 à 20 h 30, sans Saint-Etienne-Le Havre et Metz-PSG le dimanche 14 à 16 h; Toulouse-Marseille étant programmé vendredi 12 à 20 h 30 (Canal Plus, direct, codé). Première division (22 ^e journée). Mercredi 17 décembre à 20 h 30, sans Le Havre-Metz à 20 h.	Sports équestres Jumping international de Paris. Jusqu'au dimanche 14 décembre, dans le cadre du Salon du cheval.	Boxe américaine Championnat d'Europe de full-contact. Samedi 13 et dimanche 14, à Paris-Coubertin.	Basket-ball Championnat de France. Première division (2 ^e phase, 5 ^e tour aller). Samedi 13 décembre à 20 h 30; mercredi 17 décembre à 20 h 30.
Jeu à XIII Tournoi de l'Australie. France-Australie. Samedi 13 décembre à Carcassonne (A 2, « Les jeux du stade », à 14 h 50).	Festivals Festival international de film d'architecture vécut. Jusqu'au	Voile Louis-Vuitton Cup. Jusqu'au samedi 13, troisième Round Robin. A partir du 15, demi-finales.	

صكنا من الامل

Le Carnet du Monde

Naissances
- Guillaume HANNEZO
et Marie-Laure SAUTY de CHALON
ont le joie d'annoncer la naissance de leur fils,
Claude Edouard,

le 21 novembre 1986,
101, rue Quincampoix,
75003 Paris.

Décès
- M. et M^{me} Gord,
M^{me} Aimée Bonnard,
M. et M^{me} Georges Bonnard,
M^{me} Marie-Luce Bonnard-Colonna,
M. Robert Gord,
Franck Gord,
M^{me} Chantal Bonnard
et sa fille, Lella,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de
Pierre-Alain BONNARD,
adjudant chef de département
de fabrication de la régie Renault
de l'usine de Douai,

survenu le 10 décembre 1986.

Les obsèques seront célébrées le samedi
13 décembre, à 9 h 45, en l'église
Sainte-Foix-les-Lions.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- M^{me} Henry Brémard,
son épouse,
Ses enfants:
Bernadette et Lychnis Lo-Brémond
Pierre et Catherine Brémard-Lot
André et Clotilde Brémard-Oury
Jacques et Nadine Brémard-Gilon
Christiane, Emmanuel et Véronique
Brémard,

Et ses dix petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de
général Henry BRÉMARD,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 et TOE,

survenu le lundi 8 décembre 1986, à
l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques auront lieu en l'église
du Val-de-Grâce, le mardi 15 décembre,
à 10 h 30, 74, boulevard de Port-Royal.

Un recueil de signatures tiendra lieu
de condoléances.

- M^{me} Yolande Ewig,
M. et M^{me} Fumadelle,
Virginie et Pierre-Yvan,
Et toute la famille,

font part du décès de
M. Lucien EWIG,

leur époux, père, beau-père, grand-père
et parent,

survenu le 9 décembre 1986, dans sa
soixante et onzième année.

La levée du corps aura lieu le lundi
15 décembre, à 9 h 15, en l'église
théâtre de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre,
rue de Verdun (94)

L'inhumation aura lieu le même jour,
au cimetière de Boiscommes (Loiret),

34, rue de la Solidarité,
94400 Vaux-sur-Seine.

- M. Raymond Grosset,
son épouse,
M. et M^{me} Jessica Kaszkar,
M. et M^{me} Kathleen Chamoiseau,
M. et M^{me} Mark Grosset,
ses enfants,
M. et M^{me} John Byrne,
M. et M^{me} William Byrne,
M. et M^{me} Marion Holley,
ses frères et sœurs,
Justine et Clémence,
ses petits-enfants,
Les familles Chaigneau et Vigieran,

ont la douleur de faire part du décès de
M^{me} Barbara GROSSET,
née Byrne,

survenue à Paris, le 11 décembre 1986.

Les obsèques auront lieu le mardi
15 décembre, à 8 h 30, en l'église Saint-
Roch, 296, rue Saint-Honoré, à
Paris-1^{er}.

26, rue du Mont-Thabor,
75001 Paris.

- La direction et le personnel de
l'Agence de presse photographique
Rapho

ont la tristesse de faire part du décès de
M^{me} Barbara GROSSET,
leur directrice,

survenue à Paris, le 11 décembre 1986.

3, rue d'Alger,
75001 Paris.

- La direction et le personnel de
l'Agence photographique Top

ont la tristesse de faire part du décès de
M^{me} Barbara GROSSET,
leur gérante,

survenue à Paris, le 11 décembre 1986.

1, rue Saint-Georges,
75009 Paris.

- M^{me} Odette Marzan,
sa sœur,
M. Joël Marzan
et son épouse,
M^{me} Amélie Guillard
et ses sœurs,
Leurs enfants et les autres membres
de la famille,
Tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de
M^{me} Odette MARZAN,

survenue le 4 décembre 1986.

La cérémonie religieuse a été célé-
brée dans l'intimité, le 9 décembre, en
l'église Notre-Dame-des-Champs.

- L'Association amicale des commis-
sariats de la marine

a le regret de faire part du décès de
M^{me} Odette MARZAN,

survenue le 4 décembre 1986.

La cérémonie religieuse a été célé-
brée dans l'intimité, le 9 décembre, en
l'église Notre-Dame-des-Champs.

- L'Association amicale des commis-
sariats de la marine

a le regret de faire part du décès de
M^{me} Odette MARZAN,

survenue le 4 décembre 1986.

La cérémonie religieuse a été célé-
brée dans l'intimité, le 9 décembre, en
l'église Notre-Dame-des-Champs.

- Le docteur Georges Forestier,
Le docteur Françoise Priem,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de
M^{me} Yvonne Thérèse LANTOS,
née Barts,

inhumée dans l'intimité, le 11 décembre
1986.

De remercier ses amis d'associer à
leurs pensées le souvenir de
Léon LANTOS,

son époux, fusillé au Mont-Valérien
pour faits de Résistance, le 11 août
1942.

Bois-Colombes,
Créteil.

- M. et M^{me} Marc Lozier,
Et toute la famille,

ont l'immense douleur de faire part du
décès accidentel, dans sa vingt-
deuxième année, de
M. Rémi LECLERQ,

étudiant à l'ISAB,

survenu le mardi 9 décembre 1986.

Les obsèques auront lieu le mardi
15 décembre, en l'église Saint-Denis de
Wissons, suivies de l'inhumation au

cimetière nouveau de Wissons, dans le
caveau de famille.

On se réunira à l'église, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ecole Lafontaine,
Voie du Bon-Puits,
91320 Wissons.

- M. et M^{me} Max Robba,
M^{me} Jeanne Robba,
ses enfants,
Laurance, Isabelle et Antoine,
ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de
M^{me} Camille ROBBA,

survenue le 9 décembre 1986, dans sa
soixante-troisième année.

Les obsèques ont été célébrées dans
l'intimité familiale.

4, rue Maillan,
75004 Paris.

Remerciements
- Gable et Henri Rosenbaum,
Edith et Victor Chomentowski,
Marc et Alain Rosenbaum,

très touchés par les nombreuses mar-
ques de sympathie qui leur ont été
témoignées lors du décès de leur mère,
belle-mère et grand-mère,

Pauline GARFINKEL,

remercient tous ceux qui se sont associés
à leur peine.

Anniversaires
- Que ceux qui ont connu et aimé le
docteur Jacques GUEZ

aient, en ce vingtième anniversaire de sa
disparition, une pensée émue à son
intention et à celle de sa chère épouse.

Ses enfants se recueilleront sur sa
tombe dimanche, à 11 heures.

- Le 13 décembre 1979

Monique
LENGRAND-QUEFFLEC

seul quittait.

En ce jour anniversaire, une pensée
est dédiée à ceux qui l'ont aimé.

Avis de messes
- Sous le patronage de la Fédération
nationale et de l'Association de l'Artillerie,
la Sainte-Barbe sera commémorée le
samedi 13 décembre 1986, à 10 h 30,
aux Invalides, où le ministre de la
défense inaugurera une plaque à la
mémoire des morts de l'Artillerie. Cette
inauguration sera suivie d'une messe, à
11 heures, à la chapelle des Invalides, et
de la messe sera terminée, à 18 h 15, à
l'Arc de triomphe.

Tous les anciens artilleurs sont
convoqués à ces cérémonies.

- Les anciennes élèves de
M^{me} Suzanne LECONTE,
professeur de classes préparatoires
hoisniennes,

décédée le 15 novembre 1986, feront
dire une messe à sa mémoire le mercredi
17 décembre, à 13 heures, en l'église
Saint-Marcel, 90, boulevard de l'Épé-
tal, à Paris-13^e (métro Saint-Marcel).

Nominations
- S.E. l'ambassadeur d'Italie,
M. Walter Gardini, assisté du premier
conseiller économique, M. Vin-
ci Giacchi, a tenu à recevoir personnel-
lement à M. Richard Vigiani, président-
directeur général de la société Céline,
les insignes de commandeur de l'ordre
du Mérite de la République italienne.

Cette très haute distinction a fait
l'objet d'une cérémonie dans les salons
de l'ambassade d'Italie, en présence de
M. le président Edgar Faure et de nom-
breuses personnalités.

Soutenances de thèses
DOCTORATS D'ÉTAT
- Université Paris-IV, lundi
15 décembre, à 9 heures, salle Louis-
Liard, M. Mohamed El Aziz Ben
Achour: « Catégories de la société tuni-
soise dans la deuxième moitié du dix-
neuvième siècle: les élites musul-
manes. »

- Université Paris-I, lundi
15 décembre, à 14 h 30, salle des Com-
missions, M. Alain Lellouch: « Histoire
de la ville et de ses maires (de
l'Antiquité au dix-neuvième siècle). La
contribution de Jean-Martin Charcot
(1825-1893) et des médecins des hos-
pices parisiens. »

s des clov...

de maître Jacq...



Carnet Rivier gauche
OUVERT LES SAMEDIS
14 DEC 1986
de 11 heures à 19 heures
HOMMAGE AU XIX^e SIÈCLE
24 1 (0) 47 03 41 69

CONTRE COURANT
c'est pour vous
essayer, 653042

Le Monde
ANNONCE

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés
contenu résumé:
ENSEIGNANTS PERMANENTS:
RESPONSABLE DEPARTEMENT MARKETING VENTE
AFFAIRES INTERNATIONALES
FINANCES
MANAGEMENT
L'EPARGNE DE FRANCE
RESPONSABLE TECHNIQUE "BATIMENTS"
Entreten et Travaux neufs
Banque - Strasbourg
ORGANISATEUR CONFIRME
Immobilier d'entreprise
RESPONSABLE GESTION PATRIMOINE LOCATIF
Paris
Auchan
AUDIT INTERNE
Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie:
GROUPE EGOR
8, rue de Berni - 75008 PARIS
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

INGÉNIEURS
Pour tous travaux aéronautiques, conceptions, thermiques, aérodynamiques, acoustiques,
FREEMAN ETT - Bw. C.V.
129, r. de Valenciennes,
75008 Paris.
Tél.: 42-88-63-63.
Chef de chantier pour la surveil-
lance d'une hydrocentrale en
Afrique. Envoyer votre C.V.
immédiatement avec réf.
12-278. PLSLANDIA VEWWE,
A-1037 WIEN, P.O. Box E.
Vous cherchez un professeur ?
L'UNIVERSITÉ PARIS-XXI
VAL-DE-MARNE à CRÉTEIL
vous propose une
PRÉPARATION au CONCOURS
de RECRUTEMENT D'ÉLÈVES
INSTITUTEURS
Inscription:
Jusqu'au 9 janvier 1987 inclus.
Début des cours le 12 janv. 87.
Pour tous renseignements
(prenons contact avec:
le Centre de formation des maîtres
de l'université Paris-XXI
Avenue du Général-de-Gaulle,
94114 CRÉTEIL Cedex.
Tél.: 48-88-81-44, p. 2396
ou TELETEL 38114 code UPVVI.
Cinéma municipal, ch.
GUSTAVE GUYOT.
Gestion-évaluation.
Disp. W.-E., notation projection
si poss. Env. CV + lettre
motivée. Mairie Dormot 1985.
propositions
diverses
Pour connaître les emplois
offerts par la Fonction publique
dans toute la France à tous les
niveaux, consultez le revue
spéciale FRANCE CARRIÈRES
(12 81), S.P. 4021 PARIS
(avec gîte) sur demande.
Employeurs, responsables de
collectivités locales.
Des cadres expérimentés,
Français ou étrangers,
prêts à examiner vos propositions.
Rédaction rue
GIER - CADRES ILE-DE-
FRANCE le jeudi 18 déc. à
12 h. S. P. 4021 Paris (7^e),
télé 6148.

L'IMMOBILIER

appartements ventes
7^e arrdt
BAC, part. 2/3 poss. sol. 1^{er}
ét. 21, r. Cavendish,
42-22-76-25 ext. vis. de w.-c.
12^e arrdt
BOTTES-CHAUMONT
3 p., 4^e ét., très bon imm., par-
t. 21, r. Cavendish,
Tél.: 42-02-67-78.
M^{me} MICHEL-BIZOT
10.500 F/M2
Bon imm. récent, confort,
sécurité, 7^e ét., loggia,
sfp, 2 chbres, entrée, cuis.,
bains, ch.-chauff., parking,
323, RUE DE CHARENTON,
Samedi-dimanche, 13 h-18 h.
DAUMESNIL
Part. vend VIAGER LIEBRE,
2 p., bds, sur rue, 12 ch., beau
p. de salle, asc. 550.000 +
petite rente. 43-44-43-07.
14^e arrdt
PRODIGE MONTSOURIS
PPTAIRE VEND
Un LOFT 120 m² à rénover,
haut, sur plateau 4,10 m,
3 DUPLEX 120 à 150 m² à
renover, dern. étage, dble expo,
travaux rénovés, immeuble inclus
12.000 et 12.000 F le m²,
1/pt. san. 13 11 h 30-17 h,
10, rue Bréhat-Saverin,
Tél.: 42-72-33-25.
15^e arrdt
M^{me} VAUGIARD
Bon imm. pierre de taille, 7^e ét.,
belle, sur mt. cent., sfp,
2 chbres + 1 petite chbre,
entrée, cuis., sfp, bds, w.-c.
+ parking.
18, RUE MALELAINC,
Samedi-dimanche, 18 h-18 h.
M^{me} VOLONTAIRES
Imm. récent, 11 ch., 7^e ét., sfp,
1 chbre, entrée, cuis., bds,
w.-c., asc., parking,
236, RUE DE VAUGIARD,
Samedi, dimanche, lundi,
de 14 h à 17 h.
M^{me} VAUGIARD, Imm. 1986, gd
lm., 4 chbres, 11 ch., bds,
box, 1.870.000, Sam., lundi,
14-17 h, 113, rue Cambrai.
16^e arrdt
M^{me} PASSY
Imm. rénové, 11 ch., 5^e ét., soliel,
gd liv., dble, 1 chbre, entrée,
pde cuis., bds, 92,
2, RUE RAYBOUARD,
Samedi, dim., 11 h 30-14 h.
20^e arrdt
PIERRE DE TABLE, APC.
80 m² OCCUPE
470.000 F
Rue des Pyrénées,
42-80-64-74, poste 235.
94
Val-de-Marne
LA VARENNE
3 p., surf 65 m² + part. privi-
légiée, prêt conventionné.
CHARENTON-ÉCOLES
THOMAS, 48-83-12-11.

L'AGENDA

Divers
L.T.S.
Vous commémorez ?
42-24-45-60
Bijoux
BIJOUX ANCIENS
ET OCCASIONS OR
Bijoux et argentiferes.
Le plus grand choix.
Des affaires exceptionnelles.
Références Paris pas cher.
PÉRENOUD Joailliers-Orfèvres.
M^{me} Opéra, 4, Ch.-d'Antin,
M^{me} Étoile, 37, av. Victor-Hugo.
Achetez tous bijoux, échanges.
Cours
Violoniste soliste international
donne cours particuliers de
violin. Tél.: 43-69-98-91.
Bois
de cheminée
BOIS POUR CHEMINÉE
7 litres pour le prix de 6.
Intrusion gratuite (Paris).
Tél.: 48-21-33-65.
Gourmets
FOIES GRAS
LE NEC + ULTRA...
A BÉS PRIX SAGES!
LOBES ENTIERS EXCLUSIF.
EX: CANARD 185 F. DIE
225 F (300 à FRANCO) de
catologue.
COND. PART. POUR COM.
ENTREPRISES.
GASTRO-LANDES
40170 CONTIS. 55-42-69-66.
Livres
Vende six albums de La Pléiade,
état parf. Tél.: 39-85-11-31,
après 18 heures.
Maroquinerie
10 à 30 % REMISE
SUR PRIX DE GROS
SACS, SERVIETTES, BAGAGES
VICONTIL 15, rue M.-Lacoste,
42-72-15-55, M^{me} Rembouteau.
Musique
AUDIO
RÉFÉRENCE
LE SON AUTHENTIQUE
AUDITORIUM
8, rue Bouchut,
75015 PARIS.
Tél.: 42-73-37-38.
Travaux divers
46-72-11-05
Tous travaux de rénovation.

Accessoires
auto
AUTOTEC
L'Autotec, un cadeau royal.
Pour 725 F un poste FM et K7
radio (500 F), offert.
Pour 1.250 F un poste à
recherche électronique avec
18 présélections. Possibilité
d'achat garantie avec forfait.
83, avenue d'Italie,
75013 PARIS.
Tél.: 43-31-73-56.
Spécialités
régionales
(vins)
GRANDS VINS DE BORDEAUX
VIEUX MILLESIMÉS
Pour cadeaux d'affaires, anniversaires,
collectionneurs. Tous les
grands depuis 1898. Catalogue
sur demande. Expéditions
FRANCE et ÉTRANGER.
LA MÉDOCANNE, Cave Vint.
52280 LUDON-MÉDOC.
Tél.: 56-28-12-54.
Troisième âge
RETRAITE gd conf. valides,
invalides, près COULMIMERS
(77). Tél.: 64-04-05-75.
Vacances
Tourisme
Loisirs
MULTIPROPRIÉTÉ
A TIGNES (VAL CLARET)
Particulier vend à Inter-
Résidence studio 4 personnes.
Grand confort, vacances noc-
taires de printemps (2^e et
3^e semaines d'été).
Tél.: 81-39-12-51.
VACANCES FÉVRIER 87
(21. et 19)
Prestation complète de
1.718 F à 1.995 F.
Brochure sur demande. M.V.V.
10, rue du Port-Bouquet,
72000 LE MANS.
Tél.: (16) 43-23-08-29.
automobiles
ventes
de 5 à 7 C.V.
Part. vend 206 SDR, année
1986, 1^{er} mise en circulation le
28-8-86), glace teintée, bleu
métal, verni, alarme volantière,
ht-parleurs, bulles, stores
arrière.
19.500 km, 63.500 F
Tél. M. Gaudin, heures bur.
de 8h-18h-17 et/ou dom.
de 14h-19h-20.

كثير من الابد

Economie

Les comptes de la Sécurité sociale

Le déficit du régime général atteindrait 20 milliards de francs en 1986

Mauvais : c'est ainsi que se présentent les comptes provisoires du régime général pour 1986 et les prévisions pour 1987 dans le rapport présenté le vendredi 12 décembre à la commission des comptes de la Sécurité sociale. Selon ce rapport, le déficit de l'exercice 1986 s'élevait à

20 milliards de francs au lieu de 17,5 prévus en juillet dernier (le Monde daté 20-21 juillet). Pour 1987 il atteindrait 30 milliards de francs au lieu de 25 milliards prévus après les financements supplémentaires décidés en juillet. S'ils se

confirmaient, ces chiffres pourraient rendre nécessaires de nouvelles mesures de rigueur en 1987. Ils rendent en tout cas très improbable l'allègement des prélèvements sociaux évoqué par le gouvernement.

REPÈRES

Salaires

Ralentissement entre octobre 1985 et avril 1986

Les salaires moyens ont progressé très lentement entre octobre 1985 et avril 1986, selon l'enquête publiée par le ministère des affaires sociales. Pour les ouvriers, la hausse a été, en effet, de 4,1 % d'avril à octobre 1985 et de 1,4 % entre octobre 1985 et avril 1986 — la croissance la plus faible enregistrée depuis 1981, — soit au total 5,5 % sur les douze mois ; pour les employés, elle a été de 3,2 % d'avril à octobre 1985 et de 1,8 % d'octobre 1985 à avril 1986, pour les techniciens et les agents de maîtrise, de 2,8 % d'avril à octobre 1985 et de 1,6 % ensuite. Seuls les cadres ont connu une évolution inverse : + 2,1 % d'avril à octobre 1985, + 3,1 % d'octobre 1985 à avril 1986 ; cela tient aux hausses de fin d'année accordées plus régulièrement aux cadres.

croissance en volume de cette industrie, la deuxième en France par son importance, s'est ralentie beaucoup plus que prévu, pour tomber à 0,6 % au lieu du 1,3 % prévu (2,8 % pour 1985). En valeur, le chiffre d'affaires (280 milliards de francs environ) est en baisse de 2,8 %. Ces résultats sont les plus faibles enregistrés depuis 1982. La baisse des prix du pétrole n'aura donc pas eu l'effet d'entraînement attendu. Les utilisateurs se sont réfugiés dans l'attente, tandis que beaucoup de productions ont été abandonnées ou restructurées. Le poids des importations (+ 6,5 %) est également trop important. Mais le principal accusé est le dollar, dont la chute a eu un effet pénalisant à l'exportation. La situation de la chimie française n'est cependant pas unique. Le taux d'expansion de la chimie européenne a été de 0,8 %, il a été négatif en RFA (- 1 %), nul aux Pays-Bas. La Grande-Bretagne a fait à peine mieux (+ 1 %). Seules l'Italie (+ 2 %) et l'Espagne (+ 5 %) ont bien tiré leur épingle du jeu. La chimie américaine (+ 5,4 %), en plein renouveau, avec une progression attendue des bénéfices (13,3 milliards de dollars) de 54,5 %, a, elle, tiré profit de la chute du dollar.

Chimie

Croissance zéro en France

L'année n'est pas encore achevée que le bilan de la chimie française, c'est une première, est déjà présenté. Il n'est pas brillant. La

L'accroissement du déficit en 1986 s'explique avant tout par des progressions de dépenses supérieures aux prévisions dans les trois branches du régime général.

La plus forte concerne l'assurance-maladie : + 3 milliards de francs par rapport aux prévisions de juillet. Elle tient à un gonflement des prescriptions médicales, à un certain « dérapage » des dépenses hospitalières et à la nécessité de prendre en charge en ce domaine un déficit supplémentaire de 2,5 milliards de francs du régime des salariés agricoles. Pour la vieillesse, l'accroissement, de l'ordre de 900 millions de francs, est dû à l'évaluation du montant moyen des retraites nouvelles et à l'accélération des « liquidations » de pensions. Pour la branche famille, la différence (1,5 milliard de francs) résulte d'une augmentation des naissances, d'une entrée plus tardive des jeunes dans la vie active, ainsi que d'une sous-estimation de l'effet de décalage des prestations à la fin de l'année 1985.

(à laquelle est affilié le personnel hospitalier) n'entraînaient 1,9 milliard de francs de dépenses supplémentaires (1). Le total atteindrait 381 milliards de francs (+ 4,6 % en francs courants par rapport à 1986).

Pour la branche vieillesse, l'évolution des prestations (+ 1,2 milliard de francs) reproduit à peu de chose près celle de 1986 : seul le nombre de titulaires de garanties de retraite devrait diminuer. De même dans la branche famille, l'augmentation des dépenses atteindrait 3,6 % en francs courants et serait supérieure de 3,3 milliards de francs aux prévisions de juillet.

En revanche la progression des cotisations serait plus faible, les effectifs salariés devant rester pratiquement inchangés en 1987 (+ 0,1 % au lieu des + 0,3 % prévus au début de l'année). Ainsi s'explique la détérioration prévue des comptes à la fin de 1987.

de rémunération individualisées ou accordées sous forme de primes, notamment en fin d'année.

La deuxième concerne l'effet des décalages de versement de prestations ou de cotisations qui viennent brouiller les comptes et croissent les déficits prévus pour 1986, et par répercussion pour 1987, après avoir majoré l'excédent de 1985. Faute de règles claires sur l'affectation des versements, on peut se demander dans quelle mesure les rectifications « après coup » ne sont pas artificielles. D'ailleurs, après avoir critiqué sévèrement les opérations de trésorerie de M. Bérégovoy, le nouveau gouvernement a suivi son exemple en mensuralisant le versement des cotisations des salariés agricoles, ce qui rapportera 2,4 milliards de francs en 1987...

La troisième incertitude porte sur l'évolution des dépenses en 1987. Les pourcentages adoptés ne sont-ils pas trop élevés ?

On peut le penser pour l'assurance-vieillesse : déjà la revalorisation des retraites décidée pour 1987 sera inférieure d'un milliard de francs à l'hypothèse retenue dans le rapport. Le simple alignement sur les prix envisagé par M. Séguin en ferait gagner encore plus.

Ce n'est pas le cas, en revanche pour l'assurance-maladie. Certes, le « plan de rationalisation » de M. Séguin, non pris en compte par le rapport, doit économiser 9,3 milliards de francs en année pleine. Mais la moitié de ces économies sont encore hypothétiques : elles dépendent d'un accord avec la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) ou de la bonne volonté

des médecins, comme le « plan de modération » de la CNAM.

De plus, d'autres dépenses ou manques à gagner sont déjà prévisibles : les revalorisations des tarifs médicaux en discussion pourraient coûter 600 millions de francs en 1987 ; l'autorisation accordée aux médecins « à honoraires libres » de continuer à la caisse d'assurance-maladie des travailleurs indépendants plutôt qu'à la CNAM pourrait priver le régime général d'une somme équivalente. Et l'on ignore encore le coût de la libération partielle des prix des médicaments actuellement accordée à l'étude, comme de la « hausse conjoncturelle » envisagée pour 1987.

Malgré la persistance fin 1986 d'une réserve de trésorerie de 8 milliards de francs au moins — l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale en prévoit plutôt 11 — on risque de ne pouvoir « boucler » 1987 sans mesures nouvelles (recettes et/ou économies). Sur le plan de la trésorerie, le régime général devra sans doute en cours d'année recourir à des avances de la Caisse des dépôts. En tout cas, de tels chiffres rendent difficile une réduction des prélèvements sociaux, notamment la suppression de la contribution de 0,4 % sur les revenus envisagée pour 1988 par M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances.

GUY HERZLICH.

(1) Comme employeurs, les hôpitaux publics subissent la hausse des cotisations mais celle-ci est supportée par la Sécurité sociale.

(Publicité)

Avis d'appel d'offres

OBJET
La Direction Générale de l'Office des Postes et Télécommunications (OPT) du BURKINA FASO lance un Appel d'Offres pour :

- 1) La fourniture et installation d'Autocommutateurs Téléphoniques dans six (6) villes de Province (DEDOUGOU, DIEBOUGOU, GAOUA, KOUPELA, TENKODOGO, TOUGAN).
- 2) Recrutement d'un Consultant en matière de commutation pour les différents récepteurs techniques.

FINANCIEMENT
Le Projet fera l'objet d'un financement de la part de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), filiale de la Banque Mondiale (Crédit 1235 UV).

ENTREPRISES AUTORISÉES A SOUMISSIONNER
ORIGINE DU MATÉRIEL
L'Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions à toutes les entreprises ressortissant des pays membres de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, de la SUISSE et de TAIWAN (CHINE).

Les matériels fournis devront provenir de ces pays.

PRÉSENTATIONS DES OFFRES
Les offres des soumissionnaires devront obligatoirement être établies conformément au modèle joint au Cahier des Clauses Administratives et Financières.

Tous les documents seront rédigés en langue française.

DÉPÔT DES OFFRES
Les dossiers présentés par le soumissionnaire seront déposés à la Direction Générale de l'Office des Postes et Télécommunications du BURKINA FASO à OUGADOUGOU et placés sous double enveloppe conformément aux prescriptions du Cahier des Clauses Administratives et Financières.

Les offres devront parvenir à la Direction Générale de l'Office des Postes et Télécommunications du BURKINA FASO à OUGADOUGOU : aux dates et heures suivantes :

- Le vendredi 16 janvier 1987 à 17 heures GMT pour :
- le point 1° : Fourniture et installation d'Autocommutateurs Téléphoniques.
- Le lundi 15 décembre 1986 à 17 heures GMT pour :
- le point 2° : Recrutement d'un Consultant en matière de Commutation.

ACHAT DU DOSSIER
Le dossier complet comporte les pièces suivantes :

- Spécifications techniques ;
- Cahier des Clauses Administratives et Financières ;
- Termes de référence pour le recrutement d'un consultant en matière de commutation.

Il peut être obtenu soit à la Direction Générale de l'Office des Postes et Télécommunications à OUGADOUGOU BURKINA FASO ou au Bureau d'Etudes des Postes et Télécommunications d'Outre-Mer (BEPTOM) 5, rue Oswald-Cruz - 75775 PARIS cedex 16 France.

Il est mis en vente au prix de mille (1 000 FF) soit cinquante mille (50 000 F CFA).

L'immobilier déménage ? Moi aussi

L'immobilier sur Minitel.
30 000 annonces Paris-province réactualisées chaque jour.

Le Monde sur Minitel
36.15 tapes : LEMONDE

LE MINITEL A TROUVE A QUI PARLER.

Des évolutions paradoxales

En 1986, la détérioration des résultats de l'assurance-maladie, déjà visible dans les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), touche autant la médecine de ville que l'hospitalisation. Cette évolution est doublement paradoxale : elle n'est pas due comme en 1985 à une épidémie (1). Au contraire, la progression des honoraires médicaux se ralentit nettement : la dépense devrait être de 32,8 milliards de francs sur l'année 1+8 % en francs courants) au lieu des 33,1 milliards prévus en juillet.

Pourtant les prescriptions ont encore augmenté. La progression la plus inquiétante est celle de la pharmacie, en raison de l'importance de ce poste : une trentaine de milliards de francs. Elle atteindrait 9 % au lieu des 7,1 % attendus en juillet, un taux qui déjà dépassait largement les prévisions de la fin 1985. Mais le taux est encore plus fort pour les analyses biologiques (+ 13,7 %) peut-être par suite d'un transfert d'examen des hôpitaux publics vers les laboratoires privés.

L'hôpital, pourtant, n'est pas en reste. Alors que la part du régime général dans l'ensemble des dépenses d'hospitalisation sera inférieure aux prévisions (79,24 % au lieu de 80 %), la dépense devrait dépasser les 116,6 milliards de francs attendus 1+ 12,6 % par rapport

à l'en dernier). Autre paradoxe, en effet, des « dérapages » se sont ajoutés à l'augmentation de 6,4 milliards de francs entraînée par le décalage d'une partie de la dotation mensuelle de 1985 et par les « débouglésations » décidées par le précédent gouvernement (sectorisation psychiatrique, réforme des études médicales...) 300 millions de francs de budgets supplémentaires ont été accordés au début de l'année et autant sur les factures des exercices antérieurs. Il n'est pas sûr que le régime général récupère la totalité des sommes qui doivent lui être reversées à la fin de l'année (1 milliard de francs). Enfin, la prise en charge de la sectorisation psychiatrique ne s'est pas faite à coût constant.

De plus, la nouvelle répartition des dépenses hospitalières entre les régimes d'assurance-maladie va mettre à la charge de la CNAM un déficit supplémentaire de 2,5 milliards de francs du régime des salariés agricoles : cette nouvelle répartition bénéficie aux exploitants agricoles et à l'Etat, qui va économiser 1 milliard de francs sur le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA).

Pour la vieillesse le phénomène déjà constaté en 1985 se reproduit : le passage à la retraite de salariés ayant eu des carrières plus longues, des rémunérations

plus importantes et ayant donc des pensions plus élevées. Parallèlement, le décal de versement des pensions se réduit, ce qui accroît le nombre des arrivants. Ainsi les dépenses de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse devraient approcher 193 milliards de francs (au lieu des 192,1 prévus), en augmentation 9,2 % (au lieu de 8,5 %) par rapport à 1985.

Plus inattendue est l'augmentation des dépenses de la Caisse nationale d'allocation familiale, qui atteindront 159 milliards de francs (+ 8,3 %). Plusieurs éléments y concourent : la répercussion du décalage dans le versement des prestations décidé en 1985 par M^{me} Georgina Dufour ; une augmentation du nombre des naissances (10 000 environ) qui accroît le coût de l'allocation au jeune enfant et mèneront à un niveau élevé des dépenses de certaines prestations comme le complément familial ; une entrée plus tardive des jeunes dans la vie active qui allonge la durée de versement de certaines allocations. S'y ajoute enfin une accélération du paiement de la cotisation vieillesse des mères de famille (11 milliards de francs), qui avait un certain retard.

(1) Le coût de l'épidémie de grippe de 1985 est évalué à 1 milliard de francs.

Après la contestation étudiante

M. Krasucki : l'anti-déprime marque un point

« Pour l'heure, écrit M. Henri Krasucki dans un éditorial publié par la Vie sociale du 12 décembre, la grève est faite à grande échelle, même en temps de crise profonde, qu'un mouvement de lutte suffisamment puissant et persévérant avec l'appui populaire correspondrait être capable de mettre en échec des décisions maléfiques dans un domaine essentiel de la vie du pays. Et il peut balayer répression et provocations ».

Pour le secrétaire général de la CGT, « des problèmes de même importance sont posés dans tous les domaines de la vie économique et sociale qui touchent le monde du travail ». Invitant ses adhérents à passer à la « vitesse supérieure » pour l'action, M. Krasucki observe : « C'est l'anti-déprime, l'anti-résignation qui marque un point, et de quelle façon ! ».

M. Bergeron : « Cela peut se reproduire sur le plan social »

Dans un éditorial de FO-Hédo du 10 décembre, M. André Bergeron affirme que « ce qui s'est produit dans l'Université peut se reproduire de la même manière sur le plan social ». « M. Chirac a décidé de ralentir le rythme de mise en œuvre du programme de la majorité. Il a eu raison », commente M. Bergeron.

POUR NOËL, LES JOURS RALLONGENT

Nos magasins resteront ouverts jusqu'à **19 h 30 (Haussmann), et 20 h (Montparnasse), du 15 au 23 décembre inclus***.

* Sauf le 21 décembre

GALERIES LAFAYETTE

Economie

Le collectif budgétaire est adopté par les députés

Le deuxième projet de loi modifiant le budget de l'Etat pour 1986 a été adopté, en première lecture, par l'Assemblée nationale dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 décembre. Les députés du RPR, de l'UDF et du FN ont voté pour, ceux du PS et du PC contre.

Ministres et députés de la majorité se sont bien entendus félicités bruyamment de cette évolution : « Pour la première fois depuis 1981 le déficit après collectif est inférieur aux prévisions du budget initial », a fait remarquer M. Robert-André Vivien (RPR, Vaucluse), rapporteur général de la commission des finances. M. Edouard Balladur a affirmé que c'était l'action de la nouvelle majorité qui avait permis de réduire le déficit, alors que la situation laissée par son prédécesseur aurait dû, d'après le ministre d'Etat, conduire à son accroissement. Au contraire, les socialistes, et tout particulièrement M. Henri Emmanuël (PS, Landes), qui était secrétaire d'Etat au budget, ont vu dans la modification des modifications apportées par son successeur la preuve que son budget était « sincère », contrairement à ce que la droite avait clamé l'an dernier et que n'existait pas les « trous » dénoncés par certains des nouveaux ministres lors de leur prise de fonctions.

La situation économique a aussi été l'objet d'une séance polémique entre la majorité et l'opposition. Alors que M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, faisait remarquer que le différentiel d'inflation avec l'Allemagne était plus faible en octobre 1986 qu'en octobre 1985, M. Dominique Strauss-Kahn (PS, Haute-Savoie) expliquait que, si dans les six derniers mois du gouvernement Fabius ce différentiel était devenu nul, il venait maintenant de franchir la barre des 3 points. S'appuyant sur cette constatation, sur la chute de 50 % au cours des neuf premiers mois de 1986 des excédents industriels à l'exportation, sur le manque de vigueur de la reprise des investissements, sur le développement de la spéculation financière et boursière, M. Christian Pignatelli (PS, Yvelines) affirmait : « La tenue du franc risque de devenir problématique dans les prochains mois. M. Juppé proposait là de le « légaliser », rapportant le taux de croissance à double en 1986 et que l'INSEE prévoyait une augmentation de 7 % de l'investissement en 1987. Pour lui, c'est clair : « La politique du gouvernement est en train de réussir ».

La discussion permit quand même d'apporter quelques modifications au projet de collectif. Le gouvernement accorda 98 millions de francs supplémentaires à l'enseignement scolaire par réduction d'autres crédits du ministère de l'Éducation ; 50 millions sont accordés à l'enseignement technique agricole privé, essentiellement aux lycées familiaux ruraux, la moitié par ouverture d'un nouveau crédit, le reste par redéploiement. L'UTU de Lens va recevoir 1 million.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Dans son numéro daté du 11 janvier 1986, le *Figaro Magazine* a publié un article intitulé « Voici comment KHOMEINY exporte la guerre sainte » et met en cause personnellement le ministre M. Sayer. HAN KHOSROU SHAHIAN, ambassadeur de la République islamique d'Iran auprès du Saint-Siège, présenté comme abritant dans son ambassade des membres d'un réseau terroriste et comme couvrant de son autorité leurs activités. Par jugement du 9 juillet 1986 le Tribunal de grande instance de Paris (1^{re} chambre, 1^{re} section) a constaté le caractère diffamatoire de cet article et condamné le directeur de publication du *Figaro Magazine* au paiement de la somme de 1 franc à titre de dommages et intérêts et ordonné la publication du présent communiqué.

L'équilibre financier du texte présenté par le gouvernement (le *Monde* du 22 novembre) n'a pratiquement pas été modifié : le déficit a simplement été accru de 26 millions de francs ; il est donc finalement de 143 649 millions, alors qu'il était de 145 342 millions dans la loi initiale votée l'an dernier par la majorité socialiste.

M. Michel Pelchat (UDF, Essonne), un proche de M. François Léotard, voulait supprimer l'article du projet qui réduisait les dotations aux organismes publics de l'audiovisuel afin de financer le satellite TDF 1 (le *Monde* du 2 décembre), car c'était la mettre en situation difficile à un moment où le déficit pour eux. Opportunément, à la demande de M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados), président de la commission des finances, le gouvernement s'aperçut en cours de journée que la redevance rapporterait 50 millions de plus que ce qu'il avait prévu. Le satellite recevra bien les 170 millions prévus, mais la réduction des crédits d'Antenne 2 sera diminuée de 20 millions et celle de la « sept » de 30 millions.

A la demande de M. Jean-Paul Virapoullet (UDF, la Réunion), les entreprises des secteurs des énergies nouvelles, du bâtiment, des travaux publics, des transports, de l'artisanat d'outre-mer, bénéficieront d'un abattement d'un tiers sur leur bénéfice pour le calcul de leur impôt. Comme le souhaitaient les socialistes, l'établissement de nouvelles bases d'imposition pour les taxes foncières en Nouvelle-Calédonie n'est pas supprimé mais ne sera pas mis en application en 1987. Sur proposition de M. Michel Barnier (RPR, Savoie), le conseil général de la Savoie,

qu'il préside, pourra ne faire payer la taxe spéciale d'équipement créée pour financer les travaux routiers préparatoires aux Jeux olympiques qu'aux constructeurs de résidences secondaires et la modifier selon les communes. M. Louis Besson (PS, Savoie) est d'accord, mais aurait voulu aussi exclure de cette taxe les « Villages Vacances Familiales ».

Avec l'accord du gouvernement, M. Gilbert Gautier (UDF, Paris) fit créer une taxe sur les véhicules routiers suisses si ce pays ne dispose pas les Français de la taxe équivalente qu'il a créée l'an dernier. M. Jacques Tomba (RPR, Paris) fit décider que l'indemnisation des victimes du terrorisme commencerait pour les conséquences des attentats commis à partir du 31 décembre 1984. Malgré les réserves de tout le monde, y compris de M. Vivien, l'Assemblée accepta de légaliser des interdictions restrictives, pour les contribuables, de textes anciens établis par l'administration et que le Conseil d'Etat venait d'annuler.

Craignant que M. Michel Colat (RPR, Ille-et-Vilaine) n'obtienne de nouveaux avantages fiscaux pour les agriculteurs, c'est par un vote bloqué que M. Juppé fit approuver son collectif.

THERRY BRÉHER.

Reprise des négociations franco-canadiennes sur la pêche

Le secrétaire d'Etat à la mer, M. Ambroise Guellec, s'est déclaré pessimiste à propos des négociations franco-canadiennes sur la pêche dans les parages de Terre-Neuve et du Labrador qui devraient avoir lieu au Quai d'Orsay le vendredi 12 décembre.

« Les positions des deux parties sont si éloignées que je ne vois pas comment nous pourrions trouver un accord, a-t-il déclaré le 11 décembre. Les propositions canadiennes sont, pour nos pêcheurs de Saint-Malo ou de Bordeaux, inacceptables » (le *Monde* du 29 novembre).

D'autre part, M. Guellec a indiqué que, suite à l'accord entre les ministres de la pêche de la CEE qui désigne la Bretagne Sud comme « zone sensible » (ce qui permettra à ses pêcheurs de recevoir des subventions additionnelles pour la construction de chalutiers neufs), des mesures d'équilibre seront recherchées pour les pêcheurs originaires d'autres régions (Nord, Normandie, Vendée notamment).

Les organisations professionnelles et les élus de ces régions ont en effet adressé à MM. Chirac et Guellec des télégrammes de protestation qui dénoncent les risques de « distorsion de concurrence » entre les pêcheurs français.

En marge de la conférence annuelle

Manifestations d'agriculteurs à Limoges

Dans plusieurs départements français (Vendée, Drôme, Hautes-Alpes, ainsi que dans la région Centre et en Bretagne), des agriculteurs ont, jeudi matin 11 décembre, réveillé très tôt les préfets pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la dégradation du revenu agricole et sur les problèmes spécifiques de certaines productions. La date choisie était celle de la première journée de la conférence annuelle, qui s'est tenue au ministère de l'Agriculture sous la présidence de M. François Guillaume, en présence des représentants des quatre grandes organisations professionnelles.

Plusieurs points précis devraient être abordés lundi 15 décembre à l'hôtel Matignon, en présence de M. Jacques Chirac : problèmes particuliers des élevages bovins et ovins, protection sociale des agriculteurs en difficulté, baisse des taux d'intérêt pour les agriculteurs surendettés et plan de relance de l'agriculture contenu dans la loi d'orientation que prépare le ministre.

LIMOGES de notre correspondant

Quelque mille agriculteurs ont manifesté, jeudi 11 décembre à Limoges, contre le « malthusianisme » de la politique agricole commune. Ils ont été reçus par le préfet de région, auquel ils ont réclamé « la mise en place de mesures spécifiques pour les zones d'élevage en difficulté ».

Le Centre-Ouest est le bassin numéro un de la production montonnière française ; le Centre possède l'essentiel du troupeau bovin allaitant (ouo producteur de lait), limousin et charolais. Le Limousin est à la fois dans l'une et l'autre de ces deux zones ; il additionne donc leurs difficultés. De plus, sa vocation pour la viande est inconvertible et les éleveurs ne voient pas de solu-

tion de rechange à des productions qui ont subi une baisse de revenus qu'ils évaluent à 15 % ou 20 % depuis 1980.

La manifestation de Limoges, qui s'est déroulée sans incident, est restée locale. Les organisations agricoles des départements limitrophes sont restées l'arme au pied. Sans doute faut-il voir les effets de la contradiction qui s'est signalée ces derniers mois dans le syndicalisme agricole régional. La FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) en Haute-Vienne est à gauche et largement animée par des militants communistes, alors que la Corrèze voisine est, dans ce domaine, très chrétienne, et donc proche du ministre de l'Agriculture, M. François Guillaume.

G. C.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Les étudiants bloquent (indirectement) l'avenir de Renix

La décision du premier ministre de ne pas convoquer de session extraordinaire du Parlement aura des conséquences... sur Renix et la sobriété de ventes de filiales par des entreprises nationales effectuées sous la gauche. Ces ventes, en l'absence de la loi dite « de respiration du secteur public » étaient « illégales ». M. Balladur avait présenté un projet de loi le 12 novembre en conseil des ministres pour les régulariser. Dorénavant cette loi ne pourra pas être votée avant la session de printemps.

Le comité d'entreprise de Renault avait porté plainte contre la vente de Renix, filiale de la Régie, à l'Américain Allied-Signal. Le 10 décembre, le tribunal de Nanterre a pris acte du retard législatif et a dû maintenir la gestion de Renix sous mandataire de justice pour six mois. L'opération sera sans doute validée un jour. Mais en attendant Renix ne peut procéder à l'augmentation souhaitée de son capital et ne peut rétrocéder la division « petites séries » comme ses dirigeants le souhaitent.

Buitoni augmente son capital

Buitoni SA, filiale de la CIR (groupe De Benedetti), a annoncé, le jeudi 11 décembre, une augmentation de capital de 445,2 millions de francs entièrement réservés au marché international — une première en France. Cette opération devrait permettre à Buitoni SA qui, après Davigol, vient de prendre le contrôle de Princess-Buitoni-Grande-Bretagne et Buitoni-Pays-Bas, d'investir lourdement dans les prochaines années y compris dans la croissance externe. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe prévu pour l'an prochain est de 4,8 milliards de francs contre 4,4 milliards cette année, et le bénéfice net consolidé de 115 millions de francs (contre 82,9 millions en 1986).

Chimie : acquisitions américaines par l'Allemand Henkel

Rubson, le fabricant français de joints en silicone et de produits pour

l'isolation, passe sous le contrôle de Henkel. Le groupe chimique allemand vient en effet de racheter au britannique Beechem, la participation de 75 % que cette firme possédait dans le capital de la société américaine. Poursuivant son reconquête sur la pharmacie et les cosmétiques, Beechem a également revendu à Henkel trois autres affaires spécialisées dans la production de joints et de colles, deux britanniques, Unibond et Copydex, une allemande, Corseit GmbH, mais conserva néanmoins les collas grand public UHU. D'autre part, Henkel a conclu un accord avec Occidental Petroleum (EU) en vue de lui racheter sa filiale Oxy Process Chemicals dont les ventes ont atteint 160 millions de dollars en 1986.

Henkel (10 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires) est l'un des plus grands lessiviers du monde mais aussi un des principaux fabricants de colles.

AFFAIRES

Après l'accord Jeumont-Alsthom

Le plus grand industriel ferroviaire du monde est-il rentable ?

Qui croire ? Jeumont-Schneider, qui se réjouit d'avoir coté à Alsthom un peu plus de trois mille cent salariés et le déficit des sociétés matériel de traction électrique, Carel et Fouché Industrie et Schneider-Jeumont Rail ? Ou Alsthom, qui se félicite de devenir, à partir du 1^{er} janvier 1987, du fait de cette absorption, le premier constructeur mondial de matériels ferroviaires, fort de dix mille salariés et de 6,5 milliards de francs de chiffre d'affaires (le *Monde* du 4 décembre) ?

Autrement dit, Jeumont s'est-il défilé d'un secteur peu rentable du fait d'une surcapacité industrielle de 45 % ? Ou bien Alsthom est-il parvenu à assoier un quasi-monopole (80 % du marché français) dans la construction ferroviaire ou obligé son frère ennemi à mettre les poences ?

M. Jean-Pierre Desgorges, PDG d'Alsthom, s'est exprimé, le jeudi 11 décembre, devant la presse pour convaincre que la deuxième interprétation était la bonne. « Nous nous trouvons placés dans un secteur industriel sans croissance rapide, où le développement emprunte la voie des restructurations industrielles, a-t-il déclaré. Dans le domaine du ferroviaire notre seule chance de survie était de devenir un pôle d'attraction. Nous avons donc proposé cette solution aux pouvoirs publics mais les circonstances n'étaient pas favorables... »

Alsthom se retrouve le seul constructeur au monde à offrir la totalité des matériels ferroviaires depuis les locomotives jusqu'aux signaux en passant par les voitures. Il a repris à Jeumont sa technique de l'acier inox et son excellente division bogie.

« Nous osons considérablement améliorer notre compétitivité par une augmentation de la standardisation et grâce aux effets de série, a poursuivi M. Desgorges. Nous

assurons nos frais de recherche et de développement sur un chiffre d'affaires beaucoup plus important. » Alsthom pourrait être ainsi encore mieux ditant pour le métro de Shanghai, celui de Taipei ou le réseau ferré indonésien de Jabotabek.

Est-il possible de chiffrer les avantages obtenus par M. Desgorges dans cette fusion ? Et d'abord le coût de l'opération. « Il ne m'appartient pas de le publier, répond-il. Je peux seulement dire que chacune des trois sociétés rachetées par nous a été payée un franc symbolique ; le reste relève d'opérations de trésorerie. » La fusion est-elle bénéfique pour Alsthom ? « Oui. » Quelle sera la rentabilité du nouvel ensemble ? « Je ne vous le dirai pas, mais j'ai fixé pour objectif à notre division ferroviaire de doubler ses bénéfices. » Quel est le pourcentage des bénéfices rapporté au chiffre d'affaires ? « Je ne vous le dirai pas parce que nous n'avons jamais individualisé les résultats de nos différentes activités. »

Le fion n'est pas moindre dans le domaine social, le PDG d'Alsthom ne voulant pas chiffrer pour l'instant les conséquences sur l'emploi des inévitables rationalisations. Donc Alsthom va devenir le plus grand constructeur mondial de matériels ferroviaires. Un point c'est tout.

AL F.



Éclat JOAILLIERS

2, rue de la Paix 42-61-03-29

La Bourse c'est ma vie.

La Bourse sur Minitel. L'évolution de votre portefeuille personnel au jour le jour.

Le Monde sur Minitel 36.15 tapes ; LEMONDE

LE MINITEL A TROUVE A QUI PARLER.

CONTRE COURANT

Kimono
Vestes
Parfums
Calsons
Chemises
Accessoires
Charantaises

c'est vif
c'est chaud
c'est unique
c'est pour vous

40, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 42-33-47-06
4, rue de Ecoles, 75005 Paris. Tél. : 43-64-95-40

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Préfecture du Pas-de-Calais

Direction de la Réglementation Bureau des Installations Classées et de la Réglementation de l'Environnement

AVIS AU PUBLIC

Relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation d'extension de capacité de production et de rejet en mer de la S.A. TIXODE à CALAIS

Par arrêté du Préfet, Commissaire de la République du Département du Pas-de-Calais, en date du 27 novembre 1986, une enquête publique est ouverte du 18 décembre 1986 au 17 janvier 1987 sur la demande d'autorisation d'extension de capacité de production de déchets de silice, et de rejet en mer présentée par la S.A. TIXODE FRANCE pour son usine de Calais.

Le public pourra prendre connaissance de dossier d'enquête et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet à la Mairie de Calais.

M. Roche, Coordonnateur-Enquêteur, se tiendra à la disposition des personnes intéressées à la Mairie de Calais, les 22, 23 décembre 1986, 5 janvier et 19 janvier 1987.

ONGEN

NON

AS

Handwritten note: "لا بد ان يكون..."

Economie

Du fait du mécontentement du Parlement

La Communauté européenne n'a pas de budget pour 1987

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Le Parlement européen a bloqué l'adoption du budget de la Communauté pour 1987. Pour y parvenir, il a voté jeudi des crédits allant légèrement au-delà du maximum que le conseil des ministres lui avait indiqué pouvoir accepter. Le dépassement est dérisoire.

En fait, le Parlement a voulu ainsi manifester son mécontentement devant l'impuissance des ministres de l'Agriculture à adopter à temps les mesures qu'il estime nécessaires pour réduire les excédents de produits laitiers, ainsi que de viande, et pour freiner, par-là même, les dépenses de soutien. Il espère, grâce à l'avertissement ainsi donné, exercer une pression accrue pour que les ministres qui se retrouvent samedi et dimanche réduisent les quotas laitiers et diminuent les prix auxquels sont pratiqués les achats publics de viande.

M. Murrmann élu président du parlement allemand. - A l'unanimité, M. Klaus Murrmann a été élu le 18 décembre à la présidence de la confédération patronale ouest-allemande (BDA) en remplacement de M. Otto Esser, qui avait succédé à Hans-Martin Schleyer, assassiné fin 1977 par la Fraction armée rouge. Le nouveau responsable de la BDA est, à cinquante-quatre ans, président du directoire de la société Saugar Getriebe, qu'il a fondée en 1967 et dont il possède personnellement plus de 50 % du capital. Cette entreprise, spécialisée dans la fabrication de systèmes de transmission hydrauliques, est devenue numéro un de sa branche en Europe et emploie actuellement mille deux cents personnes.

JOURNÉE D'ÉTUDE : Les zones de liberté économique dans le monde. - Le Centre d'études de la Maison de l'Amérique latine et de la Caraïbe français d'études et de recherches sur les zones de liberté économique (CEFERLE) proposent deux journées d'étude les 17 et 18 décembre. Y seront examinés (entre autres sujets) « Les succès récents de l'industrie japonaise », « Les succès récents de l'industrie française dans le Sud-Est asiatique, en Tunisie, en Irlande », « Les réalisations du Mexique », « Les zones franches industrielles des États-Unis », « Les zones d'emplois en Belgique », « Les zones d'entreprises françaises de Dunkerque, Toulon-La Seyne, Le Clot-Aubagne » et les problèmes de financements (locaux ou multilatéraux). Des conseillers financiers, des journalistes économiques, des universitaires, des juristes, des scientifiques, et M. Alain Madelin, ministre de l'Industrie, des P et T et du tourisme, participeront à ce colloque.

Pour tous renseignements, contactez M. Ariane Revol, tél. : 42-22-97-40, poste 231, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Mais il veut aussi obtenir quelques indications du Conseil sur la manière dont celui-ci envisage de faire face aux dépenses de la CEE en 1987. Les ressources disponibles sont limitées (aux droits de douane, aux prélèvements agricoles et à une fraction ne pouvant dépasser 1,4 % des ressources de TVA). Elles seront à coup sûr insuffisantes pour permettre le fonctionnement normal de la CEE en 1987.

Voici une semaine, lors du conseil européen de Londres, M. Jacques Delors a estimé le déficit à 4 milliards d'ECU (27 milliards de francs). Le clivage droite-gauche n'a pas joué. Les libéraux, les conservateurs britanniques, les gaullistes et l'extrême droite estiment, quant à

eux, que le Parlement n'avait pas à aggraver par une crise budgétaire et institutionnelle les difficultés agricoles et financières de la CEE.

La timidité des États membres

M. Henning Christoffersen, le vice-président de la commission européenne chargée des affaires budgétaires, a vivement déploré que le conseil des ministres et le Parlement européen n'aient pu se mettre d'accord. L'absence de budget signifie la mise en œuvre des douzièmes provisoires, un mécanisme peu commode à manier. « Le pire, pour la commission, ce serait une crise budgétaire longue et difficile », a commenté M. Christoffersen.

Comment ne pas avoir le sentiment que les orientations que prendront les Douze d'ici Noël seront déterminantes ? Et ceci ne s'applique pas seulement à l'Agriculture. M^{me} Simone Veil, la présidente du groupe libéral, a dénoncé ainsi en

termes sévères le refus du Conseil d'approuver le programme Erasmus, dont l'objet est de faciliter la mobilité des étudiants dans la Communauté. Ce dossier sera réouvert la semaine prochaine par les ministres des affaires étrangères. D'autres dossiers ont déploré la timidité de certains pays membres (la France, le Royaume-Uni, la RFA) qui, malgré les engagements pris dans l'Acte unique, retardent l'adoption du programme-cadre de recherche pour la période 1987-1991.

On ressort de cette session avec des impressions contrastées : il est certainement fâcheux que la CEE n'ait pas de budget, et la manière dont l'Assemblée s'est divisée porte à s'interroger. Mais il faut aussi constater que le Parlement accompagne mieux que dans le passé l'actualité européenne, « marque de manière plus précise le Conseil, ne se contente pas de ruer dans les brancards de manière improvisée, mais dénonce les lacunes et cherche à influencer les politiques.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le Japon campe sur ses positions face à l'Europe

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Le Japon campe sur ses positions dans les différends commerciaux qui l'opposent à la CEE. L'imposante délégation japonaise - conduite par MM. Tadashi Kuramari et Hajime Tamura, respectivement ministre des affaires étrangères et ministre du MITI - n'a concédé, lors de la troisième réunion annuelle entre le Japon et la Communauté, que des gestes symboliques à la Commission européenne.

Tokyo a accepté de revenir aux normes internationales et d'abandonner ainsi le système récemment mis en place sur la certification pour le matériel de ski. Les Japonais se sont engagés en outre à procéder à la même opération pour dix-sept catégories d'appareils ménagers. Ils ont enfin annoncé la libération des taux d'intérêt pour les dépôts supérieurs à 100 millions de yens. Ce qui est considéré dans les milieux communautaires comme un pas non négligeable vers l'ouverture des marchés japonais.

C'est très peu par rapport au catalogue impressionnant des dossiers contentieux répertoriés par les Douze. Le déficit commercial de la CEE avec le Japon est passé de 500 000 dollars en 1970 à 7 milliards en 1978 et 11,3 milliards de dollars en 1985. Plus significatifs encore sont les résultats de cette année : pour les onze premiers mois, le solde négatif s'élève à 15,3 milliards de dollars, soit une augmentation de 53 % par rapport à la période correspondante de 1985.

Malgré ces résultats catastrophiques pour le Marché commun, les Japonais n'ont pas renouvelé l'engagement de modération pris en 1983 sur une période de trois ans pour leurs exportations de toute une série de biens à haute valeur ajoutée (automobiles, centres d'usinage, machines-outils à contrôle numérique, récepteurs et tubes de télévision, magnétoscopes).

Indépendamment de la politique d'investissements - 10 milliards de dollars au 31 mars 1985 dans les pays de la Communauté européenne, qui réalisent un score dix fois inférieur au Japon, dont 80 % sont destinés à soutenir l'infrastructure d'exportations nippones, - la stratégie commerciale de Tokyo à l'égard de l'Europe est illustrée par trois cas récents qui montrent à suffisance l'efficacité des méthodes japonaises (outre les normes discriminatoires, les taxes rétroactives et la fermeture des marchés publics).

Un régime discriminatoire

Tokyo applique aux vins et alcools importés non seulement des droits de douane sept fois supérieurs aux tarifs communautaires pour le whisky et neuf fois pour le vin, mais également des taxes additionnelles s'élevant à 220 % de la valeur de la transaction pour le premier produit et à 50 % pour le second. La délégation japonaise a promis de donner une réponse le 20 décembre. M. Willy de Clercq, le commissaire responsable du dossier, a vivement réagi en déclarant à ses interlocuteurs que « la CEE n'acceptera pas une solution partielle pour un régime d'importation protectionniste et discriminatoire ».

MARCEL SCOTTO.

Marchés financiers

PARIS, 11 décembre

Record battu

La Bourse de Paris a battu jeudi tous ses records pour s'établir à un niveau sans précédent. L'indice CAC, seul instrument mesurant avec précision la température à la corbeille, s'établissait à 413,4, la cote progressive de 0,46 % en clôture.

En hausse dès le matin (+ 0,78 %). L'indicateur instantané enregistré même en séance principale une avance de 0,7 %.

Une belle journée au demeurant que celle de jeudi avec une tendance à la fermeté mais très raisonnable, avec des hausses d'échelonnement de 1 % à 3 % (Provence, Europe n° 1, Radoux, Duran, Lyonnais, Nord-Est, Sarnoff, Penarroya, Compagnie Bancaire, Hachette, Pernod, Schneider, M&C, CSF, Moët, Bégin, Alcatel). Peugeot a été coiffé, Total encore plus. Mais Vuitron s'est décliné sans raison apparente. Le titre Pochain était, de son côté, suspendu.

La sagesse de la manifestation étudiante a rassuré le marché, et, d'une certaine façon, l'encouragement à monter est venu du front automobile avec l'augmentation des ventes en novembre, également de Wall Street. Mais d'après les professionnels, un réajustement modeste intervient après coup des achats de l'étranger. A l'évidence, une dévaluation du franc accompagnée d'une réévaluation du DM n'aurait moins chères, donc plus attractives, les valeurs françaises. Dans cette perspective, les Français ne placent. Un spéculateur se dit « ferme » jusqu'à la fin de l'année (de 7 % à 8 % de hausse) et encore pour janvier.

Le plus grand calme a régné sur le marché obligataire où les cours ont été un peu tirés par le MATIF un peu plus en forme.

NEW-YORK, 11 décembre

Repli

La reprise des cours n'aura pas duré plus de vingt-quatre heures à Wall Street. Sur la mise en œuvre de programmes de ventes, le marché a baissé jeudi, après avoir initialement tenté de poursuivre son avance. A la clôture, l'indice des industriels accusait un repli de 9,28 points, à 1 923,65. Le bilan de la journée a été assez mauvais. Sur 2 049 valeurs traitées, 1 181 ont baissé, 438 ont progressé et 430 n'ont pas varié.

L'annonce d'une augmentation sensible de la masse monétaire (+ 9,9 milliards de dollars) a produit une impression désagréable et relancé la crainte d'une reprise de l'inflation. Surtout, la renouveau des prix du pétrole en liaison avec l'ouverture de la réunion de l'OPEP à Genève a été très mal reçu.

De ce fait, les investisseurs n'ont guère tenu compte de la progression inattendue des ventes au détail (+ 0,5 %) en novembre. La réaction du marché n'a cependant pas revêtu une très grande ampleur, comme en témoignent, notamment, la relative faiblesse de l'activité, avec 135,99 millions de titres échangés, contre 139,67 millions la veille. La Bourse, dit-on un professionnel, s'efforce de trouver un chemin consistant au sommet des 2 000 points. Objectif d'une OPA, Owens Illinois a monté de 15,25 %.

VALEURS	Cours de 10 déc.	Cours de 11 déc.
Alcoa	34 3/8	33 7/8
A.T.T.	27 3/8	26 7/8
Banque	52 3/8	51 7/8
Chrysler	38 1/2	37 7/8
Du Pont de Nemours	88 1/4	87 1/4
Eastman Kodak	95 1/4	94 3/4
General Electric	70 1/4	69 3/4
Ford	57 7/8	56 1/4
General Motors	85 7/8	85 1/2
General Motors	85 7/8	85 1/2
Goodyear	43	43
IBM	123 7/8	123
ITT	54 1/4	53 7/8
Johnson & Johnson	38 3/8	38
Merck	62 1/4	62
Pfizer	34 1/4	34
Schering	34 1/4	34
Union Carbide	82 3/4	82
U.S. Steel	22 3/4	22 1/2
Westinghouse	60 5/8	59 3/4
Xerox Corp.	81 1/2	81 1/8

CHANGES

PARIS

Dollar: très ferme à 6,64 F

Sur des marchés très calmes à l'approche du week-end, le dollar s'est nettement raffermi, passant de 6,59 F à 6,64 F. L'annonce d'une augmentation des ventes de détail américaines plus fortes que prévu a soutenu le billet vert. D'autre part, d'achats commerciaux. A Paris, le cours du deutchmark a poursuivi son lent repli à 2,2810 F.

FRANCFORT 11 déc. 12.6%
Dollar (en DM) 2,41 2,628
Tokyo 11 déc. 12.6%
Dollar (en yen) 162,70 163,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)
Paris (12 déc.) 81 1/4 %
New-York (11 déc.) 57 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

Indice général... 416 - 413,4
Indice industriel... 135,99
Indice financier... 139,67

NEW-YORK
(Index Dow Jones)

Industrielles... 1923,33 1923,65
LONDRES
(Index Financial Times)
Industrielles... 1285,5 1284,7
Mines d'Or... 312,6 316,9
Fonds d'Etat... 81,64 81,60
TOKYO
Indice général... 1973,2
Indice industriel... 155,78

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 11 décembre
Nombre de contrats : 13 379

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	107,45	107,30	107,10	107,20
Précédent	107,30	107,20	106,95	107

AUTOUR DE LA CORBEILLE

POCLAIN DEVIENDRAIT AUGMENTER SON CAPITAL. - La Chambre syndicale des agents de change a suspendu, le 11 décembre, la cotation des actions et des obligations convertibles Pochain, dans l'attente d'une communication de sa direction. Le groupe devrait, en effet, procéder très prochainement à une augmentation de capital, rendue nécessaire par l'échec de son plan de restructuration de 1984. Au premier semestre 1986, 132 695 166 francs lors de l'exercice précédent.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ ou -	Rep. + ou dép.	+ ou -	Rep. + ou dép.	+ ou -	Rep. + ou dép.
S.E.U.	6,6128	6,6169	+ 38	+ 385	+ 298	+ 699
Som.	4,7965	4,8012	- 22	- 4	30	128
Yen (100)	4,8564	4,8614	+ 115	+ 132	+ 243	+ 273
DM	3,2768	3,2894	+ 22	+ 88	+ 161	+ 329
Mark	2,5887	2,5911	+ 37	+ 51	+ 93	+ 114
£ (100)	15,7616	15,7980	+ 83	+ 153	+ 181	+ 271
S.S.	3,9771	3,9818	+ 86	+ 125	+ 244	+ 277
L (1 000)	4,7296	4,7329	+ 163	+ 206	+ 386	+ 496
F.	9,4320	9,4443	+ 256	+ 335	+ 524	+ 681

TAUX DES EUROMONNAIES

	5 7/8	6 1/8	6 3/4	6 3/8	6 1/4	6 1/4	6 1/4	6 1/8
S.E.U.	5 7/8	6 1/8	6 3/4	6 3/8	6 1/4	6 1/4	6 1/4	6 1/8
DM	4 3/4	5	5 1/2	5 3/8	5	5 1/8	4 3/4	4 7/8
Mark	5 3/4	6	7 3/16	7 1/2	6 15/16	6 11/16	5 11/16	5 13/16
£ (100)	6 3/4	7 3/4	8 1/2	8 1/2	7 15/16	7 11/16	7 5/8	7 13/16
S.S.	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
L (1 000)	9	11	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
F.	18 3/4	11	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
F. Imp.	8	9	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de séance par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SHARP CORPORATION
Résultats de la Société-Mère au 1^{er} septembre 1986
(exercice social 1^{er} avril - 31 mars)
Le compte de résultats (non consolidés) et la répartition du chiffre d'affaires (non consolidés) peuvent être obtenus, sur simple demande adressée au CRÉDIT LYONNAIS, DICA-FI-ÉMISSIONS
19, boulevard des Italiens - 75002 PARIS.

ANOR
UN NOUVEL OUTIL DE GESTION :
L'ÉPARGNE COLLECTIVE D'ENTREPRISE.
58 bis rue de la chaussée d'Antin, 75009 Paris, téléphone (1) 42 81 24 34, télex ANORRP 250 735 F

labinal
Amélioration de la productivité
Innovation technologique
Développement international
Croissance externe
Nos atouts pour l'avenir
Aéropostale électronique - Microturbo - Câblage automobile - Filtration - Palentisseurs
Augmentation de capital
de F 194 325 800 à F 259 101 000
par émission en numéraire de 647 752 actions nouvelles de F 100 nominal.
Au prix de F 600 par action dont F 500 de prime d'émission.
A raison de 1 action nouvelle pour 3 anciennes.
Souscriptions à titre réductible admises.
Jouissance : 1^{er} janvier 1986.
Détail de souscription : du 1^{er} décembre au 20 décembre 1986 inclus.

SADE
SADE SDR D'ALSACE
Situation intermédiaire au 30 juin 1986
Le Conseil d'administration a arrêté les comptes des 12 premiers mois de l'exercice d'une durée exceptionnelle de 18 mois qui sera clôturée le 31-12-1986.
Le résultat net s'établit à 21 982 000 F, après un amortissement exceptionnel de 2 358 000 F correspondant aux frais de l'augmentation de capital mai/juin 1986 dont le produit n'a été encaissé qu'après le 1^{er} juillet 1986.
Afin de maintenir une répartition régulière aux actionnaires de la SADE, il a été décidé, pour la période 1-7-1985/30-6-1986, de verser aux actions anciennes un acompte sur dividende de F 13,25 par action, mis en paiement dès le 18 décembre 1986 et ne comportant pas, en raison du statut spécifique de SDR, d'avoir fiscal. Ce dividende sera attaché au paiement du solde de dividende se rapportant à l'ensemble de l'exercice de 18 mois, qui sera arrêté le 31-12-1986.
Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

صكنا من الامل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS 11 DECEMBRE Cours relevés à 17 h 32

Main table of stock market data for Paris, including columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Précédent', 'Différence', and 'Réglement mensuel'.

Comptant (sélections) Second marché (sélections)

Tables for 'Comptant' and 'Second marché' showing various stock and bond prices.

SICAV (sélections) 11/12

Table for 'SICAV' (Investment Funds) listing various funds and their performance.

Droits et bons Cote des changes Marché libre de l'or

Tables for 'Droits et bons', 'Cote des changes', and 'Marché libre de l'or'.

MINTEL advertisement with text: 'La gestion en direct de votre portefeuille personnel' and contact information.

Handwritten note: "C'est la vie"

Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES
2 La presse sévèrement bâillonnée en Afrique du Sud. - Tchad : offensive libyenne contre Bardai.	6-7 M. Jacques Chirac face à sa propre majorité et face à l'opposition. 7 En Nouvelle-Calédonie : M. Tjibaou veut continuer à dialoguer avec le gouvernement mais plus avec M. Pons.	10 Un taxi sur les éplumettes et les briquets pour lutter contre les incendies de forêt. 33 Sports.	27 Musique : Robinson Crusoe d'Offenbach. - Théâtre : Dom Juan, de Molière, joué par des Portugais. 28 Cinéma : les professionnels à la recherche d'une stratégie. - Communication : l'organisation interne de la CNCL.	34 Les comptes de la Sécurité sociale. 35 Le collectif budgétaire est adopté par les députés. - Après l'accord Jeumont-Aisham. 36 La CEE n'a pas de budget pour 1987. 36-37 Marchés financiers.	Radio-télévision 30 Annonces classées 33 Carnet 33 Philatélie 31 Météorologie 31 Mots croisés 31 Loto 31 Programmes des spectacles 29

La présidence de Renault Histoire belge

« Le gouvernement belge n'est pas disposé à se plier au désir de la France de voir Raymond Lévy, actuel président du groupe sidérurgique belge Cockerill-Sambre, prendre la succession de Georges Besse à la tête de la Régie Renault », a précisé, le jeudi 11 décembre, le porte-parole du premier ministre belge, M. Martens. En fait, quoi qu'en disent les Belges qui affirment ne pas vouloir négocier d'éventuelles compensations financières, tout est histoire de gros sous. Selon de bonnes sources, pour se dédommager du départ de M. Lévy - sous contrat avec Cockerill-Sambre jusqu'en juin 1990 - la Belgique aurait cherché à obtenir l'abandon par la France, au profit du groupe sidérurgique belge, d'un contingent annuel de 1,5 million de tonnes de tôles (les productions européennes donnant lieu à des quotas répartis par pays). En outre, Bruxelles aimerait revenir sur l'accord intervenu en avril 1984 entre la France et la Belgique en matière de coopération nucléaire, la participation belge à

La grève de quarante-huit heures à l'AFP Le PDG de l'agence contesté

Les téléscripteurs de l'Agence France-Press (AFP), qui diffusent en continu des dépêches à ses abonnés, sont muets depuis jeudi 11 décembre. En début d'après-midi, l'appel à une grève de quarante-huit heures, reconductible, lancée par l'intersyndicale de la rédaction - CFDT, FO, SNJ-CGT et SNJ - (Le Monde du 12 décembre), a recueilli une majorité de 57 % des voix. 38 % des rédacteurs ont voté contre, tandis que les abstentions totalisaient 5 % des voix.

À la base de cette grève : le refus de modalités du plan de restructuration élaboré par M. Henri Pigeat, PDG de l'AFP, et adopté le 8 juillet dernier par son conseil d'administration. Prévoyant trois cents suppressions d'emplois et la reorganisation du transfert de différents « desks » (service), ce plan avait fait l'objet en juillet d'un protocole d'accord entre la direction et les syndicats qui mit fin à une grève de quatre jours.

Depuis, les relations se sont tendues, sinon bloquées. L'intersyndicale de l'agence estime que « la direction a refusé de discuter depuis cinq mois sur les différents chapitres du plan » et qu'« elle est même revenue sur certains de ses engagements ».

Du côté direction, on estime que le protocole a été respecté, et un récent conseil d'administration, lui apportant ainsi son concours, a réitéré sa volonté de voir « le plan de restructuration appliqué dans son intégralité ».

Depuis lundi 8 décembre, le blocage était patent et la grève imminente. À la contestation de certains points du plan de restructuration (refus de licenciements secs, résiliation de droit au départ volontaire, retrait des projets de transfert de services à Bonn ou Washington, etc.), s'est ajoutée une mise en cause radicale de la gestion et de la personnalité du PDG de l'agence France-Press, Henri Pigeat.

Une pétition journalière au sein de la rédaction de l'AFP depuis deux jours, qui demande clairement son départ, a recueilli cent vingt signatures. Et la toute nouvelle Société des journalistes de l'AFP, constituée le 11 décembre, qui regroupe plus de quatre cents journalistes, a tenu un conseil et qui est présidé par Michel Costex, chef-adjoint du service des informations générales, enfonça le clou.

Dans son premier communiqué, elle fait un « constat désastreux » de la situation. « La crise actuelle de l'agence est le résultat direct de dix années de gestion par une même personne, l'actuel PDG, M. Henri Pigeat peut-on y lire (...). On ne sortira définitivement de l'impasse actuelle qu'avec l'arrivée d'une nouvelle direction (...). Le rétablissement de la confiance est à ce prix. Nous sommes convaincus qu'il faut en revenir d'urgence à la présence d'un journaliste à la tête de la maison ».

Sur le vif Rue (Claude) Sarraute

J'ai une copine, elle a trouvé un appartement. Elle me dit : Viens voir, c'est vraiment pas mal. C'est où ? Dans le treizième. Tu prends la rue Jean-Dolent et c'est presque en face, square Albin-Cachot. Ça donne rue Léon-M.-Nordmann. Tout en notant l'adresse... Jean comment déjà ?... je me suis demandé qui ça pouvait bien être tous ces gens-là. Je regarde dans le Petit Larousse. Ils y sont pas. Pas plus d'ailleurs, prenez un plan de Paris, que ces Abel Rabaud, Achille Martinet, Adolphe Pinard, Alfred Fouillée, André Colladebauf et Auguste Vitu, pour s'en tenir à la lettre A, dont le nom figure à tous les coins de rue.

En revanche, des noms comme Bayet, vous savez l'espéranto, ou Fleming, lui c'est le pénicilline, moi, je leur aurais dressé des statues, ils sont nulle part. Des toubibs, je les ai compris, il y en a quand même quarante et un. Évidemment, beaucoup moins que des militaires, quatre-vingt-deux ils sont. Ça va du général au caporal sans oublier les boulevards des maréchaux. Je parle pas de Hoche, Kléber, Foch ou Marceau, eux on marque pas leur grade, ils sont superconnus, ils ont même droit à des évergètes.

Je me suis renseignée au journal.

« C'est qui qui décide du nom à donner à une rue ? »
- Le conseil municipal sur demande de la famille.
- Ah ! Tiens, je savais pas. Alors la place de l'Étoile, c'est tante Yvonne qui a voulu ça...
- Mais non, là-bas, ça, ça a été décidé dans l'enthousiasme, à l'unanimité par la Ville de Paris, tu parles... De Gaulle !
- Et tous ces saints, l'un as deux pages, ça va du faubourg au passage, ils ont été pistorisés par qui ? Par le pape ?
- Non, le Saint-Esprit. C'est des vieux noms, comme la rue du Moutin-des-Prés ou la rue de la Grande-Tranquillité. Creche pas dessus, il n'y en a presque plus. Dans les agglomérations, maintenant, c'est tout des politiciens locaux, et, en banlieue, les citadins, les clapiers en béton s'alignent sur des allées des Roses, des rue des Lilas, ou des squares des iris, pour que ça fasse un peu moins zonard.
- Bon, alors, moi, c'est décidé. Hier soir, j'ai écrit les adresses. Après ma mort, faudra qu'il se ramment. Je demande pas la place Voltaire, d'ailleurs, c'est déjà pris. Par Lion Blum. Je veux la rue des Italiens. Pourquoi des Italiens, d'abord, et pas des Bretons ou des Guéménélois ? Rue Claude-Sarraute, ça serait bien plus chouette.
CLAUDE SARRAUTE.

L'OPEP est décidée à aller vite pour tenter de faire remonter le prix du pétrole

GENÈVE de notre envoyée spéciale

Est-ce bientôt la fin du pétrole bon marché ? Après des mois, voire des années, d'impasse, l'OPEP semble enfin s'être ressaisie. Les treize pays producteurs réunis à Genève paraissent en effet déterminés à mettre tout en œuvre pour remonter le prix du brut à 15 ou 18 dollars par baril, au moins. Bien que les négociations sur le fond - c'est-à-dire les sacrifices à consentir par chacun - n'aient officiellement débuté que le vendredi 12 décembre, on assure de très bonne source que l'organisation pourrait, dès dimanche, décider de réduire à nouveau sa production de 10 %, voire 15 %, à compter du 1^{er} janvier, afin d'assécher le marché et de pouvoir fixer les prix au niveau souhaité.

C'est un tournant, un retour à ce qu'était l'organisation - a déclaré dès l'ouverture de la conférence le ministre algérien du pétrole, M. Belkacem Nabil. En une journée de débats, les treize ministres ont en tout cas fait la preuve de leur unité retrouvée et de leur pouvoir. Impressionnée par le nouvel esprit de concorde et de décision qui semble animer l'organisation, le marché international a vivement réagi : en une séance, jeudi, le brut américain de référence a augmenté d'un demi-

Deux affaires d'espionnage

Bonn (AP). - Le procureur fédéral Kurt Reimann a annoncé, le jeudi 11 décembre, qu'un haut responsable du ministère ouest-allemand de la défense soupçonné d'espionnage avait été arrêté. Si ce responsable n'a peut-être pas le temps de transmettre des documents de la défense, il n'en va pas de même pour une ancienne secrétaire de la présidence de la République, Margarete Hoene, acquiescente et un an, qui a travaillé pour les présidents ouest-allemands depuis 1959 et est accusée d'avoir collaboré avec le KGB de 1971 jusqu'à son arrestation, le 25 août 1985.

Le haut responsable du ministère de la défense, qui vient d'être arrêté, n'a été identifié par le procureur que sous le nom de Jürgen W., quarante-huit ans, mais, selon le journal Bild, il s'agit de Jürgen Westphal, chargé de personnel et de la planification des armements.

Voilà : Coupe de l'America

Défaite de « French-Kiss »

Battu de 2 min 07 s dans la huitième régata disputée vendredi 12 décembre à Frémanche, par le challenger américain Stars-and-Stripes (voir nos Informations page 32), French-Kiss a dû laisser la deuxième place du classement à son adversaire du jour (117 points contre 118) et se trouve talonné par America II, qui, après sa victoire sur Canada II, totalise 116 points. Intouchable à la première place, New-Zealand a néanmoins été secouru, vendredi 12 décembre, par White-Crossed, battu de 6 s seulement et qui a aussitôt déposé une réclamation.

Tension en Polynésie française

La grève des dockers de Papeete est entrée dans sa troisième semaine. Plusieurs navires qui étaient attendus à Tahiti se sont dérobés pour ne pas être bloqués. Les grévistes ont fait un geste en ouvrant pendant quarante huit heures les entrepôts portuaires abritant les décrets de première nécessité, mais leur détermination a été renforcée par le succès remporté par l'Union intersyndicale, dont l'appel à la grève générale, les 9 et 10 décembre, a entraîné une forte tension sociale à Papeete.

Pendant vingt-quatre heures, en effet, près de quatre cents manifestants, répondant aux mots d'ordre relatifs à la gestion et au fonctionnement de la caisse locale de Sécurité sociale, ont totalement bloqué le chef-lieu du territoire. Deux barages avaient été dressés aux entrées de la ville et il a fallu la médiation de l'Église évangélique pour empêcher, en extrême, un affrontement entre les grévistes et les forces de l'ordre qui ont fait usage de gaz lacrymogènes.

Le comité intersyndical a finalement obtenu satisfaction et le résultat de ce mouvement a été considéré par le Nouveau journal de Polynésie comme une « échec au ralenti », allusion au pouvoir local de M. Gaston Flosse, président du gouvernement territorial et secrétaire d'État chargé des problèmes du Pacifique sud.

Le numéro de « Monde » daté 12 décembre 1986 a été tiré à 540 713 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 décembre

Repli

Briant sur ses plus hauts niveaux, la Bourse de Paris s'est repliée modérément vendredi matin un cours de la séance préliminaire. Déjà en retrait de 0,44 % à l'ouverture, l'indice instantané s'affaiblissait en clôture à 0,32 % en dessous de son niveau précédent.

Valeurs françaises

	Cours précédent	Premier cours	Dernier cours
Accor	610	608	606
Agence France Press	2220	2200	2200
Air Liquide S.A.	727	721	722
Banque Paribas	1186	1183	1181
Banque de France	2865	2880	2890
Banque de Paris	1200	1200	1200
B.S.M.	4746	4720	4710
Caennaise	5708	5690	5685
Changera S.A.	1967	1998	1987
Club Méditerranée	726	725	724
Crédit National	1646	1633	1629
Élan (S&L)	1385	1380	1380
EL-Appellations	318	317	316 50
Escher	3895	3895	3895
Lafarge-Coppée	1448	1430	1426
Michelin	2831	2831	2826
Midi (S&L)	1706	1706	1704
Midi-Hollande	2008	2008	2008
Navig. Méditerranée	1141	1130	1125
Orléans (L)	3910	3910	3910
Pechelersheim	1288	1287	1287
Paribas-Banque	1138	1136	1133
Pengaut S.A.	1226	1198	1190
Sareil	796	790	790
Soussan-Perrin	630	632	630
T.M. (S&L)	3367	3246	3240
Thomson-C.S.F.	1680	1675	1669
Total-C.F.P.	417 10	417 50	417 50
I.R.T.	2220	2220	2226
Vallo	520	521	520

La principale difficulté semble être posée par l'Irak, qui a été exempté de la discipline imposée à tous les pays membres depuis août dernier en raison de la guerre. L'Irak supportera-t-il plus longtemps que son ennemi bénéficiaire d'un tel traitement de faveur, alors que ses propres capacités d'exportation sont réduites d'un tiers du fait des dommages infligés à ses terminaux par l'aviation israélienne ? Outre ce problème, les petits producteurs - Gabon et Equateur - ont clairement fait savoir qu'ils ne pouvaient pas limiter plus avant leur rythme d'extraction. La plupart des autres pays, notamment l'Arabie saoudite, sembleraient toutefois prêts à faire une exception en leur faveur.

L'optimisme prévalait cependant au sein de l'organisation. Il apparaissait clairement que si l'Irak et l'Arabie saoudite, les deux principaux protagonistes, s'entendaient sur une base concertée de la production, la plupart des autres obstacles seraient vite aplatis.

VERONIQUE MAURUS.

LE BON CÔTÉ DE LA MODE CHEZ RODIN: LES PRIX!

TISSUS RODIN

36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

En Une Demi Heure Chez Vous vos Repas, votre Plateau de Fruits de Mer par « LAYRAC à domicile » en téléphonant à 46.34.21.40

Service clientèle votre Menu sur TÉLÉPHONE à 43.34.24.20

Service clients et Livraison gratuite

UN ORGUE À PARTIR DE 390 F.

Démonstrations permanentes : CASIO - YAMAHA - I.V.C. - GEM - BONTempi - TECHNICS - EKA - VISCONTI - HONNER.

Ecole d'orgue.

hamm

La maison de la musique.

135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. 45.44.38.66. Parking à proximité

TRECA

la librairie des connaisseurs

toutes dimensions

CAPÉLOU

DISTRIBUTEUR 37, av. de la République, 75011 PARIS 45.57.46.35. Métro : PASTEUR

SOLDES

JIGGER

HABILLE MOI...